1981

Gazette officielle du Québec

Partie 1
Avis juridiques

113e année
9 mai 1981
No 19

Éditeur officiel
Québec

PARTIE 1

AVIS AUX ANNONCEURS

1. La *Gazette officielle du Québec* est composée de deux parties conformément aux dispositions du règlement régissant sa publication.

2. La Partie 1 contient des avis généraux et est publiée tous les samedis en langue française. L'ultime délai pour la réception des avis, documents ou annonces, expire le lundi à midi. Les avis, documents ou annonces reçus en retard sont publiés dans une édition subséquente. De plus, l'Editeur officiel du Québec a le droit de retarder la publication de certains documents, à cause de leur longueur ou pour des raisons d'ordre administratif.

3. Indiquer le nombre d'insertions.

4. Payer comptant et avant publication le coût des annonces, suivant le tarif ci-dessous, excepté lorsque ces annonces doivent être publiées plusieurs fois. En ce cas, l'intéressé doit acquitter la facture sur réception et avant la deuxième insertion: sinon, cette dernière insertion est suspendue, sans autre avis et sans préjudice des droits de l'Editeur officiel du Québec, qui rembourse chaque fois, s'il y a lieu, toute somme versée en plus.

5. L'abonnement et l'achat de documents, entre autres des tirés-à-part, sont strictement payables à l'avance.

6. Tout paiement doit être fait par chèque ou mandat à l'ordre du ministre des Finances du Québec.

7. Toute demande d'annulation ou tout paiement sont soumis aux dispositions de l'article 4.

8. Si une erreur typographique se glisse dans une première insertion, les intéressés sont priés d'en aviser l'Editeur officiel du Québec avant la seconde insertion et ce, afin d'éviter de part et d'autre des frais onéreux de reprise.

TARIF DES ANNONCES, ABONNEMENTS, etc.

Première insertion: 60 cents la ligne agate.

Insertions subséquentes: 30 cents la ligne agate.
La matière tabulaire (liste de noms, de chiffres, etc.) est comptée double.
Traduction: 7,00 $ les 100 mots.
Exemplaire séparé: 2,00 $ chacun.
Feuilles volantes: 3,00 $ la douzaine.

Le prix de l'abonnement annuel à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, est de 30,00 $. Adresser les commandes à l'Editeur officiel du Québec, à l'adresse ci-dessous.

N.B. — Les chiffres placés au bas des avis ont la signification suivante:

Le premier nombre réfère à notre numéro de facture; le deuxième à celui de l'édition de la *Gazette* pour la première insertion; le troisième à celui du nombre d'insertions, et la lettre «o» signifie que la matière n'est ni de notre composition ni de notre traduction. Les avis publiés une seule fois ne sont suivis que de notre numéro de facture.

L'Éditeur officiel du Québec.

Québec, le 16 janvier 1978.

Pour toute demande de renseignements concernant la publication d'avis, veuillez communiquer avec:

GEORGES LAPIERRE
Gazette officielle du Québec
Tél.: (418) 643-5195

Tirés-à-part ou abonnements:

Service commercial
Tél.: (418) 643-5150

Adresser toute correspondance à:

Gazette officielle du Québec
1283, boul. Charest ouest
Québec, QC, G1N 2C9

Affranchissement en numéraire au tarif de la troisième classe (permis no 167)

L'EDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC.

AVIS JURIDIQUES

Compagnies — Loi sur les

Changement de dénomination sociale (Article 21)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a approuvé les règlements de changement de la dénomination sociale de chacune des corporations suivantes:

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation
LES AGENCES GAUDET, OSLER, DOYON INC. 1331-5346	LES AGENCES DE SPORTS INTERACTION INC. *INTERACTION SPORTS AGENCIES INC.*	73 04 13
DUKE CRYSTAL CO. LTD. 1111-2620	CRISTALLERIE DUKE CIE LTÉE *DUKE CRYSTAL CO. LTD.*	68 09 20

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

12623-o

Dissolution (Article 28)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a accepté de dissoudre chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
ALUMINUM WELDING CO. LTD. 1294-7644	61 04 26	81 05 06
ASSOCIATED FOTTWEAR LIMITED 1123-3079	69 07 09	81 05 08
L'ASSOCIATION DES BIOCHIMISTES DES HOPITAUX DU QUEBEC 1238-9011	61 12 06	81 05 20
L'ASSOCIATION DES DIRIGEANTS D'ENTREPRISES DE SAINTE-JULIE INC. 1361-6727	75 02 07	81 05 07
ATHERTON HOLDING CORPORATION 1339-1016	62 10 04	81 04 30
ATLAS PRESS LIMITED 1118-6756	22 03 20	81 05 01
L'AUBERGINE LTÉE 1636-6254	79 05 30	81 05 11
AUTHENTICHROME INC. 1235-1052	61 02 03	81 04 29
THE BABY BEARS INCORPORATED 1235-6358	67 12 15	81 05 08
M.D. BARCLAY INCORPORATED 1236-1663	34 05 17	81 05 06

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
BEAUX-ARTS WADDINGTON LTEE 1108-6683	68 03 06	81 05 05
BOUCHARD & VERONNEAU INC. 1240-1543	59 11 06	81 04 29
LA BRASSERIE LE CERCLE INC. 1461-4499	75 08 15	81 05 06
CAFÉTÉRIA LA BOITE LA LUNCH INC. 1463-5536	75 12 10	81 04 27
CELESTIAL LAMP & SHADE CO. LTD. 1117-3533	60 08 26	81 05 07
CENTRES DE SERVICES HALLMARK LTÉE 1137-9146	68 01 26	81 05 07
THE CITY BAG CO. LTD. 1114-5703	53 09 22	81 05 01
CLUB RADIO-AMATEUR DE RAWDON INC. 1477-9953	77 05 25	81 05 13
COFFRAGES SUPERIEURS LTEE 1476-3411	77 04 06	81 05 06
B. & W. COHEN INVESTMENTS LIMITED 1236-7611	71 12 23	81 05 08
COMMUNIPLUS INC. 1372-0487	75 04 11	81 05 07
COMPAGNIE IMPORT-EXPORT CAPRICE LIMITEE 1505-4612	76 10 28	81 04 28
CONSTRUCTION MARINE CRIFO INC. 1334-4767	73 01 08	81 05 06
CONSTRUCTION TERPLACE INC. 1285-9666	64 10 16	81 05 08
LA CORPORATION D'HYPOTHEQUES LAURIER 1271-5413	65 02 02	81 05 08
CROFTON REALTIES INC. 1250-3397	70 09 22	81 04 29
CUSTOMLITE INC. 1138-9541	64 06 04	81 05 01
DEKA INC. 1251-6894	56 06 08	81 05 07
OLGA EDERY INC. 1107-6742	63 04 02	81 05 06
ELMCREST REALTY LTD. 1256-2773	58 06 17	81 05 06
ENTREPRISE DE CONSTRUCTION DEDICO LTEE 1251-6142	66 07 06	81 05 07
LES ENTREPRISES CHARLES E. ST-GERMAIN LTEE 1162-7924	64 02 03	81 05 01

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
LES ENTREPRISES F.P.M. INC. 1260-2033	62 05 04	81 05 05
LES ENTREPRISES MARCEL JOBIDON INC. 1466-1029	76 04 09	81 05 14
ÉQUIPEMENTS LAURIN INC. 1146-1266	69 07 18	81 05 07
ÉVALUATEUR A. TRIGGS INC. 1227-9980	64 11 25	81 05 05
EXCAVATION MARCASSIN INC. 1354-9365	74 03 18	81 05 06
F. & A. INVESTMENT CORP. 1289-5421	66 10 18	81 04 29
FABRAY HOLDINGS CORP. 1258-5444	63 12 11	81 04 29
FI-RI REALTIES INC. 1259-7233	52 10 20	81 05 08
FORAGE WESTBURNE-G.P. LTEE 1312-1694	47 08 29	81 05 06
FRANKEL STRUCTURAL STEEL LIMITED 1118-2508	45 06 05	81 05 01
FUTURE ELECTRONICS CORP. 1110-4510	68 11 21	81 05 06
GERMAIN & DESJARDINS INC. 1252-3684	67 05 15	81 05 05
GLADHILL INC. 1263-2329	54 11 02	81 05 08
GLAZERS INC. 1109-0735	47 07 02	81 04 30
GLOBAL INVESTMENTS & ENTERPRISES LTD. 1256-8317	57 05 09	81 05 06
GROSS MACHINERY (CANADA) LIMITED 1129-2307	59 07 29	81 05 06
HAMILTON-MORRISON LTD. 1264-9190	69 02 04	81 05 07
HENBE CORPORATION 1265-4893	65 12 30	81 05 06
HEXAGON INVESTMENTS LTD. 1265-6799	59 06 05	81 04 29
HUJACK LTD. 1266-5055	57 12 12	81 05 07
IMMEUBLES BEAUPARLANT INC. 1468-0011	76 06 23	81 04 30
LES IMMEUBLES ELSONA INC. 1256-3284	70 09 22	81 05 06

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
IMMEUBLES KOSEL LTEE 1369-3254	74 08 13	81 05 05
LES INVESTISSEMENTS CLOUSTON LTEE 1228-8957	63 02 07	81 04 29
IVANTON CONSTRUCTION LTD 1267-7456	66 02 15	81 05 07
JORAY INC. 1269-0806	60 08 08	81 05 05
KARIN KLASSICS ET CIE LTÉE 1115-5728	65 05 28	81 05 08
KAY-ST. THERESE INC. 1323-7243	58 03 11	81 05 08
KENT-LABELLE INC. 1128-3629	60 12 15	81 05 06
C. & G. LAUZON INC. 1367-0542	75 09 23	81 05 07
LE-MO CONSTRUCTION LTEE 1289-4390	60 10 21	81 04 15
LA LIGUE NATIONALE DE SOCCER DE QUÉBEC 1331-7748	73 04 05	81 05 15
LIMABER INC. 1365-2029	75 04 29	81 05 06
LORRAINE GLASS INDUSTRIES LTD. 1119-2200	62 12 14	81 04 27
JONI LOWRIE LTD. 1209-3506	71 03 01	81 05 07
LUMILITE INC. 1273-0461	51 03 31	81 05 06
LUMIRAY MANUFACTURING INC. 1116-5826	45 04 17	81 05 08
LES MAGASINS ROMAR INC. 1104-5549	69 03 01	81 05 05
MARLED CORP. 1274-3589	58 06 17	81 05 07
MARODEN INC. 1477-0523	77 04 27	81 05 07
JAMES McQUILLAN CO. LTD. 1109-1782	67 05 17	81 05 06
LEON M. MELKONIAN LTD. 1297-7377	71 04 08	81 05 08
MÉTIERS D'ARTS DES TROIS-RIVIÈRES 1507-6318	77 10 05	81 05 09
ROCH MICHAUD INC. 1275-5641	60 04 22	81 05 15

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
MILLBANK INDUSTRIES CORPORATION 1111-2364	62 06 05	81 05 08
MILNE'S CARD SHOP LIMITED 1243-1664	62 05 24	81 05 08
MONARCH SECURITIES LTD. 1276-2845	57 02 16	81 05 08
MONTICELLO INVESTMENT CORP. 1276-4932	62 01 25	81 05 06
MORGAN DEVELOPMENTS INC. 1276-6671	49 10 27	81 05 07
MUNICIPAL CONSULTANT INC. 1248-8656	63 11 26	81 05 06
MURRAY-MCCRAKEN COMPANY LIMITED 1274-9966	30 03 06	81 05 08
MUSEE DE L'AUTOMOBILE LTEE 1272-2948	66 04 18	81 05 07
NADMAR CORP. 1277-2307	59 06 10	81 05 05
NATIONAL LASER PRODUCTS LTD. 1222-0539	67 05 18	81 05 05
NOREMAC INVESTMENTS LTD. 1277-8155	58 12 11	81 05 01
NOTTINGHAM SHIRT WORKS INC. 1219-9550	72 01 27	81 05 06
OMNIADAPT INC. 1505-4091	76 10 22	81 05 08
PAPETIERS DEAUVILLE INC. 1251-4915	65 09 22	81 05 06
JOS. PICHETTE & FILS LTÉE 1156-3764	61 09 29	81 03 31
PLACEMENT L. G. LTEE 1292-6838	59 09 03	81 05 08
PLACEMENTS PRÉFONTAINE INC. 1280-7012	61 12 28	81 04 27
LES PLACEMENTS TRANSPORT PROVINCIAL INC. 1257-3275	60 09 14	81 05 06
PLASTICS DEVELOPMENT & PACKAGING LTD. 1280-2294	61 04 17	81 05 05
POST-PRODUCTIONS INC. 1122-3534	68 03 05	81 05 01
LES PRODUCTIONS BECARRE INC. 1504-7582	76 08 26	81 05 07
LES PRODUCTIONS MAGES LTEE 1480-5931	75 10 28	81 04 29

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
LES PRODUITS D'ACIER MURDOCHVILLE LTÉE 1473-1467	77 02 22	81 05 06
RENOUF INVESTMENTS LIMITED 1282-0809	45 05 18	81 04 27
LES REPARATIONS D'AUTOS UNION INC. 1504-6188	76 08 16	81 04 28
LA RESIDENCE DU BOURGEOIS INC. 1240-3853	60 12 30	81 05 14
M.H. ROBINSON LTD. 1265-9512	53 04 14	81 05 05
HERBERT A. WATTS (QUEBEC) LIMITED 1107-4622	55 02 04	81 04 28
JEAN YACOVELLI INC. 1349-5304	73 12 12	81 04 28

12623-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Établissement ou changement du domicile légal (Article 32)

Avis est donné que la corporation ci-après indiquée a établi son domicile légal ou l'a changé de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Domicile légal
VARIÉTÉS D'AMOS INC. 1352-4483	74 01 18	11, 10e Avenue est, Amos

12623-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Fusion des corporations (Article 18)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes autorisant la fusion des corporations suivantes:

Dénomination sociale de la nouvelle corporation et sa version	Dénomination sociale des corporations fusionnées	Date de fusion	Siège social
CITÉ ÉLECTRONIQUE VIDÉO INC. 1842-4150	CITÉ ÉLECTRONIQUE VIDÉO INC. GESTION COVITEC (1980) LTÉE	81 12 18	6877, rue Jarry est, Saint-Léonard
LES ENTREPRISES GRAVELLE ET FILS INC. 1842-0752	LES ENTREPRISES GRAVELLE ET FILS INC. AYLMER ELECTRIC INC.	81 01 05	Aylmer

Dénomination sociale de la nouvelle corporation et sa version	Dénomination sociale des corporations fusionnées	Date de fusion	Siège social
LES ENTREPRISES MOSET INC. .. *MOSET ENTERPRISES INC.* 1840-3543	LES ENTREPRISES MOSET INC. .... LES ENTREPRISES MODALI INC. ...	80 10 31	2450, boulevard Laurier, Sainte-Foy
J.E. VERDON & FILS INC. 1842-0760	J.E. VERDON & FILS INC. ..... ASSURANCES VERDON INC. ..... ASSURANCES O. LATULIPE (1975) INC.	81 01 01	1150-2021, rue Union, Montréal

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

12623-o

Lettres patentes

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il accordé des lettres patentes constituant en corporation:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
LES CREVETTES GASPÉSIENNES INC. 1841-5661	80 12 22	Rivière-au-Renard
ALDÈGE LAFRENIÈRE & FILS INC. 1841-9952	80 12 29	Fort-Coulonge
LES PÊCHERIES CORMIER INC. 1844-3341	81 03 19	Newport
PISCINES ROBERT-ROBERT INC. 1841-5596	81 01 21	122, rue Dépelteau, Saint-Luc

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

12623-o

Lettres patentes supplémentaires

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
ASSOCIATION DES CONSEILLERS EN ORGANISATION ET MÉTHODES DE QUÉBEC 1469-1059	76 08 06	80 12 15	De la dénomination sociale: ASSOCIATION DES CONSEILLERS EN ORGANISATION ET MÉTHODES DU QUÉBEC (ACOMQ) INC.
BAILLARGEON CORPORATION 1235-8149	53 09 23	81 03 10	Du capital-actions
CAMP SABLE CHAUD 1354-6148	74 01 29	80 10 08	1) Du siège social; 2) des objets; 3) de la valeur des biens immobiliers.

Dénomination sociale	Date de constituion en corporation	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
CANMONT REALTIES INC. 1242-7365	63 03 08	81 02 17	De la dénomination sociale: LES IMMEUBLES CANMONT INC. *CANMONT REALTIES INC.*
CAP AUTO SEAT COVER INC. 1166-7995	54 07 29	81 01 09	De la dénomination sociale: BERNARD MAGNY INC.
CARRIÈRES STE-THÉRÈSE LIMITÉE ..... *STE-THÉRÈSE QUARRIES LIMITED* 1308-1005	69 05 22	81 03 05	De la dénomination sociale: BÉTON MONTRÉAL INC.
CENTRE DE JOUR ST-EUSTACHE INC. 1359-7265	75 04 11	81 02 24	1) Des objets; 2) de la valeur des biens immobiliers.
ENTREPRISES DERO LTÉE..... 1109-5924	64 03 26	81 02 16	Du capital-actions
FERME J.-ROBERT LAROCHE INC. 1626-0101	78 05 01	81 03 16	De la dénomination sociale: GESTION J.-ROBERT LAROCHE INC.
LE FRICOT B.B.Q. INC. 1130-3781	62 07 27	81 01 12	De la dénomination sociale: RÔTISSERIE LE FRICOT INC.
LES FRUITS ET LÉGUMES MARTEL INC.... 1641-5531	80 02 27	80 12 16	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
G.L.R. INC..... 1263-4135	70 02 06	81 02 13	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
HÔTEL G. LAJEUNESSE INC. 1462-2468	75 09 29	80 12 18	Du capital-actions
L'INDUSTRIELLE-SERVICES TECHNIQUES INC. 1632-4816	78 12 31	81 03 13	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
LORRAIN, PONTIAC, BUICK LIMITÉE..... 1130-5554	66 01 25	81 04 03	De la dénomination sociale: OPÉRATION Z INC.
MAÇONNERIE LEVESQUE ET TREMBLAY INC. 1467-6001	76 06 04	81 02 09	De la dénomination sociale: MAÇONNERIE JEAN MARC TREMBLAY INC.
LOU MAKOSCHEY ELECTRIC CO. LTD..... 1117-7771	64 07 07	81 02 24	De la dénomination sociale: ENTREPRISES D'ÉLECTRICITÉ LOU MAKOSCHEY INC.
ALBERT MARCHAND INC. 1357-2318	74 06 14	81 02 13	Du capital-actions
MOUSSETTE CHRYSLER PLYMOUTH INC. . 1350-6423	73 02 22	81 02 12	De la dénomination sociale: CHOMEDEY CHRYSLER PLYMOUTH INC.
PIÈCES D'AUTO R. RAYMOND INC..... *R. RAYMOND AUTO PARTS INC.* 1219-1912	71 05 18	81 01 26	De la dénomination sociale: PIÈCES & CAMIONS R. RAYMOND INC.
A. PROULX TRANSPORT INC. 1233-3738	66 12 07	81 02 04	Du capital-actions
RABY CONTRACTING CO. INC..... 1114-8871	65 10 26	81 03 13	De la dénomination sociale: LES ENTREPRENEURS RABY INC. *RABY CONTRACTING INC.*

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
LES SABLES L.G. LTÉE 1148-4219	63 05 27	81 02 06	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
SHEARSON, LOEB, RHOADES (CANADA) INC. 1362-1875	75 03 03	81 02 06	De la dénomination sociale: SHEARSON LOEB RHOADES (CANADA) INC.
LE THÉÂTRE D'ÉTÉ DE SAINTE-LUCE-SUR-MER 1638-2939	79 08 17	81 03 05	De la dénomination sociale: THÉÂTRE DE BAIE ST-PAUL INC.
WARO CONSTRUCTION INC. 1287-6454	66 02 16	81 01 23	De la dénomination sociale: CONSTRUCTIONS WARO INC.

12623-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Compagnies — Loi sur les (Partie 1A)

Délivrance d'un certificat de constitution

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
ABATTOIRS STE-GERMAINE (1981) LTÉE 1845-2656	81 04 10	Montréal
AGENCE DE VENTES J. STIL INC. 1845-3266	81 04 14	Montréal
AGENCE DE VOYAGE AGATHE LECLERC INC. 1845-2292	81 04 09	Drummond
L'AGENCE DE VOYAGE L'ENVOL INC. 1845-2763	81 04 10	Montréal
ALIMENTATION LU-PIERRE INC. 1845-2466	81 04 10	Montréal
LES ALIMENTS L.G.L. INC. 1845-0312	81 04 06	Longueuil
AMEUBLEMENTS GÉRARD ET PIERRE INC. 1845-2276	81 04 09	Montréal
LES ARMOIRES ET MEUBLES LAMCO INC. 1845-2425	81 04 10	Saint-Hyacinthe
ATELIER DE DÉBOSSELAGE ROGER INC. 1845-3456	81 04 14	Québec
AUTOMOBILES J.P. BOISVERT (1981) INC. 1845-3720	81 04 15	Saint-François
AUTOS MAMMOUTH INC. 1845-2268	81 04 09	Bedford

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
BÉBÉBEC INC. 1845-2615	81 04 10	Joliette
BÉTONART INC. 1845-3423	81 04 14	Québec
BOÎTES DE CAMPING LAFORTUNE INC. 1845-2979	81 04 13	Joliette
BOULANGERIE BARIL INC. 1845-3282	81 04 14	Trois-Rivières
BOUTIQUE BIANCA INC. 1845-0189	81 04 06	Roberval
BOUTIQUE BO SAINT-JEAN LTÉE 1845-2631	81 04 10	Chicoutimi
BOUTIQUE DU PRO M.D. INC. 1845-2730	81 04 10	Québec
BRONZAGE 4 SOLEILS INC. 1845-3951	81 04 16	Montréal
BUANDERIE PROGRÈS INC. 1845-2771	81 04 10	Montréal
ÇA PORTE FRUITS INC. 1845-2896	81 04 13	Montréal
CENTRE DE L'AUTO AVANTAGE INC. 1845-2235	81 04 09	Chicoutimi
CENTRE JARDIN MARCHÉ DE LA PLACE INC. 1845-3894	81 04 15	Québec
CHENIER ASSOCIÉS INC. 1845-3605	81 04 14	Montréal
CHEVRO-LAC INC. 1845-3241	81 04 14	Roberval
CLINIQUE DE PHYSIOTHÉRAPIE NOTRE-DAME INC. 1845-3571	81 04 14	Arthabaska
CLINIQUE MEDI-BOURG INC. 1845-2573	81 04 10	Québec
CLÔTURES LAURENTIENNES INC. 1845-3910	81 04 15	Québec
LES COLLECTIONS INDIGO INC. 1845-3928	81 04 15	Montréal
COMPAGNIE D'OPTIQUE MARITIME (1981) LTÉE 1845-3613	81 04 14	Trois-Rivières
LES CONSTRUCTIONS B.C.D. INC. 1845-0502	81 04 08	Montréal
LE COTEAU DES DUCHESNE INC. 1845-2508	81 04 10	Arthabaska
LES COURTIERS D'ASSURANCES C. ROY ET ASSOCIÉS INC. 1845-3381	81 04 14	Joliette

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
COUVREUR ST-TIMOTHÉE INC. 1845-2300	81 04 19	Beauharnois
CROQUE-BEC INC. 1844-9793	81 04 03	Québec
DÉPANNEUR «AU COIN DE LA TROIS» INC. 1845-3159	81 04 13	Montréal
DÉPANNEUR G. BUJOLD LTÉE 1845-2516	81 04 10	Bonaventure
DÉPANNEUR P.P. INC. 1844-5825	81 03 24	Montréal
DIFFULIVRE INC. 1845-3803	81 04 15	Montréal
DISTRIBUTIONS B.B.C. INC. 1845-2250	81 04 09	Montmagny
DISTRIBUTIONS PIERRE BÉDARD INC. 1845-2219	81 04 09	Saint-François
DOVEQ INC. 1845-3092	81 04 13	Montréal
LES ÉBÉNISTERIES D.M.H. INC. 1844-7698	81 03 26	Frontenac
LES ENTREPÔTS DE DRUMMONDVILLE INC. 1845-2284	81 04 09	Drummond
ENTREPRENEURS ÉLECTRICIENS G.O.G. INC. 1845-3027	81 04 13	Longueuil
LES ENTREPRISES A. D. ALEXANDRE INC. 1844-8126	81 03 27	Montréal
LES ENTREPRISES ANDRÉ DURAND LTÉE 1845-3738	81 04 15	Québec
LES ENTREPRISES DE GESTION L. GRAVEL INC. 1845-2474	81 04 10	Montréal
LES ENTREPRISES DOR-BEAU INC. 1844-4711	81 03 20	Québec
LES ENTREPRISES GILLES LASALLE INC. 1845-2698	81 04 10	Laval
LES ENTREPRISES J.G. LAPLANTE & FILS INC. 1845-2722	81 04 10	Montréal
LES ENTREPRISES M. LAPOINTE & FILS INC. 1845-2888	81 04 13	Rimouski
LES ENTREPRISES REGAIN INC. 1845-2953	81 04 13	Saint-François
LES ÉQUIPEMENTS B. BOUCHARD INC. 1845-2482	81 04 10	Montréal
LES ÉQUIPEMENTS ROLAND TURGEON INC. 1845-2649	81 04 10	Beauce

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
ÉVALUATION L.G.P. INC. 1845-2557	81 04 10	Trois-Rivières
EXCAVATION G. ET V. INC. 1845-2714	81 04 10	Labelle
FALARDEAU & LANDRY INC. 1844-9918	81 04 03	Québec
FAVREAU, MURRAY & ASS. INC. 1845-2706	81 04 10	Montréal
FERME BERTRAND MAURICE INC. 1845-3548	81 04 14	Saint-François
FERME CLAUDE LAROCQUE INC. 1845-2441	81 04 10	Saint-Hyacinthe
FERME D.M. INC. 1845-3837	81 04 15	Drummond
FERME DANIEL ROCHAT ET FILS INC. 1845-2664	81 04 10	Bedford
FERME FERNAND BOUCHER & FILS INC. 1845-2870	81 04 13	Québec
FERME MAGNIN ET FILS INC. 1845-3860	81 04 15	Saint-François
FERME NORMANDEAU INC. 1845-3811	81 04 15	Beauharnois
FERME SOLIEN INC. 1845-2987	81 04 13	Bonventure
FERME YVAN ROCHAT INC. 1845-2680	81 04 10	Bedford
FONDATIONS LA ROCHE ET FILS INC. 1844-8613	81 03 30	Iberville
FONDEURS T.M. INC. 1845-2995	81 04 13	Frontenac
FORESTERIE R.B. INC. 1845-3217	81 04 14	Roberval
G.B.L. SPORTS INC. 1845-3118	81 04 13	Abitibi
GALERIE LENOUR INC. 1845-2318	81 04 09	Saint-Hyacinthe
GARAGE GAGNÉ & HUDON INC. 1845-3977	81 04 16	Montmagny
GARAGE RONALD MARCOUX INC. 1844-5999	81 03 25	Beauharnois
GARAGE RONALD THÉRIEN INC. 1845-3100	81 04 13	Terrebonne
GARAGE TI NOR INC. 1845-3498	81 04 14	Témiscamingue

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
GARAGE VACHON & BOLDUC INC. 1845-3969	81 04 16	Beauce
FERNAND GERVAIS & FILS INC. 1845-3829	81 04 15	Beauharnois
GESTION BISMARC INC. 1845-2912	81 04 13	Trois-Rivières
GESTION GILMAR INC. 1845-2904	81 04 13	Trois-Rivières
GESTION LAAD INC. 1845-2540	81 04 10	Québec
GESTION SONGIL INC. 1845-3845	81 04 15	Trois-Rivières
GESTION VOLBEC LTÉE 1845-2607	81 04 10	Montréal
GESTION YVAN LARIVÉE INC. 1845-2383	81 04 08	Saint-Hyacinthe
LES GESTIONS DALEX INC. 1845-2227	81 04 09	Montréal
RAYNALD GOSSELIN & FILS INC. 1845-3126	81 04 13	Frontenac
LES GOUTTIÈRES DE CHARLEVOIX INC. 1845-2367	81 04 10	Saguenay
C.Y. GRANGER INC. 1845-4025	81 04 16	Montréal
GROUPE B.-J. SAINT-JACQUES INC. 1845-2334	81 04 09	Montréal
LE GROUPE DES CITÉS INC. 1845-0072	81 04 03	Québec
LE GROUPE MÉDICO ST-RAYMOND INC. 1845-3183	81 04 13	Québec
LE GROUPE PROJECTIONS INC. 1845-2375	81 04 09	Québec
GUILLOT & BILODEAU INC. 1845-3688	81 04 14	Québec
HABITAT-PRO INC. 1845-3308	81 04 14	Montréal
HÔTEL ROYAL NOTRE-DAME-DU-NORD INC. 1845-3480	81 04 14	Témiscamingue
LES IMMEUBLES B.R.G. INC. 1845-2391	81 04 10	Rimouski
LES IMMEUBLES THÉRÈSIENS LTÉE 1845-3530	81 04 14	Terrebonne
LES INVESTISSEMENTS LIONEL INC. 1845-3662	81 04 15	Longueuil

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
ISOLATION DES RIVIÈRES INC. 1845-3233	81 04 14	Trois-Rivières
J.C. MÉCANIQUE MOBILE INC. 1845-3209	81 04 13	Montréal
JÉROLYSE INC. 1845-3522	81 04 14	Terrebonne
K-D RÉPARATION ET REMODELAGE DE MEUBLES INC. *K-D FURNITURE REPAIRS AND REFINISHING INC.* 1845-3274	81 04 14	Laval
RAYMOND LALIBERTÉ MAINTENANCE INC. 1845-2433	81 04 10	Joliette
LIBRAIRIE-GALERIE DENIZON INC. 1845-3761	81 04 15	Montréal
V.D. MAINGUY INC. 1844-9983	81 04 03	Québec
MALOUCAN INC. 1845-2458	81 04 10	Bedford
MARCHÉ ST-ÉTIENNE (1981) INC. 1845-3878	81 04 15	Québec
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION BERGERON ET LAFLAMME INC. *BERGERON AND LAFLAMME BUILDING SUPPLY INC.* 1845-2789	81 04 10	Montréal
MAUDAN ÉLECTRIQUE INC. 1845-3225	81 04 14	Roberval
MÉCANO-INDUSTRIE INC. 1845-3936	81 04 16	Montréal
MENUISERIE POTVIN & PELLETIER INC. 1845-0916	81 04 09	Laval
1844-2921 QUÉBEC INC. 1844-2921	81 04 09	Longueuil
1844-2947 QUÉBEC INC. 1844-2947	81 04 10	Montréal
1845-0379 QUÉBEC INC. 1845-0379	81 04 07	Chicoutimi
1845-2490 QUÉBEC INC. 1845-2490	81 04 10	Chicoutimi
1845-2672 QUÉBEC INC. 1845-2672	81 04 10	Beauharnois
1845-2755 QUÉBEC INC. 1845-2755	81 04 10	Québec
1845-2805 QUÉBEC INC. 1845-2805	81 04 13	Montréal
1845-2813 QUÉBEC INC. 1845-2813	81 04 13	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
1845-2821 QUÉBEC INC. 1845-2821	81 04 13	Longueuil
1845-2839 QUÉBEC INC. 1845-2839	81 04 13	Québec
1845-3043 QUÉBEC INC. 1845-3043	81 04 13	Rimouski
1845-3050 QUÉBEC INC. 1845-3050	81 04 13	Rimouski
1845-3068 QUÉBEC INC. 1845-3068	81 04 13	Rimouski
1845-3076 QUÉBEC INC. 1845-3076	81 04 13	Rimouski
1845-3084 QUÉBEC INC. 1845-3084	81 04 13	Rimouski
1845-3142 QUÉBEC INC. 1845-3142	81 04 13	Beauce
1845-3357 QUÉBEC INC. 1845-3357	81 04 14	Montréal
1845-3365 QUÉBEC INC. 1845-3365	81 04 14	Montréal
1845-3472 QUÉBEC INC. 1845-3472	81 04 14	Frontenac
1845-3555 QUÉBEC INC. 1845-3555	81 04 14	Rouyn-Noranda
1845-3563 QUÉBEC INC. 1845-3563	81 04 14	Rouyn-Noranda
1845-3654 QUÉBEC INC. 1845-3654	81 04 15	Montréal
1845-3753 QUÉBEC INC. 1845-3753	81 04 15	Montréal
1845-3795 QUÉBEC INC. 1845-3795	81 04 15	Québec
1845-3944 QUÉBEC INC. 1845-3944	81 04 16	Joliette
JEAN-MARIE MOREAU, ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN INC. 1845-2623	81 04 10	Québec
NATURE PLUS INC. 1845-3704	81 04 15	Montréal
NOVUS DU QUÉBEC INC. 1845-3621	81 04 14	Richelieu
OPÉRATEUR DUBÉ INC. 1845-2920	81 04 13	Hauterive
LES OPÉRATIONS FORESTIÈRES BERTRAND INC. 1844-9645	81 04 02	Labelle

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
OPTIQUE BERCA INC. 1845-3316	81 04 14	Trois-Rivières
PELLERIN & MORISSET INC. 1845-3035	81 04 13	Rimouski
PELOMIX INC. 1845-2946	81 04 13	Saint-Hyacinthe
LES PÉTROLES HARNOIS INC. 1845-4017	81 04 16	Joliette
PIT VACUUM INC. 1845-2193	81 04 09	Saint-Maurice
LES PLACEMENTS BEAU SOLEIL INC. 1844-7672	81 03 26	Chicoutimi
LES PLACEMENTS CONSTANTIN & ASSOCIÉS INC. 1845-3290	81 04 14	Montréal
PLACEMENTS ROY, DION, GAGNÉ INC. 1845-3407	81 04 14	Saint-François
PLACEMENTS ST-MARTIN INC. 1845-3019	81 04 13	Montréal
LES PLACEMENTS SERGEROLE INC. 1845-2532	81 04 10	Joliette
LES PLACEMENTS XALTO LTÉE 1845-2854	81 04 13	Montréal
PRODUCTIONS DELAM INC. 1845-0908	81 04 08	Montréal
PUBLICITÉ GARON, BÉLANGER & ASSOCIÉS INC. 1845-2342	81 04 09	Québec
QUÉMIEL LTÉE 1845-3373	81 04 14	Terrebonne
RÉCEPTIONS THETFORD INC. 1845-3134	81 04 13	Frontenac
RECYCLAGE DU NORD INC. *NORTHERN RECYCLING INC.* 1845-2847	81 04 13	Québec
RÉNOVATION ET ISOLATION POLAR DE DOLBEAU INC. 1845-3746	81 04 15	Roberval
RÉPARATION D'AUTOS GILLES DESROCHERS INC. 1845-2201	81 04 09	Longueuil
LES RESSOURCES B.Y.G. LTÉE *B.Y.G. RESOURCES LTD.* 1845-3324	81 04 14	Montréal
RESTAURANT LA BRUNANTE INC. 1845-3191	81 04 13	Québec
RESTAURANT LA MARÉE DOUCE INC. 1845-2243	81 04 09	Saint-François

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
RESTAURANT MARMITE LACHINE LTÉE 1845-3647	81 04 15	Montréal
RESTAURANT PALAIS DE SYHCHUAN INC. 1845-3258	81 04 14	Montréal
ROLEM INC. 1845-4009	81 04 16	Québec
WILFRID ST-ÉLIEN TAXIS INC. 1844-2905	81 04 06	Longueuil
JEAN-GUY STE-MARIE INC. 1845-0031	81 04 03	Labelle
SALLE À MANGER EDELWEISS LTÉE 1845-3696	81 04 15	Montréal
LE SALON D'AMUSEMENTS LE BOULIER INC. 1845-3399	81 04 14	Terrebonne
SALON GUY DRAPEAU INC. 1845-3167	81 04 13	Québec
SERVICE DE CHAUFFAGE HARNOIS INC. 1845-2961	81 04 13	Joliette
SERVICES DE CONSULTATIONS GOYETTE INC. 1845-3464	81 04 14	Beauharnois
SERVICES ROMOLAC INC. 1845-3001	81 04 13	Longueuil
SERVI-TITRE INC. 1845-2748	81 04 10	Richelieu
LES SILICES EXCEL INC. 1845-3340	81 04 14	Québec
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DU SUD-EST QUÉBÉCOIS INC. 1845-3597	81 04 14	Montréal
SOCIÉTÉ DE GESTION MAC-BEL INC. 1845-2185	81 04 09	Québec
SOCIÉTÉ DE GESTION OUHARD LTÉE 1845-2409	81 04 10	Montréal
SOCIÉTÉ DE GESTION RETCO LTÉE 1845-2417	81 04 10	Montréal
LA SOCIÉTÉ ROLDRÉ INC. 1845-2581	81 04 10	Montréal
SOGECART INC. 1845-0874	81 04 08	Montréal
SUPER-MARCHÉ L-P-L INC. 1845-3670	81 04 15	Montréal
TABAGIE CASSE-CROÛTE SANDRA DE STE-FOY (1981) INC. 1845-2359	81 04 09	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
TRANSPORT SLW INC. *SLW EXPRESS INC.* 1845-3787	81 04 14	Montréal
FLORENT & GILBERT TREMBLAY INC. 1845-3514	81 04 14	Roberval
VALOR-EXPERT LTÉE 1845-3639	81 04 15	Montréal
VIDÉOSCOPE INC. 1845-0882	81 04 08	Joliette
VIDÉROTICA INC. 1845-3712	81 04 15	Montréal
LA VISONNERIE RIMBAULT INC. 1845-3852	81 04 15	Richelieu

12623-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat de continuation

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
L'AJUSTEMENT MÉTROPOLITAIN INC. 1230-7849	68 12 27	81 04 13	
ALIX AUTOMOBILE INC. 1105-8088	56 05 05	81 04 13	
ARMONAST INVESTMENTS LTD. 1233-8745	59 01 23	81 04 15	LES INVESTISSEMENTS ARMONAST LTÉE *ARMONAST INVESTMENTS LTD.*
ARTICLES DE BUREAU (1967) INC. 1208-1600	67 04 24	81 04 09	
AUTOMOBILES ANDRÉ GAGNON (1976) LTÉE 1468-8543	76 08 02	81 04 08	
ANDRÉ BELHUMEUR INC. 1363-6865	75 05 22	81 04 09	
JOSEPH-ARTHUR BELLEY ENTREPRENEUR INC. 1234-1178	63 04 09	81 04 09	
LE BISTRO KNOWLTON INC. 1359-4338	74 09 30	81 04 14	
BOILY & CIE, LTÉE 1165-2773	52 03 12	81 04 13	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
BOISJOLI TRANSPORT INC. 1239-6636	63 11 12	81 04 13	
GERMAIN BONNEVILLE LTÉE 1352-5068	74 02 13	81 04 14	
LA BOUCHÉE DOUBLE INC. 1640-1374	79 11 30	81 04 16	
BRAFRANC INC. 1362-0414	75 02 25	81 04 02	
BRASSERIE AU VINGT ET UN DU VIEUX PORT INC. 1463-8555	75 12 23	81 04 02	
BUSQUE ET THÉBERGE INC. 1639-3647	79 10 11	81 04 13	
CAFETERAY INC. 1354-6031	74 01 24	81 03 18	
CAPROTEC INC. 1630-6623	78 10 18	81 04 09	
CAREY CONSTRUCTION INC. 1243-1888	64 02 21	81 04 15	
CENTRE DU CAMION DE HULL INC. 1213-3039	71 06 16	81 04 14	
ROSAIRE CHARBONNEAU INC. 1132-7830	62 10 24	81 04 16	
CLUB DE GOLF VAUDREUIL INC. 1205-7824	70 08 03	81 04 15	
CLUB SOCIAL VAL MARGUERITE INC. 1474-4890	77 02 23	81 04 10	
LA COMPAGNIE DE SERVICE MARSON LTÉE 1335-6431	73 07 19	81 04 13	
COMPAGNIE INTERPROVINCIALE D'ACIER D'ARMATURE LIMITÉE 1211-3874	70 12 10	81 04 14	BOISERIE TERMAR INC. *TERMAR WOOD CRAFT INC.*
CONFECTIONS EDWARD LTÉE 1200-5922	70 09 29	81 04 14	
CONSEILLER EN PERSONNEL JOLIETTE INC. 1332-8018	72 12 22	81 04 13	
CONSTRUCTION LAURENCE LTÉE 1474-2266	77 03 24	81 04 03	
LES CONSTRUCTIONS LEGI LTÉE 1626-3980	78 05 10	81 04 10	LES ENTREPRISES LEGI LTÉE
CONSTRUCTIONS POULIN & MAHEUX INC. 1628-2063	78 08 15	81 04 10	
CORANIT INC. 1206-3236	71 03 31	81 04 15	SOCIÉTÉ DE PLACEMENTS R.E.M. INC.

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
DELANGIS INC. 1251-7108	44 11 16	81 04 13	
RICHARD DUFORT, ARTISAN INC. 1503-2345	76 04 28	81 03 03	
LES ENSEIGNES DAIGLE INC. 1164-6098	68 09 24	81 04 10	
LES ENTREPRISES BOURGET INC. 1147-7122	62 02 22	81 04 13	
LES ENTREPRISES DE RÉNOVATIONS V.L. INC. 1627-1900	78 06 05	81 04 09	
LES ENTREPRISES D'ÉLECTRICITÉ BÉLAND & FAFARD INC. 1332-7648	73 02 09	81 04 13	
LES ENTREPRISES RICHARD GAGNON INC. 1354-9589	74 03 18	81 04 15	
LES ÉQUIPEMENTS VERCHÈRES INC. 1480-9065	75 11 14	81 04 09	
EUROSALAMI INC. 1464-0908	76 01 09	81 04 10	LES IMPORTATIONS EURO MARK INC. *EURO MARK IMPORTING INC.*
FERME ROCHERAY INC. 1633-1159	79 01 23	81 03 23	
FERME Y.A. & R. PERREAULT INC. 1631-0781	78 11 06	81 04 14	
FINANCE MERCANTILE S.S. INC. 1371-1197	75 01 27	81 04 13	
LES FINISSEURS DE CIMENT NATIONAL INC. 1508-6069	77 11 15	81 04 10	CIMENT NATIONAL INC.
GARAGE DION & FRÈRES INC. 1352-1588	73 12 20	81 04 10	
GARAGE G. & J. LABELLE INC. 1468-6877	76 07 27	81 04 16	
GESTION INFORMA INC. 1473-4784	77 01 24	81 04 10	
GIMBER INC. 1263-0836	61 08 30	81 04 15	
GRANIT INTERNATIONAL INC. 1468-8485	76 08 02	81 04 15	
L'HÔPITAL STE-GERMAINE COUSIN INC. 1249-9018	60 10 04	81 03 09	
HÔTEL MOTEL VILLA DES PINS (BEAUCE) INC. 1181-6626	68 08 30	81 04 13	
HÔTEL ROYAL (LA TUQUE) LTÉE 1175-7226	55 12 19	81 04 15	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
IMMEUBLES CHARLESBOURG LTÉE 1245-3916	58 10 22	81 04 13	
LES IMPORTATIONS L. MARA INC. 1503-4234	76 05 12	81 04 14	
IMPRIMERIE GAÉTAN DUCHAINE INC..... 1625-2595	78 04 10	81 03 31	IMPRIMERIE AUGER INC.
LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES P.G.R. INC. 1336-0292	73 03 05	81 04 15	
JIPEHEL INC. 1370-4697	74 11 22	81 04 09	BELAQUAR INC.
YVAN LARIVÉE INC..... 1330-4001	73 05 24	81 04 08	
LÉGARÉ FOUNDRY 1961 LIMITED 1161-3338	61 05 17	81 03 16	
LES LOISIRS JEARO, INC. 1218-0501	71 11 16	81 04 14	
LUDCOM INC. 1337-9680	72 07 25	81 03 20	
MANOIR ST-PATRICE INC. 1362-5587	75 03 12	81 04 15	
MATÉRIAUX J.L. GAUTHIER INC. 1640-2711	79 12 07	81 04 13	
MAZEL INC. 1274-9651	58 03 26	81 03 03	
MERCERIE PÉPIN LTÉE 1473-1434	77 01 14	81 04 13	ALIMENTATION M. PÉPIN DE ST-RAYMOND INC.
MÉTALLURGIE PELCHAT INC. 1159-5246	69 02 03	81 04 09	
MICH-O-TOMOBILE LTÉE 1191-9313	61 10 19	81 04 13	
LES MINES D'ARGENT ABCOURT INC. 1228-1317	71 01 11	81 03 06	
LES MIROIRS ST-ANTOINE INC. 1139-5944	64 12 04	81 04 16	
JACQUES NORMAND ÉQUIPEMENT LTÉE 1267-8561	65 10 07	81 04 06	
O-RA-L-O INC. 1272-4753	70 01 21	81 03 17	
LA PÂTISSERIE CANADIENNE EUROPÉENNE INC. 1332-7390	72 10 13	81 02 16	
PISCINES ÉCONOMIQUES INC. 1214-7690	71 05 17	81 04 13	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
PISCINES MAU-RO INC. 1330-1106	73 06 14	81 04 06	
PLACE CASOT LTÉE 1243-7216	71 05 21	81 04 13	
PLACEMENTS BENOIT DÉRY INC. 1507-3901	77 10 06	81 04 10	
POISSONNERIE LES MÉCHINS INC. 1362-5470	75 04 30	81 03 13	
PUBLICITÉ PROMOBILE INC. 1474-6432	77 02 28	81 04 10	
REFRIGÉRATION L.L. INC. 1640-1226	79 11 29	81 04 13	
LE RESTAURANT APSARA INC. 1507-1335	77 09 16	81 04 13	
LE RESTAURANT MANUEL INC. 1356-2301	74 05 02	81 04 02	
RESTAURANT RIVIERA PIZZÉRIA INC. 1140-6758	67 12 27	81 03 19	LES PLACEMENTS TRUBIANO INC.
SERVICE DE PERSONNEL PAUL RIVEST INC. 1477-1059	74 04 28	81 04 13	
LES SERVICES DE GESTION MELCHARD INC. 1236-7132	66 08 03	81 04 14	
LES SILENCIEUX LAVAL-OUEST INC. 1141-0719	69 01 09	81 04 15	
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT CANADIENNE QUATRE SAISONS LTÉE 1260-8741	61 03 23	81 03 03	
LA SOCIÉTÉ J.B. MARTIN LIMITÉE 1160-7017	34 12 01	81 04 09	
SOFABCO INC. 1306-8416	72 05 03	81 04 13	
SOPHAQ LTÉE 1284-7539	70 01 02	81 04 10	SOCIÉTÉ DE GESTION D.F. CARDINAL INC. *D.F. CARDINAL HOLDINGS INC.*
LES SPÉCIALITÉS FÉMINELLE INC. 1506-5246	77 09 27	81 03 11	
SPORTS JACQUES GUAY INC. 1357-6822	74 07 08	81 04 14	
TÉLÉPHONE MILOT INC. 1179-6687	63 12 31	81 04 10	
ROBERT THIBEAULT ÉLECTRONIQUE LTÉE 1176-0980	63 05 27	81 04 09	COMMUNICATIONS THIBEAULT (1981) LTÉE
TRANSPORT J.P.R. INC. 1505-7060	76 11 19	81 04 13	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
LES VERGERS CATAPHARD & FILS INC. 1367-2605	74 03 19	81 04 09	
VERREAULT-FRONTENAC INC. 1509-4758	77 12 01	81 04 16	
VITRERIE DU NORD DE VALLEYFIELD INC. 1631-4221	76 11 16	81 04 09	

12623-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat de fusion

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de fusion à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
LES ENTREPRISES L. TURENNE LTÉE 1845-3415	LES ENTREPRISES G. TURENNE LTÉE MAXIME'S (1971) INC. MOTEL PIERRE INC.	81 04 14	Montréal
GRAPHIQUE ESTRIE INC. 1844-8787	GRAPHIQUE ESTRIE INC. ..... SOCIÉTÉ DE PLACEMENT PFM INC.	81 03 31	Saint-François
INDUSTRIES C.L. INC. 1647-3910	COMPAGNIE DE SERRURES ET DE COFFRE-FORT C.S. LTÉE INDUSTRIES C.L. INC.	81 03 04	Montréal
MEUBLES YU-GO (1981) INC. ..... *YU-GO FURNITURE (1981) INC.* 1842-1230	LES INDUSTRIES QUÉBOIS INC. ..... MEUBLES YU GO INC. SAGLI INC. MOBILIER SCOLAIRE MASKINONGÉ INC.	81 01 01	Trois-Rivières
MUNGER ET FRÈRES LTÉE 1845-3431	HÔTEL LE MARQUIS (JONQUIÈRE) LTÉE MUNGER & FRÈRES LTÉE	81 04 14	Chicoutimi
PRATTE & LAFORME INC. 1842-1222	PRATTE & LAFORME INC. ..... GESTION DE GRAND-MÈRE INC.	81 01 01	Saint-Maurice

12623-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat de modification

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de modification à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
L'AJUSTEMENT MÉTROPOLITAIN INC. . 1230-7849	68 12 27	81 04 13	Du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
ARTISANAT RENEL INC. 1142-3225	66 12 20	81 04 03	1) Du capital-actions; 2) des restrictions à l'activité; 3) des dispositions.
AUTOBUS THOMAS QUÉBEC (1981) INC. 1840-5555	80 11 12	81 04 10	De la dénomination sociale: AUTOBUS THOMAS INC.
BRUNET, LOISELLE & ASSOCIÉS INC. .. 1241-5097	67 06 30	81 04 15	Du capital-actions
CAFETERAY INC. 1354-6031	74 01 24	81 03 18	1) Du capital-actions; 2) des dispositions; 3) du nombre des administrateurs: minimum 1, maximum 5
CAPONOR INC. 1646-8712	80 07 30	81 03 26	Du capital-actions
CHASSEBEC INC. 1647-2508	80 08 22	81 04 13	Du capital-actions
CHOUINARD, ROBICHAUD ET ASSOCIÉS INC. 1642-1570	80 03 06	81 04 10	De la dénomination sociale: MARC ROBICHAUD & ASSOCIÉS INC.
CLUB DE GOLF VAUDREUIL INC. 1205-7824	70 08 03	81 04 15	De la dénomination sociale: CLUB DE GOLF ST-ANTOINE INC.
LA COMPAGNIE DE SERVICE MARSON LTÉE 1335-6431	73 07 19	81 04 13	De la dénomination sociale: CORPORATION JARTRAN INC.
LA COMPAGNIE MANUFACTURIÈRE CHELSEA INC. 1114-5679	46 02 27	81 04 10	Du capital-actions
CONSTRUCTION ARNO INC. 1290-3878	66 07 29	81 04 10	Du capital-actions
LES CONSTRUCTIONS GEORGES DESROCHERS INC. 1476-3148	77 04 06	81 03 19	Du capital-actions
GILLES CÔTÉ INC. 1202-7017	70 11 24	81 04 15	De la dénomination sociale: GESTION PIERGIL INC.
DÉBOSSELAGE ET PEINTURE PETER INC. 1648-4776	80 10 22	81 04 06	1) Du capital-actions; 2) des restrictions à l'activité; 3) des dispositions.
LES ENTREPRISES DE RÉNOVATIONS V.L. INC. 1627-1900	78 06 05	81 04 09	Du capital-actions
LES ENTREPRISES ORIGÈNE GILBERT INC. 1844-5684	81 03 24	81 04 14	De la dénomination sociale: LES ENTREPRISES O & R GILBERT INC.
ÉRABLIÈRE PAQUETTE ET FRÈRES INC. 1844-3705	81 03 16	81 04 10	De la dénomination sociale: M. PAQUETTE ET FRÈRES INC.
GARAGE BELISLE INC. 1146-0219	67 01 17	81 04 13	Du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
GESTION ALAIN FOREST INC. 1641-6018	80 02 13	81 04 09	De la dénomination sociale: PLACEMENTS CHARLES LAROCQUE INC.
GESTION F.H. ROUILLARD INC. 1841-2833	80 12 03	81 04 10	Du capital-actions
LA GRANDE VADROUILLE INC. 1648-3109	80 10 09	81 04 09	Des dispositions
IMPRIMERIE DU TÉMISCAMINGUE INC. 1463-0818	75 11 17	81 04 10	Du capital-actions
LA LUCINOTE INC. 1844-9520	81 04 02	81 04 14	De la dénomination sociale: LUCINOCTE INC.
1641-5259 QUÉBEC INC. 1641-5259	80 04 08	81 04 09	De la dénomination sociale: JARMIN INC.
1642-1000 QUÉBEC INC. 1642-1000	81 01 28	81 03 17	De la dénomination sociale: GARAGE JEAN-MARC PERRON INC.
1647-3548 QUÉBEC INC. 1647-3548	80 08 29	81 04 09	1) De la dénomination sociale: CHASTENAY, GAGNÉ & ASSOCIÉS INC.; 2) du district: Trois-Rivières.
1840-9078 QUÉBEC INC. 1840-9078	80 11 25	81 04 10	1) De la dénomination sociale: LES ENTREPRISES FORESTIÈRES ROBI INC.; 2) du capital-actions.
1841-6263 QUÉBEC INC. 1841-6263	80 12 11	81 04 09	De la dénomination sociale: LES SERVICES ADMINISTRATIFS FOREX INC.
1842-9571 QUÉBEC INC. 1842-9571	81 02 06	81 04 13	De la dénomination sociale: CENTRE DE RÉNOVATION NORMÉTAL INC.
1843-2559 QUÉBEC INC. 1843-2559	81 02 13	81 04 13	De la dénomination sociale: BÉRUBÉ & BLOUIN INC.
1843-5412 QUÉBEC INC. 1843-5412	81 02 27	81 04 10	De la dénomination sociale: CLINIQUE D'OPTOMÉTRIE DE HAUTERIVE INC.
1843-7491 QUÉBEC INC. 1843-7491	81 03 03	81 04 03	1) De la dénomination sociale: JULES BOUCHARD INC.; 2) du siège social: Rimouski.
1844-2210 QUÉBEC INC. 1844-2210	81 03 16	81 04 09	De la dénomination sociale: SOCIÉTÉ DE GESTION IMMOBILIÈRE SAULAGA INC.
1844-3978 QUÉBEC INC. 1844-3978	81 03 17	81 04 13	De la dénomination sociale: LES ENTREPRISES DE RESTAURATION F.R.D. INC.
1845-0429 QUÉBEC INC. 1845-0429	81 04 07	81 04 16	De la dénomination sociale: LES FERMES M. PITRE INC.
MOTEL A. GAGNON INC. 1466-9980	76 05 16	81 04 13	Du capital-actions
LA PÂTISSERIE CANADIENNE EUROPÉENNE INC. 1332-7390	72 10 13	81 02 16	De la dénomination sociale: PÂTISSERIE ET BOULANGERIE QUALITÉ DES SOURCES INC. *SOURCES QUALITY PASTRY AND BAKERY INC.*

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
PILOTE ET FRÈRES CONSTRUCTION INC. 1843-5305	81 03 01	81 04 09	De la dénomination sociale: LES CONSTRUCTIONS PILOTE & FRÈRES INC.
LES PLACEMENTS REBEL LTÉE 1349-5403	74 01 08	81 04 13	1) Du capital-actions; 2) des restrictions à l'activité; 3) des dispositions.
PUBLICITÉ AÉROMÉDIA INC. 1645-4662	80 06 17	81 04 10	De la dénomination sociale: COMMUNICATION COMCO LTÉE
J. SAUVAGEAU & FILS LTÉE 1174-0917	54 06 15	81 04 13	Du capital-actions
SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION LE COLISÉE INC. 1365-2672	75 05 02	81 04 10	De la dénomination sociale: SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE 9090 INC.
TAPIS ST-ROCH INC. 1840-5688	80 11 12	81 04 09	De la dénomination sociale: TAPIS O. BELEC INC.
LES TAXIS VIA INC. 1643-0209	80 03 21	81 04 13	Du capital-actions
TÉLÉPHONE MILOT INC. 1179-6687	63 12 31	81 04 10	1) Du capital-actions; 2) des restrictions à l'activité; 3) du nombre des administrateurs: minimum 1, maximum 10

12623-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat rectifié/complété

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat rectifié/complété à la compagnie suivante:

Dénomination sociale	Nature du certificat remplacé	Date du certificat remplacé	Date du certificat rectifié/complété
LES VIGNOBLES CHANTECLER LTÉE 1372-0016	Continuation	81 03 27	81 04 10

12623-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Compagnies — Loi sur les (Partie 3)

Lettres patentes

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
AÉROCLUB ST-FRANÇOIS INC. 1843-9307	81 03 09	Route rurale numéro 2, Saint-Nicéphore
LES AMIS DE VANIER INC. 1840-3006	80 10 30	175, Bélanger, Vanier
ASSOCIATION DE DARD DE LA MAURICIE INC. 1843-9372	81 03 10	150, Brousseau, Cap-de-la-Madeleine
ASSOCIATION DE SOCCER MINEUR DE PINCOURT INC. *PINCOURT MINOR SOCCER ASSOCIATION INC.* 1844-2806	81 03 15	195, rue Roberval, Pincourt
ASSOCIATION DES ARTHRITIQUES DE QUÉBEC INC. 1843-5859	81 02 23	525, boulevard Hamel, salle A-28, Québec
ASSOCIATION DES CLUBS DE PATINAGE ARTISTIQUE DE LA MAURICIE INC. 1844-6427	81 03 23	3590, place de Rouen, Trois-Rivières-Ouest
ASSOCIATION DES CRÉATEURS ARTISANS DE CHARLEVOIX 1844-6302	81 03 23	Clermont
ASSOCIATION DES DIRECTEURS DE CRÉDIT DE SEPT-ÎLES INC. 1844-3093	81 03 17	Sept-Îles
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE LA MINERVE INC. 1843-0595	81 02 18	La Minerve
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE MAISONS ANCIENNES DU QUÉBEC (APMAQ) 1842-7963	81 02 06	Saint-Eustache
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU DOMAINE BÉLISLE 1840-7239	81 03 27	Sainte-Julienne
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC CHAPLEAU DE LA MINERVE INC. 1843-5768	81 02 23	La Minerve
ASSOCIATION DES RIVERAINS POUR LA PROTECTION DU LAC BOILEAU 1844-3291	81 03 18	791, rue De Sève, Sainte-Thérèse-en-Haut
ASSOCIATION ÉQUESTRE RÉGIONALE GASPÉSIENNE WESTERN INC. 1843-8655	81 03 04	Matane
ASSOCIATION ÉQUESTRE RÉGIONALE SECTEUR WESTERN SAGUENAY-LAC-ST-JEAN 1842-5256	81 01 23	5490, boulevard Martel, Saint-Honoré

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
ASSOCIATION LA KA-DANSE 1844-6864	81 03 26	6232, des Érables, Montréal
L'ASSOCIATION PARENTS-SECOURS DE LACHUTE INC. 1843-6998	81 03 03	380, rue Principale, Lachute
ASSOCIATION POUR L'ÉGALITÉ DES DROITS DES CHASSEURS, PÊCHEURS ET TRAPPEURS QUÉBÉCOIS INC. 1844-3556	81 03 20	Saint-Félicien
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE D'AVIRON INC. 1843-0264	81 02 16	Montréal
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES MEMBRES DE LA RÉSISTANCE GRECQUE 1843-6352	81 03 23	288, Laurier ouest, Montréal
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE POUR LA DÉFENSE DES DROITS DES RETRAITÉS ET DES PRÉ-RETRAITÉS DU SECTEUR NORMANDIE 1843-6394	81 02 25	Saint-Tite
ATELIERS SOCIO-CULTUREL AMÉRIQUE LATINE 1843-6766	81 02 27	662, rue Outremont, Outremont
BALLET-FORME 1843-6774	81 02 27	201, rue Corot, app. 910, Verdun
CAFÉ-THÉÂTRE LES FLEURS DU MAL INC. 1843-6857	81 03 02	500, rue Rachel est, Montréal
CARREFOUR COMMUNAUTAIRE DE L'ISLET-SUD 1843-9547	81 03 10	Saint-Pamphile
CENTRE DE BÉNÉVOLAT DU SECTEUR LA SARRE 1841-1322	80 12 01	La Sarre
CENTRE IVRESSE SECOURS DE L'OUTAOUAIS 1841-1090	81 03 27	110, boulevard St-Joseph, Hull
CENTRE LA RUCHE DE SAINT-HENRI DE MONTRÉAL 1841-1660	81 01 19	Montréal
LE CERCLE LABORIEUX DES ARTISTES CASSÉS, LA CLAC, INC. 1842-5181	81 01 23	460, du Quai, Val-d'Or
CHAT-O-SKI INC. 1841-5067	80 12 15	122, rue Dumouchel, Châteauguay
CHEVALIER DES ONDES 1843-9281	81 03 09	190, rue Wolfe, Lévis
LE CHOEUR JOYEUX 1843-8895	81 03 05	Saint-Amable
LE CLUB CYCLOTOURISTE DES RAILLEURS INC. 1844-2848	81 03 25	Montréal
LE CLUB D'ÂGE D'OR DE BONSECOURS INC. 1844-6724	81 03 24	Bonsecours
CLUB DE CURLING DE L'ÎLE D'ANTICOSTI INC. 1842-4564	81 03 19	Port-Menier, Île-d'Anticosti

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
CLUB DE L'ÂGE D'OR DE PIKE-RIVER INC. 1842-5066	81 01 22	Pike-River
CLUB DE LOISIRS LES AMITIÉS DE GUYBOURG 1842-4739	81 02 24	755, Duquesne, Montréal
CLUB DE MOTO LES ÉVADÉS 1843-8820	81 03 05	Rang Marigot, Saint-Apollinaire
CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE SAINTE-CROIX 1841-9978	80 12 29	5320, Marie-Victorin, Sainte-Croix
CLUB DE PHOTO PRISE «1» DE MASCOUCHE INC. 1843-9356	81 03 09	Mascouche
CLUB DE SOCCER-FOOTBALL UNI DE DORVAL *DORVAL UNITED SOCCER CLUB* 1842-1073	81 03 15	Dorval
CLUB DES NAGEURS DE GRAND FOND DE BEAUPORT 1842-7666	81 02 04	159, Alaska, Beauport
CLUB GAIETÉ CHRIST-ROI DE SHERBROOKE INC. 1844-2764	81 03 16	189, rue Laurier, Sherbrooke
CLUB LE CHALET DU PONT ROUGE INC. 1843-6303	81 04 06	Sainte-Thérèse-de-Gaspé
CLUB RADIO-AMATEUR DE GAGNON INC. 1840-7437	80 11 14	Gagnon
CLUB SOCIAL LE STAEL INC. 1844-2525	81 03 13	Chantier LG 4, Baie-James
COMITÉ D'ANIMATION DU TROISIÈME ÂGE DE LAVAL 1842-7930	81 02 06	567, Irma, Laval
COMITÉ DES INONDATIONS DE FORT-COULONGE ET MANSFIELD 1844-6393	81 03 23	Fort-Coulonge
COMITÉ D'IMPLANTATION POUR LA LIBERTÉ DES ONDES (C.I.L.O.) INC. 1842-5108	81 01 22	211, rue Pierre-Arthur, Saint-Romuald
COMITÉ DU FESTIVAL ALL-BEEN CHUTE-AUX-OUTARDES 1844-3549	81 03 20	177, Jean, Chute-aux-Outardes
CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DES CANTONS D'EN BAS 1844-6690	81 03 25	Natashquan
CORPORATION DES FÊTES DU 24 JUIN (CHARLEVOIX) INC. 1844-6492	81 03 24	Baie-Saint-Paul
LA CORVÉE 1842-8292	81 02 10	7105, Saint-Hubert
LE COURRIER DE BUCKINGHAM INC. 1841-4409	80 12 11	Buckingham
ENGAGEMENT-MATERNITÉ 1844-6336	81 03 23	115, rue Carillon, Hull

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
ENVIRONNEMENT PLUS POINTE-AUX-TREMBLES 1842-7583	81 02 04	833, 9e Avenue, app. 1, Pointe-aux-Trembles
ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA JEUNESSE QUÉBÉCOISE 1844-3051	81 03 17	Montréal
FAIS SURFACE 1844-3390	81 03 19	433, rue Saint-Jean, Gatineau
FESTIVAL DE LA TRUITE DE ST-PHILÉMON 1843-8408	81 03 25	866, rue Tanguay, Saint-Philémon
LE FESTIVAL DU CANOTAGE DE ST-ANTONIN INC. 1841-9903	80 12 23	Saint-Antonin
LA FÊTE DES VOISINS 1843-6501	81 02 26	Laval
LES FÊTES POPULAIRES DE MAGOG-ORFORD INC. 1842-7765	81 02 05	Magog
FONDATION CLAUDE LÉTOURNEAU INC. 1843-0579	81 02 18	Rimouski
FONDATION DE L'HÔPITAL ST-VINCENT-DE-PAUL DE SHERBROOKE INC. 1842-4960	81 01 22	300, rue King est, Sherbrooke
LA FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER STE-MARIE INC. 1841-3971	80 12 08	Trois-Rivières
FONDATION DU NOUVEAU POINT DE VUE C.R.E.A.A. INC. 1843-6006	81 02 24	2400, Le Corbusier, ville de Laval
FONDATION DU TROISIÈME ÂGE (QUÉBEC) INC. 1844-6872	81 03 26	Montréal
FONDATION MGR ARTHUR DESCHÊNES 1843-1049	81 02 23	197, rue de Lorraine, Saint-Lambert
FONDATION POUR LA CULTURE DE L'EST DU QUÉBEC 1843-1080	81 02 23	146, rue St-Germain est, Rimouski
GARDERIE BAMBOULI INC. 1842-9787	81 02 11	Sainte-Agathe-des-Monts
GARDERIE LES GAMINS D'ICI 1841-0787	80 11 26	Baie-Comeau
LA GRANDE BATTURE 1842-5322	81 01 26	New-Richmond
GROUPE D'ANIMATION GENDICI INC. 1843-0777	81 02 19	Sherbrooke
L'HÉRITAGE DU LAC-HUMQUI 1841-4144	80 12 09	Lac-Humqui
IMMEUBLES LE DOMAINE DE SAINT-LIBOIRE INC. 1842-4861	81 01 21	Saint-Liboire
LIGUE SPORTIVE DES COPAINS DES LAURENTIDES 1843-6592	81 02 26	220, Parthenais, app. 16, Boisbriand

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
LA MAISON ALPHA DE MAGOG 1843-9018	81 03 06	1120, rue Fabre, Sherbrooke
LA MAISON ALPHA DE SHERBROOKE 1843-9026	81 03 06	1420, rue du Rosaire, Sherbrooke
MAISON DES JEUNES DES LAURENTIDES 1843-0363	81 03 20	Charlesbourg
LES RÉSIDANTS DU 7003 BOYER, MONTRÉAL 1844-7276	81 03 30	7003, rue Boyer, Montréal
SERVICE D'ORGANISATION TECHNIQUE DE VALLEYFIELD (SERV.O.T.V.) 1843-8564	81 03 04	Salaberry-de-Valleyfield
SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO INC. 1842-8318	81 03 23	Montréal
SOCIÉTÉ TROT ET AMBLE DU QUÉBEC 1843-6709	81 02 27	Montréal
THÉÂTRE DE MARIONNETTES AM STRAM GRAM 1842-4465	81 03 19	430, boulevard Taché, Hull
LE THÉÂTRE EN PIÈCES 1842-7906	81 02 06	Laval
TROUPE DE THÉÂTRE LES FOLLES ALLIÉES 1843-5933	81 02 23	Québec
VA PLUS LOIN INC. 1648-1145	80 10 10	4417, Van Horne, Montréal
LES VANNIERS DE L'EST DU QUÉBEC INC. 1843-9292	81 03 09	Route rurale numéro 291, Saint-François-Xavier-de-Viger
LES VÉLOTOURS DU QUÉBEC 1843-8606	81 03 04	1415, rue Jarry est, Montréal
LES VENDREDIS DANSANTS POUR 15 À 18 ANS INC. 1843-6899	81 03 03	Salaberry-de-Valleyfield
VER LESTE 1648-1152	80 10 10	Montréal

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

12623-o

Compagnies étrangères — Loi sur les

Changements

Les compagnies étrangères ci-dessous mentionnées donnent avis des changements suivants:

Nom de la compagnie	Date des changements	Changements
EMERY AIR FREIGHT CORPORATION 1230-5835	80 08 14	Du bureau principal au 2535, boulevard Laurier, Sainte-Foy
RENEER FILMS CORPORATION 1463-6005	80 08 19	Du bureau principal au 2535, boulevard Laurier, Sainte-Foy

12623-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Nouveau permis

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les compagnies étrangères, un nouveau permis a été accordé à la corporation suivante:

* Nom de la compagnie ou sa version ** Nom d'emprunt	Date du nouveau permis
**PÉTROLE HUSKY INC. 1648-1442	81 04 13

12623-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Nouveau permis

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les compagnies étrangères, un nouveau permis a été accordé à la corporation suivante:

Nom de la compagnie ou sa version	Date du nouveau permis
LE SIÈCLE III ÉLECTRONIQUE INC. 1337-7056	81 04 07

12623-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Permis

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les compagnies étrangères, un permis a été accordé aux corporations suivantes:

* Nom de la compagnie ou sa version ** Nom d'emprunt	Date du permis	Nom et adresse de l'agent principal	Adresse du bureau principal
* LES IMPORTATIONS HINDOUES PAPILLON LTÉE 1843-9406	81 03 26	M. Paul Rivard 102-1200, rue Quenneville, Saint-Laurent	102-1200, rue Quenneville, Saint-Laurent
* LES INVESTISSEMENTS LLYOD LTÉE..... 1844-6245	81 04 14	Me Steven M. Shein 715, carré Victoria, suite 460, Montréal	715, carré Victoria, suite 460, Montréal
SHEFIELD & FILS INC..... 1841-1413	81 04 06	Me C. Stephen Cheasley 3400, édifice Tour de la Bourse, place Victoria, Montréal	3400, édifice Tour de la Bourse, place Victoria Montréal

12623-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

*

Déclarations des compagnies et sociétés — Loi sur les

Formation

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la déclaration de société en commandite suivante a été enregistrée à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE METALEAD I ..... *THE METALEAD PARTNERSHIP I*	81 04 22	323, Redfern, Montréal, H3Z 2G4

*

Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure,
district judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU.

12625-o

Renseignements sur les compagnies — Loi concernant les

Avis de reprise d'existence

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a délivré des certificats de reprise d'existence des compagnies dissoutes dont les noms suivent:

Nom	Date de délivrance du certificat	Dispositions particulières
L'ASSOCIATION CATHOLIQUE DES ENSEIGNANTS ITALO-CANADIENS 1243-8917	80 09 10	Aucune

Nom	Date de délivrance du certificat	Dispositions particulières
ASSOCIATION DES BIENFAITEURS DE STE-ANNE DE CANTALUPO 1332-6822	81 03 17	Aucune
L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE RÉSIDENCES D'ÉTÉ DU LAC CLAIR LIMITÉE 1340-4256	81 03 20	Aucune
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC DE LA MONTAGNE NOIRE INC. 1341-6243	81 04 09	Aucune
CLUB OPTIMISTE MONTREAL-NORD INC..... 1278-2793	81 02 27	Aucune
THE OUTREMONT CURLING CLUB INCORPORATED 1126-1641	81 02 24	Et changeant sa dénomination sociale en celle de CLUB DE CURLING D'OUTREMONT INC. *THE OUTREMONT CURLING CLUB INC.*
YORK RIVER FISHING CLUB 1573-1631	81 03 26	Et changeant sa dénomination sociale en celle de LE CLUB DE PÊCHE YORK RIVER INC. *YORK RIVER FISHING CLUB INC.*

12623-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Commission des transports du Québec

Aux fins de faciliter la recherche, la Commission a regroupé, sous différentes rubriques, les avis qu'elle doit donner conformément à la Loi sur les transports (L.R.Q., chapitre T-12) et au Règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne (A.C. 2619-73 et ses amendements). Ces rubriques sont identifiées de la façon suivante:

I — Avis de la Commission *proprio motu* (Règlement 2, a. 2.24)

II — Avis d'introduction de requêtes (Règlement 2, a. 2.3)

III — Avis d'opposition à une modification de certains tarifs (a. 2.64)

IV — Avis de désistement

V — Avis de décisions rendues

VI — Formules en usage à la Commission des transports du Québec prescrites par le président, en vertu de l'article 25 de la Loi sur les transports.

VII — Demandes relatives à des changements de contrôle ou de maintien de permis.

		Décisions			Dossiers	
Divisions administratives	Secteurs	Numérotation		Couleur	Préfixes des bureaux	Numéro
		Mtl	Qué.			
Transport public	Voyageurs	MPV	QPV	Rose	Q ou M	Série: 000000
	Écoliers	MPE	QPE	Rouge foncé	Q ou M	Série: 100000
	Taxi	MPT	QPT	Jaune	Q ou M	Série: 200000
Transport général	Camionnage régulier et spécialisé	MCG	QCG	Orange brûlé	Q ou M	Série: 300000
	Produits nommés	MPN	——	Vert pâle	—— M	Série: 400000
Transport en vrac		MCV	QCV	Vert foncé	Q ou M	Série: 500000
(Location)		ML	QL	Bleu pâle	Q ou M	Série: 600000
Transport spécialisé	Maritime	MSM	QSM	Bleu foncé	Q ou M	Série: 700000
	Déchets	MSD	QSD	Violet	Q ou M	Série: 710000
	Aérien	MSA	QSA	Mauve	Q ou M	Série: 800000
	Ferroviaire	MSF	QSF	Brun	Q ou M	Série: 900000

II — Avis d'introduction de requêtes

La Commission donne avis de la nature des requêtes suivantes, conformément aux dispositions de l'article 2.13 du Règlement 2. Quiconque désire s'opposer ou intervenir doit le faire, suivant les règles prévues à l'article 2.14 dudit règlement, dans les 21 jours francs de la date de la présente publication.

Rôle M-81-02721-6
M-000045-102-D
SANTERRE, ROGER
1290, 9e Avenue
Pointe-aux-Trembles, QC
H1B 4E2
Requérant

Transport saisonnier - Règlement no 19
Le requérant demande à la Commission des transports du Québec le renouvellement de son permis pour le transport d'enfants résidant dans ville Mont-Royal, Hampstead, Saint-Laurent, Westmount et Montréal dont le quadrilatère est borné par les rues suivantes: nord boulevard Gouin, sud boulevard Maisonneuve, ouest rue Cavendish, est boulevard de L'Acadie et fréquentant les écoles suivantes: Collège Marie de France, 4635, chemin Reine-Marie, villa Sainte-Marceline, 815, Apper, Belmont, pour la période scolaire 1981-82.

Rôle M-81-02722-4
M-000214-105-D
SERVICE AUTOBUS SCOLAIRE UNIK INC.
601, Saint-Patrick
LaSalle, QC
H8N 1V2
Requérante

La requérante demande à la Commission des transports du Québec le renouvellement de son permis d'effectuer le transport par autobus scolaire des enfants âgés de 3 à 18 ans pour l'année scolaire 1981/82 fréquentant les écoles suivantes: Académie Michèle Provost, 1517, avenue des Pins, villa Sainte-Marcelline, 815, Upper Belmont, Westmount, the Priory School, 3120, The Boulevard, collège Marie France, 4635, chemin Reine-Marie; ce transport sera donné le matin de leurs résidences aux écoles et fin d'après-midi des écoles à leurs résidences, districts suivants: Outremont, ville Saint-Laurent, ville Mont-Royal, Westmount, Hampstead, Côte-Saint-Luc, Montréal-Ouest, ville LaSalle, Verdun et dans le quadrilatère borné par les rues suivantes: Saint-Laurent et Westminster, boulevard Gouin et fleuve Saint-Laurent dans le district de Montréal.

Rôle M-81-02724-0
M-211055-101-D
DUPRÉ, MARCEL
4847, boulevard Rosemont
Montréal, QC
H1T 2E4
Requérant-cessionnaire
M-210017-001-103-D
SCOTT, ANDRÉ
4141, 56e Rue, app. 1
Montréal, QC
H1Z 1E6
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-210017-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-02726-5
M-211058-101-D
DORSAINVILLE, ROGER
5061 A, Lavoisier
St-Léonard, QC
H1R 1J2
Requérant-cessionnaire
M-207518-001-101-D
VITA, SALVATORE
5188, Churchill
Chomedey, ville de Laval
QC
H7W 4P6
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-207518-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-02728-1
M-211063-101-D
CIZMECIYAN, YETVART
453, de Capri
Chomedey, ville de Laval
QC
H7W 4N1
Requérant-cessionnaire
M-210668-001-102-D
ANGELIS, MME MARIA
4088, Mackenzie
Chomedey, ville de Laval
QC
H7W 1M5
Requérante-cédante

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-210668-001 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-02729-9
M-601362-101-D
CHARTRAND FORD (VENTES) INC.
4371, boulevard Lévesque
St-Vincent-de-Paul, ville de Laval
QC
H7C 1M9
Requérante

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'être favorisée des permis de location suivants, à savoir:

1. Location à court terme pour:

a) Véhicules de promenade du public en général pour une durée de un (1) à douze (12) mois. (Moins d'un an)

b) Camions, camionnettes, fourgons, fourgonnettes ne dépassant pas 5 500 kg de poids en charge, pour une durée de un (1) à douze (12) mois. (Moins d'un an)

2. Location à long terme pour:

a) Véhicules de promenade au public en général pour une durée supérieure à douze (12) mois. (Plus d'un an)

b) Camions, camionnettes, fourgons et fourgonnettes ne dépassant pas 5 500 kg de poids et charge, pour une période de plus de douze (12) mois. (Plus d'un an)

3. Il est bien entendu que notre compagnie ne s'impliquera pas dans la location à long et court termes de camions-citernes ou autobus scolaires.

Rôle M-81-02774-5
M-100668-101-D
COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ RÉGIONALE DE L'OUTAOUAIS
111, rue Jean-Proulx
Parc industriel Richelieu
Hull, QC
J0Z 1T4
Requérante
M-100131-101
COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE L'OUTAOUAIS
225, rue St-Rédempteur
Hull, QC
J8X 2T3
M-100058-102
PROTESTANT REGIONAL SCHOOL BOARD OF WESTERN QUÉBEC
190, rue Archambault
Hull (Gatineau)
QC
J8Y 5E2
M-20001M-102
LE MINISTRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
Intimés
Proc.: Beaudry & Ass.

Attendu que le 7 juin 1980, la Commission des transports du Québec a publié un avis conformément aux dispositions de l'article 2.24 du Règlement 2 (1976) et concernant le paragraphe 9 de l'article 431 de la Loi sur l'instruction publique permettant à la Commission des transports du Québec de prolonger annuellement un contrat octroyé aux paragraphes 2 à 6 à compter de l'année scolaire 1974-75 à la condition que ce contrat ait fait l'objet des prolongations mentionnées au paragraphe 3;

Attendu que la Commission des transports du Québec a, de fait, prolongé pour l'année scolaire 1980-81 les contrats intervenus entre votre requérante et les commissions scolaires intimées;

Attendu qu'il est possible que la Commission des transports du Québec entende prolonger pour l'année 1981-82 les contrats en question;

Attendu que votre requérante n'est plus en mesure d'assurer le transport scolaire suite à la résolution adoptée par votre requérante en date du 4 mars 1981 et portant le numéro CT-81-30 dont photocopie est produite avec les présentes sous la cote R-1 pour les motifs mentionnés à ladite résolution;

Pour ces motifs, plaise à la Commission:

De ne pas prolonger, pour l'année scolaire 1981-82, les contrats existant entre votre requérante et les commissions scolaires suivantes, savoir:

— Commission Scolaire Régionale de l'Outaouais; et
— Protestant Regional School Board of Western Québec.

Rôle M-81-02787-7
M-301045-105-DT
INTERLINE FORWARDERS LTD
170-1020, Mainland
Vancouver, C.-B.
Au Québec:
3715, rue St-Amable
Montréal, QC
H4C 1B3

Modification tarifaire:
Modification des taux de transport entre Montréal et des points situés au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique, ce qui entraîne les augmentations approximatives suivantes:
9,55% pour tous les taux s'appliquant à un chargement de 19 999 lb ou moins
12,55% pour tous les taux s'appliquant à un chargement de 20 000 lb et plus
Pour renseignements supplémentaires, veuillez consulter la présente demande déposée à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-81-02800-8
M-303371-104-DT
BEOTHUCK TRANSPORT LIMITED
P.O. Box 800
Carbonear, Terre-Neuve
Au Québec:
800, place Victoria
Suite 4119, C.P. 25
Montréal, QC
H4Z 1A2
Proc.: Me François Perreault

Modification tarifaire:
La requérante Beothuck Transport Limited, détentrice du permis M-303371, s'adresse à la Commission des transports du Québec afin de faire en sorte que ces tarifs soient connus comme étant ceux déposés sous la cote annexe «A» pour valoir comme ci-récité au long.
La requérante invoque l'article 2.58.1 des règles de pratique de la Commission des transports du Québec afin que la décision devienne en vigueur à la date qu'elle sera rendue.
Pour renseignements supplémentaires, veuillez consulter la présente demande déposée à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-81-02802-4
M-303491-104-DT
LES DÉMÉNAGEMENTS DUPRIX LTÉE
94, Adrien-Robert
Parc Industriel
Hull (Gatineau) QC
J8Y 3S2
Procureur: Louis Lavoie

Modification tarifaire:
La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec pour augmenter et faire fixer ses taux de service local, comme suit:
Un fourgon, 2 hommes: 39,00 $ l'heure
Un fourgon, 3 hommes: 48,00 $ l'heure.
Pour renseignements supplémentaires, veuillez consulter la présente demande déposée à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-81-02803-2
M-300103-108-DT
GEORGE A HALL CARTAGE CO LTD
1281, de Condé
Montréal, QC
H3K 2E5

Modification tarifaire:
Demande de modification de tarif d'environ 9% et 10% s'appliquant à la section 12 — Asphalte.
Demande de modification de tarif d'environ 7% et 9% s'appliquant à la section 15 — Boîtes de carton.
Pour renseignements supplémentaires, veuillez consulter la présente demande déposée à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-81-02804-0
M-300971-106-DT
HOWELL TRANSPORT INC.
8321, Royden Road
Montréal, QC
H4P 2J8

Modification tarifaire:
Majoration dans les taux de Montréal vers les Provinces Maritimes
Augmentation des taux F.T.G. variant entre 8% à 12% sur une base de cueillette et de livraison.
Augmentation de taux d'espèces de 10% sur une base de cueillette et de livraison.
Pour renseignements supplémentaires, veuillez consulter la présente demande déposée à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-81-02805-7
M-300917-110-DT
CLARKE TRANSPORTATION CANADA INC.
1155, Dorchester ouest, suite 1400
Montréal, QC
H3B 3Z4

Modification tarifaire:
Demande d'augmentation des taux de groupage entre 7 à 16% (une moyenne de 9,6%) cueillette et livraison de Toronto/Hamilton à différentes destinations du Québec.
Pour renseignements supplémentaires, veuillez consulter la présente demande déposée à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-81-02807-3
M-300930-104-DT
COTTRELL FORWARDING CO. LTD
3061, Orlando Drive
Mississauga, Ontario
Au Québec:
6900, Pullman
Montréal, QC
H4C 1E4

Modification tarifaire:
Demande de majoration des taux des produits et de marchandise générale publiés dans le traif Cottrell 1-E de 9,55% sur les expéditions de 1 à 19 999 livres et de 12,55% sur les expéditions de 20 000 livres et plus.
La demande est conforme à l'article 2.58.1 de la Loi sur les transports: La majoration devra entrer en vigueur dans le plus bref délai.
Pour renseignements supplémentaires, veuillez consulter la présente demande déposée à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-81-02811-5
M-303450-104-DT
A & M TRANSPORT LTD
P.O. Box 59
Havelock, Nouveau-Brunswick
Au Québec:
276, St-Jacques, suite 905
Montréal, QC
H2Y 1N3

Modification tarifaire:
Transport de chaux entre Havelock (N.-B.) et New-Richmond (QC)

Colonne A	Colonne B
23,76	20,20

Date d'entrée en vigueur: 1er mars 1981

Rôle M-81-02861-0
M-000620-102-D
AUTOBUS CLAUDE CÔTÉ ENRG.
(Côté, Claude)
4477, Compiègne
St-Léonard, QC
H1R 1S5
Requérant

Transport Saisonnier - catégorie Économique
Transport d'enfants de 3 à 7 ans.
Parcours: Les enfants seront cueillis dans l'est à partir de la municipalité de ville d'Anjou ensuite à l'est dans la cité de Saint-Léonard, borné au nord par le boulevard Gouin situé dans la ville de Montréal, borné à l'ouest par la cité de Saint-Laurent, borné au sud: rues Dollard et Lajoie, Outremont, et se rendant au Collège Stanislas, situé au 765, rue Dollard à Outremont, QC, et de Collège Marie-France, 4635, chemin Reine-Marie et retour.

Rôle M-81-02869-3
M-601358-101-D
104598 CANADA INC.
8475, boulevard Décarie
Chambre 201
Montréal, QC
H4P 2J2
Requérante
Proc.: Me Harvey Earl Shaffer

La requérante s'adressera à la Commission des transports du Québec dans le but d'être autorisée à donner les services suivants, au 8475, boulevard Décarie, chambre 201, à Montréal, QC:
Location à long terme (un an et plus) de véhicules de promenade (automobiles, station-wagons et camions) au public en général;
Location à long terme (un an et plus) de véhicules de commerce et de livraison (automobiles, station-wagons et camions) au public en général;
L'utilisation d'aucun camion-citerne n'est pas autorisée dans l'exploitation de ces services.

Rôle M-81-02873-5
M-601365-102-D
LONGUE POINTE CHRYSLER PLYMOUTH (1980) LTÉE
7150, boulevard Langelier
St-Léonard, QC
H1S 2X6
Requérante

Longue Pointe Chrysler Plymouth (1980) Ltée, s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation d'effectuer le service de location suivant:
1. Location à long terme (un an et plus) de véhicules de promenade (automobiles et familiales) au public en général.
2. Location à long terme au public en général de véhicules de commerce (camions légers et moyens).

Rôle M-81-02875-0
M-601365-103-D
LONGUE POINTE CHRYSLER PLYMOUTH (1980) LTÉE
7150, boulevard Langelier
St-Léonard, QC
H1S 2X6
Requérante

Longue Pointe Chrysler Plymouth (1980) Ltée, s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'être autorisé à donner les services de locations suivants:
1. Location à court terme (moins d'un an) de véhicules de promenade (automobiles et familiales) pour le public en général au 7150, boulevard Langelier, Saint-Léonard, QC.
2. Location à court terme (moins d'un an) de véhicules de livraison (camions légers et moyens) à la même adresse.

Rôle M-81-02877-6
M-601367-101-D
LOCATION LENNOX AUTO LEASING INC.
505, rue Principale
Cookshire (Compton)
QC
J0B 1M0
Requérante

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'être autorisée à donner les services de location suivant:
1. Location à court terme (moins d'un an) de véhicules de promenade (automobiles et familiales et camions légers) pour ses clients qui attendent une voiture neuve ou dont leur véhicule est en réparation au: 505, rue Principale, Cookshire, QC, J0B 1M0
2. Location à long terme (un an et plus) de véhicules de promenade (automobiles et familiales et camions légers).

Rôle M-81-02878-4
M-207513-102-D
BISSAINTHE, JEAN-CLAUDE
7295, 14e Avenue
Montréal, QC
H2A 2V9
Requérant-cessionnaire
M-207496-001-102-D
LEBOUTHILLIER, INEAULT
2733, boulevard Rosemont
Montréal, QC
H1Y 1L3
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-207496-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-02881-8
M-209026-101-D
AURÈLE DUPUIS ENR.
(Dupuis, Aurèle)
336, Richard
Joliette, QC
J6E 2S6
Requérante-cessionnaire
M-210575-001-102-D
BERNIER, ANDRÉ
404, Papineau
Joliette, QC
J6E 2K9
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-210575-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-6 Joliette.

Rôle M-81-02882-6
M-211056-101-D
JEAN DUMONT ENR.
(Dumont, Jean)
360, Woodland, app. 2
Montréal, QC
H4H 1V6
Requérante-cessionnaire
M-201265-005-105-D
DI PIETRO, GIUSEPPE
1115, Thierry
LaSalle, QC
H8N 2K6
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-201265-005 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-02883-4
M-211066-101-D
BOUDREAULT, SYLVAIN
530, des Érables
Mascouche-Ouest, QC
J0N 1T0
Requérant-cessionnaire
M-209500-001-101-D
BOUDREAULT, GEORGETTE
530, des Érables
Mascouche-Ouest, QC
J0N 1T0
Requérante-cédante

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-209500-001 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-17 Terrebonne.

Rôle M-81-02887-5
M-301939-114-DT
NESEL FAST FREIGHT INC.
2480, Lawrence Avenue East
Scarborough, Ontario
Au Québec:
200, St-Jacques, suite 900
Montréal, QC
H2Y 1M1
Proc.: Me Adrien R. Paquette

Modification tarifaire:
La requérante dépose son tarif qu'elle appelle maintenant tarif no 5 et qui remplace le tarif no 4.
Ce nouveau tarif est calculé en mètres métriques ou en pesanteur métrique. Il comporte une augmentation moyenne d'environ 9%.
Pour renseignements supplémentaires, veuillez consulter la présente demande déposée à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-81-02900-6
M-300915-103-DT
PATENAUDE & FRÈRES INC.
62, Irwin
Granby, QC
J2G 8C8

Modification tarifaire:
1. Emballage et déménagement longue distance: Taux publiés par le «Canadian Household Goods Carriers Bureau Association», membre Atlas Van Lines.
2. Déménagement local, «Taux à l'heure».

1 camion une tonne et 2 déménageurs	30,00 $	45,00 $	60,00 $
1 camion deux tonnes et 2 déménageurs	35,00	52,50	70,00
1 camion cinq tonnes et 2 déménageurs	40,00	60,00	80,00
1 camion sept tonnes et 2 déménageurs	45,00	67,50	90,00
Tracteur et remorque avec chauffeur	45,00	67,50	90,00
Chaque déménageur supplémentaire	17,00	25,50	34,00
0,70 $ du mille			

Rôle M-81-02923-8
M-301145-102-D
JACQUES & BERNARD CHAPUT TRANSPORT
2521, 8e Rang
Roxton-Falls, QC
J0H 1E0

Le requérant qui détient le permis suivant:
De Granby, Roxton, Saint-Alphonse, Milton, Saint-Valérien à Montréal pour le transport d'animaux, et retour avec produits alimentaires pour les animaux, pour le compte de Agropur Coopérative Agro-Alimentaire.
s'adresse à la Commission des transports du Québec afin de modifier ledit permis pour qu'il se lise comme suit:
Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat
De Saint-Valérien et tous points dans un rayon de cinquante milles de ladite ville pour le transport d'animaux vivants et retour pour le compte de Bazinet & Fils Inc., et Olivier Bienvenue Ltée.

Rôle M-81-02924-6
M-305243-102-D
ROUSSEL, LAURIER
Notre-Dame-du-Laus, QC
J0X 2M0

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'être autorisé à donner le service suivant:
Transport restreint - longue distance - rayon - contrat - remorquage
De Notre-Dame-du-Laus à tout point situé dans un rayon de 30 milles pour le transport de machinerie lourde pour le compte de Sarazin & Provost Excavation.

Rôle M-81-02925-3
M-301114-111-D
GILLES ROBERT INC.
1324, Bernier, C.P. 21
St-Luc, QC
J0J 2A0
Proc.: Me Adrien R. Paquette

La requérante qui détient la clause L) suivante à son permis:
L) Transport restreint - longue distance - rayon - contrat
De Saint-Jean à ailleurs dans la province dans un rayon de 75 milles (120,675 km) des limites de ladite ville, pour le transport de matériaux de construction, pour le compte de Maurice Trahan Limitée, Saint-Jean.
demande que le nom de l'expéditrice soit changé pour se lire Unit Précast St. Luc Ltd.

Rôle M-81-02926-1
M-301684-101-D
TALBOT, PAUL-ÉMILE
74, Lévesque
Pont-Viau, Laval, QC
H7G 1B9

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec d'annuler son permis conformément aux dispositions de l'article 2.72.8 des règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec.

Rôle M-81-02927-9
M-601014-101-D
LES VENTES FORD MÉTRO INC.
26, boul. d'Anjou
Châteauguay, QC
J6K 1B7
Requérante

La requérante, détentrice du permis M-601014 s'adresse à la Commission des transports du Québec:
1. Pour obtenir la modification de son permis pour qu'il se lise comme suit: «Location à court terme de véhicules de promenade (automobiles et familiales) pour le public en général.»
2. Pour demander l'autorisation de donner les services de location additionnels suivants:
a) Location à court terme de véhicules de livraison (automobiles, familiales, camions légers)
b) Location à long terme de véhicules de promenade (automobiles, et familiales) et de véhicules de livraison (automobiles, familiales, camions légers)

Rôle M-81-02928-7
M-601221-103-D
LOCATION L'ASSOMPTION ENR.
(Duhamel, Huguette)
503, Saint-Pierre
L'Assomption, QC
J0K 1J0
Requérante
Proc.: Paquette, Perreault, Rivet & Ass.

La requérante qui détient le permis suivant:
Service: Location à court terme (un an et moins) de véhicules de commerce et de livraison (tracteurs, remorques, semi-remorques et camions) d'une capacité de plus de trois (3) tonnes;
demande à ce que son permis se lise à l'avenir comme suit:
Location à court terme de camions, tracteurs, remorques et semi-remorques, tel que défini au Règlement concernant la location de camions, tracteurs, remorques et semi-remorques qui est devenu en vigueur le 1er avril 1978.
Restriction: Aucun véhicule de type citerne.

Rôle M-81-02929-5
M-601221-104-D
LOCATION L'ASSOMPTION ENR.
(Duhamel, Huguette)
503, St-Pierre
L'Assomption, QC
J0K 1J0
Requérante
Proc.: Paquette, Perreault, Rivet & Ass.

La requérante qui détient le permis suivant:
Service: Location à long terme (un an et plus) de véhicules de commerce et de livraison (tracteurs, remorques, semi-remorques et camions) d'une capacité de plus de trois (3) tonnes.
demande à ce que son permis se lise à l'avenir comme suit:
Location à long terme de camions, tracteurs, remorques et semi-remorques, tel que défini au Règlement concernant la location de camions, tracteurs, remorques et semi-remorques qui est devenu en vigueur le 1er avril 1978.
Restriction: Aucun véhicule de type citerne.

Rôle M-81-02931-1
M-600286-101-D
RENAUD MOTOR SALES INC.
296, boul. Harwood
Dorion (Vaudreuil)
QC
J7V 1Y6
Requérante

La requérante détentrice du permis M-600286, par une lettre du 17 mars 1981, demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de supprimer totalement les services de transport que son permis autorise à fournir. (voir décision 20 décembre 1974)
Le tout conformément aux dispositions de l'article 2.72.8 du Règlement no 2.

Rôle M-81-02933-7
M-201932-105-D
J.M. GOULET LIMITÉE
205, chemin Bates
Montréal, QC
H3S 1A1
Requérante-cessionnaire
M-207983-001-101-D
THOMSON, GORDON
4835, Bourret, app. 23
Montréal, QC
H3W 1L2
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-207983-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-02934-5
M-202937-101-D
AIMÉ PAQUETTE ENR.
(Paquette, Aimé)
3055, Paquette
Mont-Rolland, QC
J0R 1G0
Requérant-cessionnaire
M-210779-001-102-D
JEAN-PAUL LABELLE ENR.
(Labelle, Jean-Paul)
1350, du Congrès
Ste-Adèle, QC
J0R 1L0
Requérant-cédant

Catégorie Région
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-210779-001 que détient le requérant-cédant pour la région de Ste-Adèle 06-6351-V.

Rôle M-81-02935-2
M-207837-114-D
POIRIER, ROBERT
80, Maurice
Hull, QC
J8Y 5X7
Requérant-cessionnaire
M-207187-001-101-D
TAXI ANTOINE CHARBEL
(Charbel, Antoine)
89, Sabourin
Gatineau, QC
J8P 4L4
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-207187-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-34 Hull.

Rôle M-81-02936-0
M-208511-102-D
TREMBLAY, ROYAL
1466, route 201
Ormstown (Châteauguay)
QC
J0S 1K0
Requérant

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec un permis de propriétaire pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans les régions d'Ormstown 06-6926-VL et St-Malachie-d'Ormstown 06-6924-P.

Rôle M-81-02937-8
M-208596-102-D
BERNARD DAGENAIS TAXI ENR.
(Dagenais, Bernard)
1191, J.-F.-Kennedy nord
Terrebonne, QC
J6W 2M4
Requérant-cessionnaire
M-205438-002-102-D
MORRISETTE, JOSEPH PIERRE DIT GUILBEAULT
43, Napoléon
Mascouche-Ouest, QC
J0N 1C0
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-205438-002 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-17 Terrebonne.

Rôle M-81-02938-6
M-210736-102-D
POULIN, MONIQUE
2655, Sicard, app. 1
Montréal, QC
H1V 2Y8
Requérante-cessionnaire
M-210441-001-102-D
SERVANT, CAROLE
6960, 20e Avenue, app. 2
Montréal, QC
H2A 2J9
Requérante-cédante

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-210441-001 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-02939-4
M-210757-102-D
DESCHÊNES, RÉJEAN
261, De Mauves
Boucherville, QC
J4B 6L9
Requérant-cessionnaire
M-206915-001-002-003-004-102 D
LITALIEN, MARIE
274, Lafayette
Longueuil, QC
J4K 3A2
Requérante-cédante

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-206915-001-002-003-004 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-02940-2
M-211065-101-D
FRAZAO, MARIO
18, Geais-Bleus
St-Basile-le-Grand, QC
J0L 1S0
Requérant-cessionnaire
M-207950-001-103-D
DI PALMA, ARISTIDE
6187, de Carignan
Montréal, QC
H1M 2H9
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-207950-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-02941-0
M-211067-101-D
KINTZOZ, CHRISTOS
6982, Durocher
Montréal, QC
H3N 1Z8
Requérant-cessionnaire
M-201307-001-103-D
SCHWARTZ, MME THÉRÈSE
11811, Alfred-Laliberté
Montréal, QC
H3M 1Y5
Requérante-cédante

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-201307-001 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-02942-8
M-211068-101-D
97385 CANADA INC.
1515, côte St-André
R.R. no 2
St-Jérôme, QC
J7Z 5T5
Requérante-cessionnaire
M-209718-001-103-D
LABELLE CHAUMONT, DENISE
11437, route 158
St-Canut, QC
J0R 1M0
Requérante-cédante

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-209718-001 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-15 St-Jérôme.

Rôle M-81-02943-6
M-211069-101-D
CENTRAL RADIO TAXI BELOEIL ENRG.
(1641-8816 Québec Inc.)
935, Richelieu
Beloeil, QC
J3G 4P9
Requérante-cessionnaire
M-208927-001-101-D
COMTOIS, LIONEL
169 A, Richelieu
McMasterville, QC
J3G 1T6
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-208927-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-23 Beloeil.

Rôle M-81-02944-4
M-211070-101-D
EID-MAHFOUZ, JOSETTE
1322, Chameran
St-Laurent, QC
H4N 1T6
Requérante-cessionnaire
M-206194-001-101-D
GARABEDIAN, VERGINE
11460, St-Réal
Montréal, QC
H3M 2Y4
Requérante-cédante

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-206194-001 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-02945-1
M-211071-101-D
BENSIMON, MAURICE
2715, place Darlington, app. 304
Montréal, QC
H3S 1L4
Requérant-cessionnaire
M-200519-001-102-D
AZULAI, ELIAHU
250, boul. Alexis-Nihon, app. 203
St-Laurent, QC
H4M 2A3
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-200519-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-02946-9
M-211072-101-D
PROVOST, FRANÇOIS
664, Pine Beach
Dorval, QC
H9P 2K7
Requérant-cessionnaire
M-207639-002-102-D
PROVOST, ÉDOUARD
664, Pine Beach
Dorval, QC
H9P 2K7
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-207639-002 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-12 Ouest de Montréal.

Rôle M-81-02947-7
M-211073-101-D
BIMBE, MME EUCANETTE GOURDET
9143, 15e Avenue, app. 4
Montréal, QC
H1Z 3P2
Requérante-cessionnaire
M-210408-001-102-D
DI PALMA, LUIGI
6747, Henri-Julien
Montréal, QC
H2S 2Y3
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-210408-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-02949-3
M-300502-114-D
CROTEAU TRANSPORT INC. TRANSPORT CROTEAU INC.
805, boul. Industriel
Granby, QC
J2G 8M5
Proc.: Me Adrien R. Paquette

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'être autorisée à donner le service suivant:
Transport restreint - longue distance - rayon - contrat
De Granby à ailleurs dans la province dans un rayon de 400 kilomètres pour le transport d'acier de structure par équipement dont la remorque est coulissante et peut s'étirer jusqu'à 65 pieds pour le compte de Acier Sud-Est Inc.

Rôle M-81-02952-7
M-210739-102-D
J.C.M. TAXIS
(En société)
6478, rue Chauvin
Montréal, QC
H1M 1K4
Requérants-cessionnaires
M-209225-002-104-D
ROY, DENIS
7585, Millet
St-Léonard, QC
H1S 2N1
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Les requérants-cessionnaires demandent de leur transférer le permis M-209225-002 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-02954-3
M-30006-243-DT
NIAGARA FRONTIER TARIFF BUREAU INC.
P.O. Box 184
Buffalo (New York)
14221

Modification tarifaire:
Demande de fixation de tarifs
Supplément 30 au tarif 220-E
(Tarif de papier journal)
Item: 10005-C (Annulation, addition)
10080-C (Annulation, addition)
14700-C (Annulation, addition)
Supplément 71 au tarif 261-J
(Tarif de marchandises générales)
Item: 11675 (Addition)
18297 (Addition)
Supplément 17 au tarif 368-F
(Tarif de classe et marchandises générales)
Item: 8145 (Addition)
8845 (Addition)
9390 (Addition)
9448-A (Addition)
Supplément 14 au tarif 777-H
(Tarif de marchandises)
Item: 5225 (Addition)
Cette demande est présentée conformément à l'article 2.58.1 du Règlement no 2 (1976) et nous demandons que la requête entre en vigueur le 4 mai 1981 ou à la date que la décision sera rendue si cette date est ultérieure à celle mentionnée plus haut.
Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter lesdits suppléments déposés à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-81-02955-0
M-30007-163-DT
SOUTHERN MOTOR CARRIERS RATE CONFERENCE
1307, Peachtree St., NE
Atlanta (GA)
30357

Modification tarifaire:

Supplément 20 au taux forfaitaire de classe et d'espèce no 319-E (Sud des États-Unis–Québec), ICC SMC 319-E et ICC NFB 319-E, s'appliquant au transport entre des points situés dans le Sud des États-Unis, d'une part, et des points situés dans la province de Québec, d'autre part:

Le supplément 20 prévoit l'application de rabais et de réductions par un transporteur individuel en rapport avec les taux et les frais énoncés dans le tarif no 319-E, ICC SMC 319-E et ICC NFB 319-E.

Le supplément 20 a été publié en vertu de l'autorisation no 81-2398 de la ICC et est conforme aux dispositions de cette autorisation, laquelle prévoit ce qui suit:

Numéro 155 (addition)

Application de rabais et de tarifs réduits par un transporteur individuel

Les taux et les frais mentionnés dans le présent tarif doivent être réduits par tout transporteur individuel, et ce, dans la mesure prévue par toute rubrique qui a été publiée concernant les rabais ou réductions de tarifs applicables par ce transporteur et déposée légalement auprès de la Interstate Commerce Commission.

Le Supplément 20 indique comme date d'entrée en vigueur, le 26 mars 1981.

La requérante demande de plus que la décision entre en vigueur immédiatement, le tout conformément à l'article 2.58.1 du Règlement 2 (1976).

Rôle M-81-02956-8
M-302903-105-D
COASTAL BULK TRANSPORT LTD.
30, Ave. McDonald
Industrial Park, P.O. Box 993
Darmouth, Nouvelle-Écosse
Au Québec:
7887, rue Grenache
Ville d'Anjou, QC
H1J 1C4

La requérante demande à la Commission des transports du Québec le droit additionnel suivant:

En donnant les services autorisés à son permis M-3C2903, la requérante demande à être autorisée à utiliser les services de traversiers opérant entre Matane/Godbout, Matane/Baie-Comeau, Trois-Pistoles/Les Escoumins et Rivière-du-Loup/St-Siméon.

Rôle M-81-02957-6
M-305483-101-D
COOMBS' TRANSPORT LTD.
P.O. Box 700
Bay Robert, Terre-Neuve
Au Québec:
200, rue St-Jacques, suite 900
Montréal, QC
H2Y 1M1
Procureur: Me Adrien R. Paquette

La requérante demande à être autorisée à donner le service suivant:

Transport spécialisé - longue distance - route restreinte - corridor - équipement à température contrôlée - contrat

a) De la frontière Québec–Ontario, en transit à travers la province de Québec aux frontières Québec–Nouveau-Brunswick ou Québec–États-Unis, pour le transport de marchandises originant de la province d'Ontario et destinées à la province de Terre-Neuve, lesquelles marchandises nécessitent le transport par équipement à température contrôlée et étant transportées en transit à travers les provinces du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, pour le compte de Crosby Wholesalers Limited et retour avec marchandises refusées ou avariées.

Transport spécialisé - longue distance - route restreinte - contrat - équipement à température contrôlée

b) De Montréal et tous les points dans un rayon de 400 milles, à la frontière Québec–Nouveau-Brunswick (tous ports d'entrée), en transit à travers les provinces du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, à tous les points de la province de Terre-Neuve tel qu'autorisé, pour le transport de marchandises nécessitant l'utilisation d'équipement à température contrôlée, pour le compte de Crosby Wholesalers Limited et retour avec marchandises refusées ou avariées.

Restriction: Coombs' Transport Limited est un subsidiaire de Crosby Wholesalers Ltd et ce permis ne sera valide que tant et aussi longtemps que cette situation existera.

Rôle M-81-02958-4
M-300623-101-D
LES DÉMÉNAGEMENTS & ENTREPOSAGE DE L'OUEST DE L'ÎLE INC.
WEST ISLAND MOVING & STORAGE INC.
807, rue Lajoie
Dorval, QC
H9S 3L7
Procureur: Me François Perreault

La requérante détentrice du permis M-300623, lequel se lit comme suit:

a) Transport général - local

Montréal à tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas 5 milles des limites de ladite ville.

b) Transport général - longue distance - rayon

De Montréal à tous les endroits situés dans un rayon de 30 milles de ladite ville, et retour, sujet aux dispositions du paragraphe 13, article 44, de l'Ordonnance générale sur le camionnage telle qu'amendée le 2 janvier 1959.

s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'ajouter sur les deux premières clauses le droit additionnel suivant:

Droit additionnel: À l'occasion des services ci-haut mentionnés, la requérante pourra utiliser des véhicules spécialement agencés pour le déménagement, tel que mentionné à l'article 17 de l'Ordonnance générale sur le camionnage.

La requérante demande au surplus, d'être autorisée à effectuer les services suivants:

1) Transport spécialisé - longue distance - rayon

De Montréal à tout point dans la province de Québec et retour.

2) Transport spécialisé - longue distance - territoire

De tout point à tout point dans la province de Québec à la condition que la distance entre ces deux points excède 160 kilomètres.

3) Transport spécialisé - longue distance - route restreinte

D'une frontière à l'autre de la province de Québec et retour.

4) Transport spécialisé - longue distance - route restreinte

Aux frontières Québec/Nouveau-Brunswick (tout port de sortie) de Montréal et tous les endroits situés dans un rayon de 1 120 kilomètres de ladite localité et retour.

Destination et/ou origine: Toutes les localités situées dans les provinces du Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve.

5) Transport spécialisé - longue distance - route restreinte

Aux frontières Québec/Ontario (tout port de sortie) de Montréal et tous les endroits situés dans un rayon de 1 120 kilomètres de ladite localité et retour.

Destination et/ou origine: Toutes les localités situées dans les provinces de l'Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie-Britannique, le Territoire du Nord-Ouest et le Yukon.

6) Transport spécialisé - longue distance - route restreinte

Aux frontières Québec/États-Unis (tout port de sortie) de Montréal et toutes les localités situées dans un rayon de 1 120 kilomètres des limites de ladite ville et retour.

Destination et/ou origine: Tous les États des États-Unis d'Amérique.

Dans tous les cas où il sera plus pratique pour la requérante, celle-ci pourra utiliser tous les traversiers connus de la province de Québec.

Toutes les clauses portant sur les frontières sont sujettes à l'obtention d'un permis complémentaire, si requis.

Dans tous les cas pour le transport de ménage et d'ameublements usagés, tel que défini à l'article 51 de l'Ordonnance générale sur le camionnage avec des véhicules spécialement agencés pour le déménagement, tel que défini à l'article 17 de ladite Ordonnance.

Rôle M-81-02959-2
M-302558-108-D

BRUNSWICK PETROLEUM TRANSPORT LTD

McAllister
Industrial Park, P.O. Box 132
St. John, Nouveau-Brunswick
Au Québec:
7887, Grenache
Ville d'Anjou, QC
H1J 1C4

La requérante demande à la Commission des transports du Québec le droit additionnel suivant:

En donnant les services autorisés à son permis M-302558, la requérante demande à être autorisée à utiliser les services de traversiers opérant entre Matane/Godbout, Matane/Baie-Comeau, Trois-Pistoles/Les Escoumins et Rivière-du-Loup/St-Siméon.

Rôle M-81-02960-0
M-300238-320-D

LES TRANSPORTS PROVOST INC. PROVOST CARTAGE INC.

7887, Grenache
Ville d'Anjou, QC
H1J 1C4

La requérante demande à la Commission des transports du Québec le droit additionnel suivant:

En donnant les services autorisés à son permis M-300238, la requérante demande à être autorisée à utiliser les services de traversiers opérant entre Matane/Godbout, Matane/Baie-Comeau, Trois-Pistoles/Les Escoumins et Rivière-du-Loup/St-Siméon.

Rôle M-81-02961-8
M-300001-170-D

INTER-CITÉ TRANSPORT LIMITÉE TRANSPORT INTER-CITÉ LTD

7887, rue Grenache
Ville d'Anjou, QC
H1J 1C4

La requérante demande à la Commission des transports du Québec le droit additionnel suivant:

En donnant les services autorisés à son permis M-300001, la requérante demande à être autorisée à utiliser les services de traversiers opérant entre Matane/Godbout, Matane/Baie-Comeau, Trois-Pistoles/Les Escoumins et Rivière-du-Loup/St-Siméon.

Rôle M-81-02962-6
M-509939-101-D
DUCHESNE, MARCEL
R.R. no 2
Rouyn
(Rouyn-Noranda) QC
J9X 5B8
Requérant-cessionnaire
M-502662-101-D
CHEVALIER, JEAN-PAUL
94, St-Maurice
Noranda
(Rouyn-Noranda) QC
J9X 1K6
Requérant-cédant
Proc.: Benoit Boulanger

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec de transférer son permis M-502662 D-001 au requérant-cessionnaire pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 08.

Rôle Q-81-01602-3
Q-302,242-102-D
TRANSPORT JEAN-GUY ROCHEFORT
440, St-Paul
Notre-Dame-de-la-Doré
(Lac-St-Jean-Ouest)
G0W 2J0
Requérante-voiturier
Q-300,949-108-D
(22367-V)
LE TRANSPORT DU NORD (1971) INC.
444, rue Principale, C.P. 158
St-Prime (Lac-St-Jean-Ouest)
G0W 2W0
Requérante-roulier
Proc.: Flynn, Rivard & Ass.

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir l'émission d'un permis visant à l'autoriser à tirer avec son tracteur dûment enregistré les remorques de Le Transport du Nord (1971) Inc. en vertu de toutes les clauses du permis de cette dernière portant le numéro 22367-V et Le Transport du Nord (1971) Inc. demande le permis correspondant.

Rôle Q-81-01607-2
Q-300,044-101-D
(476-V)
DÉMÉNAGEMENTS STE-FOY INC.
STE-FOY MOVING INC.
1435, rue Industrielle
Ste-Foy, QC
G2G 1N2
Requérante
Proc.: Vézina, Pouliot & Ass.

Déménagements Ste-Foy Inc. s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation pour les clauses *b*), *c*), *d*), *e*), *f*), et *g*) du permis 476-V d'utiliser les services d'un cargo et d'un traversier opérant sur une distance de cinq milles et plus d'un terminus à l'autre, et sans limiter la généralité de ce qui précède, notamment les traversiers opérant entre:

1. Rivière-du-Loup et St-Siméon;
2. Matane et Godbout et Baie-Comeau;
3. Trois-Pistoles et les Escoumins;
4. Le cargo reliant l'île d'Anticosti et les rives sud et nord du fleuve St-Laurent;
5. Le traversier reliant l'Île-du-Prince-Édouard aux Îles-de-la-Madeleine après avoir utilisé celui reliant le Nouveau-Brunswick à l'Île-du-Prince-Édouard, lorsque pour se rendre aux Îles-de-la-Madeleine ou en revenir elle traverse ces provinces.

Rôle Q-81-01609-8
Q-301,273-101-D
(24267-V)
LIVRAISON CORRIVEAU INC.
151, avenue Authier, C.P. 84
Amos (Abitibi)
J9T 3A5
Requérante
Proc.: St-Julien, Tessier & Ass.

1. Extension de la distance de 5 milles des limites de la municipalité d'Amos pour être agrandie à 30 milles de la municipalité d'Amos et ce en ce qui concerne la livraison de commandes d'épicerie.
2. Extension pour permission de transporter les petits colis ne dépassant pas 30 livres à titre de transport restreint service local pour Amos et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas 30 milles des limites de ladite municipalité.

Rôle Q-81-01610-6
Q-302234-102-D
LIONEL CÔTÉ
(Côté, Lionel)
3747, rue Massue
Québec, QC
G2E 2C2
Requérant-tireur
Q-300487-296-D
SPEEDWAY EXPRESS LTD
C.P. 160
3600, boul. Hamel
Québec, QC
G2E 3M3
Requérante-tirée

Demande de permis:
Le requérant-tireur s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir un permis de transport par remorquage l'autorisant à tirer avec son tracteur les remorques ou semi-remorques que Speedway Express Ltd. peut légalement utiliser dans l'exploitation de son permis numéro Q-300487, et ce, sur toutes les clauses dudit permis; et Speedway Express Ltd. demande un permis de courtier réciproque.

Rôle Q-81-01611-4
Q-302236-102-D
VICTORIEN HENLEY
(Henley, Victorien)
163, Chauveau ouest
Québec, QC
G2C 1A7
Requérant-tireur
Q-300487-298-D
SPEEDWAY EXPRESS LTD
C.P. 160
3600, boul. Hamel
Québec, QC
G2E 3M3
Requérante-tirée

Demande de permis:
Le requérant-tireur s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir un permis de transport par remorquage l'autorisant à tirer avec son tracteur les remorques ou semi-remorques que Speedway Express Ltd. peut légalement utiliser dans l'exploitation de son permis numéro Q-300487, et ce, sur toutes les clauses dudit permis; et Speedway Express Ltd. demande un permis de courtier réciproque.

Rôle Q-81-01613-0
Q-302237-102-D
YVON CÔTÉ
(Côté, Yvon)
40, Aumier
Québec, QC
G2B 3Z1
Requérant-tireur
Q-300487-300-D
SPEEDWAY EXPRESS LTD
C.P. 160
3600, boul. Hamel
Québec, QC
G2E 3M3
Requérante-tirée

Demande de permis:
Le requérant-tireur s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir un permis de transport par remorquage l'autorisant à tirer avec son tracteur les remorques ou semi-remorques que Speedway Express Ltd. peut légalement utiliser dans l'exploitation de son permis numéro Q-300487, et ce, sur toutes les clauses dudit permis; et Speedway Express Ltd. demande un permis de courtier réciproque.

Rôle Q-81-01614-8
Q-203,453-101-D
RADIO TAXI SERVICE ENR.
C.P. 295
St-Léonard-d'Aston
(Nicolet)
J0C 1M0
Adresse postale
44, Ouellette
St-Léonard-d'Aston
(Nicolet)
J0C 1M0
Adresse d'affaires

Suppression totale de permis:
Le requérant est détenteur du permis Q-203,453-001 et -002 de catégorie «région» et de catégorie «ordinaire» pour la région de St-Léonard (04-3319 SD).
Dans une lettre du 17 mars 1981 et reçue le 30 mars 1981, le requérant demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de supprimer totalement les services que son permis autorise à fournir.

Rôle Q-81-01618-9
Q-302238-102-D
ÉMILIO FORTIN
(Fortin, Émilio)
B.P. 11
5878, boul. Hamel ouest
Ancienne-Lorette, QC
G2G 3M2
Requérant-tireur
Q-300487-302-D
SPEEDWAY EXPRESS LTD
C.P. 160
3600, boul. Hamel
Québec, QC
G2E 3M3
Requérante-tirée

Demande de permis:
Le requérant-tireur s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir un permis de transport par remorquage l'autorisant à tirer avec son tracteur les remorques ou semi-remorques que Speedway Express Ltd. peut légalement utiliser dans l'exploitation de son permis numéro Q-300487, et ce, sur toutes les clauses dudit permis; et Speedway Express Ltd. demande un permis de courtier réciproque.

Rôle Q-81-01620-5
Q-300,374-102-D
(10732-V)
FORTIN, JEAN-GUY
Notre-Dame-du-Rosaire
(Lamarche)
(Chicoutimi)
G0R 2H0
Proc.: Flynn, Rivard & Ass.

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'émission du permis suivant:
Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat
De St-David-de-Falardeau à Hébertville-Station pour le transport de bois préparé pour le compte de Abitibi Price.

Rôle Q-81-01621-3
Q-302,243-102-D
ANDRÉ POTVIN
(Potvin, André)
1530, rue St-Georges
St-Félicien (Lac-St-Jean-Ouest)
G0W 2N0
Requérant-voiturier
Q-300,949-110-D
(22367-V)
LE TRANSPORT DU NORD (1971) INC.
444, rue Principale, C.P. 158
St-Prime (Lac-St-Jean-Ouest)
G0W 2W0
Requérante-roulier
Proc.: Flynn, Rivard & Ass.

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'émission d'un permis visant à l'autoriser à tirer avec son tracteur dûment enregistré les remorques de Le Transport du Nord (1971) Inc. en vertu de toutes les clauses du permis de cette dernière portant le numéro 22367-V et Le Transport du Nord (1971) Inc. demande de permis correspondant.

Rôle Q-81-01622-1
Q-300,003-200-D
(15-V)
TRANSPORT D'ANJOU INC.
373, Témiscouata, C.P. 430
Rivière-du-Loup (Rivière-du-Loup)
G5R 3Z1
Proc.: Flynn, Rivard & Ass.

Transport général - longue distance - route restreinte
À Drummondville de la frontière Québec–Nouveau-Brunswick (tous les ports d'entrée) pour le transport de marchandises ou biens provenant de points situés dans les provinces de Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse et Île-du-Prince-Édouard.
En vertu de ce permis, la détentrice est autorisée à effectuer la livraison de marchandises à toutes les localités situées au sud du fleuve St-Laurent, à l'exception du Montréal métropolitain et de toutes les localités situées dans les districts électoraux provinciaux de Montmagny-l'Islet, Kamouraska-Témiscouata et Rivière-du-Loup.

Rôle Q-81-01623-9
Q-507504-101-D
FORTIN, FERNAND
Adresse postale:
C.P. 25
Matapédia (Bonaventure)
G0J 1V0
Adresse d'affaires:
Matapédia (Bonaventure)
G0J 1V0
Me Bernard Piuze, procureur du requérant-cessionnaire
Q-507062-102-D
ROY, FLORENT
Adresse postale:
C.P. 64
Pointe-à-la-Croix (Bonaventure)
G0C 1L0
Adresse d'affaires:
Pointe-à-la-Croix
(Bonaventure)
G0C 1L0
Requérant-cédant

Le requérant-cédant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de transférer son permis de camionnage en vrac no Q-507062-001 qu'il détient pour la région 01, en faveur de Fernand Fortin.

Le requérant demande l'application de l'article 2.58.1 pour la mise en vigueur de la déclaration.

Rôle Q-81-01625-4
Q-507,510-101-D
RICHARD BERGERON & FILS INC.
209, rue de l'Église
St-Samuel (Nicolet)
G0Z 1G0
Requérante-cessionnaire
Me Bernard Piuze, procureur de la requérante-cessionnaire
et
Q-506,869-103-D
THIBODEAU, YVON
C.P. 7
Camping Sylvain
Ste-Eulalie (Nicolet)
G0Z 1E0
Camping Sylvain
Ste-Eulalie (Nicolet)
G0Z 1E0
Requérant-cédant

Le requérant-cédant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de transférer le permis de camionnage en vrac no Q-506,869-001 qu'il détient pour la région no 04, en faveur de Richard Bergeron & Fils Inc. dont les actionnaires sont:

Richard Bergeron	420 actions ordinaires
Gérard Bergeron	28 actions ordinaires
Serge Bergeron	27 actions ordinaires
Réjeanne Bergeron	1 action ordinaire
Réjeanne Bergeron pour Christian Bergeron	27 actions ordinaires

Rôle Q-81-01626-2
Q-507,509-101-D
GILLES CYRENNE INC.
11050, rue Leblanc
Bécancour «Précieux Sang»
(Nicolet) G0X 2A0
Requérante-cessionnaire
et
Q-503,693-101-D
CYRENNE, GILLES
11050, rue Leblanc
Bécancour «Précieux Sang»
(Nicolet) G0X 2A0
Requérant-cédant

Le requérant-cédant s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation de transférer les permis de camionnage en vrac qu'il détient pour la région no 03 sous les numéros Q-503,693-001 et 002, en faveur de Gilles Cyrenne Inc dont le seul actionnaire est: Gilles Cyrenne, 1 000 actions ordinaires.

Rôle Q-81-01627-0
Q-000077-102-DT
CÔTÉ, LÉOPOLD
247, Notre-Dame ouest
Cap-Chat (Gaspé-Ouest)
G0J 1E0

Le requérant s'adresse à la Commission des transports, afin d'obtenir l'autorisation de majorer ses taux entre 10% et 12% pour le transport de passagers.

Le requérant demande que la décision devienne exécutoire immédiatement après avoir été rendue selon l'article 2.58.1.

Les intéressés qui désirent obtenir copie des nouveaux taux doivent s'adresser à la Commission des transports du Québec.

Rôle Q-81-01628-8
Q-00002-A-103-DT
L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES D'AUTOBUS DU QUÉBEC
225, boul. Charest est
Suite 107
Québec, QC
G1K 3G9

La requérante, pour les membres impliqués dans la requête et qui sont des transporteurs en commun qui exploitent des services de transport interurbain à travers le Québec, ont obtenu de la Commission des transports du Québec une modification à leur tarif respectif en acceptant sur leur ligne régulière un laissez-passer appelé «Touripass» prévu à certaines conditions énumérées ci-après.

Ledit laissez-passer sera valide pour une période de dix (10) jours consécutifs sur toutes les lignes régulières des requérantes.

Le laissez-passer sera vendu au prix de 70,00 $ l'unité pour les adultes et de 35,00 $ l'unité pour les enfants de moins de douze (12) ans.

Ce laissez-passer sera en vigueur du 1er juin au 15 octobre 1981 et permettra aux passagers, sur identification et dans cette période de validité, d'effectuer des voyages illimités sur tous les circuits d'autobus des membres participants.

Le laissez-passer ne pourra être transféré à un tiers et les coupons non utilisés ne seront pas remboursables.

Le laissez-passer ne sera valide que sur les circuits exploités à l'intérieur du Québec et ne pourra être respecté sur les services «Grand Express» de Voyageur Inc..

La présente requête a pour but de permettre au public voyageur une plus grande efficacité de transport pour visiter le Québec.

La présente demande de modification de taux, faite en collaboration avec le ministère du Tourisme, est faite afin de promouvoir le tourisme au Québec.

La présente requête est bien fondée en faits et en droit.

Par ces motifs, plaise à la Commission des transports du Québec:

Accueillir la présente requête;

Autoriser les requérantes à modifier leur taux régulier en acceptant sur leur ligne régulière un laissez-passer appelé «Touripass» aux conditions suivantes:

a) le laissez-passer «Touripass» sera vendu au prix de 70,00 $ l'unité pour les adultes et de 35,00 $ l'unité pour les enfants de moins de douze (12) ans;

b) sa période de validité sera de dix (10) jours consécutifs;

c) le laissez-passer «Touripass» permettra aux passagers sur identification et durant la période de validité, d'effectuer des voyages illimités sur tous les circuits d'autobus des membres participants;

d) le laissez-passer «Touripass» ne pourra être transféré à un tiers et les coupons non utilisés ne seront pas remboursables;

e) le laissez-passer «Touripass» ne sera valide que sur les circuits exploités à l'intérieur du Québec et ne pourra être respecté sur les services de «Grand Express» de Voyageur Inc..

Rôle Q-81-01629-6
Q-000530-112-DT
AUTOBUS COUTURE ET CAHILL INC.
Grande-Rivière
(Gaspé-Est) QC
G0C 1V0

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisée à modifier ses taux comme suit:

	Passage simple	*Aller-retour*
Grande-Vallée à Gaspé	3,75 $	7,00 $
Petite-Vallée à Gaspé	3,75	7,00
Pointe-Frégate à Gaspé	3,25	6,00
Petite-Anse à Gaspé	3,00	5,50
Cloridorme à Gaspé	3,00	5,50
St-Yvon à Gaspé	3,00	5,50
Grand-Étang à Gaspé	3,00	5,50
Anse-à-Valleau à Gaspé	2,50	4,50
St-Maurice à Gaspé	2,50	4,50
Petit-Cap à Gaspé	2,50	4,50
Petite-Rivière-Renard à Gaspé	2,50	4,50
Rivière-Renard à Gaspé	2,50	4,50
Ste-Majorique à Gaspé	1,50	2,75

Rôle Q-81-01630-4
Q-300,002-124-D
(10-V)

GUILBAULT TRANSPORT INC.

220, rue Principale
St-Charles-des-Grondines (Portneuf)
G0A 1W0
Requérante
Q-300,127-121-D
(2278-V)

TRANSPORT HAMEL INC.
HAMEL TRANSPORT INC.

1041, rue St-Christophe
St-Félicien (Lac-St-Jean-Ouest)
G0W 2N0
Requérante conjointe
Q-300,294-147-D
(7737-V)

BELLECHASSE TRANSPORT INC.

3600, boul. Hamel
C.P. 160
Québec, QC
G2E 3M3
Requérante conjointe
Q-300,269-112-D
(7147-V)

L. THIBODEAU TRANSPORT INC.

228, 2e Avenue
Portneuf, QC
G0A 2Y0
Requérante conjointe
M-300,030-119-D

LA CIE DE TRANSPORT H. SMITH LTÉE
H. SMITH TRANSPORT COMPANY LTD

150, Commissioners Street
Toronto, Ontario
M5A 1A8
Place d'affaires
10755, côte de Liesse, C.P. 1140
Pointe-Claire, Dorval
(Île-de-Montréal)
H9R 5C5
Requérante conjointe
M-301,659-115-D

TRANSPORT ROBERT QUÉBEC (1973) LTÉE

130, 1re Avenue, C.P. 127
Rougemont (Rouville)
J0L 1M0
Requérante conjointe
Q-300,575-114-D
(15908-V)

LA CIE DE TRANSPORT RICHARD INC.

1747, boul. Wilfrid-Hamel
Québec, QC
G1N 3Y9

Requête en révision (Loi sur les transports, article 22)

Les requérantes exposent respectueusement ce qui suit:

1. L'intimée a fait, à la Commission des transports du Québec, une demande visant à obtenir les permis suivants:

Transport général - longue distance - route
De Montréal à Québec, et retour via la route 20.
Transport spécialisé - longue distance - route - véhicules isothermes
De Montréal à Québec, et retour via la route 20.
Droits additionnels

1. En donnant ces deux services, la requérante aura aussi le droit d'utiliser la route 138 entre Québec et Montréal.

2. En donnant les deux services autorisés, la requérante demande l'autorisation de faire la cueillette et la livraison des marchandises à l'Ancienne-Lorette, Lac-St-Charles, Loretteville (Village-des-Hurons, St-Émile, Valcartier, Charny, Lauzon, Lévis, St-David-de-l'Auberivière, St-Jean-Chrysostome, St-Nicolas, St-Romuald-d'Etchemin, St-Henri, St-Rédempteur, Ste-Hélène-de-Breakeyville, St-Henri-de-Lauzon, St-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy, St-Lambert-de-Lauzon, St-Louis-de-Pintendre, Bernières, Rivière-Boyer, St-Étienne, Beauport, Val-Bélair, Charlesbourg, Lac-Delage, Québec, Ste-Foy, Sillery, Vanier, St-Dunstan-du-Lac-Beauport, St-Félix-du-Cap-Rouge, Stoneham, Tewkesbury, Charlesbourg-Ouest, St-Gabriel-de-Valcartier, St-Gabriel-Ouest, St-Augustin-de-Desmaures, lesdites municipalités étant toutes situées dans les comtés de Lévis et de Québec.

2. Cette demande de permis a fait l'objet d'auditions tenues à Québec les 26 et 27 mars, 21, 22 et 23 octobre, 19 et 20 novembre 1980;

3. À la suite de ces auditions la Commission rendait le 27 janvier 1981 la décision portant le numéro Q/CG/00052;

4. Par cette décision, la Commission des transports accueillait en partie la demande de l'intimée et modifiait la clause *h*) du permis de l'intimée qui se lisait auparavant:

h) Transport général - longue distance - route restreinte
De Pont-Rouge à Québec, et Montréal, et retour.
Pour que ladite clause se lise à l'avenir comme suit:
h) Transport général - longue distance - route restreinte
De Pont-Rouge à Québec, et Montréal, et retour
À l'occasion de l'exploitation de ce permis, de Pont-Rouge à Montréal, la détentrice peut, au retour, transporter des marchandises pour livraison à Québec, Ancienne-Lorette, Lac-St-Charles, Loretteville (Village-des-Hurons), Saint-Émile, Valcartier, Charny, Lauzon, Lévis, Saint-David-de-l'Auberivière, Saint-Jean-Chrysostome, Saint-Nicolas, Saint-Romuald-d'Etchemin, Saint-Henri, Saint-Rédempteur, Sainte-Hélène-de-Breakeyville, Saint-Henri-de-Lauzon, Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy, Saint-Lambert-de-Lauzon, Saint-Louis-de-Pintendre, Bernières, Rivière-Boyer, Saint-Étienne, Beauport, Val-Bélair, Charlesbourg, Lac-Delage, Québec, Sainte-Foy, Sillery, Vanier, Saint-Dunstan-du-Lac-Beauport, Saint-Félix-du-Cap-Rouge, Stoneham, Tewkesbury, Charlesbourg-Ouest, Saint-Gabriel-de-Valcartier, Saint-Gabriel-Ouest, Saint-Augustin-de-Desmaures.

5. Les requérantes soumettent que la Commission peut et doit réviser pour cause ladite décision Q/CG/00052 rendue dans la cause Q-19469, conformément aux dispositions de l'article 22 de la Loi sur les transports, pour les motifs allégués ci-après;

6. À la page 8 de la décision susmentionnée, la Commission reconnaît:

Aucune preuve n'a été soumise pour du transport dont le point d'origine n'est pas Montréal, ce qui élimine le besoin de transbordement à Montréal, ce que lui procurerait un permis de route.

7. Cependant, la Commission n'a pas tenu compte de cette considération et le permis de l'intimée tel qu'il se lit à la suite de cette décision autorise le transbordement à Montréal;

8. À la page 36 de la décision susmentionnée, la Commission des transports reconnaît que:

L'enquête ne justifie pas cependant la Commission d'autoriser un permis général de Montréal vers Québec, même «route restreinte», sans y imposer une restriction suggérée par les faits mis en preuve, et qui serait à l'effet que le permis ne peut et ne doit être exploité qu'à l'occasion de l'exploitation des deux permis connus comme les clauses *c*) et *h*).

Intimée
Q-300,102-115-D
(1467-V)

LE TRANSPORT FRENETTE INCORPORÉE

251, rue Principale
Notre-Dame-de-Portneuf (Portneuf)
G0A 2Z0
Place d'affaires
3650, boul. de la Chaudière
Ste-Foy, QC
G1X 3X4
Mise en cause
M-300,738-106-D

TRANSPORT DIRECT SYSTEM LIMITÉE

2800, avenue André
Dorval (Île-de-Montréal)
H9P 1K6
Mise en cause
M-300,037-109-D

TRANSPORT CHAMPLAIN EXPRESS INC.

411, rue Rivière
Cowansville (Missisquoi)
J2K 1N4
Mise en cause
M-300,044-167-D

CHAMPLAIN SEPT-ÎLES EXPRESS INC.

6500, boul. Grande-Allée, C.P. 30
St-Hubert (Chambly)
J3Y 5T1
Mise en cause
M-304,623-133-D

KINGSWAY TRANSPORTS LIMITED

10525, côte de Liesse
Dorval (Île-de-Montréal)
H9P 1A7
Mise en cause
Q-300,310-131-D
(8077-V)

TRANSPORT BRAZEAU INC.
BRAZEAU TRANSPORT INC.

2725, Dalton
Ste-Foy, QC
G1P 3T1
Place d'affaires
6600, chemin St-François
St-Laurent (Île-de-Montréal)
H4S 1B7
Mise en cause

9. À la page 39 de ladite décision la Commission déclare ce qui suit:

Considérant que les faits mis en preuve justifient la Commission d'autoriser la requérante à donner un service de transport général, route restreinte, de Montréal à Québec et les municipalités environnantes mentionnées dans la demande, mais dont l'exploitation serait liée à l'exploitation du permis connu comme la clause *h*) à partir de Pont-Rouge.

10. La modification de la clause *h*) selon la décision ci-dessus mentionnée de la Commission des transports telle que rédigée, n'a pas pour effet d'imposer à l'intimée la restriction que la Commission des transports avait l'intention d'imposer comme conséquence de la conclusion à laquelle elle en venait à la suite de l'appréciation de la preuve faite devant elle;

11. La Commission, avant de modifier le permis de l'intimée dans les circonstances qu'elle considère et selon la preuve faite devant elle, devait aussi considérer les circonstances dans lesquelles ce permis serait exploité et la possibilité d'en vérifier l'exploitation;

12. Le permis tel que rédigé maintenant rend à toutes fins utiles impossible la vérification de son exploitation;

13. Déjà quelques semaines après l'émission du permis à l'intimée, il semble que son exploitation soit totalement différente que ce qui avait été envisagé par la Commission et contraire aux dispositions dudit permis;

14. Il paraît impossible, compte tenu des dispositions de l'Ordonnance générale sur le camionnage, de rédiger pour l'intimée un permis dans des termes qui respecteraient à la fois les dispositions de l'Ordonnance générale sur le camionnage et le besoin limité et restreint que la Commission a crû déceler dans la preuve faite devant elle et conséquemment la demande de permis devrait être rejetée;

15. Les motifs allégués ci-dessus ainsi que les termes de la Décision Q/CG/00052 constituent une cause suffisante pour autoriser la Commission des transports à réviser ladite décision;

16. La présente requête est bien fondée en faits et en droit;

C'est pourquoi les requérantes concluent à ce que la Commission des transports du Québec révise, selon les dispositions de l'article 22 de la Loi sur les transports, la Décision Q/CG/00052 rendue le 27 janvier 1981 dans la cause numéro Q-19469 et décrète que la demande de permis faite par l'intimée et ayant fait l'objet de cette cause et de cette décision soit rejetée.

Rôle Q-81-01631-2
Q-203,585-101-D

MICHEL ROY ALIGNEMENT INC.

Rue Principale
Pointe-à-la-Croix (Bonaventure)
G0C 1L0
Adresse postale
Rue Principale
Pointe-à-la-Croix (Bonaventure)
G0C 1X0
Adresse d'affaires

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir un permis de transport par véhicule-taxi dans la région de Pointe-à-la-Croix 01-(0441)-SD.

Rôle Q-81-01632-0
Q-201,229-101-D
MATHIEU, AIMÉ
583, boul. Renault
Beauceville-Est (Beauce)
G0S 1A0

Le requérant est détenteur du permis Q-201,229-001 pour la municipalité de Beauceville 03-(2340)-V.

Dans une lettre reçue à nos bureaux le 30 mars 1981, le requérant demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de supprimer totalement les services de transport que son permis Q-201,229-001 l'autorise à fournir.

Rôle Q-81-01637-9
Q-302,235-101-D
BLANCHET, ANNA
413, Principale
St-Édouard-de-Lotbinière (Lotbinière)
G0S 1Y0
Requérante-cessionnaire
Q-300,635-101-D
(17853-V)
BLANCHET, HERVÉ
St-Édouard-de-Lotbinière (Lotbinière)
G0S 1Y0
Requérant-cédant

Transmission par décès

Mme Anna Blanchet, légataire universelle, demande la transmission en sa faveur du permis de transport Q-300,635 (17853-V) que détenait feu son époux M. Hervé Blanchet.

Je demande l'application de l'article 2.58.1 quant à la date d'entrée en vigueur de la décision.

Rôle Q-81-01638-7
M-301,415-104-D
BOUFFARD, HENRI-PAUL
2760, Laval
Lac-Mégantic (Frontenac)
G6B 1A1
Requérant-voiturier
M-300,026-109-D
(477-V)
AUDET & MÉGANTIC TRANSPORT LTÉE
AUDET & MÉGANTIC TRANSPORT LTD
3654, rue Lemieux
Lac-Mégantic (Frontenac)
G6B 1S7
Requérante-roulier
Sirois, Blanchard & Ass.

Le requérant, Henri-Paul Bouffard, s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir un permis de remorquage l'autorisant à tirer, avec ses tracteurs, les remorques et semi-remorques que la requérante conjointe, Audet & Mégantic Transport Ltée peut légalement utiliser dans l'exploitation de son permis no 477-V (M-300,026) et ce sur toute l'étendue des clauses dudit permis 477-V et Audet & Mégantic Transport Ltée demande un permis de courtier réciproque.

Rôle Q-81-01642-9
Q-302239-101-D
TRANSPORT ARTHABASKA INC.
5, rang Blanchette, R.R. 2
Arthabaska (Arthabaska)
G6P 6R9
Proc.: Hogue, Chouinard, Gouin

La requérante s'adresse à la Commission des transports afin d'obtenir les permis suivants:

1. Transport spécialisé - route restreinte - longue distance - contrat

De Victoriaville à Montréal pour le transport d'ameublements de maison neufs emballés et retour avec marchandises refusées ou avariées, pour le compte de Les Sièges Victoriaville Ltée, Les Industries Lemara Inc., Les Meubles Victorama Inc., Mobilier Appalaches Inc. et Les Ameublements Victo Inc.

2. Transport spécialisé - route restreinte - longue distance - contrat

De Deschaillons à Montréal pour le transport d'ameublements de maison neufs emballés et retour avec marchandises refusées ou avariées, pour le compte de Les Meubles Arpec Ltée.

3. Transport spécialisé - route restreinte - longue distance - contrat

De Victoriaville à Montréal pour le transport de châssis (frame) servant à la fabrication de meubles.

Conditions:

Ledit transport sera fait au moyen de véhicules d'une capacité maximale de 10 tonnes.

12624-o

DEMANDES DE PERMIS INTRODUITES EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LE TRANSPORT DE DÉCHETS (A.C. 3707-78)

Rôle	*Numéro de requête nom et adresse*	*Nature*	*Pour la région*
M-81-02797-6	M-710818-103-D **MELANÇON, GILLES** Poularies (Abitibi) QC J0Z 3E0	Déchets solides	08
M-81-02801-6	M-710817-101-D **ROUX, ÉMILE** 2310, St-Calixte Plessisville (Mégantic) QC G6L 1S5	Boues liquides	5 et 6
Q-81-01612-2	Q-710,771-101-D **GALLAGHER, ROLAND** St-Siméon (Bonaventure) G0C 3A0	Déchets solides	01
Q-81-01615-5	Q-710,781-101-D **ÉPHREM CHEVARIE ENR.** (Chevarie, Ephrem) C.P. 4 Grande-Entrée (Îles-de-la-Madeleine) G0B 1H0	Boues liquides	01

12624-o

I — Avis de la Commission *proprio motu*

Conformément aux dispositions de l'article 2.24 du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne, toute personne intéressée doit faire connaître son intention d'être entendue dans le nombre de jours francs indiqué dans l'avis particulier ci-dessous, ou s'il n'y a pas d'indication de délai, dans les 30 jours francs, à compter de la date de la présente publication; si la Commission reçoit une opposition ou une intervention ou une demande dans le délai prescrit, la Commission procédera à une audience publique avant de rendre une décision.

Rôle M-81-03612-6
1-M-10000 P-107
5-Q-10000 P-107

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
505, rue Sherbrooke est
Montréal
H2L 1K2

Concernant l'approbation par la Commission des transports du Québec de la prolongation de contrats de transport d'écoliers dans le cadre du paragraphe 10 de l'article 431 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., chapitre I-14).

Le paragraphe 10 de cet article édicte ce qui suit:

«10. La Commission des transports du Québec peut, de la façon et aux conditions indiquées au paragraphe 9, prolonger, pour l'année scolaire 1981-1982, un contrat octroyé, conformément aux paragraphes 2 à 8 à compter de l'année scolaire 1975-1976.»

Par ailleurs, les deux derniers alinéas du paragraphe 9 de cet article édictent en substance ce qui suit:

«9. (...)

La Commission des transports du Québec ne peut refuser une prolongation (...) que si le transport n'est pas effectué ou ne peut l'être conformément au contrat et aux règlements applicables.

Lors d'une prolongation visée dans le présent paragraphe, la Commission des transports du Québec peut réviser le prix du contrat conformément aux normes que le gouvernement peut déterminer par règlement.»

L'article 11.286.137 du Règlement 11 sur le transport des écoliers se lit comme suit:

«(1) Pour les fins de la prolongation des contrats pour l'année scolaire 1981-1982, les normes de taux et tarifs sont celles prévues au présent chapitre et applicables à l'année scolaire 1980-1981.

(2) Malgré la paragraphe (1), le prix des contrats prolongés pour l'année scolaire 1981-1982 sera sujet à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions concernant la modification du prix des contrats pour l'année scolaire 1981-1982, s'il en est, et conformément à ces dispositions.»

La Commission des transports du Québec donne avis qu'elle entend procéder à l'approbation pour l'année scolaire 1981-1982 de tous les contrats visés au paragraphe 10) de l'article 431 de la loi susdite et d'en réviser le prix dans le cadre de la disposition réglementaire ci-devant récitée.

Aussi, à l'expiration du délai de 10 jours après la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*, elle pourra rendre toute décision à cette fin.

Cependant, si avant l'expiration de ce délai, un opposant ou un intervenant demande à la Commission de refuser son approbation, mais uniquement si le transport effectué par un transporteur n'est pas effectué ou ne peut l'être conformément aux règlements susdits indiqués dans la loi et au contrat conclu entre ce dernier et une commission scolaire, la Commission avant de rendre toute décision, procédera à une audience publique à toute date et à tout endroit à être déterminés suivant la loi.

Toute opposition ou intervention à l'encontre d'une telle approbation devra être produite suivant les règles de pratique de la Commission, à son bureau de Montréal au 505, rue Sherbrooke est, H2L 1K2

12624-o

V — Avis de décisions rendues

La Commission donne avis de la nature des décisions suivantes, prises par elle, conformément aux dispositions de l'article 2.53 du Règlement no 2. Dans le cas d'une décision rendue par un membre siégeant seul, conformément à l'article 14 de la Loi sur les transports, la révision peut en être demandée dans les 15 jours de la présente publication.

VOYAGEUR

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-00161-7	81 03 27	Décision: MPV-2053-S 1-M-000046-102-DS AUTOBUS TRANS URBAIN INC. Requérante	Le Devoir	80 11 26 80 11 27 80 11 28	Demande de permis Rejetée Entrée en vigueur: 81 05 04
M-81-00829-9	81 04 15	Décision: MPV-2062 9-M-000006-103-D LES AUTOBUS BOULAIS LTÉE Requérante	G.O.Q. no 11 p. 4422	81 03 14	Autres requêtes Accordée
M-81-01046-9	81 03 18	Décision: MPV-2049HPT 1-M-000459-103-HPT CORPORATION MUNICIPALE DE TRANSPORT DE SHERBROOKE Requérante	La Tribune de Sherbrooke	81 02 23 81 02 24 81 02 25	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 03 18
Q-81-00266-8	81 04 13	Décision: QPV-1742-TF 5-Q-00002A-106-DT ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES D'AUTOBUS DU QUÉBEC Requérante 0-Q-000025-107-DT AUTOBUS FORTIN & POULIN INC. 0-Q-000074-105-DT LES AUTOBUS TREMBLAY & TREMBLAY INC. 1-Q-000008-103-DT CHIBOUGAMAU TRANSPORT LIMITÉE 2-Q-000007-106-DT AUTOBUS DRUMMONDVILLE LTÉE 3-Q-000006-107-DT AUTOBUS DES BOIS FRANCS LTÉE 4-M-000001-105-DT BRANDON TRANSPORT INC. 4-Q-000385-104-DT AUTOCARS JASMIN INC. 5-Q-000012-107-DT TRANSPORT FONTAINE LTÉE 6-Q-000029-105-DT AUTOBUS LATERRIÈRE INC. 7-Q-000259-105-DT AUTOCARS FOURNIER INC.	G.O.Q. no 10 p. 4192	81 03 07	Modification des taux et tarifs Accordée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
		7-Q-000283-107-DT TRANSPORT SÉCURITAIRE ST-PROSPER INC. 7-Q-000598-106-DT AUTOBUS CENTRE SUD (1980) LTÉE 8-M-000114-101-DT MÉTROPOLITAIN SUD (1967) INC. 8-Q-000407-114-DT T.E.S.I. SAGUENAY (1974) LTÉE 9-M-000071-124-DT VOYAGEUR INC. Requérantes conjointes			
Q-81-00481-3	81 04 24	Décision: QPV-1749-S 5-Q-000087-104-D LES AUTOBUS LACHANCE INC. Requérante	G.O.Q. no 11 p. 4432	81 03 14	Demande de permis Accordée
Q-81-00677-6	81 04 22	Décision: QPV-1745-S 7-Q-000168-104-D LUCIEN TREMBLAY Requérant	G.O.Q. no 12 p. 4699	81 03 21	Demande de permis Accordée Valide jusqu'au 30 juin 1982.
Q-81-00755-0	81 04 22	Décision: QPV-1744-H 7-Q-000085-103-D PHILIBERT RAYMOND Requérant	G.O.Q. no 12 p. 4702	81 03 21	Modification d'horaire Accordée
Q-81-00774-1	81 04 22	Décision: QPV-1747-S 3-Q-000477-106-D TRANSPORT LA CHAUDIÈRE INC. Requérante	G.O.Q. no 12 p. 4705	81 03 21	Demande de permis Accordée Du 1er septembre 1981 au 30 juin 1982.
Q-81-00775-8	81 04 22	Décision: QPV-1746-S 3-Q-000477-105-D TRANSPORT LA CHAUDIÈRE INC. Requérante	G.O.Q. no 12 p. 4705	81 03 21	Demande de permis Accordée Durée 1er septembre 1981 au 30 juin 1982

TAXI

M-80-51695	81 01 20	Décision: MPT-16099 M-206060-102-D MULLER, GERTRUDE Requérante-cédante M-210459-101-D HANS, JEAN-CHARLES Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 26 p. 7263	80 06 28	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-54510-1	81 04 13	Décision: MPT-15794-C M-210639-101-D L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant MAZLIACH, ADOLPH Intimé-cessionnaire D'ERRICCO, LORENZO Intimé-cédant			Correction de décision La Commission corrige la décision du 26 novembre 1980, à la page frontispice ainsi qu'au dispositif de ladite décision, de sorte que le permis de l'intimé-cédant se lise M-209084-002 au lieu de M-209084-001.
M-80-55322-0	81 04 13	Décision: MPT-16017-C M-208540-101-D L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant CHERY, JEAN LAVAUD Intimé-cessionnaire JOSEPH, PHENOL Intimé-cédant			Correction de décision La Commission corrige la décision MPT-16017 du 22 janvier 1981, à la page frontispice ainsi que dans le dispositif de ladite décision, à la page 1, de sorte que le numéro de permis de l'intimé-cessionnaire se lise M-208540-002 au lieu de M-208540-001.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-55936-7	81 04 16	Décision: MPT-16247 1-M-210207-102-D LANDRY, JEAN-GUY Requérant	G.O.Q. no 2 p. 182 G.O.Q. no 11 p. 4399	81 01 10 81 03 04	Modification de permis Pendante
M-80-56062-1	81 03 19	Décision: MPT-16160 6-M-210855-101-D ELFASSY, MEIR Requérant-cessionnaire 5-M-210070-102-D ZUR, ISAAC Requérant-cédant	G.O.Q. no 4 p. 540	81 01 24	Transfert de permis Accordée A-11 Entrée en vigueur: 81 03 19
M-81-00128-6	81 03 19	Décision: MPT-16158 9-M-210878-101-D DENIS, EDDY Requérant-cessionnaire 0-M-200332-101-D AMORETTI, JOSÉ M Requérant-cédant	G.O.Q. no 6 p. 1524	81 02 07	Transfert de permis Accordée A-11 Entrée en vigueur: 81 03 19
M-81-00184-9	81 03 19	Décision: MPT-16157 7-M-203339-103-D D'AMOUR, ROGER Requérant-cessionnaire 2-M-209653-102-D PAYETTE, ANDRÉ Requérant-cédant	G.O.Q. no 6 p. 1529	81 02 07	Transfert de permis Accordée A-2 Entrée en vigueur: 81 03 19
M-81-00199-7	81 03 27	Décision: MPT-16180 9-M-210886-101-D LEPAGE, EDDY Requérant-cessionnaire 9-M-207536-101-D HENRI LEBLANC TAXI Requérante-cédante	G.O.Q. no 6 p. 1531	81 02 07	Transfert de permis Accordée A-6 Joliette Entrée en vigueur: 81 03 27
M-81-00320-9	81 03 17	Décision: MPT-16140 4-M-210113-102-D LEMAINE, YVES Requérant-cessionnaire 0-M-200225-101-D DESCHAMPS, ERNEST Requérant-cédant	G.O.Q. no 7 p. 1756	81 02 14	Transfert de permis Accordée A-11 Entrée en vigueur: 81 03 17
M-81-00332-4	81 04 23	Décision: MPT-16261 7-M-210896-101-D JEAN-GUY LAVOIE ENR. Requérante-cessionnaire 4-M-200569-101-D RABOUIN, ANDRÉ Requérant-cédant	G.O.Q. no 7 p. 1756	81 02 14	Transfert de permis Désistement
M-81-00337-3	81 04 09	Décision: MPT-16204 3-M-210882-104-D TAXI BROMONT Requérante-cessionnaire 4-M-205618-101-D FORAND, LUCIEN Requérant-cédant	G.O.Q. no 7 p. 1757	81 02 14	Transfert de permis Accordée Région 06-3830-V Bromont Entrée en vigueur: 81 04 09
M-81-00338-1	81 03 31	Décision: MPT-16192 4-M-210899-101-D CHALIFOUX, MAURICE Requérant-cessionnaire 5-M-202168-101-D SERRA, HERBERT Requérant-cédant	G.O.Q. no 9 p. 2088	81 02 28	Demande de permis Accordée A-11

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-81-00342-3	81 03 31	Décision: MPT-16189 7-M-210904-101-D FAHS, SAADA Requérant-cessionnaire 8-M-203353-101-D BERCOVITCH, SAUL Requérant-cédant	G.O.Q. no 9 p. 2088	81 02 28	Transfert de permis Accordée A-11
M-81-00403-3	81 04 01	Décision: MPT-16194 7-M-205037-101-D GRONDIN, RAYMOND Requérant-cessionnaire 0-M-207915-102-D POIRIER, GAÉTAN Requérant-cédant	G.O.Q. no 9 p. 2094	81 02 28	Transfert de permis Accordée A-26 Châteauguay
M-81-00404-1	81 03 31	Décision: MPT-16184 3-M-210908-101-D BISSON, JACQUES Requérant-cessionnaire 9-M-203832-102-D LEIBOVICI, MOSHE Requérant-cédant	G.O.Q. no 9 p. 2094	81 02 28	Transfert de permis Accordée A-11
M-81-00445-4	81 04 03	Décision: MPT-16195 6-M-210921-101-D BOYER, OVIDE Requérant-cessionnaire 6-M-209253-101-D TAXI LUCILLE FORGET LEGAULT ENR. Requérante-cédante	G.O.Q. no 9 p. 2103	81 02 28	Transfert de permis Accordée Région de Ste-Adèle 06-6351-VT
M-81-00503-0	81 04 08	Décision: MPT-16209 7-M-209351-102-D PIGEON, CLAUDE Requérant-cessionnaire 5-M-210245-102-D JACQUES, ANDRÉ Requérant-cédant	G.O.Q. no 10 p. 4186	81 03 07	Transfert de permis Accordée A-41 St-Jean
M-81-00512-1	81 04 08	Décision: MPT-16210 6-M-208230-103-D JARRY, LUCIEN J Requérant-cessionnaire 8-M-203353-102-D BERCOVITCH, SAUL Requérant-cédant	G.O.Q. no 10 p. 4187	81 03 07	Transfert de permis Accordée A-11 Montréal
M-81-00515-4	81 04 08	Décision: MPT-16212 1-M-210942-101-D LEDUC, DENIS Requérant-cessionnaire 4-M-210451-102-D RUSCITTI, FORTUNATO Requérant-cédant	G.O.Q. no 10 p. 4188	81 03 07	Transfert de permis Accordée A-5 Est de Montréal
M-81-00521-2	81 04 08	Décision: MPT-16214 6-M-201714-102-D SALMANOVITCH, SYDNEY Requérant-cessionnaire 5-M-204065-101-D TERESKEWITZ, HYMIE Requérant-cédant	G.O.Q. no 10 p. 4189	81 03 07	Transfert de permis Accordée A-11 Montréal
M-81-00525-3	81 04 10	Décision: MPT-16216 3-M-210940-101-D CÔTÉ, GILLES Requérant-cessionnaire 5-M-210401-102-D GIROUX, DENIS Requérant-cédant	G.O.Q. no 10 p. 4190	81 03 07	Transfert de permis Accordée A-11 Entrée en vigueur: 81 04 10

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-00596-4	81 04 16	Décision: MPT-16248 4-M-210535-102-D FROST TAXI Requérante	G.O.Q. no 11 p. 4409	81 03 14	Modification de permis Accordée Municipalités de Bryson 07-8016-VL et Grand-Calumet 07-8021-CT
M-81-00733-3	81 04 16	Décision: MPT-16249 8-M-209509-101-D CHARTRAND, ROGER Requérant	G.O.Q. no 11 p. 4414	81 03 14	Annulation de permis Accordée
M-81-00820-8	81 04 16	Décision: MPT-16246 3-M-210700-102-D QUÉVILLON TAXI ENRG. Requérante	G.O.Q. no 11 p. 4421	81 03 14	Demande de permis Accordée Région Lebel-sur-Quévillon 08-9909-V
M-81-02963-4	81 04 02	Décision: MI-2037-81 5-M-210393-102-PSS MARION, ROGER Requérant			Demande de permis identique *instanter* Accordée Entrée en vigueur: 81 04 02
M-81-02965-9	81 04 03	Décision: MI-2038-81 0-M-209242-103-PSS CÔTÉ, BERNARD Requérant			Demande de permis identique *instanter* Accordée Entrée en vigueur: 81 04 03
M-81-02967-5	81 04 03	Décision: MI-3039-81 1-M-209043-101-PSS DESRUISSEAUX, JEAN Requérant			Demande de permis identique *instanter* Accordée Entrée en vigueur: 81 04 03
M-81-02969-1	81 04 03	Décision: MI-2040-81 8-M-208410-104-PSS ZAKINI, GEORGIE Requérant			Demande de permis identique *instanter* Accordée Entrée en vigueur: 81 04 03
M-81-02971-7	81 04 03	Décision: MI-2041-81 6-M-207950-104-PSS DI PALMA, ARISTIDE Requérant			Demande de permis identique *instanter* Accordée Entrée en vigueur: 81 04 03
M-81-02974-1	81 04 03	Décision: MI-2042-81 6-M-209956-103-PSS CHIASSON, LISETTE Requérante			Demande de permis identique *instanter* Accordée Entrée en vigueur: 81 04 03
M-81-02975-8	81 04 03	Décision: MI-3043-81 6-M-203785-101-PSS LEMIEUX, JEAN PAUL Requérant			Demande de permis identique *instanter* Accordée Entrée en vigueur: 81 04 03
M-81-02976-6	81 04 03	Décision: MI-3044-81 7-M-209476-102-PSS FOURNIER, DANIEL Requérant			Demande de permis identique *instanter* Accordée Entrée en vigueur: 81 04 03
M-81-02977-4	81 04 03	Décision: MI-2045-81 7-M-207983-102-PSS THOMSON, GORDON Requérant			Demande de permis identique *instanter* Accordée Entrée en vigueur: 81 04 03
M-81-02979-0	81 04 03	Décision: MI-2046-81 8-M-210424-102-PSS DONOSO-GOMEZ, GLADYS Requérante			Demande de permis identique *instanter* Accordée Entrée en vigueur: 81 04 03
M-81-02984-0	81 04 03	Décision: MI-2047-81 1-M-209225-105-PSS ROY, DENIS Requérant			Demande de permis identique *instanter* Accordée Entrée en vigueur: 81 04 03
M-81-02985-7	81 04 03	Décision: MI-3048-81 5-M-204370-101-PSS HUM, ANTONY Requérant			Demande de permis identique *instanter* Accordée Entrée en vigueur: 81 04 03
M-81-02987-3	81 04 03	Décision: MI-2049-81 2-M-203029-101-PSS OLMI, JACQUES Requérant			Demande de permis identique *instanter* Accordée Entrée en vigueur: 81 04 03

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-81-02989-9	81 04 03	Décision: MI-2050-81 6-M-203710-103-PSS L H VINISKY TAXI CO. LTD. Requérante			Demande de permis identique *instanter* Accordée Entrée en vigueur: 81 04 03
M-81-02992-3	81 04 06	Décision: MI-2051-81 0-M-210323-102-PSS JOSEPH ANDRÉ OGE Requérant			Demande de permis identique *instanter* Accordée Entrée en vigueur: 81 04 06
M-81-02994-9	81 04 06	Décision: MI-2052-81 8-M-210408-103-PSS DI PALMA, LUIGI Requérant			Demande de permis identique *instanter* Accordée Entrée en vigueur: 81 04 06
M-81-02995-6	81 04 06	Décision: MI-2053-81 8-M-202918-103-PSS TOUCHETTE, SAMUEL Requérant			Demande de permis identique *instanter* Accordée Entrée en vigueur: 81 04 06
M-81-02996-4	81 04 06	Décision: MI-2054-81 9-M-200580-102-PSS BERGEL, ARMAND Requérant			Demande de permis identique *instanter* Accordée Entrée en vigueur: 81 04 06
Q-81-00407-8	81 04 16	Décision: QPT-5464 0-Q-203546-101-D LABBÉ, MICHEL Requérant-cessionnaire 6-Q-202518-101-D LABBÉ, MARCEL Requérant-cédant	G.O.Q. no 11 p. 4427	81 03 14	Transfert de permis Désistement A-36
Q-81-00521-6	81 04 14	Décision: QPT-5458 7-Q-203531-101-D TAXI LECOURS ENR. Requérante-cessionnaire 9-Q-201467-101-D GAGNON, CHARLES EUGÈNE Requérant-cédant	G.O.Q. no 11 p. 4435	81 03 14	Transfert de permis Accordée A-10
Q-81-00648-7	81 04 22	Décision: QPT-5472 7-Q-203556-101-D GRENIER, JOFFRE Requérant	G.O.Q. no 12 p. 4697	81 03 21	Demande de permis Pendante
Q-81-00656-0	81 04 22	Décision: QPT-5470 2-Q-200383-101-D ASSELIN, LUCIEN Requérant	G.O.Q. no 12 p. 4699	81 03 21	Suppression totale de service Accordée
Q-81-00797-2	81 03 25	Décision: QPT-5437 4-Q-203567-101-DS TAXI ROND-POINT ENR. Requérante-cessionnaire 6-Q-200496-101-DS CARRIER, JEAN-BAPTISTE Requérant-cédant	Le Journal de Québec	81 02 20 81 02 21 81 02 23	Transfert de permis Accordée A-35 (2 permis) Entrée en vigueur: 81 03 25
Q-81-01653-6	81 04 14	Décision: QI-20034 0-Q-202506-102-PSS BLOUIN, LAURENT Requérant			Demande de permis identique *instanter* Accordée Entrée en vigueur: 81 04 14
Q-81-01654-4	81 04 15	Décision: QI-20035 4-Q-200449-101-PSS ROY, FERNAND Requérant			Demande de permis identique *instanter* Accordée Entrée en vigueur: 81 04 15
Q-81-01699-9	81 04 23	Décision: QI-20036 5-Q-203095-102-PSS SAVARD, GILLES Requérant			Demande de permis identique *instanter* Accordée Entrée en vigueur: 81 04 23

CAMIONNAGE RÉGULIER SPÉCIALISÉ

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-50850	81 04 20	Décision: MCG-00505 M-303448 101-D PLACEMENTS RONSIM LTÉE Requérante	G.O.Q. no 21 p. 6167	80 05 24	Demande de permis suivant l'article 51 Accordée partiellement
M-80-54897-2-02	81 04 06	Décision: MDI-2978 M-305340-102-D M-300001-157-D L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant VANDAL, ANDRÉ INTER-CITÉ TRANSPORT LIMITÉE Intimés			

Décision incidente
Article 2.46 du Règlement 2 (1976)
Délai de 30 jours accordé pour paiement des droits. À défaut du paiement à l'expiration du délai, la décision MCG-00018 sera annulée et le cautionnement confisqué.

M-80-55071-3	81 04 20	Décision: MCG-00128-C 4-M-305343-102-D L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant et PATH TRUCK LINES INC. Intimée-remorqueur et QUINN FREIGHT LINES INC. Intimée-roulier			

Décision de correction
La Commission:
Corrige la décision MCG-00128 du 16 janvier 1981, à la page frontispice, à la page 1 ainsi qu'aux paragraphes 2 et 3 du dispositif de la décision de sorte que le numéro de permis de l'intimée-roulier se lise M-301194 au lieu de M-301037.

M-80-55093-7-01	81 04 06	Décision: MDI-2983 8-M-300571-101-DT L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant BABE TRANSPORT INC. Intimée			

Décision incidente
Article 2.46 du Règlement 2 (1976)
Délai de 30 jours accordé pour paiement des droits. À défaut de paiement à l'expiration du délai, la décision MCG-121-TF sera annulée et le cautionnement confisqué.

M-80-55104-2	81 04 15	Décision: MCG-497 2-M-304801-101-D DICK WELLER INC Requérante	G.O.Q. no 48 p. 11594	80 11 29	Demande de permis Accordée
M-80-55271-9	81 03 26	Décision: MCG-422-TF 5-M-30005E-129-DT MIDDLE ATLANTIC CONFERENCE Requérante	G.O.Q. no 51 p. 12095	80 12 20	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 03 26

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-55500-1-01	81 04 06	Décision: MDI-2984 Q-300202-213-S M-305538-101-S L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant VILLENEUVE, YVES TRANSPORT MAGNY INC. Intimés			

Décision incidente
Article 2.46 du Règlement 2 (1976)
Délai de 30 jours accordé pour paiement des droits. À défaut de paiement à l'expiration du délai, la décision MS-6874 sera annulée et le cautionnement confisqué.

M-81-00148-4	81 04 13	Décision: MCG-486 8-M-304805-104-D LES TRANSPORTS A.D.L. ENRG Requérante-tireur 1-M-300164-137-D ATLAS TRUCKING COMPANY LTD Requérante-tirée	G.O.Q. no 6 p. 1524	81 02 07	Demande de permis Accordée
M-81-00164-1	81 03 10	Décision: MCG-345 8-M-305398-101-D VALLIÈRES & FORTIER INC Requérante-tireur 8-M-301108-140-D KINGSWAY FREIGHT LINES LIMITED Requérante-tirée	G.O.Q. no 6 p. 1526	81 02 07	Demande de permis Accordée
M-81-00266-4	81 04 21	Décision: MCG-503 5-M-305292-102-D MCLEAN, GÉRARD Requérant	G.O.Q. no 7 p. 1747	81 02 14	Demande de permis Accordée
M-81-00267-2	81 04 15	Décision: MCG-498 2-M-305386-101-D AYERS AND MADDUX INC Requérante	G.O.Q. no 7 p. 1747	81 02 14	Demande de permis Accordée
M-81-00385-2	81 04 02	Décision: MCG-454 0-M-305396-102-D LES ENTREPRISES L. GRATTON & FILS LTÉE Requérante-tireur 1-M-300164-139-D ATLAS TRUCKING COMPANY LTD Requérante-tirée	G.O.Q. no 9 p. 2093	81 02 28	Demande de permis Accordée
M-81-00386-0	81 04 01	Décision: MCG-444-TF 0-M-40003B-417-DT CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS BUREAU ASSOCIATION Requérante	G.O.Q. no 9 p. 2093	81 02 28	Modification des taux et tarifs Accordée
M-81-00387-8	81 04 01	Décision: MCG-443-TF 0-M-40003B-418-DT CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS BUREAU ASSOCIATION Requérante	G.O.Q. no 9 p. 2093	81 02 28	Modification des taux et tarifs Accordée
M-81-00388-6	81 04 13	Décision: MCG-477-TF 0-M-30004B-637-DT CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS. Requérante	G.O.Q. no 10 p. 4176	81 03 07	Modification des taux et tarifs Accordée
M-81-00390-2	81 04 13	Décision: MCG-483-TF 5-M-30005E-135-DT MIDDLE ATLANTIC CONFERENCE Requérante	G.O.Q. no 10 p. 4179	81 03 07	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 04 13

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-00409-0	81 04 01	Décision: MCG-442-TF 0-M-40003B-419-DT CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS BUREAU ASSOCIATION Requérante	G.O.Q. no 9 p. 2095	81 02 28	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 04 25
M-81-00418-1	81 04 13	Décision: MCG-485-TF 5-M-300442-104-DT J. ELDON THOMPSON TRANSPORT LTD Requérante	G.O.Q. no 10 p. 4180	81 03 07	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 04 13
M-81-00450-4	81 04 13	Décision: MCG-478-TF 5-M-30006B-233-DT NIAGARA FRONTIER TARIFF BUREAU INC. Requérante	G.O.Q. no 10 p. 4181	81 03 07	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 04 13
M-81-00492-6	81 04 13	Décision: MCG-475 3-M-305419-102-D COMPAGNIE DE PÉTROLE MARCO INC Requérante-tireur 6-M-300714-109-D SALABERRY CARTAGE LTD Requérante-tirée	G.O.Q. no 10 p. 4185	81 03 07	Demande de permis Accordée
M-81-00519-6	81 04 13	Décision: MCG-479-TF 5-M-30006B-234-DT NIAGARA FRONTIER TARIFF BUREAU INC. Requérante	G.O.Q. no 10 p. 4189	81 03 07	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 04 13
M-81-00577-4	81 03 19	Décision: MCG-383 4-M-305418-101-DS DÉMÉNAGEMENT ACME ENRG Requérante-cessionnaire 7-M-300291-101-DS ACME MOVING ENRG Requérante-cédante	Journal de Montréal	81 01 29 81 01 30 81 01 31	Transfert de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 03 19
M-81-00808-3	81 04 15	Décision: MCG-495-TF 5-M-30006B-235-DT NIAGARA FRONTIER TARIFF BUREAU INC. Requérante	G.O.Q. no 11 p. 4420	81 03 14	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 04 15
M-81-01016-2	81 04 03	Décision: MCG-458 0-M-305420-101-DS LAROSE & FILS TRANSPORT ENRG Requérante-cessionnaire 0-M-300389-104-DS LAROSE & FILS TRANSPORT ENRG Requérante-cédante	La Voix de l'Est	81 01 26 81 01 27 81 01 28	Transfert de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 03
M-81-01302-6	81 04 14	Décision: MCG-489 3-M-304701-103-DS DÉMÉNAGEURS AFFILIÉS DE MONTRÉAL INC Requérante-cessionnaire 7-M-303477-101-DS CONTRATS ET TRANSPORT L. BYFORD Requérante-cédante	Le Devoir	81 02 23 81 02 24 81 02 25	Transfert total de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 14
M-81-01489-1	81 04 14	Décision: MCG-488 8-M-305455-101-DS TRANSPORT A A-NACCI INC Requérante-cessionnaire 3-M-300154-101-DS N. SÉGUIN TRANSPORT INC Requérante-cédante	La Presse	81 02 20 81 02 21 81 02 22	Transfert total de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 14

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-01603-7	81 03 23	Décision: MS-7024 3-M-305393-101-S F.C.M. TRANSPORT INC Requérante-tireur 6-M-300714-105-S SALABERRY CARTAGE LTD Requérante-tirée	Le Devoir	81 01 05 81 01 06 81 01 07	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 03 23 jusqu'au: 82 03 22
M-81-02513-7	81 04 14	Décision: MS-7057 1-M-305486-101-S DAOUST JOYAL INC Requérante-tireur 5-M-300053-118-S GLENGARRY TRANSPORT LTD Requérante-tirée	Le Devoir	81 03 26 81 03 27 81 03 28	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 14 jusqu'au: 82 04 13
M-81-02520-2	81 04 14	Décision: MS-7053 9-M-300786-103-S TRANSPORT H. SÉNÉCAL INC Requérante	La Presse	81 03 19 81 03 20 81 03 21	Demande de permis Accordée Durée: 364 jours Entrée en vigueur: 81 04 14
M-81-02546-7	81 04 14	Décision: MS-7055 3-M-305484-101-S TRANSPORT A.Z. INC Requérante-tireur 3-M-304958-103-S TRANSPORT A.L. INC 5-M-304956-103-S A. LAMOTHE INC Requérantes-tirées	Le Devoir	81 03 24 81 03 25 81 03 26	Demande de permis Accordée Durée: 364 jours Entrée en vigueur: 81 04 14
M-81-02547-5	81 04 14	Décision: MS-7056 2-M-305485-102-S BOLDUC, RENÉ Requérant-tireur 5-M-300053-119-S GLENGARRY TRANSPORT LTD Requérante-tirée	Le Devoir	81 03 26 81 03 27 81 03 28	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 14 jusqu'au: 82 04 13
M-81-02566-5	81 04 14	Décision: MS-7062 0-M-305487-101-S PAPINEAU, JEAN-MAURICE Requérant	Le Devoir	81 03 25 81 03 26 81 03 27	Demande de permis Rejetée
M-81-02786-9	81 04 20	Décision: MT-827 1-Q-300168-122-SI THETFORD TRANSPORT LIMITÉE Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-03039-2	81 03 26	Décision: MI-30083-81 0-M-300421-101-PSS GAGNÉ, GASTON Requérant			Demande de permis identique *instanter* Accordée Entrée en vigueur: 81 03 26
M-81-03041-8	81 04 10	Décision: MI-30016-81 5-M-304329-101-PSS PAUL MONETTE DISTRIBUTOR Requérante			Demande de permis identique *instanter* Rejetée
M-81-03042-6	81 04 10	Décision: MI-30015-81 4-M-301862-103-PSS TATIGIAN, GEORGES Requérant			Demande de permis identique *instanter* Accordée Entrée en vigueur: 81 04 10
M-81-03045-9	81 04 07	Décision: MI-30013-81 9-M-300158-103-PSS SUN TRUCK TAXI LIMITÉE Requérante			Demande de permis identique *instanter* Accordée Entrée en vigueur: 81 04 07
M-81-03047-5	81 04 07	Décision: MI-30012-81 9-M-301768-102-PSS ARCHAMBAULT, JACQUES Requérant			Demande de permis identique *instanter* Accordée Entrée en vigueur: 81 04 07

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-81-03048-3	81 04 06	Décision: MI-30011-81 4-M-304817-104-PSS A. GAUTHIER ENRG Requérante			Demande de permis identique *instanter* Accordée Entrée en vigueur: 81 04 06
M-81-03052-5	81 04 07	Décisions: MR-31129-81A et MR-31131 5-M-300103-109-PSS GEORGE A HALL CARTAGE CO LTD Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03054-1	81 04 07	Décision: MR-31128-81 5-M-300103-110-PSS GEORGE A HALL CARTAGE CO LTD Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03062-4	81 04 07	Décision: MR-31132-81 7-M-300242-104-PSS LACAILLE (ROUVILLE) TRANSPORT INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03064-0	81 04 07	Décision: MR-31133-81 7-M-300242-105-PSS LACAILLE (ROUVILLE) TRANSPORT INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03066-5	81 04 21	Décision: MT-829 6-M-304526-108-SI DEAKIN FINE ART TRANSPORT LTD Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-03069-9	81 04 07	Décision: MR-31134-81 7-M-300242-106-PSS LACAILLE (ROUVILLE) TRANSPORT INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03070-7	81 04 06	Décision: MR-31052-81 0-M-302112-101-PSS LABOURSADIÈRE, GAÉTAN Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 04 30
M-81-03076-4	81 04 07	Décision: MR-31135-81 7-M-300242-107-PSS LACAILLE (ROUVILLE) TRANSPORT INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03078-0	81 04 07	Décision: MR-31136-81 7-M-300242-108-PSS LACAILLE (ROUVILLE) TRANSPORT INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03079-8	81 04 07	Décision: MR-31137-81 7-M-300242-109-PSS LACAILLE (ROUVILLE) TRANSPORT INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03081-4	81 04 07	Décision: MR-31138-81 6-M-300409-101-PSS CHOQUETTE, GEORGES ED Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03082-2	81 04 07	Décision: MR-31139-81 6-M-300409-102-PSS CHOQUETTE, GEORGES ED Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03083-0	81 04 08	Décision: MR-31150-81 0-M-301031-102-PSS QUÉVILLON TRANSPORT ENRG Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-03084-8	81 04 07	Décision: MR-31057-81 0-M-300025-110-PSS J E FORTIN TRANSPORT INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03085-5	81 04 07	Décision: MR-31058-81 0-M-300025-111-PSS J E FORTIN TRANSPORT INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03086-3	81 04 07	Décision: MR-31059-81 0-M-300025-112-PSS J E FORTIN TRANSPORT INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03087-1	81 04 07	Décision: MR-31060-81 0-M-300025-113-PSS J E FORTIN TRANSPORT INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03088-9	81 04 07	Décision: MR-31061-81 0-M-300025-114-PSS J E FORTIN TRANSPORT INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03089-7	81 04 07	Décision: MR-31062-81 0-M-300025-115-PSS J E FORTIN TRANSPORT INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03090-5	81 04 07	Décision: MR-31063-81 0-M-300025-116-PSS J E FORTIN TRANSPORT INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03100-2	81 04 07	Décision: MR-31064-81 0-M-300025-117-PSS J E FORTIN TRANSPORT INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03101-0	81 04 07	Décision: MR-31089-81 0-M-300025-118-PSS J E FORTIN TRANSPORT INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03102-8	81 04 08	Décision: MR-31140-81 4-M-300310-104-PSS JACQUES ROBERT TRANSPORT ENRG Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03103-6	81 04 13	Décision: MI-30017-81 1-M-301899-101-PSS ROBERT CROKET INC Requérante			Demande de permis identique *instanter* Accordée Entrée en vigueur: 81 04 13
M-81-03105-1	81 04 08	Décision: MR-31141-81 4-M-300310-105-PSS JACQUES ROBERT TRANSPORT ENRG Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03106-9	81 04 07	Décision: MR-31066-81 0-M-300025-119-PSS J E FORTIN TRANSPORT INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03109-3	81 04 07	Décision: MR-31065-81 0-M-300025-120-PSS J E FORTIN TRANSPORT INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03110-1	81 04 07	Décision: MR-31142-81 4-M-300310-106-PSS JACQUES ROBERT TRANSPORT ENRG Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-81-03112-7	81 04 06	Décision: MR-31008-81 5-M-300772-106-PSS G.D. SPARKS LIMITED Requérante			Renouvellement de contrat annuel Rejetée
M-81-03114-3	81 04 06	Décision: MR-31006-81 5-M-300772-107-PSS G.D. SPARKS LIMITED Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 04 30
M-81-03115-0	81 04 06	Décision: MR-31016-81 5-M-300772-108-PSS G.D. SPARKS LIMITED Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 04 30
M-81-03117-6	81 04 08	Décision: MR-31143-81 4-M-300310-107-PSS JACQUES ROBERT TRANSPORT ENRG Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03121-8	81 04 08	Décision: MR-31144-81 4-M-300310-108-PSS JACQUES ROBERT TRANSPORT ENRG Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03122-6	81 04 08	Décision: MR-31145-81 4-M-300310-109-PSS JACQUES ROBERT TRANSPORT ENRG Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03124-2	81 04 08	Décision: MR-31146-81 4-M-300310-110-PSS JACQUES ROBERT TRANSPORT ENRG Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 08
M-81-03127-5	81 04 08	Décision: MR-31147-81 4-M-300310-111-PSS JACQUES ROBERT TRANSPORT ENRG Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03128-3	81 04 08	Décision: MR-31148-81 0-M-300587-102-PSS BOUDREAU, ALFRED Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03129-1	81 04 08	Décision: MR-31149-81 0-M-300587-103-PSS BOUDREAU, ALFRED Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03130-9	81 04 07	Décisions: MR-31108-81 et MR-31109 7-M-300036-104-PSS BELOEIL & ST-HILAIRE TRANSPORT INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03131-7	81 04 07	Décision: MR-31107-81 7-M-300036-105-PSS BELOEIL & ST-HILAIRE TRANSPORT INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03132-5	81 04 07	Décision: MR-31067-81 2-M-303118-103-PSS PAUL LESSARD & FILS ENRG Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 81 12 31
M-81-03133-3	81 04 07	Décision: MR-31068-81 2-M-303118-104-PSS PAUL LESSARD & FILS ENRG Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 81 12 31

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-81-03134-1	81 04 07	Décision: MR-31069-81 2-M-303118-105-PSS PAUL LESSARD & FILS ENRG Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 81 12 31
M-81-03135-8	81 04 07	Décision: MR-31070-81 2-M-303118-106-PSS PAUL LESSARD & FILS ENRG Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 81 12 31
M-81-03136-6	81 04 07	Décision: MR-31106-81 7-M-300036-106-PSS BELOEIL & ST-HILAIRE TRANSPORT INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03137-4	81 04 06	Décision: MR-31036-81 8-M-301934-106-PSS MACK S TRANSFER LTD Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03138-2	81 04 06	Décision: MR-31035-81 8-M-301934-107-PSS MACK S TRANSFER LTD Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03139-0	81 04 07	Décision: MR-31071-81 2-M-303118-107-PSS PAUL LESSARD & FILS ENRG Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 81 12 31
M-81-03140-8	81 04 06	Décision: MR-31015-81 5-M-300772-109-PSS G.D. SPARKS LIMITED Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 04 30
M-81-03141-6	81 04 07	Décision: MR-31072-81 2-M-303118-108-PSS PAUL LESSARD & FILS ENRG Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 81 12 31
M-81-03142-4	81 04 06	Décision: MR-31014-81 5-M-300772-110-PSS G.D. SPARKS LIMITED Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 04 30
M-81-03143-2	81 04 06	Décision: MR-31034-81 8-M-301934-108-PSS MACK S TRANSFER LTD Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03144-0	81 04 07	Décision: MR-31073-81 2-M-303118-109-PSS PAUL LESSARD & FILS ENRG Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 81 12 31
M-81-03145-7	81 04 06	Décision: MR-31012-81 5-M-300772-111-PSS G.D. SPARKS LIMITED Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 04 30
M-81-03146-5	81 04 06	Décision: MR-31011-81 5-M-300772-112-PSS G.D. SPARKS LIMITED Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 04 30
M-81-03147-3	81 04 07	Décision: MR-31074-81 4-M-302621-101-PSS TRANSPORT VAILLANT LIMITÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03148-1	81 04 06	Décision: MR-31033-81 8-M-301934-109-PSS MACK S TRANSFER LTD Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03149-9	81 04 07	Décision: MR-31075-81 4-M-302621-102-PSS TRANSPORT VAILLANT LIMITÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-03150-7	81 04 06	Décisions: MR-31013-81 et MR-31010-81 5-M-300772-113-PSS G.D. SPARKS LIMITED Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 04 30
M-81-03151-5	81 04 07	Décision: MR-31076-81 4-M-302621-103-PSS TRANSPORT VAILLANT LIMITÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03152-3	81 04 06	Décision: MR-31040-81 1-M-302533-103-PSS TRANSPORT FERNAND MALO INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03154-9	81 04 06	Décision: MR-31051-81 9-M-301800-101-PSS TRANS-AMERICAN VAN SERVICES INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03155-6	81 04 06	Décision: MR-31050-81 5-M-301879-101-PSS GAUDREAU, MARCEL Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03156-4	81 04 06	Décision: MR-31049-81 5-M-301770-101-PSS DEMONTIGNY, GERMAIN Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03157-2	81 04 06	Décision: MR-31048-81 2-M-301682-101-PSS DESCHAMPS, GILLES Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03158-0	81 04 06	Décision: MR-31047-81 8-M-301678-101-PSS LABRANCHE, ROGER Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03159-8	81 04 06	Décision: MR-31046-81 6-M-301670-101-PSS LAVERDIÈRE, JEAN Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03160-6	81 04 06	Décision: MR-31045-81 2-M-301666-101-PSS MARTIN, PAUL Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03161-4	81 04 06	Décision: MR-31044-81 6-M-300037-110-PSS TRANSPORT CHAMPLAIN EXPRESS INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 81 12 31
M-81-03162-2	81 04 06	Décision: MR-31041-81 0-M-300397-110-PSS TRANSPORT CHAMPLAIN EXPRESS (INTERNATIONAL) INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 81 12 31
M-81-03163-0	81 04 06	Décision: MR-31042-81 0-M-300397-111-PSS TRANSPORT CHAMPLAIN EXPRESS (INTERNATIONAL) INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 81 12 31
M-81-03164-8	81 04 06	Décision: MR-31043-81 0-M-300397-112-PSS TRANSPORT CHAMPLAIN EXPRESS (INTERNATIONAL) INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 81 12 31

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-81 03169-7	81 04 06	Décision: MR-30959-81 1-M-300081-102-PSS ST-BRUNO TRANSPORT INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03170-5	81 04 06	Décision: MR-30958-81 1-M-300081-103-PSS ST-BRUNO TRANSPORT Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03172-1	81 04 06	Décision: MR-30957-81 1-M-300081-104-PSS ST-BRUNO TRANSPORT INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03193-7	81 04 06	Décision: MR-31079-81 7-M-301125-101-PSS COUTURIER, CLAUDE Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03194-5	81 04 06	Décision: MR-31080-81 2-M-301393-101-PSS TREMBLAY, RAYMOND Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03195-2	81 04 06	Décision: MR-31081-81 8-M-301447-101-PSS LAVIOLETTE, LIONEL Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03196-0	81 04 06	Décision: MR-31082-81 5-M-301481-101-PSS BEAUDET, MARCEL Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03197-8	81 04 06	Décision: MR-31083-81 9-M-301487-101-PSS LAPOINTE, GUY Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03198-6	81 03 06	Décision: MR-31084-81 4-M-301490-101-PSS MAILLE, YVON Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03202-6	81 04 07	Décision: MR-31105-81 7-M-300036-107-PSS BELOEIL & ST-HILAIRE TRANSPORT INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03203-4	81 04 07	Décision: MR-31104-81 7-M-300036-108-PSS BELOEIL & ST-HILAIRE TRANSPORT INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03206-7	81 04 07	Décision: MR-31111-81 0-M-300017-102-PSS HOULE EXPRESS LIMITÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03209-1	81 04 07	Décision: MR-31110-81 0-M-300017-103-PSS HOULE EXPRESS LIMITÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03213-3	81 04 07	Décision: MR-31112-81 4-M-302381-102-PSS DUPONT, ROBERT Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03214-1	81 04 06	Décision: MR-31009-81 5-M-300772-114-PSS G.D. SPARKS LIMITED Requérante			Demande de permis Accordée Date d'expiration: 82 04 30

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-03216-6	81 04 06	Décision: MR-31029-81 7-M-301802-101-PSS LÉVESQUE, RÉAL Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03217-4	81 04 07	Décision: MR-31113-81 9-M-302576-101-PSS PRESTO, ANTHONY J Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03218-2	81 04 07	Décision: MR-31114-81 7-M-303279-102-PSS EASTERN LOW BED CARRIERS LTD Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03221-6	81 04 07	Décision: MR-31115-81 2-M-301302-102-PSS STUDLIK, DEZSO Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03222-4	81 03 06	Décision: MR-31085-81 9-M-301529-101-PSS LAPOINTE, DENIS Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03223-2	81 03 06	Décision: MR-31086-81 4-M-301532-101-PSS LÉVEILLÉ, CLAUDE Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03224-0	81 03 06	Décision: MR-31088-81 5-M-301572-101-PSS BRISEBOIS, ROGER Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03225-7	81 03 06	Décision: MR-31087-81 4-M-301540-101-PSS LÉTOURNEAU, CLAUDE Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03226-5	81 03 06	Décision: MR-31090-81 1-M-301626-101-PSS CÔTÉ, MAURICE Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03227-3	81 03 06	Décision: MR-31091-81 3-M-301665-101-PSS LAPIERRE, GILLES Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03228-1	81 04 07	Décision: MR-31055-81 2-M-300080-120-PSS LA CIE DE TRANSPORT H. SMITH LTÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03229-9	81 04 03	Décision: MR-30903-81 2-M-304694-104-PSS ACADIAN CROWN INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03230-7	81 04 07	Décision: MR-31054-81 2-M-300080-121-PSS LA CIE DE TRANSPORT H. SMITH LTÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03231-5	81 03 04	Décision: MR-30900-81 3-M-301285-105-PSS BUTLER TRUCKING COMPANY Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03232-3	81 03 30	Décision: MR-30899-81 3-M-301285-106-PSS BUTLER TRUCKING COMPANY Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-81-03233-1	81 04 07	Décision: MR-31053-81 2-M-300080-122-PSS LA CIE DE TRANSPORT H. SMITH LTÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03234-9	81 04 06	Décision: MR-31103-81 9-M-304903-105-PSS H.O. BOUCHARD INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03235-6	81 04 06	Décision: MR-31102-81 2-M-304884-103-PSS MOQUIN, ANDRÉ Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 01
M-81-03236-4	81 04 07	Décision: MR-31056-81 0-M-300025-121-PSS J E FORTIN TRANSPORT INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03237-2	81 04 06	Décision: MR-31163-81 8-M-301892-101-PSS MONAST, JEAN PAUL Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03238-0	81 04 06	Décision: MR-31101-81 7-M-304673-101-PSS CREVIER, YVON Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03258-8	81 04 06	Décision: MR-31100-81 4-M-304544-101-PSS G & L ROBERT INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03259-6	81 04 06	Décision: MR-31099 5-M-303743-101-PSS NESZVECSKO, GUSTAVE Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 04 30
M-81-03269-5	81 04 06	Décision: MR-31098-81 0-M-300140-102-PSS W GIROUX TRANSPORT LIMITÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03270-3	81 04 06	Décision: MR-31097-81 4-M-300005-101-PSS P. LANCTOT LTÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03271-1	81 04 06	Décision: MR-31096-81 2-M-305329-102-PSS FLORENT & BENOIT TRANSPORT ENR Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03272-9	81 04 06	Décision: MR-31095-81 5-M-301069-101-PSS SLACK TRANSPORT LIMITED Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03273-7	81 04 09	Décision: MR-31117-81 3-M-302572-101-PSS SOREL, MARCEL Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03274-5	81 04 06	Décision: MR-31094 5-M-301069-102-PSS SLACK TRANSPORT LIMITED Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-03275-2	81 04 09	Décision: MR-31116-81 3-M-302572-102-PSS SOREL, MARCEL Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31

CAMIONNAGE RÉGULIER SPÉCIALISÉ

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
Q-80-24014-5	81 04 21	Décision: QCG-287 8-Q-300088-106-D MARC-A. TREMBLAY TRANSPORT ENR. Requérante	G.O.Q. no 30 p. 7920	80 07 26	Demande de permis Rejetée
Q-80-24342-0	81 04 15	Décision: QCG-285 9-Q-300541-111-D ST-BASILE TRANSPORT INC Requérante	G.O.Q. no 35 p. 8845	80 08 30	Demande de permis Accordée telle que modifiée à l'audience.
Q-80-24343-8	81 04 15	Décision: QCG-286 2-Q-300662-101-D CORPORATION DES PRODUITS B T U Requérante	G.O.Q. no 35 p. 8845	80 08 30	Demande de permis Accordée telle que modifiée à l'audience.
Q-81-00261-9	81 04 22	Décision: QCG-291 8-Q-300575-111-D LA CIE DE TRANSPORT RICHARD INC. Requérante	G.O.Q. no 10 p. 4191	81 03 07	Demande de permis Accordée
Q-81-00290-8	81 04 08	Décision: QCG-239-TF 2-Q-300126-102-DT DALLAIRE, GUY-NOËL Requérant	G.O.Q. no 10 p. 4197	81 03 07	Modification des taux et tarifs Accordée en partie
Q-81-00640-4	81 03 20	Décision: QCG-192 1-M-301543-101-DS QUÉBEC GRUES LTÉE Requérante-cessionnaire 2-Q-301462-102-DS GRUES R A M INC Requérante-cédante	Le Devoir	81 01 15 81 01 16 81 01 17	Transfert de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 03 20
Q-81-00792-3	81 04 06	Décision: QCG-227 1-Q-302214-101-DS BÉLAND, CLÉMENT Requérant-cessionnaire 9-Q-301820-101-DS LES DÉPLACEMENTS BÉLAND INC. Requérante-cédante	La Tribune	81 02 24 81 02 25 81 02 26	Transfert total de permis Accordée Annexe Ce permis n'est valide que pour le transport de maisons et bâtisses nécessitant, vu leur dimension, l'obtention d'un permis spécial du ministère des Transports et Communications.
Q-81-00847-5	81 04 07	Décision: QCG-234 7-Q-300386-103-DS CAYER TRANSPORT LTÉE Requérante-cessionnaire 2-Q-300084-103-DS ST-RAYMOND EXPRESS Requérante-cédante	Journal de Québec	81 02 05 81 02 06 81 02 07	Transfert de permis Accordée
Q-81-00930-9	81 03 31	Décision: QS-3433 1-Q-301372-107-S INTERLAIT INC Requérante	Le Devoir	81 03 09 81 03 10 81 03 11	
Demande de permis Accordée Durée: 31 mars 81 au 30 mars 82. Le chauffeur devra avoir en sa possession copie certifiée de ce permis.					
Q-81-01132-1	81 04 10	Décision: QS-3431 6-Q-302227-102-S LIVRAISON BROUILLETTE Requérante	Le Nouvelliste	81 03 18 81 03 19 81 03 20	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 10 jusqu'au: 82 01 10

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	date	Nature de la demande et décision
Q-81-01153-7	81 04 13	Décision: QS-3432 6-Q-300023-103-S TRANSPORT A. PARADIS INC Requérante	Le Devoir	81 02 26 81 02 27 81 02 28	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 13 jusqu'au: 82 01 13
Q-81-01175-0	81 04 02	Décision: QS-3418 5-Q-302228-101-S GASTON DUCLOS Requérant-tireur 5-Q-300487-289-S SPEEDWAY EXPRESS LTD. Requérante-tirée	Journal de Québec	81 03 18 81 03 19 81 03 20	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 02 jusqu'au: 82 01 02
Q-81-01176-8	81 04 02	Décision: QS-3419 4-Q-302229-101-S LUCIEN OLIVIER Requérant-tireur 5-Q-300487-291-S SPEEDWAY EXPRESS LTD. Requérante-tirée	Journal de Québec	81 03 18 81 03 19 81 03 20	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 02 jusqu'au: 82 01 02
Q-81-01222-0	81 04 06	Décision: QS-3427 1-Q-302230-102-S LIVRAISON A. THIBOUTOT INC. Requérante	Journal de Québec	81 03 17 81 03 18 81 03 19	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 06 jusqu'au: 82 01 03
Q-81-01323-6	81 04 06	Décision: QCG-226-TF 2-M-30003B-483-PSS BUREAU DES TARIFS DU QUÉBEC INC. Requérante			

Dépôt de taux et tarifs
Accordée
Entrée en vigueur: 81 04 06
Les taux et tarifs fixés par ladite décision sont disponibles au bureau de la Commission au dossier permanent du détenteur.

Q-81-01324-4	81 04 06	Décision: QCG-225-TF 2-M-30003B-485-PSS BUREAU DES TARIFS DU QUÉBEC INC. Requérante			

Dépôt de taux et tarifs
Accordée
Entrée en vigueur: 81 04 06
Les taux et tarifs fixés par ladite décision sont disponibles au bureau de la Commission au dossier permanent du détenteur.

Q-81-01390-5	81 04 06	Décision: QCG-229-TF 2-M-30003B-486-PSS BUREAU DES TARIFS DU QUÉBEC INC. Requérante			

Dépôt de taux et tarifs
Accordée
Entrée en vigueur: 81 04 27
Les taux et tarifs fixés par ladite décision sont disponibles au bureau de la Commission au dossier permanent du détenteur.

Q-81-01391-3	81 04 06	Décision: QCG-228-TF 2-M-30003B-487-PSS BUREAU DES TARIFS DU QUÉBEC INC. Requérante			

Dépôt de taux et tarifs
Accordée
Entrée en vigueur: 81 04 27
Les taux et tarifs fixés par ladite décision sont disponibles au bureau de la Commission au dossier permanent du détenteur.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
Q-81-01393-9	81 04 06	Décision: QCG-223-TF 1-Q-300812-105-PSS PAQUET, LUCIEN Requérant			

Dépôt de taux et tarifs
Accordée
Entrée en vigueur: 81 04 06
Les taux et tarifs fixés par ladite décision sont disponibles au bureau de la Commission au dossier permanent du détenteur.

Q-81-01395-4	81 04 06	Décision: QCG-230-TF 2-M-30003B-482-PSS BUREAU DES TARIFS DU QUÉBEC INC. Requérante			

Dépôt de taux et tarifs
Accordée
Entrée en vigueur: 81 04 20
Les taux et tarifs fixés par ladite décision sont disponibles au bureau de la Commission au dossier permanent du détenteur.

Q-81-01402-8	81 04 06	Décision: QCG-221-TF 4-M-30020E-138-PSS CONFÉRENCE DES CAMIONNEURS QUÉBÉCOIS INC Requérante			

Dépôt de taux et tarifs
Accordée
Entrée en vigueur: 81 04 06
Les taux et tarifs fixés par ladite décision sont disponibles au bureau de la Commission au dossier permanent du détenteur.

Q-81-01425-9	81 04 07	Décision: QCG-231-TF 5-Q-301774-115-PSS SOLIVRAC SERVICES INC. Requérante			

Dépôt de taux et tarifs
Accordée
Entrée en vigueur: 81 04 07
Les taux et tarifs fixés par ladite décision sont disponibles au bureau de la Commission au dossier permanent du détenteur.

Q-81-01426-7	81 04 07	Décision: QCG-232-TF 4-Q-300546-105-PSS MODERN TANK LINES INC. Requérante			

Dépôt de taux et tarifs
Accordée
Entrée en vigueur: 81 04 07
Les taux et tarifs fixés par ladite décision sont disponibles au bureau de la Commission au dossier permanent du détenteur.

Q-81-01427-5	81 04 07	Décision: QCG-233-TF 9-Q-302067-103-PSS E.T. TANK LINES LTD. Requérante			

Dépôt de taux et tarifs
Accordée
Entrée en vigueur: 81 04 07
Les taux et tarifs fixés par ladite décision sont disponibles au bureau de la Commission au dossier permanent du détenteur.

Q-81-01488-7	81 04 09	Décision: QCG-246-TF 2-M-30003B-484-PSS BUREAU DES TARIFS DU QUÉBEC INC. Requérante			

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
		Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 04 09 Les taux et tarifs fixés par ladite décision sont disponibles au bureau de la Commission au dossier permanent du détenteur.			
Q-81-01516-5	81 04 13	Décision: QCG-271-TF 9-M-300190-109-PSS MALO TRANSPORT (1971) INC. Requérante			
		Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 04 13 Les taux et tarifs fixés par ladite décision sont disponibles au bureau de la Commission au dossier permanent du détenteur.			
Q-81-01518-1	81 04 09	Décision: QCG-248-TF 3-Q-302147-103-PSS 97249 CANADA LIMITÉE Requérante			
		Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 04 09 Les taux et tarifs fixés par ladite décision sont disponibles au bureau de la Commission au dossier permanent du détenteur.			
Q-81-01528-0	81 04 13	Décision: QCG-268-TF 2-M-30003B-488-PSS BUREAU DES TARIFS DU QUÉBEC INC. Requérante			
		Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 05 01 Les taux et tarifs fixés par ladite décision sont disponibles au bureau de la Commission au dossier permanent du détenteur.			
Q-81-01529-8	81 04 13	Décision: QCG-267-TF 2-M-30003B-490-PSS BUREAU DES TARIFS DU QUÉBEC INC. Requérante			
		Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 05 04 Les taux et tarifs fixés par ladite décision sont disponibles au bureau de la Commission au dossier permanent du détenteur.			
Q-81-01600-7	81 04 16	Décision: QT-1131 5-M-303487-106-SI KENNETH J. ROLLINS TRANSPORT LTÉE Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 16 jusqu'au: 81 04 23
Q-81-01606-4	81 04 16	Décision: QT-1132 0-M-302070-101-SI CURRIER, RÉGINALD Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 16 jusqu'au: 81 04 30
Q-81-01700-5	81 04 13	Décision: QI-30107 6-Q-300130-102-PSS LATULIPPE, RÉMI Requérant			Demande de permis identique *instanter* Accordée Entrée en vigueur: 81 04 13
Q-81-01701-3	81 04 14	Décision: QR-31516 7-Q-300022-129-PSS GOSSELIN TRANSPORT LTÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-01702-1	81 04 14	Décision: QR-31517 7-Q-300022-130-PSS GOSSELIN TRANSPORT LTÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
Q-81-01703-9	81 04 09	Décision: QR-31562 0-Q-300003-201-PSS TRANSPORT D'ANJOU INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-01704-7	81 04 09	Décision: QR-31563 0-Q-300003-202-PSS TRANSPORT D'ANJOU INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-01705-4	81 04 09	Décision: QR-31622 9-Q-301507-105-PSS BERNIER, CONRAD Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 04 01
Q-81-01706-2	81 04 09	Décision: QR-31623 4-Q-301585-101-PSS EXPRESS O BELANGER INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-01707-0	81 04 09	Décision: QR-31624 4-Q-301585-102-PSS EXPRESS O BELANGER INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-01708-8	81 04 09	Décision: QR-31625 4-Q-301585-103-PSS EXPRESS O BELANGER INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-01709-6	81 04 09	Décision: QR-31626 5-Q-300008-102-PSS TRANSPORT LESSARD (1976) LTÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 30
Q-81-01710-4	81 04 10	Décision: QR-31627 1-Q-300028-105-PSS TREMBLAY EXPRESS LIMITÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Rejetée
Q-81-01711-2	81 04 10	Décision: QR-31629 1-Q-300028-106-PSS TREMBLAY EXPRESS LIMITÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 81 12 31
Q-81-01712-0	81 04 10	Décision: QR-31631 1-Q-300028-107-PSS TREMBLAY EXPRESS LIMITÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 81 12 31
Q-81-01713-8	81 04 10	Décision: QR-31636 3-Q-301727-102-PSS TRANSPORT PARIS LTÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 81 12 31
Q-81-01714-6	81 04 15	Décision: QR-31645 5-Q-301188-103-PSS EXPRESS MARCO INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-01715-3	81 04 10	Décision: QR-31637 9-Q-300285-108-PSS MCMAHON TRANSPORT LTÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 30

PRODUITS NOMMÉS

M-81-02964-2	81 04 07	Décision: MPN-13883 4-M-402694-102-PSS W.J. DIGBY INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 07

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-81-02966-7	81 04 07	Décision: MPN-13884 3-M-402695-102-PSS CURRY CORP II Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 07
M-81-02968-3	81 04 10	Décision: MPN-13913 0-M-401013-101-PSS MOORE & MOORE TRUCKING Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 10
M-81-02970-9	81 04 10	Décision: MPN-13912 6-M-400399-102-PSS SEA-COLD SERVICE INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 10
M-81-02988-1	81 04 13	Décision: MPN-13920 8-M-400876-101-PSS GAULCO LIMITED Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 13
M-81-02990-7	81 04 13	Décision: MPN-13917 3-M-400780-101-PSS S & H PRODUCE INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 13
M-81-02991-5	81 04 10	Décision: MPN-13905 1-M-402697-101-PSS KELLY, FRANCIS Requérant			Demande de permis Accordée
M-81-02993-1	81 04 13	Décision: MPN-13926 4-M-402702-101-PSS SLOAN, MICHAEL M. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 13
M-81-02997-2	81 04 13	Décision: MPN-13918 8-M-401411-101-PSS PRICE, JESSE P. Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 13
M-81-02998-0	81 04 13	Décision: MPN-13919 8-M-401411-102-PSS PRICE, JESSE P. Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 13
M-81-02999-8	81 04 13	Décision: MPN-13916 3-M-400780-102-PSS S & H PRODUCE INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 13
M-81-03000-4	81 04 13	Décision: MPN-13915 3-M-400780-103-PSS S & H PRODUCE INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 13
M-81-03003-8	81 04 14	Décision: MPN-13948 8-M-401437-101-PSS SOUTHLAND DIST. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 14
M-81-03007-9	81 04 14	Décision: MPN-13941 3-M-401358-101-PSS MURGO INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 14
M-81-03008-7	81 04 14	Décision: MPN-13940 6-M-402197-101-PSS BUTCHER, RODNEY Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 14
M-81-03009-5	81 04 14	Décision: MPN-13938 7-M-400216-101-PSS MC HONE, EDDIE RICHARD Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 14
M-81-03010-3	81 04 13	Décision: MPN-13937 0-M-400023-101-PSS E & F TRUCKING INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 13

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-03011-1	81 04 13	Décision: MPN-13936 0-M-400023-102-PSS E & F TRUCKING INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 13
M-81-03012-9	81 04 13	Décision: MPN-13939 7-M-402634-103-PSS INTERNATIONAL FARM LINES Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 13
M-81-03013-7	81 04 13	Décision: MPN-13935 0-M-400023-103-PSS E & F TRUCKING INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 13
M-81-03014-5	81 04 13	Décision: MPN-13934 0-M-400023-104-PSS E & F TRUCKING INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 13
M-81-03015-2	81 04 14	Décision: MPN-13975 7-M-402634-104-PSS INTERNATIONAL FARM LINES Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 14
M-81-03016-0	81 04 10	Décision: MPN-13911 8-M-401163-101-PSS RUPPE MOTOR LINE Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 10
M-81-03017-8	81 04 13	Décision: MPN-13933 0-M-400023-105-PSS E & F TRUCKING INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 13
M-81-03018-6	81 04 10	Décision: MPN-13910 8-M-401163-102-PSS RUPPE MOTOR LINE Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 10
M-81-03019-4	81 04 13	Décision: MPN-13932 0-M-400023-106-PSS E & F TRUCKING INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 13
M-81-03020-2	81 04 14	Décision: MPN-13978 9-M-401881-101-PSS SEAFOOD DISTRIBUTORS & SUPPLY Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 14
M-81-03021-0	81 04 10	Décision: MPN-13909 8-M-401163-103-PSS RUPPE MOTOR LINE Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 10
M-81-03022-8	81 04 10	Décision: MPN-13907 5-M-400721-101-PSS BEESON TOMATOE COMPANY Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 10
M-81-03023-6	81 04 14	Décision: MPN-13965 3-M-402703-101-PSS MASON, ALFRED W. Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 14
M-81-03024-4	81 04 14	Décision: MPN-13958 8-M-401437-102-PSS SOUTHLAND DIST. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 14
M-81-03025-1	81 04 10	Décision: MPN-13906 5-M-400721-102-PSS BEESON TOMATOE COMPANY Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 10
M-81-03026-9	81 04 14	Décision: MPN-13977 4-M-402280-106-PSS ALTRUCK FREIGHT SYSTEM INCORP. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 14

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-03027-7	81 04 13	Décision: MPN-13925 7-M-401529-101-PSS LARRIMORE, EUGÈNE Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 13
M-81-03028-5	81 04 13	Décision: MPN-13924 7-M-400786-101-PSS JORDAN, ROBERT W. Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 13
M-81-03029-3	81 04 14	Décision: MPN-13947 8-M-401437-103-PSS SOUTHLAND DIST. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 14
M-81-03030-1	81 04 13	Décision: MPN-13923 7-M-400786-102-PSS JORDAN, ROBERT W. Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 13
M-81-03031-9	81 04 13	Décision: MPN-13921 7-M-400786-103-PSS JORDAN, ROBERT W. Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 13
M-81-03032-7	81 04 13	Décision: MPN-13922 7-M-400786-104-PSS JORDAN, ROBERT W. Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 13
M-81-03033-5	81 04 14	Décision: MPN-13964 6-M-402668-102-PSS MALIN, GÉRALD R. Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 14
M-81-03034-3	81 04 14	Décision: MPN-13963 1-M-400329-101-PSS ZEIGLER, MILTON P. Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 14
M-81-03035-0	81 04 14	Décision: MPN-13962 7-M-402220-101-PSS FRÉCHETTE, YVES Requérant			Demande de permis Accordée
M-81-03036-8	81 04 14	Décision: MPN-13946 8-M-401437-104-PSS SOUTHLAND DIST. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 14
M-81-03037-6	81 04 14	Décision: MPN-13961 8-M-401437-105-PSS SOUTHLAND DIST. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 14
M-81-03038-4	81 04 14	Décision: MPN-13945 8-M-401437-106-PSS SOUTHLAND DIST. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 14
M-81-03040-0	81 04 14	Décision: MPN-13955 8-M-401437-107-PSS SOUTHLAND DIST. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 14
M-81-03043-4	81 04 14	Décision: MPN-13954 8-M-401437-108-PSS SOUTHLAND DIST. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 14
M-81-03044-2	81 04 13	Décision: MPN-13927 6-M-400860-101-PSS KING, RAYMOND Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 13
M-81-03046-7	81 04 14	Décision: MPN-13953 8-M-401437-109-PSS SOUTHLAND DIST. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 14

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-03049-1	81 04 14	Décision: MPN-13952 8-M-401437-110-PSS SOUTHLAND DIST. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 14
M-81-03050-9	81 04 14	Décision: MPN-13951 8-M-401437-111-PSS SOUTHLAND DIST. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 14
M-81-03051-7	81 04 14	Décision: MPN-13950 8-M-401437-112-PSS SOUTHLAND DIST. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 14
M-81-03053-3	81 04 14	Décision: MPN-13949 8-M-401437-113-PSS SOUTHLAND DIST. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 14
M-81-03068-1	81 04 13	Décision: MPN-13928 6-M-400860-102-PSS KING, RAYMOND Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 13
M-81-03071-5	81 04 14	Décision: MPN-13944 8-M-401437-114-PSS SOUTHLAND DIST. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 14
M-81-03072-3	81 04 14	Décision: MPN-13960 8-M-401437-115-PSS SOUTHLAND DIST. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 14
M-81-03073-1	81 04 14	Décision: MPN-13959 8-M-401437-116-PSS SOUTHLAND DIST. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 14
M-81-03074-9	81 04 14	Décision: MPN-13957 8-M-401437-117-PSS SOUTHLAND DIST. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 14
M-81-03075-6	81 04 14	Décision: MPN-13956 8-M-401437-118-PSS SOUTHLAND DIST. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 14
M-81-03077-2	81 04 14	Décision: MPN-13943 8-M-401437-119-PSS SOUTHLAND DIST. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 14
M-81-03080-6	81 04 14	Décision: MPN-13942 4-M-400961-102-PSS R.C. MOORE INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 14
M-81-03098-8	81 04 13	Décision: MPN-13929 6-M-400860-103-PSS KING, RAYMOND Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 13
M-81-03099-6	81 04 13	Décision: MPN-13930 3-M-400210-101-PSS MC NEAL, OLEN Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 13
M-81-03104-4	81 04 14	Décision: MPN-13931 1-M-401483-101-PSS VARGO, EDWIN L. Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 14
M-81-03107-7	81 04 14	Décision: MPN-13976 8-M-400975-101-PSS HENDERSHOT, VICTOR G. Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 14

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-03111-9	81 04 14	Décision: MPN-13974 4-M-400821-101-PSS SILVER CREEK LEASING INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 14
M-81-03113-5	81 04 14	Décision: MPN-13973 4-M-400821-102-PSS SILVER CREEK LEASING INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 14
M-81-03116-8	81 04 14	Décision: MPN-13972 5-M-401406-101-PSS CHAREST, JEAN Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 14
M-81-03118-4	81 04 14	Décision: MPN-13971 3-M-400004-101-PSS BOUDREAU, ALFRED Requérant			Demande de permis Accordée
M-81-03119-2	81 04 14	Décision: MPN-13970 3-M-400004-102-PSS BOUDREAU, ALFRED Requérant			Demande de permis Accordée
M-81-03120-0	81 04 14	Décision: MPN-13969 3-M-400004-103-PSS BOUDREAU, ALFRED Requérant			Demande de permis Accordée
M-81-03123-4	81 04 14	Décision: MPN-13968 3-M-400004-104-PSS BOUDREAU, ALFRED Requérant			Demande de permis Accordée
M-81-03125-9	81 04 14	Décision: MPN-13967 3-M-400004-105-PSS BOUDREAU, ALFRED Requérant			Demande de permis Accordée
M-81-03126-7	81 04 14	Décision: MPN-13966 3-M-400004-106-PSS BOUDREAU, ALFRED Requérant			Demande de permis Accordée
M-81-03260-4	81 04 21	Décision: MPN-14075 6-M-402114-101-PSS COLANDREA TRUCKING, INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 21
M-81-03261-2	81 04 21	Décision: MPN-14074 6-M-402114-102-PSS COLANDREA TRUCKING, INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 21
M-81-03262-0	81 04 21	Décision: MPN-14073 6-M-402114-103-PSS COLANDREA TRUCKING, INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 21
M-81-03263-8	81 04 21	Décision: MPN-14072 6-M-402114-104-PSS COLANDREA TRUCKING, INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 21
M-81-03264-6	81 04 21	Décision: MPN-14071 6-M-402114-105-PSS COLANDREA TRUCKING, INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 21
M-81-03265-3	81 04 21	Décision: MPN-14070 6-M-402114-106-PSS COLANDREA TRUCKING, INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 21
M-81-03266-1	81 04 21	Décision: MPN-14069 6-M-402114-107-PSS COLANDREA TRUCKING, INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 21

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-81-03267-9	81 04 21	Décision: MPN-14068 6-M-402114-108-PSS COLANDREA TRUCKING, INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 21
M-81-03268-7	81 04 21	Décision: MPN-14067 6-M-402114-109-PSS COLANDREA TRUCKING, INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 21

LOCATION

M-80-53447-7	81 04 22	Décision: ML-2589 7-M-600187-101-D LANTHIER & LALONDE LOCATION LIMITÉE Requérante	G.O.Q. no 29 p. 7766	80 07 19	Modification de permis Accordée
M-80-55152-1	81 04 15	Décision: ML-2582 3-M-600850-103-D LOCATION ALOUETTE INC Requérante	G.O.Q. no 49 p. 11769	80 12 06	Changement d'adresse Accordée
M-80-55997-9	81 04 16	Décision: ML-2583 9-M-601332-101-D MIRON, SERGE Requérant	G.O.Q. no 4 p. 534	81 01 24	Demande de permis Accordée
M-81-00236-7	81 04 22	Décision: ML-2588 8-M-601341-101-D LOCATION D'AUTOMOBILES R.J. INC Requérante	G.O.Q. no 6 p. 1535	81 02 07	Demande de permis Accordée
M-81-00293-8	81 04 16	Décision: ML-2586 3-M-601296-104-D LES ENTREPRISES JEAN HALLÉ INC Requérante	G.O.Q. no 7 p. 1752	81 02 14	Demande de permis Accordée
M-81-00297-9	81 04 16	Décision: ML-2587 6-M-601293-102-D FABREVILLE AUTO INC Requérante	G.O.Q. no 7 p. 1752	81 02 14	Demande de permis Accordée
M-81-00374-6	81 04 16	Décision: ML-2585 3-M-600090-103-D LES LOCATIONS DESOURDY INC Requérante	G.O.Q. no 9 p. 2092	81 02 28	Demande de permis Accordée
M-81-00449-6	81 04 16	Décision: ML-2584 4-M-601345-101-D AUTO HAMER (1979) LTÉE Requérante	G.O.Q. no 10 p. 4180	81 03 07	Demande de permis Accordée
M-81-00921-4	81 04 23	Décision: ML-2590 3-M-601353-101-D CAMPING SPORT MÉTROPOLITAIN INC Requérante	G.O.Q. no 12 p. 4684	81 03 21	Demande de permis Accordée
M-81-02519-4	81 04 15	Décision: MS-7058 3-M-601361-101-S ROLABEC ENR En société Requérante	Journal de Montréal	81 03 28 81 03 29 81 03 30	Demande de permis Rejetée
M-81-02981-6	81 04 22	Décision: MS-7064 9-M-601365-101-S LONGUE POINTE CHRYSLER PLYMOUTH (1980) LTÉE Requérante	Journal de Montréal	81 03 26 81 03 27 81 03 28	Demande de permis Rejetée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
Q-81-00639-6	81 04 16	Décision: QL-1222 5-Q-600613-101-D BÉLANGER, PONTIAC, BUICK INC. Requérante	G.O.Q. no 11 p. 4436	81 03 14	Demande de permis Accordée

TRANSPORT EN VRAC

M-80-51196	81 03 10	Décision: MCV-17704 M-52802-101-PA SOUS-POSTE DE TRANSPORT DE VRAC DE CHIBOUGAMAU INC.	La Sentinelle	80 06 25	Demande de permis de sous-poste dans la région 08 Accordée
M-80-55501-9-01	81 04 06	Décision: MDI-2977 0-M-509229-102-S L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant CRAIG, WESLEY Intimé			

* Décision incidente
Article 2.46 du Règlement 2 (1976)
Délai de 30 jours accordé pour paiement des droits. À défaut du paiement à l'expiration du délai, la décision MS-6628 sera annulée et le cautionnement confisqué.

M-80-55721-3	81 03 19	Décision: MCV-17745 7-M-508729-102-DS RICHARD LAMBERT ENRG. Requérante-cessionnaire 0-M-509377-102-DS MORNEAU, LOUIS Requérant-cédant	Le Devoir	80 11 12 80 11 13 80 11 14	Transfert de permis Accordée R-08 Entrée en vigueur: 81 03 19
M-80-55790-8	81 03 19	Décision: MCV-17749 5-M-500488-101-DS RÉGIMBALD, ROBERT Requérant-cessionnaire 2-M-503022-101-DS TRÉPANIER, MAURICE Requérant-cédant	Le Devoir Le Devoir	80 11 19 80 11 20 80 11 21 80 12 29 80 12 30 80 12 31	Transfert de permis Accordée R-08 Entrée en vigueur: 81 03 19
M-81-00019-7	81 01 13	Décision: MS-6927 4-M-508631-101-S LEDUC, DENIS Requérant	Le Devoir	80 12 08 80 12 09 80 12 10	Demande de permis — transport de la neige — région 10 Accordée Entrée en vigueur: 81 01 13 jusqu'au: 81 04 14
M-81-00019-7-01	81 04 06	Décision: MDI-2982 4-M-508631-101-S L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant LEDUC, DENIS Intimé			

Décision incidente
Article 2.46 du Règlement 2 (1976)
Délai de 30 jours accordé pour paiement des droits. À défaut de paiement à l'expiration du délai, la décision MS-06927 sera annulée et le cautionnement confisqué.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-00239-1	81 04 06	Décision: MCV-17775 5-M-509810-101-DS CLERMONT, MARIO Requérant-cessionnaire 3-M-509606-102-DS TURMEL, ROBERT Requérant-cédant	Le Devoir	80 12 11 80 12 12 80 12 13	Transfert de permis Accordée R-10 Entrée en vigueur: 81 04 06
M-81-00251-6	81 03 17	Décision: MCV-17716 2-M-509821-101-DS ENTREPRISES ART FLEMING & FILS LTÉE Requérante-cessionnaire 4-M-505231-101-DS FLEMING, ARTHUR Requérant-cédant	Le Devoir	80 12 29 80 12 30 80 12 31	Transfert de permis Accordée R-7 Entrée en vigueur: 81 03 17
M-81-00252-4	81 04 06	Décision: MCV-17773 6-M-509819-101-DS ENTREPRISES STEREBON INC. Requérante-cessionnaire 7-M-502557-101-DS RÉAL CONSTRUCTION ENRG. Requérante-cédante	Le Devoir	80 12 29 80 12 30 80 12 31	Transfert de permis Accordée R-5 Entrée en vigueur: 81 04 06
M-81-00269-8	81 03 19	Décision: MCV-17735 8-M-509817-101-DS GAGNON, GÉRARD Requérant-cessionnaire 4-M-509290-102-DS LAROSE, GHISLAIN Requérant-cédant	Le Devoir	80 12 29 80 12 30 80 12 31	Transfert de permis Accordée R-08 Entrée en vigueur: 81 03 19
M-81-00280-5	81 04 06	Décision: MCV-17776 6-M-509827-101-DS CHABOT, RICHARD Requérant-cessionnaire 3-M-508509-102-DS CÔTÉ, SERGE Requérant-cédant	Le Devoir	81 01 07 81 01 08 81 01 09	Transfert de permis Accordée R-10 Entrée en vigueur: 81 04 06
M-81-00296-1	81 04 02	Décision: MCV-17768 5-M-509828-101-DS TURCOTTE, CLÉMENT Requérant-cessionnaire 7-M-500171-101-DS TURCOTTE, NOËL Requérant-cédant	Le Devoir	81 01 07 81 01 08 81 01 09	Transfert de permis Accordée R-06 Entrée en vigueur: 81 04 02
M-81-00401-7	81 04 10	Décision: MCV-17786 7-M-509834-101-DS DESRUISSEAUX, FERNAND Requérant-cessionnaire 7-M-508927-101-DS VACHON, RÉJEAN Requérant-cédant	La Voix de l'Est	81 01 12 81 01 13 81 01 14	Transfert de permis Accordée R-05 Entrée en vigueur: 81 04 10
Q-80-24843-7	81 04 01	Décision: QCV-13155 2-Q-503018-102-DS NORMAND GIRARD ENR. Requérante-cessionnaire 2-Q-502978-101-DS GIRARD, ALAIN Requérant-cédant	Journal de Québec	80 10 09 80 10 10 80 10 11	Transfert de permis Accordée R-02 Entrée en vigueur: 81 04 01
Q-80-24936-9	81 03 24	Décision: QCV-13136 6-Q-507411-101-DS CÔTÉ, JEAN-MARIE Requérant-cessionnaire 8-Q-507005-102-DS ROBITAILLE, MICHEL Requérant-cédant	Le Devoir	80 10 28 80 10 29 80 10 30	Transfert de permis Accordée R-04 Entrée en vigueur: 81 03 24

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-80-25019-3	81 04 24	Décision: QCV-13082-C LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Agissant d'office Q-505637-101-DS MÉTAL DU BAS ST-LAURENT INC. Q-504355-101-DS FERNAND THIBEAULT Mis en cause			Correction de décision dans le cadre des articles 2.59.11 et 2.59.12 Accordée
Q-80-25188-6	81 03 24	Décision: QCV-13139 4-Q-507421-101-DS LAFORCE, RICHARD Requérant-cessionnaire 7-Q-501686-101-DS LAFORCE, FERNAND Requérant-cédant	Le Devoir	80 12 01 80 12 02 80 12 03	Transfert de permis Accordée R-04 Entrée en vigueur: 81 03 24
Q-81-00032-4	81 03 03	Décision: QCV-13109 3-Q-507430-101-DS BERTRAND, YVES Requérant-cessionnaire 9-Q-500041-105-DS LEMIEUX, ALPHONSE Requérant-cédant	Journal de Québec	80 12 30 80 12 31 81 01 03	Transfert de permis Accordée R-03 Entrée en vigueur: 81 03 03
Q-81-00208-0	81 03 24	Décision: QCV-13135 5-Q-507446-101-DS ST-PIERRE, DENIS Requérant-cessionnaire 4-Q-502604-101-DS LEMIRE, ADONIA Requérant-cédant	Le Devoir	81 01 19 81 01 20 81 01 21	Transfert de permis Accordée R-04 Entrée en vigueur: 81 03 24
Q-81-00452-4	81 04 14	Décision: QCV-13168 1-Q-507440-101-DS MARCOUX, VICTORIN Requérant-cessionnaire 8-Q-500984-101-DS DUSSAULT, ALBERT Requérant-cédant	Le Soleil	81 02 05 81 02 06 81 02 07	Transfert de permis Accordée telle qu'amendée R-04 Entrée en vigueur: 81 04 14
Q-81-00969-7	81 03 19	Décision: QT-1113 0-Q-501444-101-SI THIBEAULT, OSCAR Requérant			Demande de permis — région 09 Accordée Entrée en vigueur: 81 03 19 jusqu'au: 81 04 02
Q-81-00970-5	81 03 19	Décision: QT-1112 1-Q-501443-101-SI THIBEAULT, JEAN-MARIE Requérant			Demande de permis — région 09 Accordée Entrée en vigueur: 81 03 19 jusqu'au: 81 04 02
Q-81-00972-1	81 03 19	Décision: QT-1114 6-Q-501455-102-SI RIOUX, ROGER Requérant			Demande de permis — région 09 Accordée Entrée en vigueur: 81 03 19 jusqu'au: 81 04 02
Q-81-01088-5	81 03 24	Décision: QT-1118 1-Q-501385-104-SI MICHAUD, RICHARD Requérant			Demande de permis — région 09 Accordée Entrée en vigueur: 81 03 24 jusqu'au: 81 04 07
Q-81-01431-7	81 04 21	Décision: QS-3441 9-Q-502658-103-S BERNARD BOUDREAU Requérant	Le Devoir	81 03 23 81 03 24 81 03 25	Demande de permis — région 09 Rejetée

MARITIME

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-80-23198	81 04 14	Décision: QSM-255-TF Q-70000-102-DT COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC	G.O.Q. no 16	80 04 19	Modification des taux et tarifs Accordée Ces taux entreront en vigueur à compter du 14 avril 1981.
Q-80-24268-7	81 04 14	Décision: QSM-255-TF 2-Q-700010-101-DT TRAVERSE OKA INC. Requérante	G.O.Q. no 34 p. 8671 G.O.Q. no 43 p. 10321	80 08 23 80 10 25	Modification des taux et tarifs Accordée Ces taux entreront en vigueur à compter du 14 avril 1981.
Q-80-24332-1	81 04 14	Décision: QSM-255-TF 6-Q-700008-102-DT TRAVERSIER LE PASSEUR INC. Requérante	G.O.Q. no 35 p. 8843	80 08 30	Modification des taux et tarifs Accordée Ces taux entreront en vigueur à compter du 14 avril 1981.
Q-80-25070-6	81 04 14	Décision: QSM-255-TF 1-Q-700037-102-DT COOPÉRATIVE DE TRANSPORT MARITIME & AÉRIEN Requérante	G.O.Q. no 50 p. 11964	80 12 13	Modification des taux et tarifs Accordée Ces taux entreront en vigueur à compter du 14 avril 1981.
Q-80-25071-4	81 04 14	Décision: QSM-255-TF 3-Q-700019-101-DT LOGISTEC NAVIGATION INC. Requérante	G.O.Q. no 50 p. 11964	80 12 13	Modification des taux et tarifs Accordée Ces taux entreront en vigueur à compter du 14 avril 1981.
Q-80-25072-2	81 04 14	Décision: QSM-255-TF 5-Q-700009-101-DT FLYNN, FRANCIS Requérant	G.O.Q. no 50 p. 11965	80 12 13	Modification des taux et tarifs Accordée Ces taux entreront en vigueur à compter du 14 avril 1981.
Q-80-25073-0	81 04 14	Décision: QSM-255-TF 2-Q-99004X-101-DT RAIL & WATER TERMINAL (QUÉBEC) INC. Requérante 3-Q-700043-101-DT TRANSPORT DESGAGNÉS INC. 4-Q-700042-101-DT LES CHARGEURS UNIS INC. 6-Q-700073-101-DT TRANSPORT DESGAGNÉS INC. 7-Q-700031-101-DT RAIL & WATER TERMINAL OF MONTRÉAL LIMITED Requérantes-conjointes	G.O.Q. no 50 p. 11965	80 12 13	Modification des taux et tarifs Accordée Ces taux entreront en vigueur à compter du 14 avril 1981.
Q-80-25074-8	81 04 14	Décision: QSM-255-TF 1-Q-700011-101-DT TRAVERSE LOTBINIÈRE DESCHAMBAULT FERRY INC. Requérante	G.O.Q. no 50 p. 11965	80 12 13	Modification des taux et tarifs Accordée Ces taux entreront en vigueur à compter du 14 avril 1981.
Q-81-00366-6	81 04 14	Décision: QSM-255-TF 2-Q-700002-103-DT LA COMPAGNIE D'EXCURSIONS MARITIMES DE QUÉBEC Requérante	G.O.Q. no 11 p. 4424	81 03 14	Dépôt de taux et tarifs Accordée Ces taux entreront en vigueur à compter du 14 avril 1981.
Q-81-00458-1	81 04 14	Décision: QSM-255-TF 0-Q-70002A-102-DT ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE NAVIRES DU ST-LAURENT INC. Requérante	G.O.Q. no 11 p. 4429	81 03 14	Modification des taux et tarifs Accordée Ces taux entreront en vigueur à compter du 14 avril 1981.
Q-81-00483-9	81 04 14	Décision: QSM-255-TF 1-Q-700045-101-DT CHALOUPIER DE LANORAIE ENRG. Requérante	G.O.Q. no 10 p. 4200	81 03 07	Modification des taux et tarifs Accordée Ces taux entreront en vigueur à compter du 14 avril 1981.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
Q-81-00484-7	81 04 14	Décision: QSM-255-TF 1-Q-700003-102-DT SAM VÉZINA INC. Requérante	G.O.Q. no 10 p. 4200	81 03 07	Modification des taux et tarifs Accordée Ces taux entreront en vigueur à compter du 14 avril 1981.
Q-81-00485-4	81 04 14	Décision: QSM-255-TF 3-Q-700001-102-DT TROIS-RIVIÈRES REMORQUEURS LTÉE Requérante	G.O.Q. no 10 p. 4200	81 03 07	Modification des taux et tarifs Accordée Ces taux entreront en vigueur à compter du 14 avril 1981.
Q-81-00486-2	81 04 14	Décision: QSM-255-TF 0-Q-700046-101-DT FERDINAND JEAN & FILS En société Requérante	G.O.Q. no 10 p. 4201	81 03 07	Modification des taux et tarifs Accordée Ces taux entreront en vigueur à compter du 14 avril 1981.
Q-81-00487-0	81 04 14	Décision: QSM-255-TF 7-Q-700007-102-DT LES CHALOUPIERS DE MONTRÉAL LTÉE Requérante	G.O.Q. no 10 p. 4201	81 03 07	Modification des taux et tarifs Accordée Ces taux entreront en vigueur à compter du 14 avril 1981.
Q-81-00805-3	81 04 14	Décision: QSM-255-TF 5-Q-700066-102-DT CROISIÈRE DES ÎLES DE SOREL INC. Requérante	G.O.Q. no 13 p. 4980	81 03 28	Modification des taux et tarifs Accordée Ces taux entreront en vigueur à compter du 14 avril 1981.

DÉCHETS

M-80-51071	81 04 15	Décision: MSD-678 M-710682-101-D MICHEL SAUVÉ Requérant	G.O.Q. no 22	80 05 31	Demande de permis pour région 10 Rejetée
M-80-51072	81 04 15	Décision: MSD-679 M-710682-102-D MICHEL SAUVÉ Requérant	G.O.Q. no 22	80 05 31	Demande de permis pour région 10 Rejetée
M-80-51073	81 04 15	Décision: MSD-680 M-710683-101-D SERGE MONETTE Requérant	G.O.Q. no 22	80 05 31	Demande de permis pour région 10 Rejetée
M-80-51074	81 04 15	Décision: MSD-681 M-710683-102-D SERGE MONETTE Requérant	G.O.Q. no 22	80 05 31	Demande de permis pour région 10 Rejetée
M-80-51076	81 04 15	Décision: MSD-682 M-710684-102-D MAURICE LACHAPELLE Requérant	G.O.Q. no 22	80 05 31	Demande de permis pour région 6 Rejetée
M-80-51077	81 04 15	Décision: MSD-683 M-710685-101-D MICHEL HÉTU Requérant	G.O.Q. no 22	80 05 31	Demande de permis pour région 10 Rejetée
M-80-51078	81 04 15	Décision: MSD-684 M-710685-102-D MICHEL HÉTU Requérant	G.O.Q. no 22	80 05 31	Demande de permis pour région 6 Rejetée
M-80-51079	81 04 15	Décision: MSD-685 M-710686-101-D MAURICE BISSONNETTE Requérant	G.O.Q. no 22	80 05 31	Demande de permis pour région 10 Rejetée
M-80-51080	81 04 15	Décision: MSD-686 M-710686-102-D MAURICE BISSONNETTE Requérant	G.O.Q. no 22	80 05 31	Demande de permis pour région 6 Rejetée
M-80-51082	81 04 15	Décision: MSD-687 M-710687-102-D WILLIAM BOUCHER Requérant	G.O.Q. no 22	80 05 31	Demande de permis pour région 6 Rejetée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-51083	81 04 15	Décision: MSD-688 M-710688-101-D DANIEL SAUVÉ Requérant	G.O.Q. no 22	80 05 31	Demande de permis pour région 10 Rejetée
M-80-51084	81 04 15	Décision: MSD-689 M-710-688-102-D DANIEL SAUVÉ Requérant	G.O.Q. no 22	80 05 31	Demande de permis pour région 10 Rejetée
M-80-51085	81 04 15	Décision: MSD-690 M-710689-101-D THOMAS-MICHEL LEROUX Requérant	G.O.Q. no 22	80 05 31	Demande de permis pour région 10 Rejetée
M-80-51086	81 04 15	Décision: MSD-691 M-710689-102-D THOMAS-MICHEL LEROUX Requérant	G.O.Q. no 22	80 05 31	Demande de permis pour région 10 Rejetée
M-80-51088	81 04 15	Décision: MSD-692 M-710690-102-D ROGER LALONDE	G.O.Q. no 22	80 05 31	Demande de permis pour région 6 Rejetée
M-80-51090	81 04 15	Décision: MSD-703 M-710691-102-D STEPHANE VAN DEN BREMT, Requérante	G.O.Q. no 22	80 05 31	Demande de permis pour région 06 Rejetée
M-80-51092	81 04 15	Décision: MSD-702 M-710692-102-D LÉO-PAUL MARCHAND, Requérant	G.O.Q. no 22	80 05 31	Demande de permis pour région 06 Rejetée
M-80-51094	81 04 15	Décision: MSD-705 M-710693-102-D LIONEL LAFRENIÈRE Requérant	G.O.Q. no 22	80 05 31	Demande de permis pour la région 06 Rejetée
M-80-51095	81 04 15	Décision: MSD-706 M-710694-101-D GILLES SAUVÉ Requérant	G.O.Q. no 22	80 05 31	Demande de permis pour la région 10 Rejetée
M-80-51096	81 04 15	Décision: MSD-707 M-710694-102-D GILLES SAUVÉ Requérant	G.O.Q. no 22	80 05 31	Demande de permis pour la région 10 Rejetée
M-80-51097	81 04 15	Décision: MSD-708 M-710695-101-D MARC-ANDRÉ ROBICHAUD Requérant	G.O.Q. no 22	80 05 31	Demande de permis pour la région 10 Rejetée
M-80-51098	81 04 15	Décision: MSD-709 M-710695-102-D MARC-ANDRÉ ROBICHAUD Requérant	G.O.Q. no 22	80 05 31	Demande de permis pour la région 10 Rejetée
M-80-51099	81 04 15	Décision: MSD-710 M-710696-101-D ROBERT SÉGUIN Requérant	G.O.Q. no 22	80 05 31	Demande de permis pour la région 10 Rejetée
M-80-51100	81 04 15	Décision: MSD-711 M-710696-102-D ROBERT SÉGUIN Requérant	G.O.Q. no 22	80 05 31	Demande de permis pour la région 10 Rejetée
M-80-51101	81 04 15	Décision: MSD-697 M-710697-101-D NORMAND LAPIERRE Requérant	G.O.Q. no 22	80 05 31	Demande de permis pour la région 10 Rejetée
M-80-51102	81 04 15	Décision: MSD-698 M-710697-102-D NORMAND LAPIERRE Requérant	G.O.Q. no 22	80 05 31	Demande de permis pour la région 10 Rejetée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-53431-1	81 04 15	Décision: MSD-699 7-M-710721-101-D LEGAULT, ROBERT Requérant	G.O.Q. no 29 p. 7773	80 07 19	Demande de permis Rejetée
M-80-53432-9	81 04 15	Décision: MSD-700 7-M-710721-102-D LEGAULT, ROBERT Requérant	G.O.Q. no 29 p. 7773	80 07 19	Demande de permis Rejetée
M-80-53434-5	81 04 15	Décision: MSD-701 6-M-710722-102-D DESROCHERS, JEAN-MARC Requérant	G.O.Q. no 29 p. 7773	80 07 19	Demande de permis Rejetée
M-80-53435-2	81 04 15	Décision: MSD-693 5-M-710723-101-D LEGAULT, DENIS Requérant	G.O.Q. no 29 p. 7773	80 07 19	Demande de permis Rejetée
M-80-53436-0	81 04 15	Décision: MSD-694 5-M-710723-102-D LEGAULT, DENIS Requérant	G.O.Q. no 29 p. 7773	80 07 19	Demande de permis Rejetée
M-80-53437-8	81 04 15	Décision: MSD-695 4-M-710724-101-D PARÉ, ROGER Requérant	G.O.Q. no 29 p. 7773	80 07 19	Demande de permis Rejetée
M-80-53438-6	81 04 15	Décision: MSD-696 4-M-710724-102-D PARÉ, ROGER Requérant	G.O.Q. no 29 p. 7773	80 07 19	Demande de permis Rejetée
M-81-00210-2	81 04 15	Décision: MSD-704 2-M-710775-102-D SENNEVILLE, PIERRE Requérant	G.O.Q. no 6 p. 1541	81 02 07	Demande de permis Rejetée
M-81-00218-5	81 04 15	Décision: MSD-712 8-M-710779-102-D LAMARRE, RÉJEAN Requérant	G.O.Q. no 6 p. 1542	81 02 07	Demande de permis Rejetée
M-81-00220-1	81 04 15	Décision: MSD-713 5-M-710780-102-D BENOIT, JEAN-MARC Requérant	G.O.Q. no 6 p. 1542	81 02 07	Demande de permis Rejetée
M-81-00814-1	81 04 23	Décision: MSD-714 1-M-710800-101-D SERVICES SANITAIRES BEAUMONT LTÉE Requérante	G.O.Q. no 11 p. 4438	81 03 14	Demande de permis Accordée R-10
M-81-00831-5	81 04 03	Décision: MSD-675 9-M-710786-101-DS SERVICES SANITAIRES THIBAULT INC Requérante-cessionnaire 0-M-710280-101-DS THIBAULT, ANDRÉ Requérant-cédant	Le Devoir	81 01 05 81 01 06 81 01 07	Transfert de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 03
M-81-01013-9	81 04 14	Décision: MS-07033-C 8-M-710803-102-S BRETON, ISIDORE Requérant SERVICE SANITAIRE BESSETTE Opposante ASSOCIATION DES ENTREPRENEURS EN SERVICES SANITAIRES DU QUÉBEC INC. Intervenante	La Tribune	19, 20, 21 février 1981	

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
		Décision de correction La Commission: Corrige le dernier paragraphe de la page 1 de la décision MS-07033 en le remplaçant par ce qui suit: Considérant l'opposition et l'intervention au dossier;			
M-81-02867-7	81 04 24	Décision: MSD-715 7-M-710804-101-D LÉVEILLÉ FOSSES SEPTIQUES ENR Requérante			Demande de permis Désistement
Q-81-00264-3	81 04 10	Décision: QSD-612 1-Q-710754-101-D LIBOUVAC INC. Requérante-cessionnaire 7-Q-710717-102-D LES ENTREPRISES YVAN LÉVESQUE ENR. Requérante-cédante	G.O.Q. no 10 p. 4191	81 03 07	Transfert de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 10
Q-81-01021-6	81 04 06	Décision: QSD-611 4-Q-710769-101-DS BLAIS, FERNAND Requérant-cessionnaire 4-Q-710488-101-DS CHAMPAGNE, LUCIEN Requérant-cédant	Journal de Québec	81 03 03 81 03 04 81 03 05	Transfert de permis Accordée R-03 Entrée en vigueur: 81 04 06
Q-81-01409-3	81 04 06	Décision: QT-1126 9-Q-710772-103-SI BRISEBOIS, JEAN-PAUL Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 07 jusqu'au: 81 04 21

12624-o

Errata

Prendre note que dans la *Gazette officielle du Québec*, numéro 15 du 11 avril 1981, à la page 5507 sous la rubrique II — «Avis d'inroduction de requêtes», le numéro de rôle aurait dû se lire **M-81-01643-3** au lieu de **M-81-01610-2** pour Canadian Household Goods Carriers Tariff Bureau Association, portant le numéro de permis suivant 0-M-40003B-433-DT.

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision MCV-17698, rôle M-80-54497-1, apparaissant à la page 4732 de la *Gazette officielle du Québec*, partie 1, numéro 12, en date du 21 mars 1981, la nature de la décision devrait se lire: «Révision de décision» au lieu de «Transfert de permis» et «La Commission: Accueille la requête pour partie: Révise la décision numéro MCV-17545 en date du 17 décembre 1980, en retranchant du dispositif ce qui suit: 2° Révoque le permis numéro M-503378-001 détenu par M. Gilles Quesnel. «Au lieu de «Accordée».

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision MPV-2053-S apparaissant à la page 5808 de la *Gazette officielle du Québec*, partie 1, numéro 16, en date du 18 avril 1981, on devrait lire 2 numéros de rôle soit: «**M-81-000159-1** et **M-81-00161-7**» au lieu d'un seul.

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision rendue dans la cause M-81-00169-0, apparaissant à la page 5813 de la *Gazette officielle du Québec*, partie 1, numéro 16, en date du 18 avril 1981, le numéro de la décision devrait se lire **MCG-390-TF** au lieu de **MCG-309-TF**.

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision rendue dans la cause M-81-02061-7, apparaissant à la page 5834 de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, numéro 16, en date du 18 avril 1981, le numéro de la décision devrait se lire **MPN-13751** au lieu de **MPN-1351**.

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision rendue dans la cause M-81-02106-0, apparaissant à la page 5835 de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, numéro 16, en date du 18 avril 1981, le numéro de la décision devrait se lire **MR-30630-8** au lieu de **MPN-30630-8** ainsi que la date d'expiration qui devrait se lire **82 03 31** au lieu de **81 03 31**.

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision MPN-13380 cause M-81-02241-5, apparaissant à la page 5839 de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, numéro 16, en date du 18 avril 1981, le numéro de dossier devrait se lire **6-M-402631-101-PSS** au lieu de **6-M-402361-101-PSS**.

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision rendue dans la cause M-81-02089-8, apparaissant à la page 5819 de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, numéro 16, en date du 18 avril 1981, les numéros de décisions devraient se lire **MR-30599-81**, **MR-30600-81**, **MR-30601-81**, **MR-30602-81** au lieu de **MR-30599**, **MR-30602**.

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision rendue dans la cause M-81-02093-0, apparaissant à la page 5819 de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, numéro 16, en date du 18 avril 1981, les numéros de décisions devraient se lire **MR-30603-81**, **MR-30604-81**, **MR-30605-81**, **MR-30606-81** au lieu de **MR-30603-81**, **MR-30606**.

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision MR-30632-81, cause M-81-02162-3, apparaissant à la page 5821 de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, numéro 16, en date du 18 avril 1981, la date d'expiration devrait se lire: **82 03 31** au lieu de **81 03 31**.

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision MR-30704-81, cause M-81-02196-1, apparaissant à la page 5822 de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, numéro 16, en date du 18 avril 1981, la date d'expiration devrait se lire: **82 03 31** au lieu de **81 03 17**.

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision rendue dans la cause M-81-02446-0, apparaissant à la page 5825 de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, numéro 16, en date du 18 avril 1981, le numéro de la décision devrait se lire **MR-30768-81** au lieu de **MR-30468-81** ainsi que la date d'expiration qui devrait se lire **82 04 01** au lieu de **81 04 01**.

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision MR-30774-81, cause M-81-02464-3, apparaissant à la page 5826 de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, numéro 16, en date du 18 avril 1981, la date d'expiration devrait se lire: **82 03 01** au lieu de **82 03 31**.

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

Veuillez prendre note que dans l'avis de publication du rôle M-81-00172-4, dossier: 0-M-30004B-634-DT, apparaissant à la page 5529 de la *Gazette officielle du Québec*, en date du 11 avril 1981, numéro 15, le numéro de décision devrait se lire **MCG-00386-TF** au lieu de **MCG-00683-TF**.

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

Veuillez prendre note que dans l'avis de publication de la décision MPN-13657, rôle M-81-01730-8, apparaissant à la page 5548 de la *Gazette officielle du Québec*, en date du 11 avril 1981, numéro 15, le numéro de dossier devrait se lire **7-M-401081-103-PSS** au lieu de **5-M-401281-101-PSS**.

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

Veuillez prendre note que dans l'avis de publication du rôle M-80-54459-1, dossier: 5-M-509521-102-DS, apparaissant à la page 5563 de la *Gazette officielle du Québec*, en date du 11 avril 1981, numéro 15, le numéro de décision devrait se lire **MCV-17557** au lieu de **MCV-17577**.

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

Veuillez prendre note que dans l'avis de publication du rôle Q-81-01400-2, dossier Q-507,453-101-D, apparaissant à la page 6039 de la *Gazette officielle du Québec*, en date du 25 avril 1981, numéro 17, le numéro de région apparaissant dans la nature de la requête devrait se lire **région no 9** au lieu de **région no 98**.

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

Veuillez prendre note que dans l'avis de publication du rôle Q-81-01410-1, dossier Q-600,237-101-DT, apparaissant à la page 6039 de la *Gazette officielle du Québec*, en date du 25 avril 1981, numéro 17, le taux de location court terme pour tracteur/remorque et camion 16 pieds devrait se lire:

	Mois plus kilométrage
Tracteur/remorque:	2 375,00 $ / 0,13 km
Camion 16 pieds:	1 450,00 $ / 0,13 km
au lieu de:	
	Mois plus kilométrage
Tracteur/remorque:	2 375,00 $ / 0,23 km
Camion 16 pieds:	1 450,00 $ / 0,23 km

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

12624-o

Aménagement et l'urbanisme — Loi sur l'

Ville de Buckingham

Avis est donné, qu'en vertu de l'article 81 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (1979, chapitre 51), le Conseil de la ville de Buckingham a adopté, en date du 20 avril 1981, la Résolution 1981-209, à l'effet d'entreprendre l'élaboration du plan d'urbanisme de cette municipalité.

Le Conseil municipal entend adopter le plan d'urbanisme, au plus tard le 25 juin 1981.

Buckingham, le 23 avril 1981.

Le greffier,
SERGE GAUTHIER.

12742-o

Municipalité de Saint-Joseph-de-Blandford

Avis est donné qu'en vertu de l'article 81 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (1979, chapitre 51), le Conseil de la municipalité de Saint-Joseph-de-Blandford a adopté, en date du 7 avril 1981, une résolution à l'effet d'entreprendre l'élaboration du plan d'urbanisme de cette municipalité.

Le Conseil municipal entend adopter le plan d'urbanisme au plus tard le 16 décembre 1981.

La secrétaire-trésorière,
PAULINE G. SAVOIE.

12665-o

Associations coopératives — Loi sur les

COOPÉRATIVE D'HABITATION MONTROSE (MONTRÉAL)

(*Loi sur les associations coopératives*)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de «COOPÉRATIVE D'HABITATION MONTROSE (MONTRÉAL)», dont le siège social est situé à Montréal, QC, dans la circonscription électorale de Rosemont.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD.

12653-o

COOPÉRATIVE D'HABITATION SOUS MON TOIT (JONQUIÈRE)

(*Loi sur les associations coopératives*)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de «COOPÉRATIVE D'HABITATION SOUS MON TOIT (JONQUIÈRE)», dont le siège social est situé à Jonquière, QC, dans la circonscription électorale de Jonquière.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD.

12654-o

Avis divers

Les Chevaliers de Colomb du Conseil de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, numéro 7753

Avis est donné que Les Chevaliers de Colomb du Conseil de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, numéro 7753, possèdent leur siège social à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, province de Québec, et qu'ils se prévalent des dispositions de la Loi concernant les Chevaliers de Colomb de la province de Québec (I et II, Elizabeth II, chapitre 134, article 2), et ce, à partir de la date de la publication à la *Gazette officielle du Québec*.

Montréal, le 21 avril 1981.

Le grand chevalier,
LÉO THERRIEN.

Le secrétaire-archiviste,
CLÉMENT FOUCAULT.

12634-o

Municipalité de Clifton, partie Est

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (L.R.Q., chapitre M-39) lors d'une séance tenue le 6 avril 1981, le Conseil de cette municipalité a adopté le Règlement no 8-81, intitulé «Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières», et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

La secrétaire-trésorière,
MME CONNIE BELLAM.

12666-o

Cité de Lachute

Avis public est, par les présentes, donné que la cité de Lachute, suite à une résolution de son Conseil, adoptée le 9 février 1981, s'adressera au gouvernement afin d'obtenir l'émission de lettres patentes pour changer son nom en celui de «Ville de Lachute», conformément à l'article 3 de la Loi sur les cités et villes.

Lachute, le 29 avril 1981.

Le secrétaire-trésorier,
12744-o RONALD HÉBERT.

Caisses d'épargne et de crédit — Loi sur les

Caisse d'économie des employés communautaires Juifs et sa version Jewish Communal Workers Credit Union

Avis est donné que la «Caisse d'économie des employés communautaires Juifs et sa version Jewish Communal Workers Credit Union» a été dissoute le 10 avril 1981, et ce, en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit et de la Loi sur la liquidation des compagnies.

Québec, le 21 avril 1981.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
12720-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

Caisse d'économie des employés de la Raffinerie Texaco de Montréal

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a approuvé le règlement adopté le 12 février 1981 par la «Caisse d'économie Red Indian Employees Credit Union» changeant son nom en celui de «Caisse d'économie des employés de la Raffinerie Texaco de Montréal».

Québec, le 21 avril 1981.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
12679-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

Caisse d'économie Rouyn-Noranda et sa version Rouyn-Noranda Credit Union

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a approuvé le règlement adopté le 2 décembre 1980 par la «Caisse d'économie Rouyn-Noranda Credit Union» changeant son nom en celui de «Caisse d'économie Rouyn-Noranda et sa version Rouyn-Noranda Credit Union».

Québec, le 21 avril 1981.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
12680-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

Caisse d'économie St-Luc et sa version St-Luc Credit Union

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a approuvé le règlement adopté le 3 décembre 1980 par la «Caisse d'économie St-Luc Yard Credit Union» changeant son nom en celui de «Caisse d'économie St-Luc et sa version St-Luc Credit Union».

Québec, le 21 avril 1981.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
12681-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

La caisse d'économie Sylvania de Montréal et sa version Sylvania Montreal Credit Union

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a approuvé le règlement adopté le 16 décembre 1980 par la «Caisse d'économie Sylvania (Mtl) Credit Union» changeant son nom en celui de «La caisse d'économie Sylvania de Montréal et sa version Sylvania Montreal Credit Union».

Québec, le 21 avril 1981.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
12682-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

Accordés

Joanne Irene Aulis

Par le certificat numéro 81-115 du 26 mars 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joanne Irene Shadbolt, née le 21 août 1962, en celui de Joanne Irene Aulis.

Sainte-Foy, le 15 avril 1981.

Le sous-registraire du Québec,
12625-o GERMAIN HALLEY.

Steven William Aulis

Par le certificat numéro 81-114 du 26 mars 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Steven William Shadbolt, né le 30 juin 1961, en celui de Steven William Aulis.

Sainte-Foy, le 15 avril 1981.

Le sous-registraire du Québec,
12625-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Viateur Victor Bouffard

Par le certificat numéro 81-108 du 26 mars 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Viateur Victorin Bouffard, né le 6 mars 1916, en celui de Joseph Viateur Victor Bouffard.

Sainte-Foy, le 15 avril 1981.

Le sous-registraire du Québec,
12625-o GERMAIN HALLEY.

Gordon Byron Carry

Par le certificat numéro 81-111 du 26 mars 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de William Gordon Reeves, né le 26 janvier 1916, en celui de Gordon Byron Carry.

Sainte-Foy, le 15 avril 1981.

Le sous-registraire du Québec,
12625-o GERMAIN HALLEY.

Marie Lorraine Dubois

Par le certificat numéro 81-116 du 26 mars 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Loraine Smith, née le 12 août 1960, en celui de Marie Lorraine Dubois.

Sainte-Foy, le 15 avril 1981.

Le sous-registraire du Québec,
12625-o GERMAIN HALLEY.

Dolorès Renée Fournier

Par le certificat numéro 81-118 du 6 avril 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement d'indication de sexe et de prénoms de Joseph René Louis Fournier, né le 23 juillet 1954, devenant Dolorès Renée Fournier.

Sainte-Foy, le 15 avril 1981.

Le sous-registraire du Québec,
12625-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Wayne Brian Labrèche

Par le certificat numéro 81-113 du 26 mars 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Wayne Brien Sambord, né le 4 octobre 1949, en celui de Joseph Wayne Brian Labrèche.

Sainte-Foy, le 15 avril 1981.

Le sous-registraire du Québec,
12625-o GERMAIN HALLEY.

Marie Danya Liza Maisonneuve

Par le certificat numéro 81-119 du 6 avril 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement d'indication de sexe et de prénoms de Joseph Raymond Daniel Maisonneuve, né le 19 décembre 1955, devenant Marie Danya Liza Maisonneuve.

Sainte-Foy, le 15 avril 1981.

Le sous-registraire du Québec,
12625-o GERMAIN HALLEY.

Christian Gaetano Ménars

Par le certificat numéro 81-112 du 26 mars 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Gaetano Sabelli, né le 2 mars 1955, en celui de Christian Gaetano Ménars.

Sainte-Foy, le 15 avril 1981.

Le sous-registraire du Québec,
12625-o GERMAIN HALLEY.

Cathy Nittolo

Par le certificat numéro 81-120 du 6 avril 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement d'indication de sexe et de prénoms de Joseph John Augustine Thomas Nittolo, né le 28 mai 1948, devenant Cathy Nittolo.

Sainte-Foy, le 15 avril 1981.

Le sous-registraire du Québec,
12625-o GERMAIN HALLEY.

Stanley Walter Pietrak

Par le certificat numéro 81-110 du 26 mars 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Walentine Stanislaus Pietrzak, né le 20 octobre 1923, en celui de Stanley Walter Pietrak.

Sainte-Foy, le 15 avril 1981.

Le sous-registraire du Québec,
12625-o GERMAIN HALLEY.

Diane Roxanne Lynne Simard

Par le certificat numéro 81-121 du 6 avril 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement d'indication de sexe et de prénoms de Joseph Roland Simard, né le 21 février 1939, devenant Diane Roxanne Lynne Simard.

Sainte-Foy, le 15 avril 1981.

Le sous-registraire du Québec,
12625-o GERMAIN HALLEY.

Ernest Sea Toon Yip

Par le certificat numéro 81-117 du 26 mars 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Yep Sea Toon, né le 11 février 1960, en celui de Ernest Sea Toon Yip.

Sainte-Foy, le 14 avril 1981.

Le sous-registraire du Québec,
12625-o GERMAIN HALLEY.

Demandes

Diane Couture

Avis est donné que Diane Couture, résidant et domiciliée au 43, place Cherbourg, Chambly, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Diane Tellier.

Saint-Hubert, le 9 avril 1981.
462-0737

Les procureurs de la requérante,
12596-18-2-o BELLAVANCE ET HOGUE.

Anita Donais

Prenez avis que Anita Donais, résidant et domiciliée au 2300, Pie-IX, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Anita Daunais.

Montréal, le 8 avril 1981.

Le procureur de la requérante,
12655-19-2-o JEAN-ROBERT FOURNIER, *avocat*.

Earl George Douglas

Avis est donné que Earl George Douglas, domicilié et résidant au 269, 16e Avenue, cité des Deux-Montagnes, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Robert James Jenkins.

Montréal, le 9 avril 1981.

Les procureurs du requérant,
CHAIT, STERNTHAL, KATZNELSON,
12597-18-2-o & MICHELIN.

Joseph Jean François Dubé

Avis est donné que Joseph Jean François Dubé, majeur, domicilié et résidant au 3805, rue Antoine-Paulette, appartement 3, en les cité et district de Trois-Rivières, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Joseph Jean François Olivier.

Trois-Rivières, le 21 avril 1981

Les procureurs du requérant,
12667-19-2-o BOUCHARD, VIGEANT *et al.*

Maklouf Edery

Avis est, par les présentes, donné que Maklouf Edery, enseignant, domicilié et résidant au 1610, Sherbrooke ouest, appartement 17B, Montréal, QC, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Marc-Maklouf Edery.

Montréal, le 30 mars 1981.

Le requérant,
12614-18-2-o MAKLOUF EDERY.

Marie Andréa Jeannine Fortin

Prenez avis que Marie Andréa Jeannine Fortin, domiciliée au 516, Dubose, Arvida, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Andrée Jeannine Fortin.

Arvida, le 21 avril 1981.

La requérante,
12656-19-2-o ANDRÉA FORTIN BOLDUC.

Marie Madeleine Claudette dite Lauzon

Avis est, par les présentes, donné que Marie Madeleine Claudette dite Lauzon, domiciliée et résidant au 5, rue Pelletier, Domaine Bronco, à La Plaine, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Claudette Lauzon.

Sainte-Thérèse, le 30 mars 1981.

Les procureurs de la requérante,
MORRISSETTE, DUROCHER
12633-19-2-o & DESJARDINS.

Francine Michaud

Avis est donné que Francine Michaud, caissière-vendeuse, domiciliée au numéro 81, Saint-Marc, Louiseville, comté de Maskinongé, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Carole Griffiths.

Louiseville, le 14 avril 1981.

Le procureur de la requérante,
12690-19-2-o LUC LEVASSEUR, *notaire*.

Micheline Montminy dite Castonguay

Avis est, par les présentes, donné que Micheline Montminy dite Castonguay, employée de banque, domiciliée au 10A, rue Sakami à Matagami, district d'Abitibi, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Micheline Castonguay.

Matagami, le 13 avril 1981.

Les procureurs de la requérante,
BIGUÉ, BIGUÉ, TYMCHYK
12603-18-2-o & DESMARAIS.

Laurence Moreau Leblanc

Prenez avis que Laurence Moreau Leblanc, couturière, résidant et domiciliée au 10843, L'Archevesque, en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Lorraine Moreau Leblanc.

Montréal, le 17 avril 1981.

Le procureur de la requérante,
12635-19-2-o ME ÉLAINE BISSONNETTE.

Marie Thérèse Georgette Pellerin

Avis est, par la présente, donné que Mme Marie Thérèse Georgette Pellerin, actuellement domiciliée et résidant au 200, rue Pierre-Boucher, à ville de La Baie, district de Chicoutimi, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Marie Thérèse Dolorès Pellerin.

La Baie, le 1er avril 1981.

Le procureur de la requérante,
12691-19-2-o ME DENIS GENDRON, *avocat*.

Sylvain Pelletier

Avis est donné que Sylvain Pelletier, antiquaire domicilié et résidant au 5926, rue Papineau, en la ville de Montréal, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Rudulph Alexandre Erostratre.

Montréal, le 21 mars 1981.

Le procureur du requérant,
12558-18-2-o FRANÇOIS FORGET, *notaire*.

Jean-Jacques Robitaille

Avis est donné que Jean-Jacques Robitaille, directeur de Caisse, domicilié au 455, rue Maisonneuve en la ville de Buckingham, district de Hull, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Jean-Charles Robitaille.

Le changement de prénom n'affectera que le présent requérant.

Buckingham, le 20 mars 1981.

Le procureur du requérant,
12636-19-2-o PIERRE MUNN, *notaire*.

Euclide Rondeau

Prenez avis que Euclide Rondeau, domicilié et résidant au 399, William-Birks, Saint-Bruno, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Paul Rondeau.

Saint-Bruno, le 12 mars 1981.

Le requérant,
12692-19-2-o EUCLIDE RONDEAU.

Marie-Rose Lyne Tardif

Prenez avis que Marie-Rose Lyne Tardif, domiciliée au 1024, chemin Thibault, Sherbrooke, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie-Rose Lyne Théberge.

Sherbrooke, le 1er avril 1981.

Les procureurs de la requérante,
LEMAY, DUBÉ, GERVAIS, MORIN
12683-19-2-o & PERRON, *avocats*.

Burnize Turmel

Prenez avis que Burnize Turmel, domicilié au rang Sainte-Geneviève, Saint-Isidore, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Bernyce Turmel.

Saint-Isidore, le 16 avril 1981.

Le requérant,
12657-19-2-o BURNIZE TURMEL.

Diane Vallière

Prenez avis que Diane Vallière, serveuse, domiciliée au 155, avenue Sainte-Brigitte, Sainte-Brigitte-de-Laval, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Diane Lapointe.

Sainte-Brigitte-de-Laval, le 24 avril 1981.

La requérante,
12637-19-2-o DIANE VALLIÈRE.

Code de procédure civile (Article 139)

Canada — Province de Québec
Cour supérieure (Chambre de la Famille — Divorce)
District de Montréal
No 500-12-104848-811

CLAIRE BRUNET, coordonnatrice, domiciliée au 1601, boulevard Graham, ville Mont-Royal, district de Montréal, requérante, contre GEORGES BRUNET, de lieux inconnus, intimé.

La Cour ordonne à l'intimé, Georges Brunet, de comparaître dans un délai de soixante (60) jours suivant la publication de la présente ordonnance.

Prenez avis qu'une copie de la requête en divorce a été déposée à votre intention au greffe des divorces du district de Montréal, à Montréal.

Vous êtes de plus avisé qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais prévus, la requérante pourra obtenir contre vous un jugement de divorce par défaut accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, le 24 avril 1981.

Le régistraire,
12738-o RICHARD LAROSE.

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-002138-818

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre FELICE VENTURA, autrefois domiciliée au 1871, D'Arcy-McGee, Montréal, et maintenant d'adresse inconnue, défenderesse.

Assignation

Ordre est donné à Felice Ventura de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la défenderesse.

Québec, le 13 avril 1981.

Le greffier adjoint,
12625-o LOUISE HAMEL.

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-001490-814

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre GÉRARD THUOT, autrefois domicilié au 4563, Pontiac, Montréal, et maintenant d'adresse inconnue, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à Gérard Thuot de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention du défendeur.

Québec, le 10 avril 1981.

Le greffier adjoint,
MARIE BELZILE.

12625-o

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-002140-814

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre JAMES QUINN, autrefois domicilié au 5475, Rosedale PH 1A, Montréal et maintenant d'adresse inconnue, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à James Quinn de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention du défendeur.

Québec, le 13 avril 1981.

Le greffier adjoint,
LOUISE HAMEL.

12625-o

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-002362-814

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre ROBERT CAMPBELL, autrefois domicilié au 762, Walker, Montréal, et maintenant d'adresse inconnue, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à Robert Campbell de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention du défendeur.

Québec, le 13 avril 1981.

Le greffier adjoint,
LOUISE HAMEL.

12625-o

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-002134-817

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre SUZANNE ROGER TSUBOTA, autrefois domiciliée au 1823, Holly Cross, Montréal et maintenant d'adresse inconnue, défenderesse.

Assignation

Ordre est donné à Suzanne Roger Tsubota de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la défenderesse.

Québec, le 13 avril 1981.

Le greffier adjoint,
LOUISE HAMEL.

12625-o

Compagnies — Loi sur les

Demandes de dissolution

ASSOCIATION DES ENSEIGNANTS ET EX-ENSEIGNANTS RELIGIEUX A.E.R. INC.

Prenez avis que la corporation sans but lucratif «ASSOCIATION DES ENSEIGNANTS ET EX-ENSEIGNANTS RELIGIEUX A.E.R. INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 21 avril 1981.

Les procureurs de la compagnie,
12658-o PROULX, MARQUIS & ROY.

L. BERCOVITCH CENTRAL MEAT MARKET INC.

Avis est donné, par les présentes, que «L. BERCOVITCH CENTRAL MEAT MARKET INC.», corporation constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social en les ville et district de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 21 avril 1981.

Les procureurs de la compagnie,
12638-o LIGHSTONE, RIBACK & HAMERMAN.

LES TEXTILES BUDMARK LIMITÉE BUDMARK TEXTILES LIMITED

Prenez avis que la compagnie «LES TEXTILES BUDMARK LIMITÉE — BUDMARK TEXTILES LIMITED» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

St. Louis, Missouri, le 20 mars 1981.

L'assistant secrétaire,
12707-o J.K. PENDLETON.

CAL-SIL PRODUCTS LTD.

Avis est, par les présentes, donné que «CAL-SIL PRODUCTS LTD.», constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Longueuil, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 28 avril 1981.

Le secrétaire,
12721-o R.L. HÉBERT.

CARRIÈRE DULUDE LIMITÉE DULUDE QUARRY LIMITED

Avis est, par les présentes, donné que «CARRIÈRE DULUDE LIMITÉE — DULUDE QUARRY LIMITED», constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Saint-Bruno, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 28 avril 1981.

Le secrétaire,
12722-o R.L. HÉBERT.

CENTRE ALIMENTAIRE DES ÎLES INC.

Prenez avis que la compagnie «CENTRE ALIMENTAIRE DES ÎLES INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 2 avril 1981.

Les procureurs de la compagnie,
12639-o ROBITAILLE, MALO.

DONLIN MANAGEMENT SERVICES INC. SERVICES ADMINISTRATIFS DONLIN INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «DONLIN MANAGEMENT SERVICES INC. — SERVICES ADMINISTRATIFS DONLIN INC.» constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 28 février 1981.

Le secrétaire,
12640-o JOHN MICHELIN.

ECAN LIMITÉE ECAN LIMITED

Avis est donné, par les présentes, que la compagnie «ECAN LIMITÉE — ECAN LIMITED», constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 29 avril 1981.

Les procureurs de la compagnie,
STIKEMAN, ELLIOTT, TAMAKI,
12739-o MERCIER & ROBB.

ELPA INC.

Prenez avis que la compagnie «ELPA INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Portneuf-Station, le 15 avril 1981.

Le procureur de la compagnie,
12668-o ME MICHELLE LABRIE.

LES ENGRAIS DU SAINT-LAURENT LTÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES ENGRAIS DU SAINT-LAURENT LTÉE», constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Salaberry-de-Valleyfield, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 27 avril 1981.

Les procureurs de la compagnie,
12723-o LAVERY, O'BRIEN.

LES ENTREPRISES FORESTIÈRES RAVIGNAN INC.

Prenez avis que la compagnie «LES ENTREPRISES FORESTIÈRES RAVIGNAN INC.», ayant son siège social au 133, rue de l'Église, Saint-Louis-de-Gonzague, bureau de poste Ravignan, comté de Dorchester, QC, G0R 2L0, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Prosper, le 2 avril 1981.

Le procureur de la compagnie,
12641-o ME LOUIS FERLAND, *notaire*.

ENTREPRISES QUICKSPAN INC.

Avis est, par les présentes, donné que «ENTREPRISES QUICKSPAN INC.», constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Longueuil, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 23 avril 1981.

Le secrétaire,
12693-o R.L. HÉBERT.

GESTION GISLO INC.

Avis est, par les présentes, donné que «GESTION GISLO INC.», constituée en corporation en vertu de la première partie de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Montréal, district de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 28 avril 1981.

Le procureur de la compagnie,
12724-o OLIVIER GAUTHIER.

GESTION SLF LIMITÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «GESTION SLF LIMITÉE», constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Salaberry-de-Valleyfield, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 27 avril 1981.

Les procureurs de la compagnie,
12725-o LAVERY, O'BRIEN.

GESTION WEEDON INC.

Prenez avis que la compagnie «GESTION WEEDON INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Sherbrooke, le 27 avril 1981.

Les procureurs de la compagnie,
BOILY, FONTAINE, CASSAR,
12694-o SAINT-MLEUX ASCAH & PANNETON.

K.G. LAMPMAN AUTOMOBILE INC.

Avis est, par les présentes, donné que «K.G. LAMPMAN AUTOMOBILE INC.», corporation incorporée selon la Loi sur les compagnies, ayant son siège social en la ville de Bedford, province de Québec, district de Bedford, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Cowansville, le 10 avril 1981.

Les procureurs de la compagnie,
HACKETT, CAMPBELL, TURNER, BISSONNETTE,
12642-o BOUCHARD & DESPRÉS.

LEVES QUESTOR INC.

Avis est, par les présentes, donné que «LEVES QUESTOR INC.», constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 23 avril 1981.

La secrétaire,
12695-o ROSEMARY HOPKINS.

MACHINERIE TÉTREAULT LTÉE

Prenez avis que la compagnie «MACHINERIE TÉTREAULT LTÉE» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Hyacinthe, le 23 avril 1981.

Le procureur de la compagnie,
12669-o DONALD COUTURE, *notaire*.

MANAGEMENT MONACO LTÉE

Prenez avis que la compagnie «MANAGEMENT MONACO LTÉE» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 15 avril 1981.

Le secrétaire,
12696-o MICHELANGELO MASTROMONACO.

ROLAND MARCOUX LIMITÉE

Prenez avis, que la compagnie «ROLAND MARCOUX LIMITÉE» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Roberval, le 14 avril 1981.

Le président de la compagnie,
12670-o ROLAND MARCOUX.

MURDOCK-DOMTAR INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «MURDOCK-DOMTAR INC.», constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Dolbeau, district de Roberval, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 1er avril 1981.

Le président du conseil et secrétaire adjoint,
12706-o ANDRÉ GASCON.

LES PLACEMENTS S.R.P. INC.

Prenez avis que la compagnie «LES PLACEMENTS S.R.P. INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 5 janvier 1981.

Les procureurs de la compagnie,
12662-o MES PÉRIGNY ET SANCHE.

PLASKILL LTD.

Avis est donné que «PLASKILL LTD.», compagnie constituée en corporation en vertu de la Loi sur les compagnies par lettres patentes, ayant son siège social à Montréal, QC, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 2 janvier 1981.

Le procureur de la compagnie,
12698-o MARC IAN LEITER.

RED COMET ASSOCIATES LTD.

Prenez avis que «RED COMET ASSOCIATES LTD.», ayant son siège social à Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Toronto, le 20 avril 1981.

Les procureurs de la requérante,
STIKEMAN, ELLIOTT, ROBARTS
12643-o & BOWMAN.

J.B. SACHS & CO. (CANADA) LIMITED

Avis est, par les présentes, donné que «J.B. SACHS & CO. (CANADA) LIMITED», compagnie incorporée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social en la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 7 avril 1981.

Les procureurs de la compagnie,
12697-o BERNSTEIN & SCHNITZER.

LA SOCIÉTÉ POPULAIRE POUR LA TRANSFORMATION ET LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS DE LA MER DE LA HAUTE CÔTE-NORD INC.

Prenez avis que la compagnie «LA SOCIÉTÉ POPULAIRE POUR LA TRANSFORMATION ET LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS DE LA MER DE LA HAUTE CÔTE-NORD INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Chicoutimi, le 22 avril 1981.

Les procureurs de la compagnie,
12671-o MORIN, GAUDREAULT & DUMAIS.

SOUDURE ANDRÉ INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «SOUDURE ANDRÉ INC.» demandera au ministre des

Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 22 avril 1981.

Le procureur de la compagnie,
12644-o ME MARCEL DRAPEAU.

VÊTEMENTS PHENIX INC.

Prenez avis que la compagnie « VÊTEMENTS PHENIX INC.», constituée en corporation en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans le district de Québec, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 22 avril 1981.

Les procureurs de la compagnie,
12645-o LESAGE, PAQUET.

WEEDON AUTOMOBILE LTÉE

Prenez avis que la compagnie «WEEDON AUTOMOBILE LTÉE» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Sherbrooke, le 24 avril 1981.

Les procureurs de la compagnie,
BOILY, FONTAINE, CASSAR,
12672-o SAINT-MLEUX ASCAH & PANNETON.

Curatelle publique — Loi sur la

Succession Wilfrid Henri Bergeron

Succession de Bergeron, Wilfrid Henri, en son vivant de 89, chemin Hurley, Hemmingford, comté de Huntingdon, décédé le 27 juin 1978.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., chapitre C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.
Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6 12708-o

Succession Jean Georges Chaput

Succession de Chaput, Jean Georges, en son vivant du 1161, du Rouet, Sainte-Julienne, QC, décédé le 29 juin 1980.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., chapitre C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.
Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6 12699-o

Succession F. Gaston Dufresne

Succession de Dufresne, F. Gaston, en son vivant de 2338, avenue Chapdeleine, appartement 4, Sainte-Foy, décédé le 9 juin 1980.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., chapitre C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.
Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6 12709-o

Succession Gaétan Robidas

Succession de Robidas, Gaétan, en son vivant de 2114, 14e Avenue sud, Sherbrooke, décédé le 1er janvier 1980.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., chapitre C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.
Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6 12726-o

Succession J. Marcel Salois

Succession de Salois, J. Marcel, en son vivant du 9789, rue Hochelaga, appartement 2, Montréal, décédé le 25 juillet 1980.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., chapitre C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

12727-o

Demande(s) à la Législature

Municipalité de Havre-Saint-Pierre

Avis est, par les présentes, donné que la municipalité de Havre-Saint-Pierre s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec, lors de sa prochaine session ou de la suivante, lui demandant d'adopter une loi annexant à la municipalité actuelle une partie du territoire non organisée du comté municipal de Saguenay et située dans les cantons de Longfellow, Parker, Laurin, Vigneau, Puyjalon, Têtu, Cugnet, Ternet, Beaussier, Courtemanche et Des Herbiers, ainsi qu'une partie du golfe Saint-Laurent.

Baie-Comeau, le 24 avril 1981.

Les procureurs de la municipalité de Havre-Saint-Pierre,
SABOURIN, CORRIVEAU, NADEAU, TREMBLAY & FRANCOEUR.

12684-19-4-o

Ville de La Sarre

Avis est, par les présentes, donné que la ville de La Sarre s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec, à sa prochaine ou à sa présente session, suivant le cas, lui demandant d'aopter une loi privée concernant le rôle d'évaluation foncière, les prévisions budgétaires pour l'année 1981, la confection du rôle de perception, l'expédition de l'avis d'évaluation et des comptes de taxes, les modalités affectant les plaintes sur l'évaluation foncière et le paiement des comptes de taxes et autres dispositions.

La Sarre, le 27 avril 1981.

Le procureur de la ville de La Sarre,
ME NICOLE BRETON.

12685-19-4-o

Loi concernant l'adoption de Jean Éric Riopel

Avis est, par les présentes, donné que monsieur et madame Maurice Thibault s'adresseront à l'Assemblée nationale du Québec, à sa présente ou à sa prochaine session, pour obtenir la passation d'une loi leur permettant d'adopter Jean Éric Riopel.

Montréal, le 23 avril 1981.

Le procureur des requérants,
ANDRÉE RUFFO MONDOR.

12700-19-4-o

Ministères — Avis concernant les

Assemblée nationale

[L.S.]
Canada
Province de Québec

JEAN-PIERRE CÔTÉ

ÉLIZABETH DEUX, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

À Nos très aimés et fidèles Membres de l'Assemblée nationale du Québec,

SALUT.

Proclamation

ATTENDU QUE la Législature de la province de Québec se trouve convoquée en vue de l'expédition des affaires pour le douzième jour de mai 1981, mais que, pour diverses considérations, Nous avons, sur l'avis du Conseil exécutif de ladite province, jugé à propos de la proroger.

À CES CAUSES, Nous vous faisons maintenant savoir que vous êtes dispensés de vous réunir le douzième jour de mai 1981, vous convoquons par les présentes pour le dix-neuvième jour de mai 1981, à 14 h et, en conséquence, vous mandons et ordonnons de vous assembler à cette date, à l'Hôtel du parlement, en la ville de Québec,

pour y expédier les affaires de la province et y examiner, discuter et décider les questions qui vous seront soumises.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres patentes et à icelles fait apposer le grand sceau de la province de Québec.

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé l'honorable JEAN-PIERRE CÔTÉ, C.P., lieutenant-gouverneur de ladite province.

Donné en Notre ville de Québec, le quatrième jour de mai, l'an de grâce mil neuf cent quatre-vingt-un et de Notre Règne le trentième.

Par ordre,

Le secrétaire de la Législature,
RENÉ BLONDIN.

12749-19-2-o

Assemblée nationale

Concernant les projets de loi privés qui seront présentés pendant la prochaine session.

Conformément aux règles de pratique adoptées par l'Assemblée nationale le 21 décembre 1972 et dont un exemplaire peut être obtenu en s'adressant au soussigné:

Les projets de loi privés doivent être déposés au secrétariat des commissions avant le jour de l'ouverture de la session.

Les documents dont il est fait mention dans le projet doivent être déposés avec celui-ci.

Québec, le 12 mars 1981.

Le secrétaire des commissions,
VALMOND BOULIANE.

11944-12-9-o

Consommateurs, Coopératives et Institutions financières

Assurances — Loi sur les

SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DE MASKINONGÉ

Changement de raison sociale

Avis est, par les présentes, donné que j'approuve, après avoir pris l'avis du Surintendant des assurances, un règlement spécial de la «Société mutuelle d'assurance contre l'incendie de Maskinongé» décrétant que sa raison sociale est changée en «Société mutuelle d'assurance contre l'incendie de L'Union Québécoise».

Le 21 avril 1981.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD.

12728-o

SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE-INCENDIE

Demande de fusion

Prenez avis que «La compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, la foudre et le vent de la paroisse de St-Méthode d'Astock» et «La société mutuelle d'assurance contre l'incendie des comtés de Lotbinière et Mégantic», corps légalement constitués, ayant leur siège social dans les comtés municipaux de Frontenac et Mégantic ont respectivement fait approuver par leurs membres dûment convoqués en assemblée générale spéciale, une convention décrétant leur fusion en societé mutuelle d'assurance-incendie sous la raison sociale de «SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DES COMTÉS DE LOTBINIÈRE ET MÉGANTIC» conformément aux dispositions de la Loi sur les assurances (L.R.Q., chapitre A-32).

Les deux (2) corporations ont l'intention de demander, par requête commune, au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de confirmer ladite convention.

Les secrétaires,
FLORENT LESSARD,
PAMPHILE PÉPIN.

12729-19-4-o

Compagnies de fidéicommis — Loi sur les

La Compagnie de Fiducie du Groupe Investors Ltée
Investors Group Trust Co. Ltd.

Changement de nom

Avis est donné que «Investors Group Trust Co. Ltd.», compagnie constituée le 1er avril 1968, par lettres patentes émises en conformité de la Loi des compagnies de la province du Manitoba et ayant son siège social à Winnipeg, (Manitoba) a changé son nom de «Investors Group Trust Co. Ltd.» en celui de «Investors Group Trust Co. Ltd. — La Compagnie de Fiducie du Groupe Investors Ltée.»

La secrétaire,
12646-o MADAME P. STOTTS.

Société de Fiducie Lombard Odier
Lombard Odier Trust Company

Enregistrement

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les compagnies de fidéicommis, il a accordé à «Société de Fiducie Lombard Odier — Lombard Odier Trust Company», compagnie constituée le 17 septembre 1980, par lettres patentes émises en conformité de la Loi sur les compagnies de fidéicommis (L.R.Q., chapitre C-41), dont le siège social est au 1155, rue Sherbrooke ouest, suite 1401, Montréal, un certificat d'enregistrement lui permettant d'effectuer des affaires de fidéicommis dans la province à compter du 27 février 1981.

Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,
12623-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

Nomination(s)

Avis est donné qu'il a plu au lieutenant-gouverneur en conseil de faire, par commission sous le grand sceau du Québec, la nomination suivante:

Québec, le 25 février 1981

Monsieur Claude Léveillé, avocat et membre du Barreau du Québec, 6, rue Landry, Granby, nommé en vertu de l'article 125, non refondu, de la Loi sur les tribunaux judiciaires (L.R.Q., chapitre T-16), modifié par l'article 38 du chapitre 37 des lois de 1979, juge de la Cour provinciale pour exercer la juridiction prévue par l'article 134 de cette loi dans tout le Québec mais particulièrement et sans restriction dans les districts judiciaires de Bedford et Saint-François; ledit Claude Léveillé, comme juge de la Cour provinciale, étant autorisé à exercer en vertu de l'article 482 du Code criminel, la juridiction d'un magistrat sous la partie XVI du Code criminel, à compter du 25 février 1981.

Sainte-Foy, le 24 avril 1981.

Le sous-procureur général adjoint,
12625-o GERMAIN HALLEY.

Régie des marchés agricoles du Québec

Pisciculteurs du Québec

Projet de plan conjoint

Prenez avis que, selon les dispositions de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, le Syndicat des pisciculteurs du Québec, corps politique légalement constitué, ayant son siège social à Montréal, dans le district de Montréal, a déposé une demande d'approbation d'un plan conjoint pour la mise en marché, au Québec, du produit suivant:

«Le poisson et tous les oeufs de poissons produits à des fins commerciales».

Le producteur qui serait visé par ce plan est toute personne qui produit et offre en vente, pour son compte ou celui d'autrui, ou qui fait produire sous quelque forme que ce soit et offre en vente le produit visé.

La Régie recevra les représentations des personnes intéressées par ce projet de plan lors d'une audience publique qu'elle tiendra le 20 mai 1981, à 10 h, au 201, boulevard Crémazie est, 5e étage, à Montréal.

Le secrétaire,
12730-o ME GILLES LE BLANC.

Sociétés coopératives agricoles — Loi sur les

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DE GRANDES COUDÉES

(*Loi sur les sociétés coopératives agricoles*)

Avis est donné que la société coopérative agricole «SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DE GRANDES COUDÉES», dont le siège social était situé à Saint-Martin, QC, dans la circonscription électorale de Beauce-Sud, a été dissoute le 10 avril 1981, ce conformément aux dispositions de la Loi sur les sociétés coopératives agricoles et de la Loi sur la liquidation des compagnies.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD.

12659-o

Soumissions — Demandes de

Ville de Charlesbourg

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la ville de Charlesbourg» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 4 273 000 $ d'obligations de la ville de Charlesbourg datées du 22 juin 1981 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 13% ni supérieur à 15% payable semi-annuellement les 22 décembre et 22 juin de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le lundi 25 mai 1981.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Division des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice «G», Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 22 juin 1981.

Tableau d'amortissement — 4 273 000 $

Année	Capital
22 juin 1982	152 000 $
22 juin 1983	166 000
22 juin 1984	181 000
22 juin 1985	148 000
22 juin 1986	163 000
22 juin 1987	179 000
22 juin 1987	3 284 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Charlesbourg s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 22 juin 1981, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu de différents règlements de renouvellements d'emprunt pour un montant de 3 231 494 $; 79-1407 — 41 000 $ démolition et const. de bâtiments; 79-1419 (80-1470) — 34 000 $ honoraires professionnels; 79-1420 — 117 600 $ achat d'un camion autopompe et des acc.; 80-1434 — 50 000 $ honoraires professionnels; 80-1442 — 179 600 $ agrand. de l'atelier de menuiserie; 80-1444 — 7 000 $ voirie; 80-1453 — 25 000 $ agrand. à l'atelier de menuiserie; 80-1460 — 140 000 $ tr. de réfection de chaussée de diverses rues; 80-1463 — 113 600 $ aqueduc, égouts, tr. d'excavation; 80-1471 — 191 206 $ amén. de parc; 80-1474 — 57 500 $ feux de circulation; 80-1482 — 85 000 $ acq. d'immeubles.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 h, le lundi 25 mai 1981.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 25 mai 1981, à 20 h, à l'hôtel de ville, 7575, boulevard Henri-Bourassa, ville de Charlesbourg, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Charlesbourg, le 27 avril 1981.

Le greffier,
ROSAIRE GODBOUT.

Hôtel de ville
7575, boulevard Henri-Bourassa
ville de Charlesbourg, QC, G1H 3E7
téléphone: 628-7241, code 418

12686-o

Ville de La Sarre

(Abitibi-Ouest)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la ville de La Sarre» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 1 114 000 $ d'obligations de la ville de La Sarre datées du 22 juin 1981 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 13% ni supérieur à 15% payable semi-annuellement les 22 décembre et 22 juin de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le lundi 25 mai 1981.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Division des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice «G», Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 22 juin 1981.

Tableau d'amortissement — 1 114 000 $

Année	Capital
22 juin 1982	39 000 $
22 juin 1983	41 000
22 juin 1984	46 000
22 juin 1985	50 000
22 juin 1986	54 000
22 juin 1987	59 000
22 juin 1987	825 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de La Sarre s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 22 juin 1981, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 85 — 31 500 $; 139 — 368 500 $ renouvellements d'emprunt; 162 — 714 000 $ aqueduc, égouts, voirie.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 h, le lundi 25 mai 1981.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 25 mai 1981, à 19 h 30, à l'hôtel de ville, 6, 4e Avenue est, ville de La Sarre, comté d'Abitibi-Ouest, QC.

Cependant, le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

La Sarre, comté d'Abitibi-Ouest, le 30 avril 1981.

Le greffier,
FRANÇOIS CASAUBON.

Hôtel de ville
6, 4e Avenue est
ville de La Sarre
comté d'Abitibi-Ouest, QC, J9Z 1J9
téléphone: 333-2282, code 819 12745-o

Ville de Saint-Antoine

(Prévost)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Serge Forget, greffier, à l'hôtel de ville, 854, boulevard Saint-Antoine, ville de Saint-Antoine, comté de Prévost, QC, jusqu'à 19 h, le mardi 26 mai 1981, pour l'achat de 214 000 $ d'obligations de la ville de Saint-Antoine datées du 22 juin 1981 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 13% ni supérieur à 15% payable semi-annuellement les 22 décembre et 22 juin de chaque année.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 22 juin 1981.

Tableau d'amortissement — 214 000 $

Année	Capital
22 juin 1982	23 000 $
22 juin 1983	25 000
22 juin 1984	28 000
22 juin 1985	29 000
22 juin 1986	32 000
22 juin 1987	38 000
22 juin 1988	39 000

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Saint-Antoine s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 22 juin 1981, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu de différents règlements de renouvellements d'emprunt pour un montant de 214 000 $.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du Conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 19 h, le mardi 26 mai 1981 à l'hôtel de ville, 854, boulevard Saint-Antoine, comté de Prévost, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Saint-Antoine, comté de Prévost, le 27 avril 1981.

Le greffier,
SERGE FORGET.

Hôtel de ville
854, boulevard Saint-Antoine
ville de Saint-Antoine
comté de Prévost, QC, J7Z 3C5
téléphone: 436-1762, code 514 12687-o

Paroisse de Saint-Isidore
(Laprairie)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la paroisse de Saint-Isidore» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 800 000 $ d'obligations de la paroisse de Saint-Isidore datées du 22 juin 1981 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 13% ni supérieur à 15% payable semi-annuellement les 22 décembre et 22 juin de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le mardi 26 mai 1981.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Division des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice «G», Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 22 juin 1981.

Tableau d'amortissement — 800 000 $

Année	Capital
22 juin 1982	30 000 $
22 juin 1983	34 000
22 juin 1984	39 000 $
22 juin 1985	45 000
22 juin 1986	52 000
22 juin 1987	60 000
22 juin 1987	540 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à la Caisse populaire de Saint-Isidore, comté de Laprairie, QC.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La paroisse de Saint-Isidore s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 22 juin 1981, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu du règlement suivant: 111-80 — 800 000 $ aqueduc, égouts.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 h, le mardi 26 mai 1981.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mardi 26 mai 1981 à 20 h 30, au poste de pompiers, rue Saint-Régis, paroisse de Saint-Isidore, comté de Laprairie, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Paroisse de Saint-Isidore, comté de Laprairie, le 30 avril 1981.

Le secrétaire-trésorier,
BENOÎT LABERGE.

Bureau municipal
636, rue Saint-Régis
paroisse de Saint-Isidore
comté de Laprairie, QC, J0L 2A0
téléphone: 454-9082, code 514 12746-o

Paroisse de Saint-Louis-de-Pintendre
(Lévis)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la paroisse de Saint-Louis-de-Pintendre» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou

son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 552 000 $ d'obligations de la paroisse de Saint-Louis-de-Pintendre datées du 22 juin 1981 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 13% ni supérieur à 15% payable semi-annuellement les 22 décembre et 22 juin de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le mardi 26 mai 1981.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Division des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice «G», Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 22 juin 1981.

Tableau d'amortissement — 552 000 $

Année	Capital
22 juin 1982	7 000 $
22 juin 1983	8 000
22 juin 1984	9 000
22 juin 1985	10 000
22 juin 1986	12 000
22 juin 1987	17 000
22 juin 1987	489 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La paroisse de Saint-Louis-de-Pintendre s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 22 juin 1981, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 162 — 23 600 $; 163 — 30 400 $; 164 — 18 000 $; 165 — 11 600 $; 166 — 17 500 $; 167 — 6 400 $ renouvellements d'emprunt; 225 — 273 000 $ aqueduc, égouts; 226 — 46 500 $ aqueduc, égouts, voirie, pavage; 250 — 77 962 $ aqueduc, égouts; 251 — 47 038 $ aqueduc, égouts, voirie, pavage.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 h, le mardi 26 mai 1981.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mardi 26 mai 1981 à 20 h, à l'école Les Moussaillons, 809, chemin Pintendre, paroisse de Saint-Louis-de-Pintendre, comté de Lévis, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Paroisse de Saint-Louis-de-Pintendre, comté de Lévis, le 1er mai 1981.

Le secrétaire-trésorier,
GÉRARD DUMONT.

Hôtel de ville
756, chemin Pintendre
paroisse de Saint-Louis-de-Pintendre
comté de Lévis, QC, G0R 2K0
téléphone: 833-1300, code 418 12747-o

Ville de Saint-Pascal
(Kamouraska-Témiscouata)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par la soussignée mademoiselle Denise Briand, greffier adjoint, à l'hôtel de ville, 405, rue Taché, ville de Saint-Pascal, comté de Kamouraska-Témiscouata, QC, jusqu'à 20 h, le lundi 25 mai 1981, pour l'achat de 264 000 $ d'obligations de la ville de Saint-Pascal datées du 22 juin 1981 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 13% ni supérieur à 15% payable semi-annuellement les 22 décembre et 22 juin de chaque année.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 22 juin 1981.

Tableau d'amortissement — 264 000 $

Année	Capital
22 juin 1982	3 000 $
22 juin 1983	4 000
22 juin 1984	4 000
22 juin 1985	4 000
22 juin 1986	5 000
22 juin 1987	6 000
22 juin 1987	238 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Saint-Pascal s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 22 juin 1981, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 126 — 38 000 $ aqueduc, égouts; 139 — 226 000 $ aqueduc, égouts, voirie.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du Conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 20 h, le lundi 25 mai 1981, à l'hôtel de ville, 405, rue Taché, ville de Saint-Pascal, comté de Kamouraska-Témiscouata, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Saint-Pascal, comté de Kamouraska-Témiscouata, le 29 avril 1981.

Le greffier adjoint,
MADEMOISELLE DENISE BRIAND.

Hôtel de ville
405, rue Taché
ville de Saint-Pascal
comté de Kamouraska-Témiscouata, QC,
G0L 3Y0
téléphone: 492-2312, code 418 12748-o

Syndicats professionnels — Loi sur les

FRATERNITÉ DES POLICIERS DE VAL D'OR INC.

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis que le 6 mars 1981, il a autorisé la constitution d'un syndicat professionnel, sous le nom de «FRATERNITÉ DES POLICIERS DE VAL D'OR INC.», avec siège social situé à Val-d'Or, district judiciaire d'Abitibi.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

12647-o 1842-3996

SYNDICAT DE GESTION AGRICOLE DE DRUMMOND

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis que le 20 mars 1981, il a autorisé la constitution d'un syndicat professionnel, sous le nom de «SYNDICAT DE GESTION AGRICOLE DE DRUMMOND», avec siège social situé au 494, rang 7, Saint-Germain-de-Grantham, district judiciaire de Drummondville.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

12688-o 1843-6790

LE SYNDICAT PROFESSIONNEL DES CADRES DES MÉDIAS D'INFORMATION DU QUÉBEC

(*Loi sur les syndicats professionnels*)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis que le 3 mars 1981, il a autorisé la constitution d'un syndicat professionnel, sous le nom de «LE SYNDICAT PROFESSIONNEL DES CADRES DES MÉDIAS D'INFORMATION DU QUÉBEC» avec siège social situé à Montréal, district judiciaire de Montréal.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

12663-o 1840-3592

Vente(s)par shérif

AVIS PUBLIC est par la présente donné que les TERRES et HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Abitibi

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Abitibi
No 605-05-000513-79
S. 139

CLAUDETTE GENDRON, commerçante, résidant et domiciliée à Senneterre, district d'Abitibi, demanderesse, contre FRANÇOIS FILION, domicilié et résidant au 2496, Oxford, Longueuil, district de Montréal, défendeur.

«Un premier morceau de terrain mesurant quinze pieds de largeur nord-sud, sur quatre-vingts pieds de profondeur est-ouest (15 pi × 80 pi), mesures anglaises, à prendre à la partie sud-est de la subdivision numéro cinquante-neuf, du lot originaire numéro vingt-huit (ptie S.-E. 28-59) du rang Six (rg 6), canton de La Sarre, tel que décrit au cadastre officiel pour ledit canton, division d'Abitibi, dans la ville de La Sarre, morceau de terrain borné comme suit: au nord, sur sa largeur de quatre-vingts pieds, par la balance nord du lot no 28-59 devenue la Dixième Avenue est de la ville de La Sarre; au sud, par le lot 28-58, étant le morceau de terrain ci-après décrit; à l'est, sur sa largeur de quinze pieds, par la Deuxième Rue est de la ville de La Sarre; et à l'ouest, sur sa largeur, par la balance sud-ouest dudit lot 28-59;

Un second morceau de terrain mesurant cinquante pieds de largeur nord-sud, sur quatre-vingts pieds de profondeur est-ouest (50 pi × 80 pi), mesures anglaises, à prendre à la partie est de la subdivision numéro cinquante-huit, du lot originaire numéro vingt-huit (ptie E. 28-58) du rang Six (rg 6) canton de La Sarre, tel que décrit au cadastre officiel pour ledit canton, division d'Abitibi, dans la ville de La Sarre, morceau de terrain borné comme suit: au nord, sur sa largeur de quatre-vingts pieds, par le lot no 28-59, étant le morceau de terrain en premier lieu décrit; au sud, par le lot no 28-57; à l'est, sur sa largeur de cinquante pieds, par la Deuxième Rue est de la ville de La Sarre; et à l'ouest, sur sa largeur, par la balance ouest dudit lot no 28-58; tel que le tout se trouve, avec bâtisses y dessus érigées, circonstances et dépendances, et portant les numéros civiques 412 et 414 de la 2e Rue est, à La Sarre, district d'Abitibi.»

Sous réserve du droit de rétention prévu par l'article 689 C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du shérif du district d'Abitibi, est fixé à 15 112,50 $, représentant 25% de l'évaluation municipale, multipliée par 1,56 (facteur établi pour la ville de La Sarre).

Pour être vendu au bureau d'enregistrement d'Abitibi, au palais de justice, 891, 3e Rue ouest, à Amos, le JEUDI VINGT-CINQUIÈME jour de JUIN 1981, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
JEAN GRENIER.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Amos, le 27 avril 1981. 12701-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District d'Abitibi
No 620-02-000122-79
S. 145

VIATEUR GOYETTE, domicilié et résidant à Val-Saint-Gilles, district d'Abitibi, demandeur, contre ORIENT PARADIS, assisté social, domicilié et résidant au 6545, rue Drolet, Montréal, district de Montréal, H2F 2F9, défendeur.

«Le lot de terre connu et désigné sous le numéro vingt-huit (28), du rang Neuf (IX), du cadastre officiel pour le canton de Clermont, division d'enregistrement d'Abitibi, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.»

Sous réserve du droit de rétention prévu par l'article 689 C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du shérif du district d'Abitibi, est fixé à 585,00 $, représentant 25% de l'évaluation municipale, multipliée par 1,30 (facteur établi pour la Corporation municipale de Val-Saint-Gilles).

Pour être vendu au bureau d'enregistrement d'Abitibi, au palais de justice, 891, 3e Rue ouest, à Amos, le MERCREDI DIX-SEPTIÈME jour de JUIN 1981, à TREIZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
JEAN GRENIER.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Amos, le 22 avril 1981. 12648-o

Bedford

Venditioni Exponas

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Bedford
No 455-05-000204-80

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE, corporation banquaire dûment constituée, ayant son siège social en la ville de Toronto, en la province d'Ontario, et une place d'affaires au Domaine du Parc, Cowansville, district de Bedford, partie demanderesse, contre THOMAS A. GRAHAM, homme d'affaires, demeurant au 194, boulevard des Vétérans, à Cowansville et TOMALU & SONS INC., corps politique et incorporé, ayant une place d'affaires au 194, boulevard des Vétérans, Cowansville, district de Bedford, partie défenderesse.

«Un emplacement situé dans la ville de Cowansville, connu et désigné comme étant les lots numéros quatorze et quinze de la subdivision officielle du lot numéro cent vingt-trois (nos 123-14 et 15) au cadastre officiel du village de Cowansville.

Avec la maison et les autres bâtiments y érigés».

La mise à prix est fixée à 8 058,00 $, soit le quart de l'évaluation municipale multiplié par le facteur établi pour ce rôle, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Missisquoi à Bedford, province de Québec, le HUITIÈME jour de JUILLET 1981, à QUATORZE heures.

Le shérif,
P.E. BÉLISLE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Cowansville, le 21 avril 1981. 12649-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-004,871-800

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légale résultant de la fusion et continuant depuis le 1er novembre 1979, la Banque Canadienne Nationale et La Banque Provinciale du Canada (Loi sur les banques, 1970, S.R.C., chapitre B-1, article 100), avec siège social au 500, place d'Armes, ville et district de Montréal, province de Québec, H2Y 2W3, partie demanderesse, contre PERRAS, FAFARD, GAGNON INC., ès qualités de syndic à la faillite de Mario Lanctot, ayant une place d'affaires au 1400, Tour-de-la-Bourse, place Victoria, C.P. 244, Montréal, QC, H2Z 1G1, partie défenderesse.

«Un immeuble sis et situé dans la cité de Farnham, au nord de la rue Principale, connu et désigné comme étant partie du lot cent quatre-vingt-trois (ptie 183) du cadastre officiel de la ville de Farnham.

Mesurant ladite partie, deux cent vingt-cinq pieds et un dixième (225,1 pi) dans sa ligne sud; cent soixante-seize pieds (176 pi) dans sa ligne nord; deux cent quatre-vingt-quatre pieds et neuf dixièmes (284,9 pi) dans sa ligne est; et, deux cent quatre-vingt-seize pieds et sept dixièmes (296,7 pi) dans sa ligne ouest, cette dernière ligne étant la ligne de division entre l'immeuble susdit et celui de Léo Bessette et Cie Ltée, ou représentants et est située à douze pieds (12 pi) à l'est de la fondation extérieure est de la bâtisse de Léo Bessette Cie Ltée ou représentants, et en mesures anglaises, plus ou moins.

Bornée, telle partie, en front, au sud, par les lots quinze, seize et dix-sept de la subdivision officielle du lot originaire cent quatre-vingt-trois (183-15, 16 et 17) dudit cadastre, ainsi que par autre partie du lot cent quatre-vingt-trois

(ptie 183) dudit cadastre; en arrière, au nord, par autre partie du lot cent quatre-vingt-trois (ptie 183) dudit cadastre, appartenant à la cité de Farnham ou représentants; à l'ouest par autre partie du lot cent quatre-vingt-trois non subdivisée (ptie 183 n.s.) dudit cadastre; et, à l'est par les lots deux, trois, quatre, cinq, six et partie sept de la subdivision officielle du lot originaire cent quatre-vingt-trois (183-2-3-4-5-6 et ptie 7) dudit cadastre.

Avec droit de passage tel qu'établi aux termes d'un acte enregistré à Missisquoi sous le numéro 92436.

Tel que le tout se trouve présentement avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.»

La mise à prix est fixée à 2 996,25 $, soit le quart de l'évaluation municipale multipliée par le facteur établi pour ce rôle, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Missisquoi, à Bedford, province de Québec, le QUINZIÈME jour de JUILLET 1981, à QUATORZE heures.

Le shérif,
P.-É. BÉLISLE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Cowansville, le 28 avril 1981. 12731-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Bedford
No 500-02-045406-803
S. 133

BANQUE TORONTO-DOMINION, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 5002 de la rue Sherbrooke, dans la ville et le district de Montréal, demanderesse, contre GARY WOOLLEY, résidant et domicilié au 5390 de la rue Connaught, dans la ville et le district de Montréal, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Shefford, mis en cause.

«Un immeuble comprenant:

1. Un certain terrain connu et désigné comme étant une partie du lot six-D (ptie 6-D) du Quatrième Rang du canton de Roxton, paroisse de Sainte-Pudentienne; coin nord-ouest mesurant sept cent trente-huit pieds (738 pi) de largeur sur le chemin séparant le Quatrième Rang et le Cinquième Rang, par une profondeur de trois cent quatre-vingt-sept pieds (387 pi); sans bâtisse;

2. Un certain morceau de terre connu et désigné comme étant le lot six-D (6-D) du Quatrième Rang du canton de Roxton, paroisse de Sainte-Pudentienne; à distraire cependant du coin nord-ouest, sept cent trente-huit pieds (738 pi) de largeur sur le chemin séparant le Quatrième Rang et le Cinquième Rang, par une profondeur de trois cent quatre-vingt-sept pieds (387 pi);

Ainsi que le tout se trouve et dont l'acquéreur se déclare satisfait pour l'avoir visité et le bien connaître, avec servitudes actives ou passives attachées audit immeuble; sans bâtisse.»

La mise à prix est fixée à 6 742,20 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Bedford, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Shefford, au 77 de la rue Principale, à Granby, le VINGT-TROISIÈME jour de JUIN 1981, à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
ME AIMÉ BEAUDRY.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Granby, le 27 avril 1981. 12732-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Bedford
No 460-02-000056-78
S. 102

COOPÉRATIVE AGRICOLE DE GRANBY, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 10 de la rue Laval, à Granby, district de Bedford, partie demanderesse, contre MICHEL LEPAGE, résidant et domicilié à R.R. no 2, chemin Foster, Waterloo, district de Bedford, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR

de la division de Shefford, mis en cause.

«Un emplacement sis et situé en la ville de Waterloo, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels pour le cadastre du canton de Shefford comme étant le lot numéro 4 de la subdivision officielle du lot originaire numéro 1107;

Avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit immeuble, l'acquéreur déclarant l'avoir visité et en être satisfait, et contenant une servitude de droit de passage en faveur de Southern Canada Power (Hydro-Québec), suivant l'acte sous seing privé enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Shefford sous le numéro 123503;

Avec toutes les bâtisses y dessus érigées.»

La mise à prix est fixée à 9 962,00 $, soit vingt-cinq pour cent (25%) du montant de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Bedford, au moment de l'adjudication.

Le tout, pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Shefford, au 77 de la rue Principale, à Granby, le VINGT-SIXIÈME jour de MAI 1981, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
ME AIMÉ BEAUDRY.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Granby, le 21 avril 1981. 12740-o

Chicoutimi

Fieri Facias
Canada — Province de Québec
Cour fédérale — District de Chicoutimi
Division de première instance
No T-106-81
S. 150-18-000012-81

Dans l'affaire de la LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU, du RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA, de la LOI DE 1971 SUR L'ASSURANCE-CHÔMAGE, et dans l'affaire d'une cotisation ou des cotisations établies par le ministre du Revenu national en vertu d'une ou plusieurs des lois suivantes: la LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU, le RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA et la LOI DE 1971 SUR L'ASSURANCE-CHÔMAGE, contre JEAN-PAUL BROCHU, 456, Gounod, de la ville de Chicoutimi, dans la province de Québec, défendeur.

«La subdivision soixante et un du lot originaire un-B (lot 1-B-61), du Huitième Rang sud-ouest, chemin Sydenham au cadastre officiel de la paroisse de Chicoutimi, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.»

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif suivant l'article 688*a* C.P.C. au moment de l'adjudication, soit en argent ou par chèque visé est fixé à 11 761,75 $, soit 25% de l'évaluation municipale multipliée par le facteur établi pour ce rôle.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chicoutimi, au 326, des Saguenéens, Chicoutimi, le DIX-SEPTIÈME jour de JUIN 1981, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GABRIELLE L'ESPÉRANCE.

Bureau du shérif
Cour fédérale
Chicoutimi, le 15 avril 1981. 12660-o

Frontenac

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Frontenac
No 235-05-000210-808
S. S-2-81

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 440, boulevard Dorchester ouest, Montréal, comté et district de Montréal, partie demanderesse, contre RENAUD THIVIERGE, domicilié et résidant au 165, 4e Rue ouest, Thetford-Mines, comté et district de Frontenac, partie

défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Thetford, mis en cause.

«Un emplacement situé en la cité de Thetford-Mines, connu et désigné comme étant les lots numéros deux cent dix et deux cent onze de la subdivision du lot numéro vingt-trois-F (nos 23-F-210 et 23-F-211) au cadastre officiel pour le Cinquième Rang du canton de Thetford, avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, sous la réserve des mines et droits de mines pour appartenir à qui de droit.

Un emplacement situé en la cité de Thetford-Mines, connu et désigné comme étant le lot numéro deux cent vingt-deux de la subdivision du lot numéro vingt-deux (no 22-222) au cadastre officiel pour le Cinquième Rang du canton de Thetford, avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, sous la réserve des mines et droits de mines pour appartenir à qui de droit et sujet à toutes les conditions de concession dudit immeuble.»

La mise à prix est fixée à vingt-deux mille deux cent soixante-treize dollars et soixante-quinze sous (22 273,75 $), soit vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation des immeubles portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Frontenac, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc au bureau de la division d'enregistrement de Thetford, au 693, Saint-Alphonse ouest à Thetford-Mines, le DIXIÈME jour de JUIN 1981, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
CLAUDE RANCOURT.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Thetford-Mines, le 23 avril 1981. 12710-o

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Frontenac
No 350-05-000452-79 (Beauce)
S. 11-81

LUMBERLAND MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION LTÉE, corporation légalement constituée, avec sa principale place d'affaires au 9075, Pascal-Gagnon, ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre FERNAND LUSSIER, n'ayant aucun domicile connu dans la province de Québec, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Frontenac, et LE CURATEUR PUBLIC, ès qualités de curateur au délaissement suivant l'article 541 C.P.C., Tour de la Bourse, C.P. 51, ville et district de Montréal, parties mises en cause.

«Un certain morceau de terrain de figure trapézoïdale, faisant partie du lot numéro 38, Sixième Rang, cadastre officiel du canton d'Adstock, situé dans les limites de la municipalité de Saint-Méthode-de-Frontenac et plus explicitement décrit comme suit:

Commençant à un point désigné par la lettre A au plan ci-annexé et situé au coin sud du terrain à être vendu, à une distance de cent soixante-sept pieds et trois dixièmes (167,3 pi) du point E, ladite distance mesurée dans une direction cent soixante et onze degrés et vingt minutes (171° 20′). Du point E, une distance de deux cent vingt-six pieds et sept dixièmes (226,7 pi), mesurée dans une direction de quatre-vingt-dix degrés et cinquante-quatre minutes (90° 54′) jusqu'au point F. La ligne E-F correspond à la ligne nord-ouest du lot numéro 37-43, Sixième Rang, et est située dans la ligne séparative des lots 37 et 38, dudit rang.

De là, soit dudit point A, une distance de deux cent vingt pieds (220,0 pi), mesurée dans une direction de zéro degré et dix-sept minutes (0° 17′) jusqu'au point B. Du point B, une distance de deux cent quatre-vingts pieds et trois dixièmes (280,3 pi), mesurée dans une direction quatre-vingt-douze degrés et cinquante-sept minutes (92° 57′) jusqu'au point C. Du point C une distance de deux cent dix pieds (210,0 pi), mesurée dans une direction de cent quatre-vingts degrés et dix-sept minutes (180° 17′) jusqu'au point D. Du point D, une distance de deux cent quatre-vingts pieds (280,0 pi), mesurée dans une direction deux cent soixante-dix degrés et cinquante-quatre minutes (270° 54′) jusqu'au point de départ.

Ledit morceau de terrain est borné au nord-ouest, au nord-est, au sud-est et au sud-ouest par des parties du lot numéro 38.

Ce morceau de terrain contient en superficie soixante mille cent quatre-vingt-quinze pieds carrés (60 195 pi², mesures anglaises).

Dans la présente description, toutes les directions sont conventionnelles et les mesures anglaises.

Le tout tel que montré au plan préparé par le soussigné, en date de ce jour et dont copie est annexée.

Avec bâtisses dessus construites.»

La mise à prix est fixée à mille trois cent cinq dollars et quatre-vingt-cinq sous (1 305,85 $), soit vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif du dis-

trict de Frontenac, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Frontenac au 5527, Frontenac, hôtel de ville (chambre 219), Lac-Mégantic, le VINGT-TROISIÈME jour de JUIN 1981, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
CLAUDE RANCOURT.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Thetford-Mines, le 23 avril 1981. 12689-o

Hauterive

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hauterive
No 655-05-000085-80
S. 655-18-000013-81

BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse, contre STANISLAS FORTIN, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Saguenay, mis en cause.

La subdivision soixante et un du lot originaire bloc sept (bloc 7-61) aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel du canton de Laflèche, comté de Saguenay, ville de Hauterive.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances portant le numéro civique 621, rue Bossé, ville de Hauterive.

La mise à prix est fixée à 14 675,00 $, ce qui représente l'évaluation municipale 58 700,00 $ × 25% × par le facteur 1,00, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du régistrateur de la division d'enregistrement de Saguenay, au palais de justice, avenue Mance, Baie-Comeau, le LUNDI VINGT-DEUXIÈME jour du mois de JUIN 1981, à TREIZE heures TRENTE.

Le shérif,
JACQUES VILLENEUVE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Baie-Comeau, le 27 avril 1981. 12702-o

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hauterive
No 655-05-000148-80
S. 655-18-000014-81

BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse, contre STANISLAS FORTIN, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Saguenay, mis en cause.

La subdivision soixante, du lot originaire bloc sept (bloc 7-60), aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel du canton de Laflèche, comté de Saguenay, ville de Hauterive.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, portant le numéro civique 607, rue Bossé, Hauterive.

La mise à prix est fixée à 14 650,00 $, ce qui représente l'évaluation municipale 58 600,00 $ × 25% × par le facteur 1,00, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du régistrateur de la division d'enregistrement de Saguenay, le LUNDI VINGT-DEUXIÈME jour du mois de JUIN 1981, à ONZE heures.

Le shérif,
JACQUES VILLENEUVE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Baie-Comeau, le 27 avril 1981. 12703-o

Iberville

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Iberville
No 755-05 000030-815

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, corps politique dûment incorporé, ayant une place d'affaires au 910, boulevard Séminaire nord, en la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, district d'Iberville, demandeur, contre MICHEL DEXTRAZE, 870, rue Mercier, Iberville, QC, et MICHEL DEXTRAZE INC, 870, rue Mercier, Iberville, QC, demandeurs, et LE RÉGISTRATEUR du bureau d'enregistrement d'Iberville, 55, 5e Avenue, Iberville, QC, mis en cause.

«Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro trois cent quatre-vingt-seize (396) du cadastre officiel de la ville d'Iberville.

Avec la maison et les autres bâtisses y érigées au numéro civique 870, rue Mercier, Iberville, district d'Iberville.

Tel que le tout se trouve actuellement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes y attachées et plus particulièrement une servitude en faveur de Sa Majesté sous le numéro 90201.

Évaluation municipale: 8 625,00 $.

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser audit shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication, est fixé à 25% de l'évaluation, soit 2 156,25 $ compte tenu du facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement d'Iberville, 55, 5e Avenue, Iberville, QC, le DIX-HUITIÈME jour de JUIN 1981, à ONZE heures.

Le shérif,
CLAUDE AUDET.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jean-sur-Richelieu, le 16 avril 1981. 12733-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500 05 015357 807

PRODUITS DE BÂTIMENT ALCAN LIMITÉE, demandeur, contre RICHARD TÉTREAULT, domicilié au 365, de l'Église, Napierville, QC, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR du bureau d'enregistrement de Napierville, 361, rue Saint-Jacques, Napierville, QC, mis en cause.

«Un emplacement sis et situé dans la municipalité du village de Napierville, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro quatre-vingt-dix-neuf (ptie 99) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Cyprien, division d'enregistrement de Napierville, de figure irrégulière, mesurant cent soixante-douze pieds et cinq dixièmes (172,5 pi) (175 pi selon les titres) dans sa ligne vers le nord, quatre-vingt-sept pieds et vingt-quatre centièmes et quatre-vingt-cinq pieds et vingt-trois centièmes (87,24 pi et 85,23 pi) (171 pi selon les titres) dans sa ligne brisée vers l'est, formée de deux segments, cent quarante-huit pieds et trois dixièmes (148,3 pi) (140 pi selon les titres), dans sa ligne vers le sud, et cent vingt-cinq pieds (125 pi), selon les titres et selon l'occupation, dans sa ligne vers l'ouest, contenant en superficie vingt-deux mille neuf cent douze et six dixièmes pieds carrés (22 912,6 pi^2), mesures anglaises; bornée, ladite partie de lot, vers l'est par une autre partie dudit lot numéro quatre-vingt-dix-neuf (ptie 99), faisant partie de la route numéro 219, vers le nord, vers le sud et vers l'ouest, par d'autres parties dudit lot numéro quatre-vingt-dix-neuf (pties 99).

La ligne sud dudit emplacement est située à cent quarante-deux pieds et neuf dixièmes (142,9 pi) au nord de la ligne de division entre les lots numéro quatre-vingt-dix-huit et quatre-vingt-dix-neuf (nos 98 et 99) auxdits plan et livre de renvoi officiels.

Ainsi que le tout se trouve présentement avec toutes bâtisses dessus construites, dont une maison portant le numéro civique 365, de la route 219, à Napierville susdit, circonstance et dépendance, et avec toutes les servitudes, apparentes et occultes, actives et passives attachées audit immeuble, dont celles en faveur de The Southern Canada Power Company Limited et de la compagnie du téléphone Bell du Canada, enregistrées sous les numéros 36453, 42632 et 49506».

Évaluation municipale: 19 419,00 $.

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser

audit shérif, en argent ou par chèque visé au moment de l'adjudication est fixe, soit 4 855,00 $, compte tenu du facteur établi pour le rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Napierville, 361, rue Saint-Jacques, Napierville, QC, le DIX-SEPTIÈME jour de JUIN 1981, à ONZE heures.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jean-sur-Richelieu,
le 28 avril 1981.

Le shérif,
CLAUDE AUDET.

12734-o

Joliette

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-008951-806

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Toronto, province d'Ontario et une place d'affaires au 1155, boulevard Dorchester ouest, ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre CLAUDE PANTALONI, résidant et domicilié au 9590, rue Marseille, ville et district de Montréal, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Joliette, mis en cause.

Et le bref noté portant le no 500-02-015790-806 entre B.C.I.C. et LES CONSTRUCTIONS C.I.G. LTÉE, GÉRARD BISMUTH, CLAUDE PANTALONI et YVAN MOLLOY

Et le bref noté portant le no 500-05-003943-808 entre B.C.I.C. et GÉRARD BISMUTH, CLAUDE PANTALONI et YVAN MOLLOY

Et le bref noté portant le no 500-05-003945-803 entre B.C.I.C. et YVAN MOLLOY, GÉRARD BISMUTH et CLAUDE PANTALONI.

Annexe A

«Un emplacement situé en la municipalité de Saint-Jean-de-Matha, comté de Joliette, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro cinq cent soixante-dix (ptie 570) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Jean-de-Matha, mesurant:

1. D'une part dix pieds de largeur par dix pieds de profondeur, mesures anglaises, et bornée des côtés est, ouest et sud par autres parties dudit lot 570 appartenant à Mlle Claire Lessard ou représentants, la ligne est de ce terrain est à une distance d'environ cinq cents pieds anglais de la ligne du chemin appelé avenue des Sapins; et

2. D'autre part cent pieds de largeur par une profondeur de cent cinquante pieds, mesures anglaises, et bornée comme suit: en front par ledit lac Noir, en profondeur par la continuation d'une route ou chemins communs, connu sous le nom de «chemin de la ceinture» au lac Noir, conduisant à la voie publique, d'un côté au sud-est par Roger Ouellette, ci-devant propriété de Robert Linstead et de l'autre côté vers le nord-ouest par une autre partie dudit lot de terre no 570 dudit cadastre, appartenant à dame Merilda Gauthier-Selander ou représentants, contenant en profondeur tout le terrain qui se trouve entre le lac Noir et ladite continuation dudit chemin «chemin de la ceinture» laquelle profondeur ne doit être que celle de cent cinquante pieds, mesures anglaises et plus ou moins, dudit lac Noir.

Avec bâtisses y érigées portant le numéro 618 de ladite rue des Sapins, Lac-Noir.

Avec circonstances et dépendances et toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, compris droit de passage en commun avec ceux y ayant droit dans le chemin ou passage ci-dessus mentionné, qui doit être construit maintenu et entretenu à frais communs avec ceux y ayant droit, et plus spécialement avec un droit de passage tel que contenu dans l'acte d'établissement de servitude entre Y. Daignault et G. Lacoste *et al.*, reçu devant L.J. Marsolais, notaire, le 31 août 1956, et enregistré à Joliette sous no 101472.

Avec droit également dans un bail consenti par le ministère des Richesses naturelles du Québec, le 30 mai 1968, dossier 3A-736/1968-41, concernant le lit du lac Noir, lequel bail expire le 31 mars 1978.»

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé payable au nom du ministre des Finances, est fixé à 10 416,62 $ représentant 25% de l'évaluation municipale et multipliée par le facteur comparatif établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, chapitre 71).

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Joliette, le VENDREDI DIX-NEUVIÈME jour de JUIN 1981, à ONZE heures, au 577 de la rue Notre-Dame à Joliette.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 22 avril 1981.

Le shérif adjoint,
JEANNE MATTE.

12673-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-008289-801

LA BANQUE DE MONTRÉAL, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 5940, boulevard des Grandes-Prairies dans la ville de Saint-Léonard, district de Montréal, partie demanderesse, contre GUY LAPIERRE, résidant et domicilié au 1585, rue Benjamin dans la ville de Sainte-Julienne, district de Joliette, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Montcalm, mis en cause.

Annexe

Description: un terrain de forme irrégulière, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro soixante-seize (ptie 76) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Julienne, division d'enregistrement de Montcalm, mesurant cent pieds de largeur (100 pi) par une profondeur de sept cent cinquante pieds du côté nord-est (750 pi) et trois cent vingt-trois pieds (323 pi) du côté sud-ouest, de là, élargit de quinze pieds (15 pi) vers l'ouest, le long de la rue pour une profondeur d'environ deux cent quarante pieds (240 pi), soit jusqu'au lot 83, dans une ligne parallèle à la ligne nord-est, mesures anglaises et plus ou moins et borné en front au nord-ouest par la rue Benjamin, en arrière au sud-est par le lot 83, d'un côté au nord-est par les propriétés de MM. Lemay et Simard ou représentants, et de l'autre côté au sud-ouest partie par la rue et partie par le vendeur.

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé payable au nom du ministre des Finances, est fixé à 621,00 $ représentant 25% de l'évaluation municipale et multipliée par le facteur comparatif établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, chapitre 71).

Pour être vendu le MARDI VINGT-TROISIÈME jour de JUIN 1981, à ONZE heures, au bureau de la division d'enregistrement de Montcalm, au 1532 de la rue Albert à Sainte-Julienne.

Le shérif adjoint,
JEANNE MATTE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 22 avril 1981. 12674-o

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Joliette
No 705-02-001 535-798

GISÈLE BROSSARD, domiciliée et résidant au 3967, rue Saint-Zotique, ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre JEAN LEFEBVRE, domicilié et résidant au 6266, Bordeaux, ville et district de Montréal, partie défenderesse et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Montcalm, mis en cause.

«Les lots numéros trente-sept, trente-huit et trente-neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro onze (11-37, 38 et 39) dans le Onzième Rang du cadastre officiel du canton de Rawdon, division d'enregistrement de Montcalm.

Avec la bâtisse dessus érigée, ainsi que la liste des meubles d'ameublement qui suit, savoir:

Salon: 1 ensemble de salon comprenant un divan et deux chaises; 1 petite bibliothèque; 1 buffet ancien et une table à café; 1 chaise berceuse; 3 lampes;

Cuisine: 1 poêle à bois; 1 table et 4 chaises en bois; vaisselle, coutellerie, chaudrons etc.; 1 table, 1 chaise, 1 lampe torchère et une lampe;

Galerie: 1 table en bois, 1 sofa et deux chaises en rotin;

Les chambres: 2 bureaux; 5 lits et matelas; 2 tables de chevet; quelques cadres et bibelots;

Ainsi que le tout se trouve présentement, avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.»

Sous réserve du droit de rétention prévu par l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit par chèque visé, soit en argent, ledit chèque visé payable au nom du ministre des Finances, est fixé à 4 671,25 $, représentant 25% de l'évaluation municipale et multipliée par le facteur comparatif établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, chapitre 71).

Pour être vendus au bureau de la division d'enregistrement de Montcalm, au 1532 de la rue Albert à Sainte-Julienne, le MERCREDI DIX-SEPTIÈME jour de JUIN 1981, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
JEANNE MATTE.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Joliette, le 22 avril 1981. 12650-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-007 638-800

CRÉDIT IMMOBILIER CCC LTÉE, corps politique dûment incorporé, ayant une place d'affaires au 300, Léo-Parizeau, suite 307, ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre LES HÉRITIERS DE FEU GÉRARD CÔTÉ, résidant au 741, 44e Avenue, ville de LaSalle, province de Québec, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Montcalm, mis en cause.

Désignation

Un emplacement ayant front sur le chemin Saint-Gabriel à Sainte-Julienne, comté de Montcalm, province de Québec connu et désigné comme étant une partie du lot numéro sept cent huit (ptie 708) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Julienne, borné en front vers le nord-ouest par le chemin Saint-Gabriel (ptie 708) vers le nord-est, le sud-est et le sud-ouest par des parties du lot numéro sept cent huit (pties 708).

Ledit emplacement pouvant être plus spécifiquement décrit comme suit:

Partant d'un point A situé à l'intersection de l'emplacement est de la route 18 actuelle, avec la ligne de division des lots sept cent six (706) et sept cent sept (707) dudit cadastre de la paroisse de Sainte-Julienne, de là, selon un angle intérieur de quatre-vingt-quatre degrés, vingt-trois minutes (84°23′) et dans une direction sud-est, une distance de cinq cent trois pieds (503 pi) jusqu'au point B, du point B selon un angle extérieur de cent quatre-vingts degrés et quarante-huit minutes (180°48′), une distance de cent quatre-vingt-cinq pieds (185 pi) mesurée vers le sud-est le long de la clôture délimitant le côté sud-ouest de l'emplacement faisant l'objet des présentes (ligne B-C au plan ci-après mentionné et annexé aux présentes tel que ci-après mentionné).

Du point B ci-avant décrit, un angle de quatre-vingt-huit degrés et vingt minutes (88°20′) et une distance de cent cinquante pieds et six dixièmes de pied (150,6 pi) mesurée vers le nord-est le long d'une clôture établissant la ligne de division entre le chemin Saint-Gabriel (ptie 708) et le côté nord-ouest de l'emplacement faisant l'objet des présentes.

Ledit emplacement mesurant en front vers le nord-ouest cent cinquante pieds et six dixièmes de pied (150,6 pi) vers le nord-est cent cinquante-six pieds (156 pi), vers le sud-est cent soixante-dix pieds (170 pi), vers le sud-ouest cent quatre-vingt-cinq pieds (185 pi).

Le tout tel que montré sur le plan préparé par Roger Beausoleil, arpenteur-géomètre, le treize août mil neuf cent soixante-treize, sous le numéro 442 de ses minutes, lequel demeure annexé à la minute numéro 1444 de Steve Rosenoff, notaire.

Avec la maison et le garage y érigés portant le numéro civique 3506, chemin Saint-Gabriel.

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé payable au nom du ministre des Finances, est fixé à la somme de 2 525,00 $, représentant 25% de l'évaluation municipale qui est pour la municipalité de Sainte-Julienne à 100% de l'évaluation réelle.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Montcalm, au 1532 de la rue Albert à Sainte-Julienne, le MERCREDI DIX-SEPTIÈME jour de JUIN 1981, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEANNE MATTE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 22 avril 1981. 12651-o

Labelle

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Labelle
No C.S.T.: 700-05-000024-806
S. 177

CAISSE POPULAIRE LA MINERVE, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires à La Minerve, district de Labelle, province de Québec, partie demanderesse, contre YVES BEAUCHAMP, domicilié et demeurant au 331, côte Saint-André, à Lafontaine, district de Terrebonne, province de Québec, partie défenderesse.

«Un immeuble faisant partie du lot numéro dix A, rang

Sept (10A, ptie, rg 7) au cadastre officiel du canton de La Minerve.

Cet immeuble mesurant cinquante pieds (50 pi) de largeur du nord au sud, sur environ cent pieds (100 pi) de profondeur de l'est à l'ouest.

Et borné à l'est par un chemin de vingt pieds (20 pi) de largeur, au nord par l'emplacement appartenant à Roland Beauchamp ou représentants légaux, à l'ouest par le lac Marie-Louis et au sud par le résidu du terrain d'André Grégoire ou représentants légaux.

Tel que le tout se trouve actuellement, avec le chalet y érigé.

Et avec droit de passage dans le chemin privé à l'est du terrain ci-devant vendu et dans la continuation de ce chemin vers le sud et le sud-est, à travers une autre partie du lot numéro 10A, pour ainsi rejoindre le chemin public du rang 7, sur le lot 9, rg 7.

Et avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit immeuble».

Le montant minimal que l'adjudicataire devra payer au shérif au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est fixé à 3 748,50 $.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Labelle, 440, boulevard Paquette, à Mont-Laurier, province de Québec, le JEUDI NEUVIÈME jour de JUILLET 1981, à DIX heures.

Le shérif,
J.C. LADOUCEUR.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Mont-Laurier, le 24 avril 1981. 12675-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Labelle
No C.S.L.: 560-05-000013-815
S. 179

GILLES COURTEMANCHE, résidant et domicilié au 580, rue du Pont, Mont-Laurier, QC, partie demanderesse, contre HOWARD TINKLER, a/s Hôtel Central (Mont-Laurier) Inc., ayant son siège social au 621, rue du Pont, Mont-Laurier, QC, partie défenderesse.

«Un immeuble connu et désigné comme étant le lot mille cinq cent quatre-vingt-trois (1583) au cadastre officiel du village de Mont-Laurier, division d'enregistrement de Labelle.

Tel que le tout se trouve présentement avec bâtisses, circonstances et dépendances».

Le montant minimal que l'adjudicataire devra payer au shérif au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est fixé à 51 369,75 $.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Labelle, 440, boulevard Paquette, à Mont-Laurier, QC, le JEUDI DEUXIÈME jour de JUILLET 1981, à DIX heures.

Le shérif,
J.C. LADOUCEUR.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Mont-Laurier, le 23 avril 1981. 12676-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Labelle
No C.S.L.: 560-05-000096-802
S. 166

LE GROUPE COMMERCE COMPAGNIE D'ASSURANCES, corps politique légalement constitué, ayant son siège social au 2450, rue Girouard à Saint-Hyacinthe, QC, partie demanderesse, contre EDGAR ROBINSON ET BERNADETTE LÉVESQUE ROBINSON, domiciliés et résidant au route rurale 117, L'Annonciation, QC, partie défenderesse.

«Un certain immeuble situé dans la municipalité du canton de Marchand, comté de Labelle, connu et désigné comme faisant partie des lots nos vingt-quatre A et vingt-cinq A, rang Cinq et faisant partie également du lot numéro trente-trois, rang Sud-Ouest, Rivière-Rouge (24A et 25A, pties rg 5) et 33 rg S.-O.R.-R.) au cadastre officiel du canton de Marchand.

Cet immeuble mesure sept cent cinquante pieds (750 pi) en arrière dans la ligne sud-ouest, sur une profondeur de quatre cent quinze pieds (415 pi) dans la ligne nord-ouest et une profondeur de trois cents pieds (300 pi) dans la

ligne sud-est.

Cet immeuble vendu est borné en front vers le nord-est par la route 117, en arrière vers le sud-ouest par d'autres parties desdits lots numéro 24A et 25A rang 5, canton de Marchand actuellement propriété enregistrée de Bernadette Lévesque Robinson.»

Le montant minimal que l'adjudicataire devra payer au shérif au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est fixé à 4 710,00 $.

Pour être vendu en bloc au bureau d'enregistrement de Labelle, 440, boulevard Paquette, à Mont-Laurier, QC, le MARDI SEPTIÈME jour de JUILLET 1981, à DIX heures.

Le shérif,
J.C. LADOUCEUR.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Mont-Laurier, le 23 avril 1981. 12677-o

Mingan

Bref d'exécution de *Terris*
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Mingan
No 650-05-000398-793

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corps politique légalement constitué, ayant une place d'affaires au 2590, boulevard Laurier, Sainte-Foy, district de Québec, partie demanderesse, contre IAN WEBB, résidant et domicilié au 129, Irving Place, London, province de l'Ontario, partie défenderesse.

Description

Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision deux du lot numéro cent quatre-vingt-deux, du rang A (182-2), aux plan et livre de renvoi officiel du canton de Leneuf, avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances.

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif suivant l'article 688*a* C.P.C., au moment de l'adjudication, soit en argent ou par chèque visé, est fixé à 7 605,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur d'évaluation réel 1,56.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Baie-Comeau, le DOUZIÈME jour de JUIN 1981, à ONZE heures.

Sept-Îles, le 27 avril 1981.

L'officier du shérif,
DENYS LOCAS.

Truchon et Truchon, huissiers
106, Napoléon, suite 303
Sept-Îles, QC
Tél.: 962-4966 12743-o

Bref d'exécution *de Terris*
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Mingan
No 650-02-001147-808

ANDRÉ GAUTHIER, avocat, faisant affaires sous le nom de Dionne, Gauthier et Nepveu, ayant une place d'affaires au 690, boulevard Laure, suite 62, Sept-Îles, district de Mingan, partie demanderesse, contre JIM KELLEY, résidant et domicilié au casier postal 369, Port-Hawkesbury, Nouvelle-Écosse, partie défenderesse.

Description:

Un immeuble connu et désigné comme étant les subdivisions deux cent soixante et dix et deux cent quatre-vingt-dix-huit du bloc A (Blocs nos A-270 et A-298), aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel du canton de Babel, municipalité de la ville de Port-Cartier, avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances, et notamment, une résidence portant le numéro civique 99, boulevard Rochelois, Port-Cartier, QC.

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif suivant l'article 688*a* C.P.C., au moment de l'adjudication, soit en argent ou par chèque visé, est fixé à 11 528,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur d'évaluation réel 1,204.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Baie-Comeau, le DOUZIÈME jour de JUIN 1981, à DIX heures.

Sept-Îles, le 29 avril 1981.

L'officier du shérif,
DENYS LOCAS.

Truchon et Truchon, huissiers
106, Napoléon, suite 303
Sept-Îles, QC
Tél.: 962-4966 12711-o

Montmagny

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montmagny
No 300-05-000181-803

LA CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE MONTMAGNY, corporation légalement constituée en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant une place d'affaires au 144, avenue de la Gare, Montmagny, demanderesse, contre SERGE BERNIER, domicilié et résidant à Saint-Marcel, comté de L'Islet, district de Montmagny, et DAME DIANE DOODY, épouse commune en biens de Serge Bernier, domiciliée et résidant à Saint-Marcel, comté de L'Islet, district de Montmagny, défendeurs.

«Un immeuble situé en la paroisse de Saint-Marcel, comté de L'Islet, connu et désigné comme étant formé des lots suivants:

a) Le lot numéro vingt-deux B (22-B) du cadastre officiel du Premier Rang du canton d'Arago, comté et division d'enregistrement de L'Islet;

b) Le lot numéro vingt-deux A (22-A) du susdit cadastre;

sauf et à distraire: une partie mesurant dans sa ligne nord le long de la nouvelle emprise ou une ligne parallèle et distante de treize mètres et soixante et onze centièmes (13,71 m ou 45 pi) au nord de la ligne centrale de la route L'Islet — Saint-Adalbert, une longueur de cent soixante-quatre mètres et cinquante-neuf centièmes (164,59 m ou 540 pi) dans sa ligne sud le long de la route L'Islet–Saint-Adalbert, sur une autre longueur de cent cinquante-neuf mètres et quarante et un centièmes (159,41 m ou 523 pi), par une largeur de dix mètres et trente-six centièmes (10,36 m ou 34 pi) sur la ligne de division des lots vingt et un et vingt-deux A, rang 1 et finissant à rien vers l'ouest, bornée vers le nord par le résidu du lot vingt-deux A, appartenant à Serge Bernier, vers le sud-est par le lot vingt et un, rang 1 (Jean-Berchmans Bélanger) et vers le sud par la route L'Islet–Saint-Adalbert actuelle; contenant en superficie mille dix-sept mètres carrés et vingt-cinq centièmes (1 017,25 m², ou 10 950 pi², ou 0,251 acre);

c) Le lot numéro vingt-trois (23) du susdit cadastre;

sauf et à distraire: une partie mesurant dans sa ligne nord-est le long de la nouvelle emprise ou une ligne parallèle et distante de douze mètres et dix-neuf centièmes (12,19 m ou 40 pi) au nord-est de la ligne centrale de la route L'Islet — Saint-Adalbert, une longueur de cent cinquante mètres et quatre-vingt-sept centièmes (150,87 m ou 495 pi) dans sa ligne sud-ouest le long de la route L'Islet — Saint-Adalbert, une autre longueur de cent cinquante-deux mètres et soixante-dix centièmes (152,70 m ou 501 pi) par une largeur de onze mètres et cinquante-huit centièmes (11,58 m ou 38 pi) sur la ligne de division des lots vingt-trois et vingt-quatre, rang 1, et finissant à rien vers le sud-est; bornée vers le nord-est par le résidu du lot vingt-trois appartenant à Serge Bernier, vers le sud-ouest par la route L'Islet — Saint-Adalbert actuelle, et vers le nord-ouest par la partie du lot vingt-quatre, rang 1 (ci-bas décrite); contenant en superficie neuf cent quatre-vingt-quatorze mètres carrés et trois centièmes (994,03 m² ou 10 700 pi² ou 0,246 acre);

d) Le lot vingt-quatre (24) du susdit cadastre;

sauf et à distraire:

aa) Une première partie mesurant dans sa ligne nord-est le long de la nouvelle emprise ou une ligne parallèle et distante de treize mètres et soixante et onze centièmes (13,71 m ou 45 pi) au nord-est de la ligne centrale de la route L'Islet — Saint-Adalbert, une longueur de cent soixante mètres et deux centièmes (160,02 m ou 525 pi), dans sa ligne sud-ouest le long de la route L'Islet — Saint-Adalbert, une autre longueur de cent soixante et un mètres et cinquante-quatre centièmes (161,54 m ou 530 pi), par une largeur de treize mètres et dix centièmes (13,10 m ou 43 pi) sur la ligne de division des lots vingt-trois et vingt-quatre, rang 1, et finissant à rien vers le nord-ouest; bornée vers le nord-est par le résidu du lot vingt-quatre appartenant à Serge Bernier, vers le sud-est par des parties du lot vingt-trois, rang 1 (ci-haut décrite), et vers le sud-ouest par la route L'Islet — Saint-Adalbert actuelle; contenant en superficie deux mille deux cent vingt mètres carrés et trente et un centièmes (2 220,31 m² ou 23 900 pi², ou 0,549 acre);

bb) Une deuxième partie mesurant dans sa ligne nord-est quatre-vingts mètres et seize centièmes (80,16 m ou 263 pi) le long de la nouvelle emprise ou une ligne parallèle et distante de treize mètres et soixante et onze centièmes (13,71 m ou 45 pi) au nord-est de la ligne centrale de la route L'Islet — Saint-Adalbert, puis soixante mètres et quatre-vingt-seize centièmes (60,96 m ou 200 pi) le long de la route L'Islet — Saint-Adalbert et dans sa ligne sud-ouest le long de l'ancienne route L'Islet — Saint-Adalbert, cent quarante-cinq mètres et trente-huit centièmes (145,38 m ou 477 pi) bornée vers le nord-est par le résidu du lot vingt-quatre appartenant à Serge Bernier et par la route L'Islet — Saint-Adalbert; contenant en superficie deux mille deux cent trente-huit mètres carrés et quatre-vingt-neuf centièmes (2 238,89 m² ou 24 100 pi², ou 0,553 acre).

Les lisières de terrain distraites des lots ci-haut décrits ont été cédées par M. Napoléon St-Hilaire au ministère de la Voirie, suivant acte de vente reçu devant Aimé Demers, notaire, le 22 septembre 1971, dont copie a été enregistrée à la division d'enregistrement de L'Islet le 14 octobre 1971, sous le numéro 95389.

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, sujet aux servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes, pouvant exister en faveur desdits immeubles.»

La mise à prix est fixée à 3 050,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale multipliée par le facteur d'évaluation réel: 1,00, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de L'Islet, au 14, de Gaspé ouest, Saint-Jean-Port-Joli, le DOUZIÈME jour de JUIN 1981, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GEMMA NICOLE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montmagny, le 26 avril 1981. 12664-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montmagny
No 300-05-000030-810

CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DES ALLÉGHANYS, corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 204, de la 4e Avenue, à La Pocatière, dans les comté et district de Kamouraska, demanderesse, contre JACQUES PAQUET, résidant et domicilié à Saint-Roch-des-Aulnaies, dans le comté de L'Islet et le district de Montmagny, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de L'Islet, Saint-Jean-Port-Joli, comté de L'Islet, district de Montmagny, mis en cause.

«*a*) Une étendue de terrain connue et désignée comme étant une partie du lot trois cent quatorze (ptie 314) au cadastre de la paroisse de Saint-Roch-des-Aulnaies, mesurant approximativement quarante (40) arpents en superficie, borné comme suit: vers le nord-est par une partie du lot 316 du même cadastre, vers le sud-est par la rivière Ferrée, vers le sud-ouest par une partie du lot 312 du même cadastre, et vers le nord-ouest par une autre partie dudit lot 314 du même cadastre appartenant à Alphonse Morin, plus précisément au travers de clôture situé sur le sommet d'une colline.

Avec les servitudes de passage passives et actives, notamment celle active constituée aux termes de l'acte enregistré à L'Islet, sous le numéro 112345.»

La mise à prix est fixée à 627,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale multipliée par le facteur d'évaluation réel 1,14, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Montmagny, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

«*b*) Une étendue de terrain connue et désignée comme étant des parties du lot cent quatre-vingt-quatorze (pties 194) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Roch-des-Aulnaies, comté et division d'enregistrement de L'Islet, plus spécifiquement décrites comme suit:

1) Une première étendue de terrain mesurant cent trente-quatre mètres et onze centimètres (134,11 m ou 440 pi) entre les côtés nord-est et sud-ouest, borné au sud-est au chemin public (route 132), au sud-ouest partie au terrain appartenant aux représentants de Guy Plourde et partie à la lisière de terrain en second lieu décrite ci-après, au nord-ouest au fleuve Saint-Laurent et au nord-est au terrain appartenant à Napoléon Paradis.

2) Une seconde lisière de terrain mesurant soixante-treize mètres et quinze centimètres (73,15 m ou 240 pi) de largeur entre les côtés nord-est et sud-ouest, bornée au sud-ouest au fleuve Saint-Laurent, au nord-est à l'étendue de terrain décrite en premier lieu, au sud-est à d'autres parties du même lot (194) appartenant aux représentants de Guy Plourde d'une part et par la parcelle de terrain ci-après décrite d'autre part, dont le côté sud-est situé à quarante-cinq mètres et soixante-douze centimètres (45,72 m ou 150 pi) du chemin public (route 132).

3) Une autre parcelle de terrain mesurant douze metres et dix-neuf centimètres (12,19 m ou 40 pi) de largeur entre les côtés nord-est et sud-ouest, bornée au nord-est et au sud-ouest par d'autres parties du même lot (194) appartenant aux représentants de Guy Plourde, au sud-est au chemin public (route 132) et au nord-ouest par la lisière de terrain décrite en second lieu ci-dessus.

4) Une autre étendue de terrain mesurant environ cent vingt et un mètres et quatre-vingt-douze centimètres (121,92 m ou 400 pi) entre les côtés nord-est et sud-ouest, bornée au nord-ouest au chemin public (route 132), au nord-est au terrain appartenant à Napoléon Paradis, au sud-est à la Transcanadienne no 20 et au sud-ouest partie au terrain appartenant à David Currie et partie au terrain ci-après décrit en dernier lieu.

5) Une dernière étendue de terrain mesurant environ cent quarante-neuf mètres et trente-cinq centimètres (149,35 m ou 490 pi) entre les côtés nord-est et sud-ouest, bornée au nord-ouest par d'autres parties du même lot (194) appartenant respectivement à MM. Guy Plourde et Raymond Plourde et David Currie ou leurs représentants, au sud-ouest au terrain de Gérard Thériault et au sud-est

à la Transcanadienne no 20 et au nord-est à l'étendue de terrain ci-dessus décrite en quatrième lieu.

Le tout avec les bâtiments dessus construits, circonstances et dépendances et sujet aux servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, pouvant affecter ledit immeuble, le tout suivant titres et contenant en superficie approximativement cent quatre-vingt-cinq (185) arpents carrés.»

La mise à prix est fixée à 10 944,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale multipliée par le facteur d'évaluation réel 1,14, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Montmagny, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement de L'Islet, au 14, de Gaspé ouest, Saint-Jean-Port-Joli, le MERCREDI DIXIÈME jour de JUIN 1981, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GEMMA NICOLE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montmagny, le 28 avril 1981. 12719-o

Montréal

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-034392-808

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Toronto et une place d'affaires au 1155, boulevard Dorchester ouest, ville et district de Montréal, demanderesse, contre RENÉ BOURQUE, résidant et domicilié au 3130, Duquesne, ville et district de Montréal, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur la rue Duquesne, en la ville de Montréal, composé des lots numéros six cent quatre-vingt-un et six cent quatre-vingt-deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro vingt-neuf (29-681 et 682) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de la Longue-Pointe, mesurant cinquante pieds (50 pi) de largeur sur une profondeur de quatre-vingt-deux pieds et cinq dixièmes de pied (82,5 pi), mesures anglaises plus ou moins. Avec la bâtisse dessus érigée portant le numéro 3130 de ladite rue Duquesne. Ainsi que le tout se trouve, sans exception ni réserve.»

La mise à prix est fixée à 9 372,50 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, ch. 7.81, le ONZIÈME jour de JUIN 1981, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 6 avril 1981. 12626-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500 05 000106 813

BANQUE DE MONTRÉAL, corps bancaire dûment constitué, ayant sa principale place d'affaires au 670, rue Sainte-Catherine ouest, en les ville et district de Montréal, demanderesse, contre ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX C & C LTÉE, corps politique dûment incorporé, ayant sa place d'affaires au 369, boulevard Labelle, Sainte-Rose, ville de Laval, et LARRY ERIC CLARKE et DAME JENNY A. CLARKE, résidant et domiciliés au 369, boulevard Labelle, Sainte-Rose, ville de Laval, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Laval, mis en cause.

L'immeuble de la défenderesse, dame Jenny A. Clarke:

«Un certain emplacement situé à Sainte-Rose, ville de Laval, connu et désigné comme étant la redivision trente-trois de la subdivision un du lot originaire soixante et un (lot 61-1-33) sur les plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Rose (369, boulevard Labelle, Laval).»

La mise à prix est fixée à 7 220,55 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant

certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-me-Souviens, ville de Laval, QC, le DIXIÈME jour de JUIN 1981, à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 10 avril 1981. 12627-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500 02 043887 798

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation résultant de la fusion et continuant depuis le 1er novembre 1979, la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada (Loi sur les banques, 1970 S.R.C. chapitre B-1, article 100), avec siège social au 500, place d'Armes, ville et district de Montréal, demanderesse, contre PAUL BÉRUBÉ, résidant et domicilié au 1128, rue Vanier, à Saint-Vincent-de-Paul, ville de Laval, district de Montréal, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Laval, mis en cause.

«Un certain emplacement de forme irrégulière, ayant front sur le boulevard Vanier, en la ville de Saint-Vincent-de-Paul, province de Québec, connu et désigné comme étant la subdivision cent quarante-deux du lot cent quatorze (114-142) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Vincent-de-Paul, mesurant cinquante-six pieds de largeur en front, le long d'une courbe, quarante-trois pieds et quarante-quatre centièmes de pied de largeur en arrière, aussi le long d'une courbe, sur une profondeur de cent vingt pieds dans sa ligne sud et cent vingt pieds et quatre-vingt-trois centièmes de pied dans sa ligne nord, mesures anglaises et plus ou moins. Avec la bâtisse dessus érigée. Avec le droit en faveur de ladite propriété de conserver un soupirail dans le mur sud de ladite bâtisse, ledit soupirail étant plus près de la ligne de division entre ledit emplacement et l'emplacement adjacent au sud que permis par la loi, une servitude dans ce but et à cet effet ayant été établie par destination du propriétaire aux termes d'un acte de prêt reçu devant L. André Bourbeau, notaire, le quinze décembre mil neuf cent soixante et un, et enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Laval sous le numéro 167742. Ainsi que ledit immeuble se trouve présentement avec tous droits et dépendances, sans réserve aucune.»

La mise à prix est fixée à 12 173,92 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-me-Souviens, ville de Laval, QC, le DIXIÈME jour de JUIN 1981, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 1er avril 1981. 12628-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-013468-796

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation résultant de la fusion et continuant depuis le 1er novembre 1979, la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada (Loi sur les banques, 1970 S.R.C., chapitre B-1, article 100), avec siège social au 500, place d'Armes, ville et district de Montréal, demanderesse, contre DIANE GARIÉPY, résidant et domiciliée au 9965, avenue de l'Esplanade, à Montréal, dit district, défenderesse et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«La moitié indivise d'un emplacement ayant front sur l'avenue de l'Esplanade, à Montréal, composé comme suit:

a) du lot numéro cinq cent un de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent soixante-huit (268-501) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse

du Sault-au-Récollet;

b) du lot numéro deux de la resubdivision du lot numéro cinq cent de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent soixante-huit (268-500-2) desdits plan et livre de renvoi officiels.

Avec la maison y érigée, portant les numéros 9965 et 9967 de ladite avenue de l'Esplanade et dont le mur nord-ouest est mitoyen. Avec droit de passage en commun dans la ruelle. Ainsi que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve et notamment sujet à la servitude mutuelle de droit de vue créée aux termes de l'acte enregistré à Montréal sous le numéro 1153914.»

La mise à prix est fixée à 8 186,25 $, soit la moitié de 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, au 10, rue Saint-Antoine est, ch. 7.81, le ONZIÈME jour de JUIN 1981, à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 10 avril 1981. 12629-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500 05 014099 806

LA CAISSE POPULAIRE DE ST-EUGÈNE DE ROSEMONT, corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires au 3425, Beaubien est, dans les ville et district de Montréal, demanderesse, contre DORYCE PELLETIER LAPLANTE, demeurant et domiciliée au 673, Louise, Longueuil, district de Montréal, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Chambly, mis en cause.

«1. Un emplacement situé en la ville de Longueuil, ayant front sur la rue Rouville, connu et désigné comme étant les subdivision officielles numéros sept cent cinquante-deux et sept cent cinquante-trois du lot originaire numéro cent cinquante-neuf (159-752 et 753) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil.

Avec les bâtisses y érigées, notamment celle portant les numéros 365, 367, 369 et 371 de ladite rue Rouville. Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.

2. Un terrain vague situé en la ville de Longueuil, connu et désigné comme étant la resubdivision numéro seize de la subdivision officielle numéro sept cent quarante-cinq du lot originaire numéro cent cinquante-neuf (159-745-16) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil. Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.»

La mise à prix est fixée à 6 994,87 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement de Chambly, 201, place Charles-Lemoyne, édifice Montval, Longueuil, QC, le DOUZIÈME jour de JUIN 1981, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 13 avril 1981. 12630-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500 02 010499 809

CONSTRUCTION INDUSTRIELLE L.P.S. INC., demanderesse, contre GUY DEMERS et G. DEMERS AUTO CRUSHER INC., défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Laval, mis en cause.

Annexe

Le défendeur Guy Demers est propriétaire de l'immeuble suivant:

«Un emplacement connu et désigné comme étant composé:

a) D'une partie du lot originaire trois cent trente et un (ptie 331) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Martin, division d'enregistrement de Laval.

Mesurant ladite partie cinquante-sept pieds (57 pi) en front dans une ligne sud-ouest; cent soixante-dix-neuf pieds et soixante-six centièmes (179,66 pi) dans une ligne nord-ouest; quarante-cinq pieds et un centième (45,01 pi) en arrière dans une ligne nord-est; quatre-vingt-huit pieds et quatre-vingt-deux centièmes (88,82 pi) dans une ligne sud-est; treize pieds et vingt-neuf centièmes (13,29 pi) dans une autre ligne nord-est, quatre-vingt-neuf pieds et soixante-trois centièmes (89,63 pi) dans une autre ligne sud-est. Ayant une superficie totale de neuf mille deux cent douze pieds carrés (9 212 pi²), mesures anglaises, plus ou moins.

Cette partie de lot se trouve bornée comme suit: en front au sud-ouest par une partie du lot 331 du susdit cadastre (rue Daniel); en arrière au nord-est par une partie des lots 331-15 et 331-17 et aussi au nord-est par une partie du lot 331 du susdit cadastre; d'un côté au nord-ouest par les lots 331-10, 11, 12, 13 du susdit cadastre.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement, et notamment sujet à une servitude de droit de passage, telle que créée aux termes de l'acte déposé à la division d'enregistrement de Laval sous le numéro 192675.

b) 1. Du lot six de la subdivision du lot originaire six cent cinquante-deux (652-6) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Martin, division d'enregistrement de Laval.

2. Du lot treize de la subdivision du lot originaire trois cent trente et un (331-13) du susdit cadastre.

Avec une bâtisse dessus érigée, portant le numéro 14, rue de la Station, Vimont, ville de Laval.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement.

c) D'une partie du lot quinze de la subdivision officielle du lot originaire trois cent trente et un (ptie 331-15) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Martin, division d'enregistrement de Laval.

Mesurant quarante-huit pieds et cinquante et un centièmes de pied (48,51 pi) en front vers le sud-ouest; cinquante pieds et quarante-cinq centièmes (50,45 pi) en arrière vers le nord-est; quatre-vingt-quatre pieds et quatre-vingt-dix-huit centièmes de pied (84,98 pi) d'un côté vers le nord-ouest et quatre-vingt-cinq pieds (85 pi) d'un autre côté vers le sud-est.

Borné ledit emplacement, en front vers le sud-ouest partie par le lot 331-13 du susdit cadastre et partie par une partie du lot originaire 331 du susdit cadastre et ci-haut décrit; en arrière, vers le nord-est par le résidu du lot 331-15 du susdit cadastre; d'un côté vers le nord-ouest par le lot 331-14 du susdit cadastre; vers le sud-est par le lot 331-17 dudit cadastre.

Le tout sans bâtisse.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement.

Depuis l'acquisition, certains des immeubles ci-haut mentionnés ont fait l'objet d'une subdivision selon les plan et livre de renvoi déposés à la division d'enregistrement de Laval.

Aux termes de cette subdivision, la partie du lot 331 du cadastre de la paroisse de Saint-Martin telle que décrite en *a*) à la clause Désignation, est maintenant connue comme étant le lot dix-huit de la subdivision officielle du lot originaire trois cent trente et un (331-18) du cadastre de la paroisse de Saint-Martin, et la partie du lot 331-15 du cadastre de la paroisse de Saint-Martin telle que décrite en *c*) à la clause Désignation est maintenant connue comme étant le lot un de la subdivision du lot quinze de la subdivision officielle du lot originaire trois cent trente et un (331-15-1) du cadastre de la paroisse de Saint-Martin, division d'enregistrement de Laval.»

La mise à prix est fixée à 16 111,65 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-me-Souviens, ville de Laval, QC, le DIXIÈME jour de JUIN 1981, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 6 avril 1981. 12631-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-050231-781

ROBERT LALONDE et ANTHONY PHILLIPS, domiciliés et demeurant au 645, rue Ménard, à Saint-Hubert, district de Montréal, demandeurs, contre CÉCILE CORMIER et LIONEL BERNICKY, domiciliés et demeurant au 324, rue Brodeur, à Longueuil, district de Montréal, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Cham-

bly, mis en cause.

Les immeubles de Lionel Bernicky:

«Un emplacement ayant front sur la rue Brodeur, en la ville de Longueuil, connu et désigné comme étant la subdivision numéro soixante du lot originaire numéro quatre-vingt-dix (90-60), au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil. Avec bâtisse dessus érigée et portant le numéro civique trois cent vingt-quatre (324) de ladite rue Brodeur.»

La mise à prix est fixée à 6 839,62 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chambly, 201, place Charles-Lemoyne, édifice Montval, Longueuil, QC, le DOUZIÈME jour de JUIN 1981, à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 3 avril 1981. 12632-o

Québec

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-004030-800
S. 6617

LA BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT, corporation bancaire constituée par une Loi du Parlement, 23, Elisabeth II, 1974, chapitre 14, sanctionnée le 20 décembre 1974, ayant son siège social en la ville de Montréal, QC, successeur des biens, droits et obligations de la Banque d'Expansion Industrielle, demanderesse, contre les RESTAURANTS TRADIBEC LTÉE, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Saint-Jean-Chrysostome, comté de Lévis *ET AL.*, défendeurs.

«Un terrain connu et désigné comme étant la subdivision deux de la subdivision deux du lot originaire deux cent (200-2-2) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Jean-Chrysostome, comté et division d'enregistrement de Lévis, mesurant ledit terrain trente mètres et quarante-huit centièmes (30,48 m) dans ses lignes nord-est et sud-ouest, cinquante-neuf mètres et dix-huit centièmes (59,18 m) dans sa ligne sud-est et cinquante-neuf mètres et vingt centièmes (59,20 m) dans sa ligne nord-ouest, ledit terrain contenant en superficie mille huit cents mètres et six centièmes (1 800,06 m²), avec toutes les bâtisses et améliorations y érigées ou en voie de construction et comprenant les machineries, outillages, équipements, ameublements, engins, fournaises, bouilloires, moteurs et accessoires qui y sont placés pour servir à l'exploitation de son entreprise, le tout immeuble par nature ou destination et circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à 26 145,85 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Le tout pour être vendu au bureau d'enregistrement de Lévis, 6, route Trans-Canada, Lévis, le DIX-NEUVIÈME jour de JUIN 1981, à DIX heures.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 9 mai 1981.

Le shérif adjoint,
RÉAL CAMPEAU.
12712-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-003132-805
S. 6491

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires à Montréal, étant aux droits de la Banque Canadienne Nationale et de la Banque Provinciale du Canada, par la fusion de ces deux dernières telle qu'approuvée par le gouverneur en conseil en date du 1er novembre 1979

suivant arrêté 1979-2921, demanderesse, contre GÉRARD HAINS, demeurant au 13, rue Lorenzo, Beauport, défendeur.

1. Un emplacement situé à Sainte-Thérèse-de-Lisieux, ville de Beauport, connu et désigné comme étant la subdivision soixante-seize du lot originaire numéro huit cent quatre (804-76) du cadastre officiel pour la paroisse de Beauport, division d'enregistrement de Québec; et

2. Toute cette partie du lot originaire numéro mille cent soixante-sept (1167 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Beauport, située en la municipalité de Sainte-Thérèse-de-Lisieux, et qui se trouve bornée vers le sud par l'emprise nord du chemin d'aqueduc, vers le nord par la concession Saint-Louis, vers l'est par le lot 1166 et vers l'ouest par le lot 1168 du même cadastre, moins les parties dudit terrain vendues ou cédées.

Le tout avec bâtisse dessus construite, mais avec circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à (1) 1 842,75 $, (2) 1 470,00 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Le tout pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le DIX-HUITIÈME jour du mois de JUIN 1981, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 9 mai 1981. 12713-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q.: 200-05-003352-809
S. 6513

CAISSE POPULAIRE DE QUÉBEC-EST, corporation régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant une place d'affaires au 510, rue Saint-François est, Québec, QC, G1K 2Z4, demanderesse, contre NINON AUBUT ET BERNARD JOHNSTON, tous deux domiciliés et résidant au 7, rue de la Madone, Beauport, QC, G1E 5W8, défendeurs.

Une partie du lot numéro onze de la subdivision officielle du lot originaire trois cent quarante-deux (342-11 ptie) du cadastre officiel pour la paroisse de Beauport, division d'enregistrement de Québec, située à l'extrémité sud dudit lot, mesurant vingt-trois pieds et demi (23-$^1/_2$ pi) de largeur par quatre-vingt-dix-neuf pieds (99 pi) de profondeur vers le sud, et quatre-vingt-un pieds (81 pi) de profondeur vers le nord, le tout plus ou moins et mesures anglaises, bornée, ladite partie, à l'est par le lot 342-12 (rue), au sud par le lot 342, à l'ouest par le lot 346, et au nord par le résidu dudit lot appartenant à Rosaire Fortier ou représentants.

Une lisière de terrain étant une partie non subdivisée du lot numéro trois cent quarante-deux (342 ptie) du susdit cadastre; bornée au nord au lot 342-11, à l'est au lot 342-12 (rue) à l'ouest par le lot 346, et au sud par une autre partie du même lot, mesurant seize pieds et demi (16-$^1/_2$ pi) de largeur par la profondeur qu'il peut y avoir de la rue au numéro 346.

Avec maison dessus construite au 7, de la Madone, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à 8 531,25 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministère des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Le tout pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le DIX-NEUVIÈME jour du mois de JUIN 1981, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 9 mai 1981. 12714-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-001594-808
S. 6489

LA CIE MARTINEAU ÉLECTRIQUE LTÉE, corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires à Québec, demanderesse, contre CLAUDE GUIMONT, 823, rue Saint-Vallier ouest, Québec, défendeur.

Un immeuble connu et désigné comme étant la resubdivision cinq de la subdivision D du lot originaire numéro deux mille trois cent quarante et un (2341-D-5) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Sauveur, division d'enregistrement de Québec.

Un immeuble connu et désigné comme étant la redivision un de la resubdivision six de la subdivision D du lot originaire numéro deux mille trois cent quarante et un (2341-D-6-1) du susdit cadastre.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à 5 750,50 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Le tout pour être vendu au bureau du shérif de Québec, 39, rue Saint-Louis, Québec, le SEIZIÈME jour du mois de JUIN 1981, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 9 mai 1981.

12715-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q.: 200-05-001324-818
C.P.Q.: 200-02-008555-809
S. 6609

GHISLAIN LEVASSEUR, GARY Q. OUELLET, PAUL BRUNO PLOURDE et NICOLE MORNEAU, avocats, inscrits au Barreau de Québec et exerçant leur profession ensemble au 2, place Québec, suite 336, Québec, sous la raison sociale Levasseur Ouellet et Associés, demandeurs, contre GARY HICKS, domicilié et résidant route rurale no 1, Chute-à-Blondeau, province d'Ontario, défendeur.

La redivision un de la subdivision soixante-quatre du lot originaire deux cent quarante-quatre (244-64-1) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Jean-Chrysostome, division d'enregistrement de Lévis, avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances, portant le numéro civique 888, place Champlain, Charny.

La mise à prix est fixée à 7 904,40 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Le tout pour être vendu au bureau d'enregistrement de Lévis, 6, route Trans-Canada ouest, Lévis, le QUINZIÈME jour du mois de JUIN 1981, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 9 mai 1981.

12716-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-000831-813
C.P.Q. 200-02-009147-804
S. 6561

CLAUDE MIVILLE INC, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 4820, 5e Avenue est, Charlesbourg, district de Québec, demanderesse, contre CONSTRUCTION RÉJEAN INC. corporation légalement constituée, ayant eu sa place d'affaires au 21, rue Montpas, Notre-Dame-des-Laurentides a/s de Michel Leblond et Michel Leblond ès qualités de syndic aux biens de Construction Réjean Inc, au 621, boulevard Charest est, Québec, défendeur.

«La redivision cinquante-huit de la division un de la subdivision un du lot originaire cent trente-neuf (139-1-1-58) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Dunstan, division d'enregistrement de Québec, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.»

et

La re-redivision deux de la redivision dix-neuf de la division un de la subdivision un du lot originaire cent trente-neuf (139-1-1-19-2) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Dunstan division d'enregistrement de Québec, avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à 2 065,62 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Le tout pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le DIX-SEPTIÈME jour du mois de JUIN 1981, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RÉAL CAMPEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 9 mai 1981. 12717-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-000401-815
C.M. Québec 1069 de 1979
S. 6519

LA VILLE DE QUÉBEC, demanderesse, contre GUIDO FRAGASSO, défendeur.

1. Une terre située en la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, formant partie du lot connu et désigné sous le numéro sept cent soixante-douze partie (772 ptie) sur le plan et dans le livre de renvoi du cadastre pour la paroisse de Saint-Ambroise, mesurant un arpent et demi de largeur sur environ sept arpents de profondeur, bornée au sud par le chemin public, au sud-ouest par la terre de sieur Edmond Falardeau ou représentants, au nord-est par le résidu de la même terre appartenant à Alphonse Martel ou représentant, au nord partie par le résidu du terrain dudit Alphonse Martel et partie par la terre d'Arthur Paradis ou représentant;

Sauf et à distraire les trois propriétés ci-après décrites vendues par ledit Guido Fragasso:

a) Un emplacement étant une partie du lot 772 du cadastre de Saint-Ambroise mesurant trois quarts d'arpent de largeur sur la profondeur qu'il peut y avoir depuis le boulevard Martel qui borne cet emplacement au sud-est jusqu'à la ligne tracée à cent pieds au nord-est de la maison; ledit emplacement se trouvant borné comme suit savoir: vers le sud-est au chemin public (boulevard Martel) vers le nord-ouest à l'emplacement ci-après décrit, vers le sud-ouest à Marcel Légaré ou représentant, vers le nord-est à une autre partie du même lot, propriété du défendeur;

Un emplacement à prendre et à distraire du même lot 772 mesurant trois quarts d'arpent de largeur sur une profondeur de 100 pieds à partir de l'arrière de l'emplacement décrit au paragraphe précédent et constituant le prolongement vers l'arrière de l'emplacement sus-décrit, se trouvant borné vers le sud-est par l'emplacement en premier lieu décrit, vers le nord-ouest et le nord-est à une autre partie dudit lot, propriété du défendeur Guido Fragasso et vers le sud-ouest par une autre partie du même lot, propriété de Marcel Légaré ou représentant; moins et à distraire dudit terrain une lisière de terrain à partir du boulevard Martel sur la profondeur desdits emplacements, d'une largeur de 25 pieds à prendre du côté nord-est de l'emplacement réservé pour l'ouverture d'une rue projetée;

b) Un emplacement étant une partie du lot 772 mesu-

rant 140 pieds en front du boulevard Martel par 110 pieds de profondeur borné comme suit: vers le sud-est par le boulevard Martel ou chemin public, vers le nord-est par le résidu du même lot appartenant à A. Martel ou représentant, vers le nord-ouest et sud-ouest par le résidu du lot appartenant au défendeur Guido Fragasso;

c) Un emplacement étant une partie du lot 772 mesurant 60 pieds de largeur par 110 pieds de profondeur borné comme suit: vers le sud-est par le boulevard Martel, vers le nord-est par le lot 772-31, vers le nord-ouest et le sud-ouest par partie du lot 772 maintenant désigné comme étant le lot 772-36;

2. Un emplacement connu et désigné comme étant partie du lot connu et désigné comme étant un lopin de terre, situé au même lieu, formant partie du lot connu et désigné sous le numéro 766 (ptie 766) sur le plan et dans le livre de renvoi du cadastre pour la paroisse de Saint-Ambroise, mesurant un arpent et demi de largeur sur la profondeur qu'il peut y avoir entre le chemin public qui borne ledit lopin de terre au nord et la ligne du lot numéro 750 qui la borne au sud et jusqu'au sud-ouest la terre de Roger Falardeau ou représentants et au nord-est la partie de ce même lot appartenant à Alphonse Martel ou représentants;

Sauf et à distraire un emplacement vendu à monsieur Jean Fournier en 1977 et maintenant connu comme étant la subdivision 24 du lot originaire numéro 766 du même cadastre.

La mise à prix est fixée à: 1. 4 136,65 $, 2. 4 722,30 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Le tout pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le VINGT-DEUXIÈME jour de JUIN 1981, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 9 mai 1981. 12718-o

Roberval

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Roberval
Nos 160-05-000095-803
160-18-000038-81

BANQUE NATIONALE DU CANADA, résultant de la fusion et continuant depuis le 1er novembre 1979, la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada (Loi sur les banques, 1970 S.R.C. chapitre B-1, article 100) avec siège social au 500, place d'Armes, ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre GARAGE SIMARD LTÉE, ayant une place d'affaires au 1605, avenue du Pont sud, Alma, district de Roberval, et LOUIS GEORGES SIMARD, domicilié et résidant au 150, rue Bergeron, à Alma, district de Roberval, partie défenderesse, et RAYMOND RICHARD, en sa qualité de régistrateur du bureau d'enregistrement de la division de Lac-Saint-Jean-Est, à Notre-Dame-d'Hébertville, district de Roberval, partie mise en cause.

Désignation: «Un terrain ou emplacement situé en la cité d'Alma, Lac-St-Jean, mesurant cent pieds de largeur de l'est à l'ouest, sur cent pieds de profondeur, du nord au sud, étant et comprenant:

a) La subdivision deux cent dix-sept du lot originaire numéro treize A (lot 13-A-217), du rang Neuf (9), au cadastre officiel du canton de Signaï, mesurant cinquante pieds de largeur, de l'est à l'ouest, sur cent pieds de profondeur, du nord au sud.

b) La subdivision deux cent dix-huit du lot originaire numéro treize A (lot 13-A-318), du rang Neuf (9), au cadastre officiel du canton de Signaï, mesurant cinquante pieds dans son côté sud, cent pieds dans son côté ouest; vingt-neuf pieds et neuf dixièmes dans son côté nord et cinquante-huit pieds et quarante-trois centièmes dans son côté est.

c) Un terrain de figure irrégulière étant et comprenant la subdivision cent vingt-neuf du lot originaire numéro douze (lot 12-129), du rang Neuf (9), au cadastre officiel du canton de Signaï, mesurant vingt pieds et un dixième dans son côté nord, quarante et un pieds et cinquante-sept centièmes dans son côté est et finissant à rien dans son côté sud.

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve présentement avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit terrain.»

La mise à prix est fixée à 7 549,95 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle (1,82%) par le ministre des Affaires municipales, en vertu

de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du shérif du district de Roberval (Alma), au moment de l'adjudication.

Pour être vendu en bloc au bureau du régistrateur de la division d'enregistrement de Lac-Saint-Jean-Est à Hébertville, comté de Lac-Saint-Jean, district de Roberval, le NEUVIÈME jour de JUILLET 1981, à ONZE heures.

Le shérif,
MARCEL FORTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Alma, le 23 avril 1981. 12661-o

Saint-François

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saint-François
No 450-05-000022-810 et bref noté, cause no 450-05-000236-816

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE SHERBROOKE, corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa place d'affaires au 2727, rue King ouest, Sherbrooke, district de Saint-François, partie demanderesse, contre LES SERRES VIVIANE INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires à Rock-Forest, district de Saint-François, partie défenderesse, et CLAUDE MORIN, domicilié et résidant au 4344, rue Varennes, Rock-Forest, district de Saint-François, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Sherbrooke, mis en cause, et YVES GUAY, ès qualités de syndic à la faillite de Les Serres Viviane Inc. et ès qualités de syndic à la faillite de Claude Morin, faisant affaires au 108, rue Wellington nord, Sherbrooke, district de Saint-François, mis en cause.

Immeubles appartenant à la défenderesse Les Serres Viviane Inc.:

«1. Un emplacement connu et désigné comme étant une partie de la re-resubdivision deux de la resubdivision deux de la subdivision trente et un du lot originaire numéro cent soixante-sept (P. 167-31-2-2) au cadastre officiel du canton d'Orford. Mesurant vingt et un pieds (21 pi) de largeur dans ses lignes ouest et est, cent quatre-vingt-dix-huit pieds et cinq dixièmes (198,5 pi) dans sa ligne nord et cent quatre-vingt-dix-sept pieds et trente-cinq centièmes (197,35 pi) dans sa ligne sud. Borné au nord par le lot 167-34-2, au sud par le résidu du lot 167-31-2-2, à l'est par le lot 167-31-2 et à l'ouest par le lot 167-31-1 (rue).

2. Un emplacement connu et désigné comme étant une partie de la resubdivision deux de la subdivision trente et un du lot originaire numéro cent soixante-sept (P. 167-31-2) au cadastre officiel du canton d'Orford. Mesurant cent treize (113 pi) et deux cent quarante-huit pieds et quatre dixièmes (248,4 pi) dans sa ligne ouest, cent cinquante-sept pieds (157 pi) dans sa ligne nord et trois cent quatre-vingt-quinze pieds (395 pi) dans sa ligne est et cent cinquante-neuf pieds et deux dixièmes (159,2 pi) dans sa ligne sud. Borné à l'est par le lot 168-1, au nord par le lot 167-34-2, à l'ouest par les lots partie 167, 167-37, le résidu du lot 167-31-2-1, 167-31-2-2, au sud par partie du lot 167.

3. Un emplacement connu et désigné comme étant la subdivision un du lot originaire numéro cent soixante-huit (168-1) au cadastre officiel du canton d'Orford. Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Immeuble appartenant au défendeur Claude Morin: un certain lot ou morceau de terrain connu et désigné comme étant la resubdivision quatre-vingt-trois de la subdivision du lot trente-deux du lot originaire numéro cent soixante-sept (167-32-83) aux plan et livre de renvoi officiels pour le canton d'Orford. Avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances portant le numéro civique 4344, rue Varennes, Rock-Forest.»

Les montants minimaux que les adjudicataires devront payer au shérif au moment de l'adjudication, en argent ou par chèques visés faits à l'ordre du ministre des Finances, sont les suivants: pour les lots nos 168-1, 167-32-2-PT et 167-31-2 vendus en bloc: 10 218,40 $ et pour le lot no 167-32-83: 12 844,55 $.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement de Sherbrooke, 174, rue Palais, Sherbrooke, QC (salle des ventes), le MARDI NEUVIÈME jour de JUIN 1981, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
JEAN GUY BISSON,

Bureau du shérif
Cour supérieure
Sherbrooke, le 27 avril 1981. 12704-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Saint-François
No 450-02-001051-79

LES PÉTROLES DUBÉ & BERGERON INC., corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 175, rue Alexandre, Sherbrooke, district de Saint-François, partie demanderesse, contre LUKE LENNON, domicilié et résidant au 216, Queen, Lennoxville, district de Saint-François, partie défenderesse.

«Le lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-dix-sept A (397A), tel que décrit aux plan et livre de renvoi pour le village de Lennoxville avec bâtisses y dessus construites au 216A, rue Queen, Lennoxville.»

Le montant minimal que l'adjudicataire devra payer au shérif au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est fixé à 10 165,95 $.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Sherbrooke, 174, rue Palais, Sherbrooke, QC (salle des ventes), le MARDI NEUVIÈME jour de JUIN 1981, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEAN GUY BISSON.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Sherbrooke, le 23 avril 1981. 12652-o

Saint-Hyacinthe

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Richelieu
No 765-05-000060-79

BANQUE NATIONALE DU CANADA, ayant son siège social au 500, place d'Armes, ville et district de Montréal, demanderesse, contre LISE BUSQUE-COLLIN et RAYMOND COLLIN, tous deux domiciliés au 1574, rue Bellini, à Beloeil, district de Saint-Hyacinthe, défendeurs.

«Un emplacement connu et désigné comme étant la subdivision numéro cinquante du lot originaire numéro cent trente et un (131-50) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Mathieu-de-Beloeil.

Avec une bâtisse y érigée portant le numéro civique 1574, rue Bellini, à Beloeil.

Tel que le tout se trouve présentement avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.

Et en particulier, une servitude en faveur de Bell Canada *et al.*, enregistrée à Verchères sous le numéro 108933».

La mise à prix est fixée à la somme de 6 506,76 $, montant minimal que l'acheteur devra payer au shérif au moment même de la vente, en argent ou par chèque certifié à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendu le MERCREDI DIX-SEPTIÈME jour du mois de JUIN 1981, à QUATORZE heures, au bureau d'enregistrement de la division de Verchères, à Sainte-Julie, au numéro 461, du boulevard Saint-Joseph.

Le shérif adjoint,
MARCEL LEMONDE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Hyacinthe, le 27 avril 1981. 12735-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-003425-806

BANQUE NATIONALE DU CANADA, ayant son siège social au 500, place d'Armes, ville et district de Montréal, demanderesse, contre EUGÈNE LEVERT, domicilié au 72, rue Normand, à Châteauguay, district de Beauharnois, défendeur.

«Un emplacement connu et désigné comme étant la subdivision numéro vingt-huit du lot originaire numéro cent trente et un (131-28) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Mathieu-de-Beloeil.

Avec une bâtisse y érigée portant le numéro civique

1533, Léonard-de-Vinci.

Tel que le tout se trouve présentement, avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit immeuble.

Et en particulier une servitude en faveur de Bell Canada *et al*. enregistrée à Verchères sous le numéro 108933.»

La mise à prix est fixée à la somme de 6 362,17 $, montant minimal que l'acheteur devra payer au shérif au moment même de la vente, en argent ou par chèque certifié à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendu le MERCREDI DIX-SEPTIÈME jour du mois de JUIN 1981, à QUATORZE heures TRENTE, au bureau d'enregistrement de la division de Verchères, à Sainte-Julie, au numéro 461, boulevard Saint-Joseph.

Le shérif adjoint,
MARCEL LEMONDE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Hyacinthe, le 27 avril 1981. 12736-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-003424-809

BANQUE NATIONALE DU CANADA, ayant son siège social au 500, place d'Armes, ville et district de Montréal, demanderesse, contre EUGÈNE LEVERT, domicilié au 72, rue Normand, à Châteauguay, district de Beauharnois, défendeur.

«Un emplacement connu et désigné comme étant la subdivision numéro soixante-douze du lot originaire numéro cent trente (130-72) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Mathieu-de-Beloeil.

Avec une bâtisse y érigée portant le numéro civique 1525, Raphaël à Beloeil.

Tel que le tout se trouve présentement avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.

Et en particulier, une servitude en faveur de Bell Canada *et al*. enregistrée à Verchères sous le numéro 108933.»

La mise à prix est fixée à la somme de 5 913,77 $, montant minimal que l'acheteur devra payer au shérif au moment même de la vente, en argent ou par chèque certifié à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendu le MERCREDI DIX-SEPTIÈME jour du mois de JUIN 1981, à QUINZE heures, au bureau d'enregistrement de la division de Verchères, à Sainte-Julie, au numéro 461, du boulevard Saint-Joseph.

Le shérif adjoint,
MARCEL LEMONDE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Hyacinthe, le 27 avril 1981. 12737-o

Vente(s) pour taxes

Cité de Saint-Jérôme

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, Jacques Foucher, greffier de la cité de Saint-Jérôme, dans le comté de Prévost, que les immeubles ci-après désignés, situés dans la cité de Saint-Jérôme, seront vendus à l'enchère publique, dans la salle du Conseil de l'hôtel de ville situé au 280, rue Labelle, Saint-Jérôme, le LUNDI HUITIÈME jour de JUIN 1981 à NEUF heures TRENTE, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires et autres charges dues, y compris les intérêts, plus les frais encourus ou qui pourront être encourus, à moins que ces taxes, intérêts et dépens ne soient payés avant la vente de ces immeubles.

Lesdites ventes seront en outre faites avec toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes attachées auxdits immeubles.

Ces immeubles sont les suivants:

a) Cadastres du village incorporé de Saint-Jérôme

Nom et adresse	*No du cadastre*	*No de rôle*
Provost, Richard, 14, Richard	11-214-2	2074-11
	11-215	2074-11
	11-216-2	2074-11

Nom et adresse	*No du cadastre*	*No de rôle*
Nantel, Bernard, 507, place d'Armes, Montréal, QC, H2W 2W8	29-269	2085-32
Nantel, Bernard, 507, place d'Armes, Montréal, QC, H2W 2W8	29-268	2085-33
Nantel, Bernard, 507, place d'Armes, Montréal, QC, H2W 2W8	29-267	2085-34
Nantel, Bernard, 507, place d'Armes, Montréal, QC, H2W 2W8	29-249	2086-04
Nantel, Bernard, 507, place d'Armes, Montréal, QC, H2W 2W8	29-250	2086-05
Nantel, Bernard, 507, place d'Armes, Montréal, QC, H2W 2W8	29-252	2086-06
Nantel, Bernard, 507, place d'Armes, Montréal, QC, H2W 2W8	29-253	2086-07
Nantel, Bernard, 507, place d'Armes, Montréal, QC, H2W 2W8	29-254	2086-08
Nantel, Bernard, 507, place d'Armes, Montréal, QC, H2W 2W8	29-255	2086-09
Nantel, Bernard, 507, place d'Armes, Montréal, QC, H2W 2W8	29-256	2086-10
Nantel, Bernard, 507, place d'Armes, Montréal, QC, H2W 2W8	29-257	2086-11
Nantel, Bernard, 507, place d'Armes, Montréal, QC, H2W 2W8	29-258	2086-12
Aubry, Roger, 10, boul. Guérin, La Plaine, QC, J0N 1B0		2038-13

Désignation: Un immeuble sis à Saint-Jérôme, division d'enregistrement de Terrebonne, province de Québec, connu et désigné comme étant une partie du lot quatre-vingt de la subdivision officielle du lot originaire numéro quarante-neuf (49-ptie 80) au cadastre officiel du village incorporé de Saint-Jérôme.

Borné vers le nord par le lot no 49-45, vers l'est par une autre partie du lot no 49-80, vers le sud par le lot 49-83 (rue Ouimet) et vers l'ouest par les lots nos 49-81 et 49-82.

Aubry, Roger, 10, boul. Guérin, La Plaine, QC, J0N 1B0 2038-14

Désignation: Un immeuble sis à Saint-Jérôme, division d'enregistrement de Terrebonne, province de Québec, connu et désigné comme étant une partie du lot quatre-vingt de la subdivision officielle du lot originaire numéro quarante-neuf (49-ptie 80) au cadastre officiel du village incorporé de Saint-Jérôme.

Borné vers le nord par le lot no 49-45, vers l'est par le lot no 49-79, vers le sud par le lot no 49-83 (rue Ouimet) et vers l'ouest par une autre partie du lot no 49-80.

Provost, Richard, 14, Richard, St-Jérôme, QC, J7Y 2A7 6033-04

Désignation: Un immeuble sis à Saint-Jérôme, division d'enregistrement de Terrebonne, province de Québec, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire quatre cent soixante-quatorze (ptie 474) du cadastre officiel du village incorporé de Saint-Jérôme.

Borné vers le sud par le lot no 474-7 (avenue Richard), vers l'ouest par le lot no 474-2, vers le nord par les lots nos 474-4 et 474-5, et par l'est par une autre partie du lot originaire 474.

Mesurant selon les titres cinquante pieds (50 pi) par cent onze pieds (111 pi) et selon les titres des voisins, cinquante pieds (50 pi) par cent dix pieds (110 pi) et contenant une superficie de cinq mille cinq cent cinquante pieds carrés (5 550 pi^2), mesures anglaises et plus ou moins.

Mandeville, Jacques, C.P. 121, St-Jérôme, QC, J7Z 5T7 4083-20

Désignation: Un emplacement situé en la municipalité de la ville de St-Jérôme, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro trois cent vingt-sept (ptie 327) aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de Saint-Jérôme, division d'enregistrement de Terrebonne.

Mesurant selon les titres trente pieds (30 pi) de largeur sur toute la profondeur existant entre la rue St-Janvier et le lot 326 du même cadastre et selon un arpentage officiel quarante pieds et quatre dixièmes de pied (40,4 pi) de largeur au sud et quarante-cinq pieds et trois dixièmes de pied (45,3 pi) en arrière au nord sur une profondeur de quatre-vingt-sept pieds et six dixièmes de pied (87,6 pi) à l'ouest et quatre-vingt-neuf pieds et cinq dixièmes de pied (89,5 pi) à l'est, mesures anglaises et plus ou moins.

Bornée comme suit: en front au sud par la rue St-Janvier; en arrière au nord par le lot 326; d'un côté à l'est par une partie du lot 327 appartenant à Thomas Gougeon ou représentants; et de l'autre côté à l'ouest par une partie du lot 327.

Avec la bâtisse dessus érigée portant les numéros civiques: 273 et 275, rue St-Janvier, à St-Jérôme.

Club Curling St-Jérôme, 460, rue Madeleine, St-Jérôme, QC, J7Z 3S3 2061-02

Désignation: Une partie du lot cent seize, subdivision du lot originaire cinquante et un (51-ptie 116) au cadastre du village incorporé de St-Jérôme, bornée comme suit: au nord-est par le lot 51-119 (rue Madeleine); au sud par une partie du lot 283-288; au nord-ouest par une autre partie du lot 51-116; et au nord par le lot 51-118 (rue Claude).

Mesurant ledit lot cent trente et un pieds (131 pi) dans sa ligne nord-est; deux cent soixante-dix pieds et six dixièmes de pied (270,6 pi) dans sa ligne sud; cent vingt-deux pieds et trois dixièmes de pied (122,3 pi) dans sa ligne nord-ouest; et cent vingt-huit pieds et six dixièmes de pied (128,6 pi) puis quatre-vingt-douze pieds (92 pi) dans une ligne brisée nord. Le tout mesures anglaises et plus ou moins. Avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Club Curling St-Jérôme, 460, rue Madeleine, St-Jérôme, QC, J7Z 3S3 2061-02

Désignation: Une partie du lot deux cent quatre-vingt-huit, subdivision du lot originaire deux cent quatre-vingt-trois (283-ptie 288) au cadastre du village incorporé de St-Jérôme, bornée comme suit: au nord-est par le lot 283-289 (rue Madeleine), au sud-est par le lot 283-286, au sud et sud-ouest par les lots 283-287 et 283-240, au nord-ouest par le résidu du lot 283-288, et au nord par le lot 51-116.

Mesurant ladite partie de lot cent dix-neuf pieds et cinq dixièmes de pied (119,5 pi) dans sa ligne nord-est; cent quarante-deux pieds et cinq dixièmes de pied (142,5 pi) dans sa ligne sud-est; cent trente-deux pieds (132 pi) puis soixante-dix pieds (70 pi) dans une ligne brisée sud-ouest; soixante pieds et deux dixièmes de pieds (60,2 pi) dans sa ligne nord-ouest; et deux cent soixante-

Nom et adresse	*No du cadastre*	*No de rôle*

dix pieds et six dixièmes de pied (270,6 pi) dans sa ligne nord. Le tout mesures anglaises et plus ou moins. Avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Club Curling St-Jérôme, 460, rue Madeleine, St-Jérôme, QC, J7Z 3S3 2061-02

Désignation: Le lot 283-286 au cadastre du village incorporé de St-Jérôme. Avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Dupras, Maurice, La Marquise, Mont-Gabriel (Prévost), QC, J0R 1K0 3011-05

Désignation: Une partie du lot un, subdivision du lot originaire quatre-vingt-dix-sept (97-ptie 1) au cadastre du village incorporé de St-Jérôme, bornée comme suit: au nord par le lot numéro 97-8 (rue de Martigny ouest); à l'est par le lot numéro 97-1-2; au sud par une partie du lot 97-2; et à l'ouest par le lot numéro 97-1-3.

Mesurant ladite partie de lot quatre-vingt-trois pieds (83 pi) dans sa ligne nord; cent seize pieds et huit dixièmes de pied (116,8 pi) dans sa ligne est; quatre-vingt-huit pieds (88 pi) dans sa ligne sud et cent seize pieds et neuf centièmes de pied (116,09 pi) dans sa ligne ouest. Le tout mesures anglaises et plus ou moins.

Dupras, Maurice, La Marquise, Mont-Gabriel (Prévost), QC, J0R 1K0 3011-05

Désignation: Une partie du lot deux, subdivision du lot originaire quatre-vingt-dix-sept (97-ptie 2) au cadastre du village incorporé de St-Jérôme, bornée comme suit: au nord par une partie du lot 97-1 et par le lot 97-1-2; à l'est, par une partie du lot numéro 97-2 (rue Labelle); au sud par le lot numéro 97-2-2 et une autre partie du lot 97-2; et à l'ouest par une autre partie du lot numéro 97-2.

Mesurant deux cent vingt-huit pieds (228 pi) dans sa ligne nord; dix pieds et soixante-trois centièmes de pied (10,63 pi) dans une première ligne est; quatre-vingt-dix pieds (90 pi) dans une première ligne sud; quatorze pieds et quarante-deux centièmes de pied (14,42 pi) dans une seconde ligne est; cent neuf pieds et quatre-vingt-six centièmes de pied (109,86 pi) dans une seconde ligne sud; et dix-sept pieds et un dixième de pied (17,1 pi) dans sa ligne ouest. Le tout mesures anglaises et plus ou moins.

b) Cadastres de la paroisse de Saint-Jérôme

Pilot Wakeham, 5, av. Willow, Westmount, QC, H3Y 1Y3	205-117	1153-10
Van Dreunen, Daniel, 2050, de Maisonneuve ouest, Montréal 108, QC H3H 1K7	205-132	1153-25
Rock Entreprises Ltd., Abe Nozetz B. Comm. C.A., Syndic autorisé, 1450, City Councillors, 3e étage, Montréal, QC, H3A 2E6	205-3	1-141-11
Rock Entreprises Ltd., Abe Nozetz B. Comm. C.A., Syndic autorisé, 1450, City Councillors, 3e étage, Montréal, QC, H3A 2E6	205-16	1-141-18
Rock Entreprises Ltd., Abe Nozetz B. Comm. C.A., Syndic autorisé, 1450, City Councillors, 3e étage, Montréal, QC, H3A 2E6	205-31	1-142-03
Rock Entreprises Ltd., Abe Nozetz B. Comm. C.A., Syndic autorisé, 1450, City Councillors, 3e étage, Montréal, QC, H3A 2E6	205-68	1-142-06
Rock Entreprises Ltd., Abe Nozetz B. Comm. C.A., Syndic autorisé, 1450, City Councillors, 3e étage, Montréal, QC, H3A 2E6	205-66	1-142-08
Rock Entreprises Ltd., Abe Nozetz B. Comm. C.A., Syndic autorisé, 1450, City Councillors, 3e étage, Montréal, QC, H3A 2E6	205-59	1-142-15
Rock Entreprises Ltd., Abe Nozetz B. Comm. C.A., Syndic autorisé, 1450, City Councillors, 3e étage, Montréal, QC, H3A 2E6	205-52	1-142-22
Rock Entreprises Ltd., Abe Nozetz B. Comm. C.A., Syndic autorisé, 1450, City Councillors, 3e étage, Montréal, QC, H3A 2E6	205-35	1-142-39
Rock Entreprises Ltd., Abe Nozetz B. Comm. C.A., Syndic autorisé, 1450, City Councillors, 3e étage, Montréal, QC, H3A 2E6	205-73	1-143-05
Rock Entreprises Ltd., Abe Nozetz B. Comm. C.A., Syndic autorisé, 1450, City Councillors, 3e étage, Montréal, QC, H3A 2E6	204-5	1-152-02
Rock Entreprises Ltd., Abe Nozetz B. Comm. C.A., Syndic autorisé, 1450, City Councillors, 3e étage, Montréal, QC, H3A 2E6	204-6	1-152-04
Rock Entreprises Ltd., Abe Nozetz B. Comm. C.A., Syndic autorisé, 1450, City Councillors, 3e étage, Montréal, QC, H3A 2E6	204-7	1-152-05
Rock Entreprises Ltd., Abe Nozetz B. Comm. C.A., Syndic autorisé, 1450, City Councillors, 3e étage, Montréal, QC, H3A 2E6	204-8	1-152-06
Rock Entreprises Ltd., Abe Nozetz B. Comm. C.A., Syndic autorisé, 1450, City Councillors, 3e étage, Montréal, QC, H3A 2E6	204-9	1-152-07
Rock Entreprises Ltd., Abe Nozetz B. Comm. C.A., Syndic autorisé, 1450, City Councillors, 3e étage, Montréal, QC, H3A 2E6	204-14	1-152-12
Rock Entreprises Ltd., Abe Nozetz B. Comm. C.A., Syndic autorisé, 1450, City Councillors, 3e étage, Montréal, QC, H3A 2E6	204-20	1-152-18

Nom et adresse	*No du cadastre*	*No de rôle*
Rock Entreprises Ltd., Abe Nozetz B. Comm. C.A., Syndic autorisé, 1450, City Councillors, 3e étage, Montréal, QC, H3A 2E6	204-21	1-152-19
Rock Entreprises Ltd., Abe Nozetz B. Comm. C.A., Syndic autorisé, 1450, City Councillors, 3e étage, Montréal, QC, H3A 2E6	204-76 205-119	1-153-12 1-153-12
Rock Entreprises Ltd., Abe Nozetz B. Comm. C.A., Syndic autorisé, 1450, City Councillors, 3e étage, Montréal, QC, H3A 2E6	204-47	1-163-13
Rock Entreprises Ltd., Abe Nozetz B. Comm. C.A., Syndic autorisé, 1450, City Councillors, 3e étage, Montréal, QC, H3A 2E6	204-55	1-163-21
Rock Entreprises Ltd., Abe Nozetz B. Comm. C.A., Syndic autorisé, 1450, City Councillors, 3e étage, Montréal, QC, H3A 2E6	205-199	1-165-03
Rock Entreprises Ltd., Abe Nozetz B. Comm. C.A., Syndic autorisé, 1450, City Councillors, 3e étage, Montréal, QC, H3A 2E6	204-66	1-165-12
Rock Entreprises Ltd., Abe Nozetz B. Comm. C.A., Syndic autorisé, 1450, City Councillors, 3e étage, Montréal, QC, H3A 2E6	211-18 212-28	1-211-08 1-211-08
Rock Entreprises Ltd., Abe Nozetz B. Comm. C.A., Syndic autorisé, 1450, City Councillors, 3e étage, Montréal, QC, H3A 2E6	210-6	1-211-20
Rock Entreprises Ltd., Abe Nozetz B. Comm. C.A., Syndic autorisé, 1450, City Councillors, 3e étage, Montréal, QC, H3A 2E6	212-50	1-222-08
Rock Entreprises Ltd., Abe Nozetz B. Comm. C.A., Syndic autorisé, 1450, City Councillors, 3e étage, Montréal, QC, H3A 2E6	212-51	1-222-09
Rock Entreprises Ltd., Abe Nozetz B. Comm. C.A., Syndic autorisé, 1450, City Councillors, 3e étage, Montréal, QC, H3A 2E6	212-58	1-222-15
Rock Entreprises Ltd., Abe Nozetz B. Comm. C.A., Syndic autorisé, 1450, City Councillors, 3e étage, Montréal, QC, H3A 2E6	212-56	1-222-17
Rock Entreprises Ltd., Abe Nozetz B. Comm. C.A., Syndic autorisé, 1450, City Councillors, 3e étage, Montréal, QC, H3A 2E6	214-79	1-222-24
Rock Entreprises Ltd., Abe Nozetz B. Comm. C.A., Syndic autorisé, 1450, City Councillors, 3e étage, Montréal, QC, H3A 2E6	214-119 212-72	1-222-38 1-222-38
Rock Entreprises Ltd., Abe Nozetz B. Comm. C.A., Syndic autorisé, 1450, City Councillors, 3e étage, Montréal, QC, H3A 2E6	214-114 212-77	1-222-43 1-222-43
Rock Entreprises Ltd., Abe Nozetz B. Comm. C.A., Syndic autorisé, 1450, City Councillors, 3e étage, Montréal, QC, H3A 2E6	214-113	1-222-44
Rock Entreprises Ltd., Abe Nozetz B. Comm. C.A., Syndic autorisé, 1450, City Councillors, 3e étage, Montréal, QC, H3A 2E6	214-107	1-222-67
Rock Entreprises Ltd., Abe Nozetz B. Comm. C.A., Syndic autorisé, 1450, City Councillors, 3e étage, Montréal, QC, H3A 2E6	212-32	1-222-75
Rock Entreprises Ltd., Abe Nozetz B. Comm. C.A., Syndic autorisé, 1450, City Councillors, 3e étage, Montréal, QC, H3A 2E6	212-34	1-222-77
Rock Entreprises Ltd., Abe Nozetz B. Comm. C.A., Syndic autorisé, 1450, City Councillors, 3e étage, Montréal, QC, H3A 2E6	212-38	1-222-80
Rock Entreprises Ltd., Abe Nozetz B. Comm. C.A., Syndic autorisé, 1450, City Councillors, 3e étage, Montréal, QC, H3A 2E6	212-39	1-222-81
Rock Entreprises Ltd., Abe Nozetz B. Comm. C.A., Syndic autorisé, 1450, City Councillors, 3e étage, Montréal, QC, H3A 2E6	214-28	1-232-14
Rock Entreprises Ltd., Abe Nozetz B. Comm. C.A., Syndic autorisé, 1450, City Councillors, 3e étage, Montréal, QC, H3A 2E6	212-11	1-232-31
Rock Entreprises Ltd., Abe Nozetz B. Comm. C.A., Syndic autorisé, 1450, City Councillors, 3e étage, Montréal, QC, H3A 2E6	212-12 214-2	1-232-32 1-232-32
Rock Entreprises Ltd., Abe Nozetz B. Comm. C.A., Syndic autorisé, 1450, City Councillors, 3e étage, Montréal, QC, H3A 2E6	212-14 214-20	1-233-07 1-233-07
Harter, Karl, D-7543, Calmbach-Kleinenz, Uber Wildbad, West Germany	205-9	114108
Wehner, Edgar, D-7582, Buhlertal, Fiehwaldstrasse 16A, West Germany	205-11	114113
Wehner, Edgar, D-7582, Buhlertal, Fiehwaldstrasse 16A, West Germany	205-12	114114
Wehner, Edgar, D-7582, Buhlertal, Fiehwaldstrasse 16A, West Germany	205-17	114119
Harter, Kail, D-7543, Calmbach-Kleinenz, Uber Wildbad, West Germany	205-18	114120
Blanc, Pierre, Jurigoz 17, 10060 Lauzanne, Suisse	205-27	114129
Billebeck, Cord Heiner, 2102, Hamburg 93, Korallusstr 3B, Hamburg, West Germany	205-32	114202
Velz, Dieter, 75, Karlsruhe, Saarlandstr. 12, West Germany	205-30	114204
Velz, Dieter, 75, Karlsruhe, Saarland Str 12, West Germany	205-64	114210
Lanz, Maya & Lanz, Romy, 8700, Kusnacht, Hornlistr 16, Switzerland	205-62	114212
Lanz, Maya & Lanz, Romy, 8700, Kurnacht, Hornlistr 16, Switzerland	205-61	114213
Koch, Bernhard, 5032, Efferen, Ritterstrasse 8, West Germany	205-54	114220
Koch, Bernhard, 5032, Efferen, Ritterstrasse 8, West Germany	205-53	114221
Witren Wirtsehafts Bera, Tungs Treuhandgesllschaf, P.O. Box 46294 Clugin, 7431 Andeer, Suisse	205-45 206-76	114229 114229

Nom et adresse	*No du cadastre*	*No de rôle*
Koch, Mme Lisa, 8523, Baiersdorf, Judengasse 6-8, West Germany	205-39	114235
Wolf, Hans, 7461, Erzingen, Martin Luther, Str. 31, West Germany	204-11	115209
Wolf, Hans, 7461, Erzingen, Martin Luther, Str. 31, West Germany	204-12	115210
Riedman, Erna, 775, Konstanz, Doebelestr 23, West Germany	204-27	115225
Finkbeiner, Ernst, 7140, Ludwigsburg, Fichtestrasse 6, West Germany	204-29	115227
Finkbeiner, Ernst, 7140, Ludwigsburg, Fichtestrasse 6, West Germany	204-30	115228
Finkbeiner, Ernst, 7140, Ludwigsburg, Fichtestrasse 6, West Germany	204-31	115229
Finkbeiner, Ernst, 7140, Ludwigsburg, Fichtestrasse 6, West Germany	204-32	115230
Finkbeiner, Ernst, 7140, Ludwigsburg, Fichtestrasse 6, West Germany	204-33	115231
Buehler, Ernst, Hauptstrasse K 33, 2604, Laheutte, Suisse	205-110	115303
Delrot, Georges, 5, rue du Commerce, F-62190 Lillers, France	205-125	115318
Masserano, Mme Mario, 137, V. Alfieri 10, Torino, Italie	205-133	115326
Vich de Rosso Elsa Beat, Zabala 1762, Pisoi Dtob, Buenos Aires, Argentine	205-149	116115
Dalla Costa, Aldo, Agostine Luratti, 6934, Bioggio, Suisse	205-160	116116
Beetz, Hans, 6940, Weinheim Bergstrass, Volkerstr. 10, West Germany	205-159	116117
Beetz, Hans, 6940, Weinheim Bergstrass, Wolkerstr. 10, West Germany	205-157	116119
Bonzon, Roger, Avenue de Chailly 34, 1012 Lauzanne, Suisse	205-170	116203
Ostrowsri, Lonia, adresse inconnue	204-40	116211
	205-168	116211
Rickenback, Verena, Ch-8854 Galgenen, Martinstrabe, Switzerland	205-171	116301
Reato, Aurore, Riviera 14, 1820 Montreux, Suisse	204-50	116316
Reato, Aurore, Riviera 14, 1820 Montreux, Suisse	204-51	116317
Bonzon, Roger, avenue de Chailly 34, 1012, Lausanne, Suisse	204-52	116318
Bonzon, Roger, avenue de Chailly 34, 1012, Lausanne, Suisse	204-53	116319
Parrat, Yves, rue Jolimont, 2726, Saigelegier, Switzerland	204-56	116322
Kaech, Edward, Sonnenweg 12, 4665, Oftringen A G, Suisse	205-182	116328
Baer, Eugène, Limmatalstrasse 86, Ch 8049, Zurich, Switzerland	205-201	116501
Weber, dame Anneliese, 7813, Staufen, Hauptsrasse 68, West Germany	205-195	116506
Seitz, Mme Anneliese, 7631, Heiligenzell, Friedrichbergstr. 7, West Germany	206-44	117225
Van Hoorenbeeck, Damien G., Brusselsestratt 48, 9330, Dendermonde, Belgique	206-39	117230
Van Hoorenbeeck, Damien G., Brusselsestratt 48, 9330, Dendermonde, Belgique	206-34	117235
Rickenback, Verena, Ch-8854, Galgenen, Martinstrabe, Switzerland	206-25	117243
Huber, Heinrich, 78, Freiburg, Karthauserstr. 115, West Germany	206-16	117305
Sehone, Johannes, 788, Sackingen, Bachleweg 16, West Germany	206-15	117306
Sehone, Johannes, 788, Sackingen, Bachleweg 16, West Germany	206-14	117307
Sehone, Johannes, 788, Sackingen, Bachleweg 16, West Germany	206-13	117308
Sehone, Johannes, 788, Sackingen, Bachleweg 16, West Germany	206-12	117309
Sehone, Johannes, 788, Sackingen, Bachleweg 16, West Germany	206-11	117310
Huber, Heinrich, 78, Freiburg, Karthauserstr 115, West Germany	206-9	117312
Huber, Heinrich, 78, Freiburg, Karthauserstr 115, West Germany	206-8	117321
Witren Wirtsehafts Bera, Tungs Treuhandgesllschaft, P.O. Box 46294, Clugin, 7431, Andeer, Suisse	206-109	118109
Wyss, Michel chemin de la Butte, 1066, Epalinges, Suisse	205-86	118117
	206-100	118117
Fehrenbach Josee'Braitsh, Elm Hofbauer Str 3, D7740, Triberg, West Germany	205-85	118118
Kaech, Eduard, Sonnenweg 12, 4665, Oftringen A G, Suisse	205-84	118119
Reif, Kurt, Terrassenanlage, 6911, Lochau, Australia	205-83	118120
Reif, Kurt, Terrassenanlage, 6911, Lochau, Australia	205-82	118121
Bassi, Lucien, Faigaux, Charles, rue du Midi, 2504, Bienne, Suisse	205-81	118122
Fehrenbach Josee'Brait, Elm Hofbauer Str 3, D7740, Triberg, West Germany	205-98	118125
Rickenbach, Paul, 8713, Uerikon, Alte Landstr 3, Suisse	205-102	118129
Neiderer, Robert, Fabrikstrasse 1, 8820, Waedenswill, Suisse	205-95	118130
Neiderer, Robert, Fabrikstrasse 1, 8820, Waedenswill, Suisse	205-94	118131
Wyss, Michel, chemin de la Butte, 1066, Epalinges, Suisse	205-89	118136
Witren Wirtsehafts Bera, Tungs Treuhandgesllschaft, P.O. Box 46294, Clugin, 7431, Andeer, Suisse	206-90	118139
Witren Wirtsehafts Bera, Tungs Treuhandgesllschaft, P.O. Box 46294, Clugin, 7431 Andeer, Suisse	206-87	118142
Tronchet, Albert, 20, rue Voltaire, 1201, Genève, Suisse	212-23	121103
Scheurenbrand, Mme Berta, 7012, Fellbach, Karlstrasse 35, West Germany	211-12	121112
	210-13	121112
Masserano, Maria, 137, Valfieri 10, Torino, Italie	211-8	121115
	210-11	121115
Masserano, Maria, 137, Valfieri 10, Torino, Italie	210-4	121121
	211-27	121121

Nom et adresse	*No du cadastre*	*No de rôle*
Van Bree, Michel, rue Augustin-Delporte 23, 1050, Bruxelles, Belgique	211-25	122201
	212-43	122201
Rapaz-Debeth, Liliane, rue du Cropt, 1880, Bex, Suisse	212-44	122202
Van Bree, Michel, rue Augustin-Delporte 23, 1050, Bruxelles, Belgique	212-45	122203
Masserano, Maria, 137, Alfieri 10, Torino, Italie	212-53	122211
Fabron Capelle, Marie Cl., Route de Soval 3, 1232, Confignon, Genève, Suisse	212-59	122214
Winter, Dorothea, Hauptstr 16, 5461, Leubsdorf, West Germany	212-60	122218
Winter, Dorothea, Hauptstr 16, 5461, Leubsdorf, West Germany	212-64	122222
	214-133	122222
Hulbrock, Eberhard, 6000, Frankfurt, Schmidtstr 53, West Germany	212-65	122223
	214-80	122223
Hulbrock, Eberhard, 6000, Frankfurt, Schmidtstr 53, West Germany	214-81	122232
	212-66	122232
Muller, Wolfgan, Breslauer Strasse 67, 7830, Schopfheim, West Germany	212-71	122237
Van Bree, Michel, rue Augustin Delporte 23, 1050, Bruxelles, Belgique	214-118	122239
	212-73	122239
Masserano, Maria, 137, V. Alfieri 10, Torino, Italie	214-117	122240
	212-74	122240
Masserano, Maria, 137, V. Alfieri 10, Torino, Italie	214-116	122241
	212-75	122241
Masserano, Maria, 137, V. Alfieri 10, Torino, Italie	214-115	122242
	212-76	122242
Chefneuf, Alfred, rue Davignon 7, 4850, Ensival, Belgique	214-106	122247
Imhof, Hermann, Schinerstrasse 6, 3900, Brig, Suisse	214-101	122248
Chefneuf, Alfred, rue Davignon 7, 4850, Ensival, Belgique	214-100	122249
Chefneuf, Alfred, rue Davignon 7, 4850, Ensival, Belgique	214-95	122252
Deguili, Marco, 10020, Pecetto, Torinese, Strada Rosero 7, Italie	214-90	122255
Deguili, Marco, 10020, Pecetto Torinese, Strada Rosero 7, Italie	214-88	122258
Chefneuf, Alfred, rue Davignon 7, 4850, Ensival, Belgique	214-91	122259
Chefneuf, Alfred, rue Davignon 7, 4850, Ensival, Belgique	214-94	122260
Chefneuf, Alfred, rue Davignon 7, 4850 Ensival, Belgique	214-102	122263
Chefneuf, Alfred, rue Davignon 7, 4850 Ensival, Belgique	214-103	122264
Fabron Capelle, Marie Cl., route de Soval 3, 1232, Confignon, Genève, Suisse	212-31	122272
Fabron Capelle, Marie Cl., route de Soval 3, 1232, Confignon, Genève, Suisse	212-36	122279
Van Bree, Michel; 23, Augustin-Delporte, 1050 Bruxelles, Belgique	211-22	122283
	212-41	122283
Deguili, Marco, 10020, Pecetto Torinese, Strada Rosero 7, Italie	214-75	122301
Deguili, Marco, 10020, Pecetto Torinese, Strada Rosero 7, Italie	214-74	122302
Simoes Da Fonseca, Claude Noumea, B.P. 1072, Nouvelle-Calédonie	214-72	122304
Simoes Da Fonseca, Claude Noumea, B.P. 1072, Nouvelle-Calédonie	214-71	222305
Simoes Da Fonseca, Claude Noumea, B.P. 1072, Nouvelle-Calédonie	214-68	122308
Kampf, Joachim, Bertelestr 62B, 8, Munich 71, West Germany	214-66	122310
Tronchet, Albert, 20, rue Voltaire, 1201, Genève, Suisse	214-65	122311
Kampf, Joachim, Bertelesstr 62B, 8 Munich 71, West Germany	214-64	122312
Hulbrock, Eberhard, 6000, Frankfurt, Schmidtstr 53, West Germany	214-61	123102
Hulbrock, Eberhard, 6000, Frankfurt, Schmidtstr 53, West Germany	214-60	123103
Van Bree, Michel, rue Augustin-Delposte 23, 1050, Bruxelles, Belgique	214-59	123104
Hulbrock, Eberhard, 6000, Frankfurt, Schmidtrstr 53, West Germany	214-50	123113
Guenter, Fabian, Renkenweg, 7750, Konstanz, West Germany	214-29	123206
Schindler, Erwin, 7602, Oberkich, Hauptstr. 13, West Germany	214-27	123215
Schweiger, Lothar, 7888, Rheinferlden Nollingerstr. 35, West Germany	214-25	123216
	212-81	123216
Masserano, Mme Maria, 137, V. Alfieri 10, Torino, Italie	214-26	123217
	212-80	123217
Masserano, Mme Maria, 137, V Alfieri 10, Torino, Italie	212-79	123218
	214-134	123218
Masserano, Mme Maria, 137, V. Alfieri 10, Torino, Italie	212-82	123219
Masserano, Maria, 137, V. Alfieri 10, Torino, Italie	212-83	123220
Richter, Mme Gertrud, 757, Baden-Baden, Lichtentalstr 102, West Germany	212-87	123224
Hopf, Mme Liselotte, 6, Frankfurt-M, Oberhainer Str 3, West Germany	212-8	123228
Sauter, Mme Rita, 7996, Meckenbeuren Karlstr. 11, West Germany	214-7	123237
Sauter, Mme Rita, 7996, Meckenbeuren Karlstr. 11, West Germany	214-8	123238
Redle, Alfred, adresse inconnue	212-20	123301
Schindler, Erwin, 7602, Oberkich Hauptstr. 13, West Germany	214-19	123308
Simoes Da Fonseca, Claude Nouméa, B.P. 1072, Nouvelle-Calédonie	214-17	123310
Simoes Da Fonseca, Claude Nouméa, B.P. 1072, Nouvelle-Calédonie	214-16	123311

Nom et adresse	*No du cadastre*	*No de rôle*

Rock Entreprises Ltd., Abe Nozetz B. Comm. C.A., Syndic autorisé, 1450, City Councillors, 3e étage, Montréal, QC, H3A 2E6 — 1-171-01

Désignation: Un emplacement sis à St-Jérôme, division d'enregistrement de Terrebonne, province de Québec, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro deux cent six (ptie 206) du cadastre officiel de la paroisse de St-Jérôme.

Ledit emplacement est borné comme suit: au nord-est par une partie non subdivisée du lot 206; au sud-est par le lot 206-22 (rue Piché); au sud-ouest par le lot 206-70 (boulevard des Monts); et au nord-ouest par une autre partie du lot 206 faisant partie de la municipalité du village de Lafontaine.

Mesurant quatre cent quinze pieds (415 pi) dans ses lignes sud-est et nord-ouest par une profondeur de cent vingt pieds (120 pi) dans ses lignes nord-est et sud-ouest. Le tout mesures anglaises et plus ou moins.

Rock Entreprises Ltd., Abe Nozetz B. Comm. C.A., Syndic autorisé, 1450, City Councillors, 3e étage, Montréal, QC, H3A 2E6 — 1-171-02

Désignation: Un emplacement sis à St-Jérôme, division d'enregistrement de Terrebonne, province de Québec, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro deux cent six (ptie 206) du cadastre officiel de la paroisse de St-Jérôme.

Ledit emplacement est borné comme suit: au nord-est par une partie non subdivisée du lot 206; au sud-est par le lot 206-22 (rue Piché); au sud-ouest par une autre partie non subdivisée du lot 206; et au nord-ouest par une dernière partie non subdivisée du lot 206 faisant partie de la municipalité du village de Lafontaine.

Mesurant soixante-cinq pieds (65 pi) dans ses lignes sud-est et nord-ouest par une profondeur de cent vingt pieds (120 pi) dans ses lignes nord-est et sud-ouest. Le tout mesures anglaises et plus ou moins.

Rock Entreprises Ltd., Abe Nozetz B. Comm. C.A., Syndic autorisé, 1450, City Councillors, 3e étage, Montréal, QC, H3A 2E6 — 1-182-01

Désignation: Un emplacement situé en la cité de St-Jérôme, province de Québec, connu et désigné comme étant une partie non subdivisée du lot originaire numéro deux cent six (ptie no 206) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Jérôme.

Cettedite partie de lot est bornée vers le nord-est par une partie non subdivisée du lot 207; vers le sud-est par une autre partie non subdivisée du lot 206; vers le sud-ouest par le lot 206-122 (rue du Souvenir); et vers le nord-ouest par le lot 206-101 (rue Cartier).

Mesurant environ neuf cent trente-cinq pieds (935 pi) dans sa ligne nord-est; quatre cent soixante-douze pieds et quatre-vingt-six centièmes de pied (472,86 pi) dans sa ligne sud-est; sept cent quarante-sept pieds et vingt-deux centièmes de pied (747,22 pi) dans sa ligne sud-ouest; cent trente-huit pieds et quarante-sept centièmes de pied (138,47 pi), trois cent cinquante-six pieds et cinquante-trois centièmes de pied (356,53 pi) et cent seize pieds et soixante-quatre centièmes de pied (116,64 pi) dans une ligne brisée nord-ouest. Le tout mesures anglaises et plus ou moins.

Saint-Jérôme, le 24 avril 1981.

Le greffier,
JACQUES FOUCHER, *notaire*.

12741-19-2-o

Errata

Veuillez noter que les noms de compagnies suivantes n'auraient pas dû apparaître dans la liste de lettres patentes annulées, publiée dans l'édition numéro 15 du 11 avril 1981.

AGENCE A.R.E.A. INC. publiée à la page 5462
1476-5267

CLUB FILOVENT INC. publiée à la page 5472
1520-9653

No 500-02-013273-805

CIE DE PIERRE ARCO STONE CO. LTÉE contre ROBERT LURAT.

Dans l'avis de vente paru à la *Gazette officielle du Québec* du 11 avril 1981, no 15, à la page 5636, le dernier paragraphe de la désignation aurait dû se lire comme suit: «Avec bâtisse(s) tel que le tout se trouve présentement, sans exception ni réserve de la part du vendeur, avec toutes les servitudes s'y rattachant.»

Saint-Jérôme, le 23 avril 1981.

Le shérif adjoint,
GILLES CARON, LL.L., D.D.N.

12678-o

Fieri Facias de Terris

Cour supérieure — District de Trois-Rivières
No 400-05-000631

ADÉLARD ROUETTE & FILS INC. c. JEAN-MARC DESMARAIS

Veuillez noter que dans l'avis publié à la page 6104 de l'édition numéro 17 du 25 avril 1981, après le dernier paragraphe de la première colonne de la page 6105, nous aurions dû lire le texte qui suit:

À la charge d'une première hypothèque d'environ 27 000,00 $ en faveur de la Caisse Populaire de Pointe-du-Lac, district de Trois-Rivières, hypothèque remboursable par versements mensuels de 291,87 $, ainsi que d'une hypothèque additionnelle au montant de 3 800,00 $ en faveur de la même Caisse Populaire de Pointe-du-Lac, pour assurer le paiement des frais judiciaires de tous montants payables à la Caisse populaire en vertu de l'acte d'hypothèque au montant de 27 000,00 $ et dont le remboursement n'est pas garanti par l'hypothèque de 27 000,00 $.

12705-o

INDEX

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME — LOI SUR L'

Page

BUCKINGHAM, VILLE (*Élaboration d'un plan d'urbanisme*) 6433
SAINT-JOSEPH-DE-BLANDFORD, MUNICIPALITÉ (*Élaboration d'un plan d'urbanisme*) 6433

ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES — LOI SUR LES

COOPÉRATIVE D'HABITATION MONTROSE (MONTRÉAL) (*Formation*) 6433
COOPÉRATIVE D'HABITATION SOUS MON TOIT (JONQUIÈRE) (*Formation*) 6433

AVIS DIVERS

CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL DE NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL, NUMÉRO 7753 (LES) .. 6433
CLIFTON, PARTIE EST, MUNICIPALITÉ (*Mutations immobilières, L.R.Q., c. M-39*) 6433
LACHUTE, CITÉ (*Requête*) 6434

CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT — LOI SUR LES

CAISSE D'ÉCONOMIE DES EMPLOYÉS COMMUNAUTAIRES JUIFS (*Dissolution*) 6434
CAISSE D'ÉCONOMIE DES EMPLOYÉS DE LA RAFFINERIE TEXACO DE MONTRÉAL (*Changement de nom*) 6434
CAISSE D'ÉCONOMIE ROUYN-NORANDA (*Changement de nom*) 6434
CAISSE D'ÉCONOMIE ST-LUC (*Changement de nom*) 6434
CAISSE D'ÉCONOMIE SYLVANIA DE MONTRÉAL (LA) (*Changement de nom*) 6434
JEWISH COMMUNAL WORKERS CREDIT UNION (*Dissolution*) 6434
ROUYN-NORANDA CREDIT UNION (*Changement de nom*) 6434
ST-LUC CREDIT UNION (*Changement de nom*) 6434
SYLVANIA MONTREAL CREDIT UNION (*Changement de nom*) 6434

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

ACCORDÉS

AULIS, JOANNE IRENE 6435
AULIS, STEVEN WILLIAM 6435
BOUFFARD, JOSEPH VIATEUR VICTOR 6435
CARRY, GORDON BYRON 6435
DUBOIS, MARIE LORRAINE 6435
FOURNIER, DOLORÈS RENÉE 6435
LABRÈCHE, JOSEPH WAYNE BRIAN 6435
MAISONNEUVE, MARIE DANYA LIZA 6435
MÉNARS, CHRISTIAN GAETANO 6435
NITTOLO, CATHY 6435
PIETRAK, STANLEY WALTER 6436
SIMARD, DIANE ROXANNE LYNNE 6436
YIP, ERNEST SEA TOON 6436

DEMANDES

COUTURE, DIANE 6436
DONAIS, ANITA 6436
DOUGLAS, EARL GEORGE 6436
DUBÉ, JOSEPH JEAN FRANÇOIS 6436
EDERY, MAKLOUF 6436
FORTIN, MARIE ANDRÉA JEANNINE 6436
MARIE MADELEINE CLAUDETTE dite LAUZON 6437
MICHAUD, FRANCINE 6437
MONTMINY, MICHELINE dite CASTONGUAY 6437
MOREAU LEBLANC, LAURENCE 6437
PELLERIN, MARIE THÉRÈSE GEORGETTE 6437
PELLETIER, SYLVAIN 6437
ROBITAILLE, JEAN-JACQUES 6437

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

DEMANDES — *suite* Page

RONDEAU, EUCLIDE 6437
TARDIF, MARIE-ROSE LYNE 6437
TURMEL, BURNIZE 6438
VALLIÈRE, DIANE 6438

CODE DE PROCÉDURE CIVILE (Article 139)

BRUNET (CLAIRE) c. GEORGES BRUNET (*Ordonnance*) 6438
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. FELICE VENTURA (*Assignation*) 6438
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. GÉRARD THUOT (*Assignation*) 6439
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. JAMES QUINN (*Assignation*) 6439
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. ROBERT CAMPBELL (*Assignation*) 6439
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. SUZANNE ROGER TSUBOTA (*Assignation*) 6439

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

DÉCISIONS RENDUES
— CAMIONNAGE RÉGULIER SPÉCIALISÉ 6400
— DÉCHETS 6427
— LOCATION 6422
— MARITIME 6426
— PRODUITS NOMMÉS 6416
— TAXI 6395
— TRANSPORT EN VRAC 6423
— VOYAGEUR 6394
— DÉCISIONS RENDUES (*Errata*) 6430
INTRODUCTION DE REQUÊTES
— MONTRÉAL 6372
— MONTRÉAL (*Transport de déchets*) 6393
— QUÉBEC 6385
— QUÉBEC (*Transport de déchets*) 6393
— INTRODUCTION DE REQUÊTES (*Errata*) 6430
PROPRIO MOTU 6393

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 21)

AGENCES DE SPORTS INTERACTION INC. (LES) 6337
AGENCES GAUDET, OSLER, DOYON INC. (LES) 6337
CRISTALLERIE DUKE CIE LTÉE 6337
DUKE CRYSTAL CO. LTD. 6337
INTERACTION SPORTS AGENCIES INC. 6337

DEMANDES DE DISSOLUTION

ASSOCIATION DES ENSEIGNANTS ET EX-ENSEIGNANTS RELIGIEUX A.E.R. INC. 6440
BERCOVITCH (L.) CENTRAL MEAT MARKET INC. 6440
BUDMARK TEXTILES LIMITED 6440
CAL-SIL PRODUCTS LTD. 6440
CARRIÈRE DULUDE LIMITÉE 6440
CENTRE ALIMENTAIRE DES ÎLES INC. 6440
DONLIN MANAGEMENT SERVICES INC. 6440
DULUDE QUARRY LIMITED 6440
ECAN LIMITED 6440
ECAN LIMITÉE 6440
ELPA INC. 6441
ENGRAIS DU SAINT-LAURENT LTÉE (LES) 6441
ENTREPRISES FORESTIÈRES RAVIGNAN INC. (LES) 6441
ENTREPRISES QUICKSPAN INC. 6441

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

DEMANDES DE DISSOLUTION — *suite*

Page

GESTION GISLO INC. ... 6441
GESTION SLF LIMITÉE ... 6441
GESTION WEEDON INC. ... 6441
LAMPMAN (K.G.) AUTOMOBILE INC. ... 6441
LEVES QUESTOR INC. ... 6441
MACHINERIE TÉTREAULT LTÉE ... 6442
MANAGEMENT MONACO LTÉE ... 6442
MARCOUX (ROLAND) LIMITÉE ... 6442
MURDOCK-DOMTAR INC. ... 6442
PLACEMENTS S.R.P. INC. (LES) ... 6442
PLASKILL LTD. ... 6442
RED COMET ASSOCIATES LTD. ... 6442
SACHS (J.B.) & CO. (CANADA) LIMITED ... 6442
SERVICES ADMINISTRATIFS DONLIN INC. ... 6442
SOCIÉTÉ POPULAIRE POUR LA TRANSFORMATION ET LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS DE LA MER DE LA HAUTE CÔTE-NORD INC. (LA) ... 6442
SOUDURE ANDRÉ INC. ... 6442
TEXTILES BUDMARK LIMITÉE (LES) ... 6440
VÊTEMENTS PHENIX INC. ... 6443
WEEDON AUTOMOBILE LTÉE ... 6443

DISSOLUTION (Article 28)

ALUMINUM WELDING CO. LTD. ... 6337
ASSOCIATED FOTTWEAR LIMITED ... 6337
ASSOCIATION DES BIOCHIMISTES DES HÔPITAUX DU QUÉBEC (L') ... 6337
ASSOCIATION DES DIRIGEANTS D'ENTREPRISES DE SAINTE-JULIE INC. (L') ... 6337
ATHERTON HOLDING CORPORATION ... 6337
ATLAS PRESS LIMITED ... 6337
AUBERGINE LTÉE (L') ... 6337
AUTHENTICHROME INC. ... 6337
BABY BEARS INCORPORATED (THE) ... 6337
BARCLAY (M.D.) INCORPORATED ... 6337
BEAUX-ARTS WADDINGTON LTÉE ... 6338
BOUCHARD & VÉRONNEAU INC. ... 6338
BRASSERIE LE CERCLE INC. (LA) ... 6338
CAFÉTÉRIA LA BOÎTE LA LUNCH INC. ... 6338
CELESTIAL LAMP & SHADE CO. LTD. ... 6338
CENTRES DE SERVICES HALLMARK LTÉE ... 6338
CITY BAG CO. LTD. (THE) ... 6338
CLUB RADIO-AMATEUR DE RAWDON INC. ... 6338
COFFRAGES SUPÉRIEURS LTÉE ... 6338
COHEN (B. & W.) INVESTMENTS LIMITED ... 6338
COMMUNIPLUS INC. ... 6338
COMPAGNIE IMPORT-EXPORT CAPRICE LIMITÉE ... 6338
CONSTRUCTION MARINE CRIFO INC. ... 6338
CONSTRUCTION TERPLACE INC. ... 6338
CORPORATION D'HYPOTHÈQUES LAURIER (LA) ... 6338
CROFTON REALTIES INC. ... 6338
CUSTOMLITE INC. ... 6338
DEKA INC. ... 6338
EDERY (OLGA) INC. ... 6338
ELMCREST REALTY LTD. ... 6338
ENTREPRISE DE CONSTRUCTION DEDICO LTÉE ... 6338
ENTREPRISES CHARLES E. ST-GERMAIN LTÉE (LES) ... 6338
ENTREPRISES F.P.M. INC. (LES) ... 6339
ENTREPRISES MARCEL JOBIDON INC. (LES) ... 6339
ÉQUIPEMENTS LAURIN INC. ... 6339
ÉVALUATEUR A. TRIGGS INC. ... 6339

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

DISSOLUTION (Article 28) — *suite*

	Page
EXCAVATION MARCASSIN INC.	6339
F. & A. INVESTMENT CORP.	6339
FABRAY HOLDINGS CORP.	6339
FI-RI REALTIES INC.	6339
FORAGE WESTBURNE-G.P. LTÉE	6339
FRANKEL STRUCTURAL STEEL LIMITED	6339
FUTURE ELECTRONICS CORP.	6339
GERMAIN & DESJARDINS INC.	6339
GLADHILL INC.	6339
GALZERS INC.	6339
GLOBAL INVESTMENTS & ENTERPRISES LTD.	6339
GROSS MACHINERY (CANADA) LIMITED	6339
HAMILTON-MORRISON LTD.	6339
HENBE CORPORATION	6339
HEXAGON INVESTMENTS LTD.	6339
HUJACK LTD.	6339
IMMEUBLES BEAUPARLANT INC.	6339
IMMEUBLES ELSONA INC. (LES)	6339
IMMEUBLES KOSEL LTÉE	6340
INVESTISSEMENTS CLOUSTON LTÉE (LES)	6340
IVANTON CONSTRUCTION LTD	6340
JORAY INC.	6340
KARIN KLASSICS ET CIE LTÉE	6340
KAY-ST. THERESE INC.	6340
KENT-LABELLE INC.	6340
LAUZON (C. & G.) INC.	6340
LE-MO CONSTRUCTION LTÉE	6340
LIGUE NATIONALE DE SOCCER DE QUÉBEC (LA)	6340
LIMABER INC.	6340
LORRAINE GLASS INDUSTRIES LTD.	6340
LOWRIE (JONI) LTD.	6340
LUMILITE INC.	6340
LUMIRAY MANUFACTURING INC.	6340
MAGASINS ROMAR INC. (LES)	6340
MARLED CORP.	6340
MARODEN INC.	6340
McQUILLAN (JAMES) CO. LTD.	6340
MELKONIAN (LEON M.) LTD.	6340
MÉTIERS D'ARTS DES TROIS-RIVIÈRES	6340
MICHAUD (ROCH) INC.	6340
MILLBANK INDUSTRIES CORPORATION	6341
MILNE'S CARD SHOP LIMITED	6341
MONARCH SECURITIES LTD.	6341
MONTICELLO INVESTMENT CORP.	6341
MORGAN DEVELOPMENTS INC.	6341
MUNICIPAL CONSULTANT INC.	6341
MURRAY-MCCRACKEN COMPANY LIMITED	6341
MUSÉE DE L'AUTOMOBILE LTÉE	6341
NADMAR CORP.	6341
NATIONAL LASER PRODUCTS LTD.	6341
NOREMAC INVESTMENTS LTD.	6341
NOTTINGHAM SHIRT WORKS INC.	6341
OMNIADAPT INC.	6341
PAPETIERS DEAUVILLE INC.	6341
PICHETTE (JOS.) & FILS LTÉE	6341
PLACEMENT L. G. LTÉE	6341
PLACEMENTS PRÉFONTAINE INC.	6341
PLACEMENTS TRANSPORT PROVINCIAL INC. (LES)	6341

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

DISSOLUTION (Article 28) — *suite*

Page

PLASTICS DEVELOPMENT & PACKAGING LTD. ... 6341
POST-PRODUCTIONS INC. ... 6341
PRODUCTIONS BECARRE INC. (LES) ... 6341
PRODUCTIONS MAGES LTÉE (LES) ... 6341
PRODUITS D'ACIER MURDOCHVILLE LTÉE (LES) ... 6342
RENOUF INVESTMENTS LIMITED ... 6342
RÉPARATIONS D'AUTOS UNION INC. (LES) ... 6342
RÉSIDENCE DU BOURGEOIS INC. (LA) ... 6342
ROBINSON (M.H.) LTD. ... 6342
WATTS (HERBERT A.) (QUÉBEC) LIMITED ... 6342
YACOVELLI (JEAN) INC. ... 6342

ÉTABLISSEMENT OU CHANGEMENT DU DOMICILE LÉGAL (Article 32)

VARIÉTÉS D'AMOS INC. ... 6342

FUSION DES CORPORATIONS (Article 18)

CITÉ ÉLECTRONIQUE VIDÉO INC. ... 6342
ENTREPRISES GRAVELLE ET FILS INC. (LES) ... 6342
ENTREPRISES MOSET INC. (LES) ... 6343
MOSET ENTERPRISES INC. ... 6343
*VERDON (J.E) & FILS INC. ... 6343

LETTRES PATENTES

CREVETTES GASPÉSIENNES INC. (LES) ... 6343
LAFRENIÈRE (ALDÈGE) & FILS INC. ... 6343
PÊCHERIES CORMIER INC. (LES) ... 6343
PISCINES ROBERT-ROBERT INC. ... 6343

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES

ASSOCIATION DES CONSEILLERS EN ORGANISATION ET MÉTHODES DE QUÉBEC ... 6343
ASSOCIATION DES CONSEILLERS EN ORGANISATION ET MÉTHODES DU QUÉBEC (ACOMQ) INC. ... 6343
BAILLARGEON CORPORATION ... 6343
BÉTON MONTRÉAL INC. ... 6344
CAMP SABLE CHAUD ... 6343
CANMONT REALTIES INC. ... 6344
CAP AUTO SEAT COVER INC. ... 6344
CARRIÈRES STE-THÉRÈSE LIMITÉE ... 6344
CENTRE DE JOUR ST-EUSTACHE INC. ... 6344
CHOMEDEY CHRYSLER PLYMOUTH INC. ... 6344
CONSTRUCTIONS WARO INC. ... 6345
ENTREPRENEURS RABY INC. (LES) ... 6344
ENTREPRISES D'ÉLECTRICITÉ LOU MAKOSCHEY INC. ... 6344
ENTREPRISES DERO LTÉE ... 6344
FERME J.-ROBERT LAROCHE INC. ... 6344
FRICOT B.B.Q. INC. (LE) ... 6344
FRUITS ET LÉGUMES MARTEL INC. (LES) ... 6344
G.L.R. INC. ... 6344
GESTION J.-ROBERT LAROCHE INC. ... 6344
HÔTEL LAJEUNESSE INC. ... 6344
IMMEUBLES CANMONT INC. (LES) ... 6344
INDUSTRIELLE-SERVICES TECHNIQUES INC. (L') ... 6344
LORRAIN, PONTIAC, BUICK LIMITÉE ... 6344
MAÇONNERIE JEAN MARC TREMBLAY INC. ... 6344
MAÇONNERIE LEVESQUE ET TREMBLAY INC. ... 6344
MAGNY (BERNARD) INC. ... 6344
MAKOSCHEY (LOU) ELECTRIC CO. LTD. ... 6344
MARCHAND (ALBERT) INC. ... 6344

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES — *suite*

Page

MOUSSETTE CHRYSLER PLYMOUTH INC. ... 6344
OPÉRATION Z INC. ... 6344
PIÈCES D'AUTO R. RAYMOND INC. ... 6344
PIÈCES & CAMIONS R. RAYMOND INC. ... 6344
PROULX (A.) TRANSPORT INC. ... 6344
RABY CONTRACTING CO. INC. ... 6344
RABY CONTRACTING INC. ... 6344
RAYMOND (R.) AUTO PARTS INC. ... 6344
RÔTISSERIE LE FRICOT INC. ... 6344
SABLES L.G. LTÉE (LES) ... 6345
STE-THÉRÈSE QUARRIES LIMITED ... 6344
SHEARSON LOEB RHOADES (CANADA) INC. ... 6345
SHEARSON, LOEB, RHOADES (CANADA) INC. ... 6345
THÉÂTRE DE BAIE ST-PAUL INC. ... 6345
THÉÂTRE D'ÉTÉ DE SAINTE-LUCE-SUR-MER (LE) ... 6345
WARO CONSTRUCTION INC. ... 6345

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION

ABATTOIRS STE-GERMAINE (1981) LTÉE ... 6345
AGENCE DE VENTES J. STIL INC. ... 6345
AGENCE DE VOYAGE AGATHE LECLERC INC. ... 6345
AGENCE DE VOYAGE L'ENVOL INC. (L') ... 6345
ALIMENTATION LU-PIERRE INC. ... 6345
ALIMENTS L.G.L. INC. (LES) ... 6345
AMEUBLEMENTS GÉRARD ET PIERRE INC. ... 6345
ARMOIRES ET MEUBLES LAMCO INC. (LES) ... 6345
ATELIER DE DÉBOSSELAGE ROGER INC. ... 6345
AUTOMOBILES J.P. BOISVERT (1981) INC. ... 6345
AUTOS MAMMOUTH INC. ... 6345
B.Y.G. RESOURCES LTD. ... 6352
BÉBÉBEC INC. ... 6346
BERGERON AND LAFLAMME BUILDING SUPPLY INC. ... 6350
BÉTONART INC. ... 6346
BOÎTES DE CAMPING LAFORTUNE INC. ... 6346
BOULANGERIE BARIL INC. ... 6346
BOUTIQUE BIANCA INC. ... 6346
BOUTIQUE BO SAINT-JEAN LTÉE ... 6346
BOUTIQUE DU PRO M.D. INC. ... 6346
BRONZAGE 4 SOLEILS INC. ... 6346
BUANDERIE PROGRÈS INC. ... 6346
ÇA PORTE FRUITS INC. ... 6346
CENTRE DE L'AUTO AVANTAGE INC. ... 6346
CENTRE JARDIN MARCHÉ DE LA PLACE INC. ... 6346
CHENIER ASSOCIÉS INC. ... 6346
CHEVRO-LAC INC. ... 6346
CLINIQUE DE PHYSIOTHÉRAPIE NOTRE-DAME INC. ... 6346
CLINIQUE MEDI-BOURG INC. ... 6346
CLÔTURES LAURENTIENNES INC. ... 6346
COLLECTIONS INDIGO INC. (LES) ... 6346
COMPAGNIE D'OPTIQUE MARITIME (1981) LTÉE ... 6346
CONSTRUCTIONS B.C.D. INC. (LES) ... 6346
COTEAU DES DUCHESNE INC. (LE) ... 6346
COURTIERS D'ASSURANCES C. ROY ET ASSOCIÉS INC. (LES) ... 6346
COUVREUR ST-TIMOTHÉE INC. ... 6347
CROQUE-BEC INC. ... 6347
DÉPANNEUR «AU COIN DE LA TROIS» INC. ... 6347

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION — *suite*

	Page
DÉPANNEUR G. BUJOLD LTÉE	6347
DÉPANNEUR P.P. INC.	6347
DIFFULIVRE INC.	6347
DISTRIBUTIONS B.B.C. INC.	6347
DISTRIBUTIONS PIERRE BÉDARD INC.	6347
DOVEQ INC.	6347
ÉBÉNISTERIES D.M.H. INC. (LES)	6347
ENTREPÔTS DE DRUMMONDVILLE INC. (LES)	6347
ENTREPRENEURS ÉLECTRICIENS G.O.G. INC.	6347
ENTREPRISES A. D. ALEXANDRE INC. (LES)	6347
ENTREPRISES ANDRÉ DURAND LTÉE (LES)	6347
ENTREPRISES DE GESTION L. GRAVEL INC. (LES)	6347
ENTREPRISES DOR-BEAU INC. (LES)	6347
ENTREPRISES GILLES LASALLE INC. (LES)	6347
ENTREPRISES J.G. LAPLANTE & FILS INC. (LES)	6347
ENTREPRISES M. LAPOINTE & FILS INC. (LES)	6347
ENTREPRISES REGAIN INC. (LES)	6347
ÉQUIPEMENTS B. BOUCHARD INC. (LES)	6347
ÉQUIPEMENTS ROLAND TURGEON INC. (LES)	6347
ÉVALUATION L.G.P. INC.	6348
EXCAVATION G. ET V. INC.	6348
FALARDEAU & LANDRY INC.	6348
FAVREAU, MURRAY & ASS. INC.	6348
FERME BERTRAND MAURICE INC.	6348
FERME CLAUDE LAROCQUE INC.	6348
FERME D.M. INC.	6348
FERME DANIEL ROCHAT ET FILS INC.	6348
FERME FERNAND BOUCHER & FILS INC.	6348
FERME MAGNIN ET FILS INC.	6348
FERME NORMANDEAU INC.	6348
FERME SOLIEN INC.	6348
FERME YVAN ROCHAT INC.	6348
FONDATIONS LA ROCHE ET FILS INC.	6348
FONDEURS T.M. INC.	6348
FORESTERIE R.B. INC.	6348
G.B.L. SPORTS INC.	6348
GALERIE LENOUR INC.	6348
GARAGE GAGNÉ & HUDON INC.	6348
GARAGE RONALD MARCOUX INC.	6348
GARAGE RONALD THÉRIEN INC.	6348
GARAGE TI NOR INC.	6348
GARAGE VACHON & BOLDUC INC.	6349
GERVAIS (FERNAND) & FILS INC.	6349
GESTION BISMARC INC.	6349
GESTION GILMAR INC.	6349
GESTION LAAD INC.	6349
GESTION SONGIL INC.	6349
GESTION VOLBEC LTÉE	6349
GESTION YVAN LARIVÉE INC.	6349
GESTIONS DALEX INC. (LES)	6349
GOSSELIN (RAYNALD) & FILS INC.	6349
GOUTTIÈRES DE CHARLEVOIX INC. (LES)	6349
GRANGER (C.Y.) INC.	6349
GROUPE B.-J. SAINT-JACQUES INC.	6349
GROUPE DES CITÉS INC. (LE)	6349
GROUPE MÉDICO ST-RAYMOND INC. (LE)	6349
GROUPE PROJECTIONS INC. (LE)	6349
GUILLOT & BILODEAU INC.	6349

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION — *suite*

	Page
HABITAT-PRO INC.	6349
HÔTEL ROYAL NOTRE-DAME-DU-NORD INC.	6349
IMMEUBLES B.R.G. INC. (LES)	6349
IMMEUBLES THÉRÈSIENS LTÉE (LES)	6349
INVESTISSEMENTS LIONEL INC. (LES)	6349
ISOLATION DES RIVIÈRES INC.	6350
J.C. MÉCANIQUE MOBILE INC.	6350
JÉROLYSE INC.	6350
K-D FURNITURE REPAIRS AND REFINISHING INC.	6350
K-D RÉPARATION ET REMODELAGE DE MEUBLES INC.	6350
LALIBERTÉ (RAYMOND) MAINTENANCE INC.	6350
LIBRAIRIE-GALERIE DENIZON INC.	6350
MAINGUY (V.D.) INC.	6350
MALOUCAN INC.	6350
MARCHÉ ST-ÉTIENNE (1981) INC.	6350
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION BERGERON ET LAFLAMME INC.	6350
MANDAN ÉLECTRIQUE INC.	6350
MÉCANO-INDUSTRIE INC.	6350
MENUISERIE POTVIN & PELLETIER INC.	6350
1844-2921 QUÉBEC INC.	6350
1844-2947 QUÉBEC INC.	6350
1845-0379 QUÉBEC INC.	6350
1845-2490 QUÉBEC INC.	6350
1845-2672 QUÉBEC INC.	6350
1845-2755 QUÉBEC INC.	6350
1845-2805 QUÉBEC INC.	6350
1845-2813 QUÉBEC INC.	6350
1845-2821 QUÉBEC INC.	6351
1845-2839 QUÉBEC INC.	6351
1845-3043 QUÉBEC INC.	6351
1845-3050 QUÉBEC INC.	6351
1845-3068 QUÉBEC INC.	6351
1845-3076 QUÉBEC INC.	6351
1845-3084 QUÉBEC INC.	6351
1845-3142 QUÉBEC INC.	6351
1845-3357 QUÉBEC INC.	6351
1845-3365 QUÉBEC INC.	6351
1845-3472 QUÉBEC INC.	6351
1845-3555 QUÉBEC INC.	6351
1845-3563 QUÉBEC INC.	6351
1845-3654 QUÉBEC INC.	6351
1845-3753 QUÉBEC INC.	6351
1845-3795 QUÉBEC INC.	6351
1845-3944 QUÉBEC INC.	6351
MOREAU (JEAN-MARIE), ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN INC.	6351
NATURE PLUS INC.	6351
NORTHERN RECYCLING INC.	6352
NOVUS DU QUÉBEC INC.	6351
OPÉRATEUR DUBÉ INC.	6351
OPÉRATIONS FORESTIÈRES BERTRAND INC. (LES)	6351
OPTIQUE BERCA INC.	6352
PELLERIN & MORISSET INC.	6352
PELOMIX INC.	6352
PÉTROLES HARNOIS INC. (LES)	6352
PIT VACUUM INC.	6352
PLACEMENTS BEAU SOLEIL INC. (LES)	6352
PLACEMENTS CONSTANTIN & ASSOCIÉS INC. (LES)	6352
PLACEMENTS ROY, DION, GAGNÉ INC.	6352

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION — *suite* Page

PLACEMENTS ST-MARTIN INC. 6352
PLACEMENTS SERGEROLE INC. (LES) 6352
PLACEMENTS XALTO LTÉE (LES) 6352
PRODUCTIONS DELAM INC. 6352
PUBLICITÉ GARON, BÉLANGER & ASSOCIÉS INC. 6352
QUÉMIEL LTÉE 6352
RÉCEPTIONS THETFORD INC. 6352
RECYCLAGE DU NORD INC. 6352
RÉNOVATION ET ISOLATION POLAR DE DOLBEAU INC. 6352
RÉPARATION D'AUTOS GILLES DESROCHERS INC. 6352
RESSOURCES B.Y.G. LTÉE (LES) 6352
RESTAURANT LA BRUNANTE INC. 6352
RESTAURANT LA MARÉE DOUCE INC. 6352
RESTAURANT MARMITE LACHINE LTÉE 6353
RESTAURANT PALAIS DE SYHCHUAN INC. 6353
ROLEM INC. 6353
SLW EXPRESS INC. 6354
ST-ÉLIEN (WILFRID) TAXIS INC. 6353
STE-MARIE (JEAN-GUY) INC. 6353
SALLE À MANGER EDELWEISS LTÉE 6353
SALON D'AMUSEMENTS LE BOULIER INC. (LE) 6353
SALON GUY DRAPEAU INC. 6353
SERVICE DE CHAUFFAGE HARNOIS INC. 6353
SERVICES DE CONSULTATIONS GOYETTE INC. 6353
SERVICES ROMOLAC INC. 6353
SERVI-TITRE INC. 6353
SILICES EXCEL INC. (LES) 6353
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DU SUD-EST QUÉBÉCOIS INC. 6353
SOCIÉTÉ DE GESTION MAC-BEL INC. 6353
SOCIÉTÉ DE GESTION OUHARD LTÉE 6353
SOCIÉTÉ DE GESTION RETCO LTÉE 6353
SOCIÉTÉ ROLDRÉ INC. (LA) 6353
SOGECART INC. 6353
SUPER-MARCHÉ L-P-L INC. 6353
TABAGIE CASSE-CROÛTE SANDRA DE STE-FOY (1981) INC. 6353
TRANSPORT SLW INC. 6354
TREMBLAY (FLORENT & GILBERT) INC. 6354
VALOR-EXPERT LTÉE 6354
VIDÉOSCOPE INC. 6354
VIDÉROTICA INC. 6354
VISONNERIE RIMBAULT INC. (LA) 6354

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION

AJUSTEMENT MÉTROPOLITAIN INC. (L') 6354
ALIMENTATION M. PÉPIN DE ST-RAYMOND INC. 6357
ALIX AUTOMOBILE INC. 6354
ARMONAST INVESTMENTS LTD. 6354
ARTICLES DE BUREAU (1967) INC. 6354
AUTOMOBILES ANDRÉ GAGNON (1976) LTÉE 6354
BELAQUAR INC. 6357
BELHUMEUR (ANDRÉ) INC. 6354
BELLEY (JOSEPH-ARTHUR) ENTREPRENEUR INC. 6354
BISTRO KNOWLTON INC. (LE) 6354
BOILY & CIE, LTÉE 6354
BOISERIE TERMAR INC. 6355
BOISJOLI TRANSPORT INC. 6355
BONNEVILLE (GERMAIN) LTÉE 6355
BOUCHÉE DOUBLE INC. (LA) 6355

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION — *suite*

	Page
BRAFRANC INC.	6355
BRASSERIE AU VINGT ET UN DU VIEUX PORT INC.	6355
BUSQUE ET THÉBERGE INC.	6355
CAFETERAY INC.	6355
CAPROTEC INC.	6355
CARDINAL (D.F.) HOLDINGS INC.	6358
CAREY CONSTRUCTION INC.	6355
CENTRE DU CAMION DE HULL INC.	6355
CHARBONNEAU (ROSAIRE) INC.	6355
CIMENT NATIONAL INC.	6356
CLUB DE GOLF VAUDREUIL INC.	6355
CLUB SOCIAL VAL MARGUERITE INC.	6355
COMMUNICATIONS THIBEAULT (1981) LTÉE	6358
COMPAGNIE DE SERVICE MARSON LTÉE (LA)	6355
COMPAGNIE INTERPROVINCIALE D'ACIER D'ARMATURE LIMITÉE	6355
CONFECTIONS EDWARD LTÉE	6355
CONSEILLER EN PERSONNEL JOLIETTE INC.	6355
CONSTRUCTION LAURENCE LTÉE	6355
CONSTRUCTIONS LEGI LTÉE (LES)	6355
CONSTRUCTIONS POULIN & MAHEUX INC.	6355
CORANIT INC.	6355
DELANGIS INC.	6356
DUFORT (RICHARD), ARTISAN INC.	6356
ENSEIGNES DAIGLE INC. (LES)	6356
ENTREPRISES BOURGET INC. (LES)	6356
ENTREPRISES DE RÉNOVATIONS V.L. INC. (LES)	6356
ENTREPRISES D'ÉLECTRICITÉ BÉLAND & FAFARD INC. (LES)	6356
ENTREPRISES LEGI LTÉE (LES)	6355
ENTREPRISES RICHARD GAGNON INC. (LES)	6356
ÉQUIPEMENTS VERCHÈRES INC. (LES)	6356
EURO MARK IMPORTING INC.	6356
EUROSALAMI INC.	6356
FERME ROCHERAY INC.	6356
FERME Y.A. & R. PERREAULT INC.	6356
FINANCE MERCANTILE S.S. INC.	6356
FINISSEURS DE CIMENT NATIONAL INC. (LES)	6356
GARAGE DION & FRÈRES INC.	6356
GARAGE G. & J. LABELLE INC.	6356
GESTION INFORMA INC.	6356
GIMBER INC.	6356
GRANIT INTERNATIONAL INC.	6356
HÔPITAL STE-GERMAINE COUSIN INC. (L')	6356
HÔTEL MOTEL VILLA DES PINS (BEAUCE) INC.	6356
HÔTEL ROYAL (LA TUQUE) LTÉE	6356
IMMEUBLES CHARLESBOURG LTÉE	6357
IMPORTATIONS EURO MARK INC. (LES)	6356
IMPORTATIONS L. MARA INC. (LES)	6357
IMPRIMERIE AUGER INC.	6357
IMPRIMERIE GAÉTAN DUCHAINE INC.	6357
INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES P.G.R. INC. (LES)	6357
INVESTISSEMENTS ARMONAST LTÉE (LES)	6354
JIPEHEL INC.	6357
LARIVÉE (YVAN) INC.	6357
LÉGARÉ FOUNDRY 1961 LIMITED	6357
LOISIRS JEARO, INC. (LES)	6357
LUDCOM INC.	6357
MANOIR ST-PATRICE INC.	6357
MATÉRIAUX J.L. GAUTHIER INC.	6357

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION — *suite* Page

MAZEL INC. 6357
MERCERIE PÉPIN LTÉE 6357
MÉTALLURGIE PELCHAT INC. 6357
MICH-O-TOMOBILE LTÉE 6357
MINES D'ARGENT ABCOURT INC. (LES) 6357
MIROIRS ST-ANTOINE INC. (LES) 6357
NORMAND (JACQUES) ÉQUIPEMENT LTÉE 6357
O-RA-L-O INC. 6357
PÂTISSERIE CANADIENNE EUROPÉENNE INC. (LA) 6357
PISCINES ÉCONOMIQUES INC. 6357
PISCINES MAU-RO INC. 6358
PLACE CASOT LTÉE 6358
PLACEMENTS BENOIT DÉRY INC. 6358
PLACEMENTS TRUBIANO INC. (LES) 6358
POISSONNERIE LES MÉCHINS INC. 6358
PUBLICITÉ PROMOBILE INC. 6358
REFRIGÉRATION L.L. INC. 6358
RESTAURANT APSARA INC. (LE) 6358
RESTAURANT MANUEL INC. (LE) 6358
RESTAURANT RIVIERA PIZZÉRIA INC. 6358
SERVICE DE PERSONNEL PAUL RIVEST INC. 6358
SERVICES DE GESTION MELCHARD INC. (LES) 6358
SILENCIEUX LAVAL-OUEST INC. (LES) 6358
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT CANADIENNE QUATRE SAISONS LTÉE 6358
SOCIÉTÉ DE GESTION D.F. CARDINAL INC. 6358
SOCIÉTÉ DE PLACEMENTS R.E.M. INC. 6355
SOCIÉTÉ J.B. MARTIN LIMITÉE (LA) 6358
SOFABCO INC. 6358
SOPHAQ LTÉE 6358
SPÉCIALITÉS FÉMINELLE INC. (LES) 6358
SPORTS JACQUES GUAY INC. 6358
TÉLÉPHONE MILOT INC. 6358
TERMAR WOOD CRAFT INC. 6355
THIBEAULT (ROBERT) ÉLECTRONIQUE LTÉE 6358
TRANSPORT J.P.R. INC. 6358
VERGERS CATAPHARD & FILS INC. (LES) 6359
VERREAULT-FRONTENAC INC. 6359
VITRERIE DU NORD DE VALLEYFIELD INC. 6359

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE FUSION

ENTREPRISES L. TURENNE LTÉE (LES) 6359
GRAPHIQUE ESTRIE INC. 6359
INDUSTRIES C.L. INC. 6359
MEUBLES YU-GO (1981) INC. 6359
MUNGER ET FRÈRES LTÉE 6359
PRATTE & LAFORME INC. 6359
YU-GO FURNITURE (1981) INC. 6359

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION

AJUSTEMENT MÉTROPOLITAIN INC. (L') 6359
ARTISANAT RENEL INC. 6360
AUTOBUS THOMAS INC. 6360
AUTOBUS THOMAS QUÉBEC (1981) INC. 6360
BÉRUBÉ & BLOUIN INC. 6361
BOUCHARD (JULES) INC. 6361
BRUNET, LOISELLE & ASSOCIÉS INC. 6360
CAFETERAY INC. 6360

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION — *suite*

	Page
CAPONOR INC.	6360
CENTRE DE RÉNOVATION NORMÉTAL INC.	6361
CHASSEBEC INC.	6360
CHASTENAY, GAGNÉ & ASSOCIÉS INC.	6361
CHOUINARD, ROBICHAUD ET ASSOCIÉS INC.	6360
CLINIQUE D'OPTOMÉTRIE DE HAUTERIVE INC.	6361
CLUB DE GOLF ST-ANTOINE INC.	6360
CLUB DE GOLF VAUDREUIL INC.	6360
COMMUNICATION COMCO LTÉE	6362
COMPAGNIE DE SERVICE MARSON LTÉE (LA)	6360
COMPAGNIE MANUFACTURIÈRE CHELSEA INC. (LA)	6360
CONSTRUCTION ARNO INC.	6360
CONSTRUCTIONS GEORGES DESROCHERS INC. (LES)	6360
CONSTRUCTIONS PILOTE & FRÈRES INC. (LES)	6362
CORPORATION JARTRAN INC.	6360
CÔTÉ (GILLES) INC.	6360
DÉBOSSELAGE ET PEINTURE PETER INC.	6360
ENTREPRISES DE RÉNOVATIONS V.L. INC. (LES)	6360
ENTREPRISES DE RESTAURATION F.R.D. INC. (LES)	6361
ENTREPRISES FORESTIÈRES ROBI INC. (LES)	6361
ENTREPRISES O & R GILBERT INC. (LES)	6360
ENTREPRISES ORIGÈNE GILBERT INC. (LES)	6360
ÉRABLIÈRE PAQUETTE ET FRÈRES INC.	6360
FERMES M. PITRE INC. (LES)	6361
GARAGE BELISLE INC.	6360
GARAGE JEAN-MARC PERRON INC.	6361
GESTION ALAIN FOREST INC.	6361
GESTION F.H. ROUILLARD INC.	6361
GESTION PIERGIL INC.	6360
GRANDE VADROUILLE INC. (LA)	6361
IMPRIMERIE DU TÉMISCAMINGUE INC.	6361
JARMIN INC.	6361
LUCINOCTE INC.	6361
LUCINOTE INC. (LA)	6361
1641-5259 QUÉBEC INC.	6361
1642-1000 QUÉBEC INC.	6361
1647-3548 QUÉBEC INC.	6361
1840-9078 QUÉBEC INC.	6361
1841-6263 QUÉBEC INC.	6361
1842-9571 QUÉBEC INC.	6361
1843-2559 QUÉBEC INC.	6361
1843-5412 QUÉBEC INC.	6361
1843-7491 QUÉBEC INC.	6361
1844-2210 QUÉBEC INC.	6361
1844-3978 QUÉBEC INC.	6361
1845-0429 QUÉBEC INC.	6361
MOTEL A. GAGNON INC.	6361
PAQUETTE (M.) ET FRÈRES INC.	6360
PÂTISSERIE CANADIENNE EUROPÉENNE INC. (LA)	6361
PÂTISSERIE ET BOULANGERIE QUALITÉ DES SOURCES INC.	6361
PILOTE ET FRÈRES CONSTRUCTION INC.	6362
PLACEMENTS CHARLES LAROCQUE INC.	6361
PLACEMENTS REBEL LTÉE (LES)	6362
PUBLICITÉ AÉROMÉDIA INC.	6362
ROBICHAUD (MARC) & ASSOCIÉS INC.	6360
SAUVAGEAU (J.) & FILS LTÉE	6362
SERVICES ADMINISTRATIFS FOREX INC. (LES)	6361
SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION LE COLISÉE INC.	6362

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION — *suite* Page

SOCIÉTÉ DE GESTION IMMOBILIÈRE SAULAGA INC. 6361
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE 9090 INC. 6362
SOURCES QUALITY PASTRY AND BAKERY INC. 6361
TAPIS O. BELEC INC. 6362
TAPIS ST-ROCH INC. 6362
TAXIS VIA INC. (LES) 6362
TÉLÉPHONE MILOT INC. 6362

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT RECTIFIÉ/COMPLÉTÉ

VIGNOBLES CHANTECLER LTÉE (LES) 6362

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 3)

LETTRES PATENTES

AÉROCLUB ST-FRANÇOIS INC. 6363
AMIS DE VANIER INC. (LES) 6363
ASSOCIATION DE DARD DE LA MAURICIE INC. 6363
ASSOCIATION DE SOCCER MINEUR DE PINCOURT INC. 6363
ASSOCIATION DES ARTHRITIQUES DE QUÉBEC INC. 6363
ASSOCIATION DES CLUBS DE PATINAGE ARTISTIQUE DE LA MAURICIE INC. 6363
ASSOCIATION DES CRÉATEURS ARTISANS DE CHARLEVOIX 6363
ASSOCIATION DES DIRECTEURS DE CRÉDIT DE SEPT-ÎLES INC. 6363
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE LA MINERVE INC. 6363
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE MAISONS ANCIENNES DU QUÉBEC (APMAQ) 6363
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU DOMAINE BÉLISLE 6363
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC CHAPLEAU DE LA MINERVE INC. 6363
ASSOCIATION DES RIVERAINS POUR LA PROTECTION DU LAC BOILEAU 6363
ASSOCIATION ÉQUESTRE RÉGIONALE GASPÉSIENNE WESTERN INC. 6363
ASSOCIATION ÉQUESTRE RÉGIONALE SECTEUR WESTERN SAGUENAY-LAC-ST-JEAN 6363
ASSOCIATION LA KA-DANSE 6364
L'ASSOCIATION PARENTS-SECOURS DE LACHUTE INC. 6364
ASSOCIATION POUR L'ÉGALITÉ DES DROITS DES CHASSEURS, PÊCHEURS ET TRAPPEURS QUÉBÉCOIS INC. 6364
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE D'AVIRON INC. 6364
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES MEMBRES DE LA RÉSISTANCE GRECQUE 6364
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE POUR LA DÉFENSE DES DROITS DES RETRAITÉS ET DES PRÉ-RETRAITÉS DU SECTEUR NORMANDIE 6364
ATELIERS SOCIO-CULTUREL AMÉRIQUE LATINE 6364
BALLET-FORME 6364
CAFÉ-THÉÂTRE LES FLEURS DU MAL INC. 6364
CARREFOUR COMMUNAUTAIRE DE L'ISLET-SUD 6364
CENTRE DE BÉNÉVOLAT DU SECTEUR LA SARRE 6364
CENTRE IVRESSE SECOURS DE L'OUTAOUAIS 6364
CENTRE LA RUCHE DE SAINT-HENRI DE MONTRÉAL 6364
CERCLE LABORIEUX DES ARTISTES CASSÉS, LA CLAC, INC. (LE) 6364
CHAT-O-SKI INC. 6364
CHEVALIER DES ONDES 6364
CHOEUR JOYEUX (LE) 6364
CLUB CYCLOTOURISTE DES RAILLEURS INC. (LE) 6364
CLUB D'ÂGE D'OR DE BONSECOURS INC. (LE) 6364
CLUB DE CURLING DE L'ÎLE D'ANTICOSTI INC. 6364
CLUB DE L'ÂGE D'OR DE PIKE-RIVER INC. 6364
CLUB DE LOISIRS LES AMITIÉS DE GUYBOURG 6364
CLUB DE MOTO LES ÉVADÉS 6364
CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE SAINTE-CROIX 6364
CLUB DE PHOTO PRISE «I» DE MASCOUCHE INC. 6364
CLUB DE SOCCER-FOOTBALL UNI DE DORVAL 6364
CLUB DES NAGEURS DE GRAND FOND DE BEAUPORT 6364

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 3)

LETTRES PATENTES — *suite*

Page

CLUB GAIETÉ CHRIST-ROI DE SHERBROOKE INC. ... 6364
CLUB LE CHALET DU PONT ROUGE INC. ... 6364
CLUB RADIO-AMATEUR DE GAGNON INC. ... 6364
CLUB SOCIAL LE STAEL INC. ... 6365
COMITÉ D'ANIMATION DU TROISIÈME ÂGE DE LAVAL ... 6365
COMITÉ DES INONDATIONS DE FORT-COULONGE ET MANSFIELD ... 6365
COMITÉ D'IMPLANTATION POUR LA LIBERTÉ DES ONDES (C.I.L.O.) INC. ... 6365
COMITÉ DU FESTIVAL ALL-BEEN CHUTE-AUX-OUTARDES ... 6365
CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DES CANTONS D'EN BAS ... 6365
CORPORATION DES FÊTES DU 24 JUIN (CHARLEVOIX) INC. ... 6365
CORVÉE (LA) ... 6365
COURRIER DE BUCKINGHAM INC. (LE) ... 6365
DORVAL UNITED SOCCER CLUB ... 6365
ENGAGEMENT-MATERNITÉ ... 6365
ENVIRONNEMENT PLUS POINTE-AUX-TREMBLES ... 6366
ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA JEUNESSE QUÉBÉCOISE ... 6366
FAIS SURFACE ... 6366
FESTIVAL DE LA TRUITE DE ST-PHILÉMON ... 6366
FESTIVAL DU CANOTAGE DE ST-ANTONIN INC. (LE) ... 6366
FÊTE DES VOISINS (LA) ... 6366
FÊTES POPULAIRES DE MAGOG-ORFORD INC. (LES) ... 6366
FONDATION CLAUDE LÉTOURNEAU INC. ... 6366
FONDATION DE L'HÔPITAL ST-VINCENT-DE-PAUL DE SHERBROOKE INC. ... 6366
FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER STE-MARIE INC. (LA) ... 6366
FONDATION DU NOUVEAU POINT DE VUE C.R.E.A.A. INC. ... 6366
FONDATION DU TROISIÈME ÂGE (QUÉBEC) INC. ... 6366
FONDATION MGR ARTHUR DESCHÊNES ... 6366
FONDATION POUR LA CULTURE DE L'EST DU QUÉBEC ... 6366
GARDERIE BAMBOULI INC. ... 6366
GARDERIE LES GAMINS D'ICI ... 6366
GRANDE BATTURE (LA) ... 6366
GROUPE D'ANIMATION GENDICI INC. ... 6366
HÉRITAGE DU LAC-HUMQUI (L') ... 6366
IMMEUBLES LE DOMAINE DE SAINT-LIBOIRE INC. ... 6366
LIGUE SPORTIVE DES COPAINS DES LAURENTIDES ... 6366
MAISON ALPHA DE MAGOG (LA) ... 6367
MAISON ALPHA DE SHERBROOKE (LA) ... 6367
MAISON DES JEUNES DES LAURENTIDES ... 6367
PINCOURT MINOR SOCCER ASSOCIATION INC. ... 6363
RÉSIDANTS DU 7003 BOYER, MONTRÉAL (LES) ... 6367
SERVICE D'ORGANISATION TECHNIQUE DE VALLEYFIELD (SERV.O.T.V.) ... 6367
SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO INC. ... 6367
SOCIÉTÉ TROT ET AMBLE DU QUÉBEC ... 6367
THÉÂTRE DE MARIONNETTES AM STRAM GRAM ... 6367
THÉÂTRE EN PIÈCES (LE) ... 6367
TROUPE DE THÉÂTRE LES FOLLES ALLIÉES ... 6367
VA PLUS LOIN INC. ... 6367
VANNIERS DE L'EST DU QUÉBEC INC. (LES) ... 6367
VÉLOTOURS DU QUÉBEC (LES) ... 6367
VENDREDIS DANSANTS POUR 15 À 18 ANS INC. (LES) ... 6367
VER LESTE ... 6367

COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI SUR LES

CHANGEMENTS

EMERY AIR FREIGHT CORPORATION ... 6368
RENEER FILMS CORPORATION ... 6368

COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI SUR LES — *suite*

NOUVEAU PERMIS

Page

PÉTROLE HUSKY INC. ... 6368
SIÈCLE III ÉLECTRONIQUE INC. (LE) ... 6368

PERMIS

IMPORTATIONS HINDOUES PAPILLON LTÉE (LES) ... 6369
INVESTISSEMENTS LLYOD LTÉE (LES) ... 6369
SHEFIELD & FILS INC. ... 6369

CURATELLE PUBLIQUE — LOI SUR LA

AVIS DE QUALITÉ

BERGERON, WILFRID HENRI ... 6443
CHAPUT, JEAN GEORGES ... 6443
DUFRESNE, F. GASTON ... 6443
ROBIDAS, GAÉTAN ... 6443
SALOIS, J. MARCEL ... 6443

DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET SOCIÉTÉS — LOI SUR LES

FORMATION

METALEAD PARTNERSHIP I (THE) ... 6369
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE METALEAD I (LA) ... 6369

DEMANDE(S) À LA LÉGISLATURE

HAVRE-SAINT-PIERRE, MUNICIPALITÉ ... 6444
LA SARRE, VILLE ... 6444
RIOPEL, LOI CONCERNANT L'ADOPTION DE JEAN ÉRIC ... 6444

MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONVOCATION DE LA LÉGISLATURE ... 6444
PRÉSENTATION DE PROJETS DE LOI PRIVÉS ... 6445

CONSOMMATEURS, COOPÉRATIVES ET INSTITUTIONS FINANCIÈRES

ASSURANCES — LOI SUR LES

SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DE MASKINONGÉ (*Changement de raison sociale*) ... 6445
SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DES COMTÉS DE LOTBINIÈRE ET MÉGANTIC (*Demande de fusion*) ... 6445

COMPAGNIES DE FIDÉICOMMIS — LOI SUR LES

COMPAGNIE DE FIDUCIE DU GROUPE INVESTORS LTÉE (LA) (*Changement de nom*) ... 6446
INVESTORS GROUP TRUST CO. LTD. (*Changement de nom*) ... 6446
LOMBARD ODIER TRUST COMPANY (*Avis d'enregistrement*) ... 6446
SOCIÉTÉ DE FIDUCIE LOMBARD ODIER (*Avis d'enregistrement*) ... 6446

NOMINATION(S)

LÉVEILLÉ, CLAUDE (*Juge de la Cour provinciale*) ... 6446

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC

PISCICULTEURS DU QUÉBEC (*Projet de plan conjoint*) ... 6446

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

LETTRES PATENTES ANNULÉES

Page

AGENCE A.R.E.A. INC. (*Erratum*) 6483
CLUB FILOVENT INC. (*Erratum*) 6483

REPRISE D'EXISTENCE (AVIS DE)

ASSOCIATION CATHOLIQUE DES ENSEIGNANTS ITALO-CANADIENS (L') 6369
ASSOCIATION DES BIENFAITEURS DE STE-ANNE DE CANTALUPO 6370
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE RÉSIDENCES D'ÉTÉ DU LAC CLAIR LIMITÉE (L') 6370
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC DE LA MONTAGNE NOIRE INC. 6370
CLUB DE CURLING D'OUTREMONT INC. 6370
CLUB DE PÊCHE YORK RIVER INC. (LE) 6370
CLUB OPTIMISTE MONTRÉAL-NORD INC. 6370
OUTREMONT CURLING CLUB INC. (THE) 6370
OUTREMONT CURLING CLUB INCORPORATED (THE) 6370
YORK RIVER FISHING CLUB 6370
YORK RIVER FISHING CLUB INC. 6370

SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES AGRICOLES — LOI SUR LES

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DES GRANDES COUDÉES (*Dissolution*) 6447

SOUMISSIONS — DEMANDES

CHARLESBOURG, VILLE 6447
LA SARRE, VILLE 6448
SAINT-ANTOINE, VILLE 6448
SAINT-ISIDORE, PAROISSE 6449
SAINT-LOUIS-DE-PINTENDRE, PAROISSE 6449
SAINT-PASCAL, VILLE 6450

SYNDICATS PROFESSIONNELS — LOI SUR LES

FRATERNITÉ DES POLICIERS DE VAL D'OR INC. (*Constitution*) 6451
SYNDICAT DE GESTION AGRICOLE DE DRUMMOND (*Constitution*) 6451
SYNDICAT PROFESSIONNEL DES CADRES DES MÉDIAS D'INFORMATION DU QUÉBEC (LE) (*Constitution*) 6451

VENTE(S) PAR SHÉRIF

ABITIBI

GENDRON c. FILION 6452
GOYETTE c. PARADIS 6452

BEDFORD

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE c. GRAHAM *ET AL* 6453
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. PERRAS, FAFARD, GAGNON INC. *ès qualités* (FAILLITE DE MARIO LANCTOT) 6453
BANQUE TORONTO-DOMINION c. WOOLLEY 6454
COOPÉRATIVE AGRICOLE DE GRANBY c. LEPAGE 6454

CHICOUTIMI

REVENU NATIONAL c. BROCHU 6455

FRONTENAC

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. THIVIERGE 6455
LUMBERLAND MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION LTÉE c. LUSSIER *ET AL* 6456

VENTE(S) PAR SHÉRIF — *suite*

Page

HAUTERIVE

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. FORTIN 6457
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. FORTIN 6457

IBERVILLE

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE c. DEXTRAZE *ET AL.* 6458
PRODUITS DE BÂTIMENT ALCAN LIMITÉE c. TÉTREAULT 6458

JOLIETTE

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE c. PANTALONI 6459
BANQUE DE MONTRÉAL (LA) c. LAPIERRE 6460
BROSSARD c. LEFEBVRE 6460
CRÉDIT IMMOBILIER CCC LTÉE c. LES HÉRITIERS DE GÉRARD CÔTÉ 6461

LABELLE

CAISSE POPULAIRE LA MINERVE c. BEAUCHAMP 6461
COURTEMANCHE c. TINKLER 6462
GROUPE COMMERCE COMPAGNIE D'ASSURANCES (LE) c. ROBINSON *ET AL.* 6462

MINGAN

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. WEBB 6463
GAUTHIER c. KELLEY 6463

MONTMAGNY

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE MONTMAGNY (LA) c. BERNIER *ET AL.* 6464
CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DES ALLÉGHANYS c. PAQUET 6465

MONTRÉAL

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE c. BOURQUE 6466
BANQUE DE MONTRÉAL c. ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX C & C LTÉE *ET AL.* 6466
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. BÉRUBÉ 6467
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. GARIÉPY 6467
CAISSE POPULAIRE DE ST-EUGÈNE DE ROSEMONT (LA) c. PELLETIER LAPLANTE 6468
CONSTRUCTION INDUSTRIELLE L.P.S. INC. c. DEMERS *ET AL.* 6468
LALONDE *ET AL.* c. CORMIER *ET AL.* 6469

QUÉBEC

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT (LA) c. LES RESTAURANTS TRADIBEC LTÉE *ET AL.* 6470
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. HAINS 6470
CAISSE POPULAIRE DE QUÉBEC-EST c. AUBUT *ET AL.* 6471
CIE MARTINEAU ÉLECTRIQUE LTÉE (LA) c. GUIMONT 6472
LEVASSEUR ET AL. c. HICKS 6472
MIVILLE (CLAUDE) INC. c. CONSTRUCTION RÉJEAN INC. *ET AL.* 6473
QUÉBEC, VILLE c. FRAGASSO 6473

ROBERVAL

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. GARAGE SIMARD LTÉE *ET AL.* 6474

SAINT-FRANÇOIS

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE SHERBROOKE c. LES SERRES VIVIANE INC. *ET AL.* 6475
PÉTROLES DUBÉ & BERGERON INC. (LES) c. LENNON 6476

VENTE(S) PAR SHÉRIF — *suite*

Page

SAINT-HYACINTHE

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. BUSQUE-COLLIN *ET AL* 6476
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. LEVERT 6476
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. LEVERT 6477

TERREBONNE

CIE DE PIERRE ARCO STONE CO. LTÉE c. LURAT (*Erratum*) 6483

TROIS-RIVIÈRES

ROUETTE (ADÉLARD) & FILS INC. c. DESMARAIS (*Erratum*) 6484

VENTE(S) POUR TAXES

SAINT-JÉRÔME, CITÉ 6477

SOMMAIRE

Page

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME, LOI SUR L' 6433

ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES, LOI SUR LES 6433

AVIS DIVERS 6433

CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT, LOI SUR LES 6434

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL, LOI SUR LE 6435

CODE DE PROCÉDURE CIVILE 6438

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC 6371

COMPAGNIES, LOI SUR LES 6337-6440

COMPAGNIES ÉTRANGÈRES, LOI SUR LES 6368

CURATELLE PUBLIQUE, LOI SUR LA 6443

DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET SOCIÉTÉS, LOI SUR LES 6369

DEMANDE(S) À LA LÉGISLATURE 6444

MINISTÈRES, AVIS CONCERNANT LES 6444

NOMINATION(S) 6446

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC 6446

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES, LOI CONCERNANT LES 6369

SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES AGRICOLES, LOI SUR LES 6447

SOUMISSIONS, DEMANDES DE 6447

SYNDICATS PROFESSIONNELS, LOI SUR LES 6451

VENTE(S) PAR SHÉRIF 6452

VENTE(S) POUR TAXES 6477